

**REPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTERE DE L'EQUIPEMENT DE L'HABITAT ET DE
L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
Direction Générale de l'Aménagement du Territoire**

**SCHEMA DIRECTEUR D'AMENAGEMENT DE LA REGION ECONOMIQUE
DU NORD-OUEST**

Juillet 2010

SCHEMA DIRECTEUR D'AMENAGEMENT DE LA REGION ECONOMIQUE DU NORD-OUEST

Rapport final

SOMMAIRE

| | |
|---|----|
| INTRODUCTION | 3 |
| PARTIE 1 : BILAN ET DIAGNOSTIC TERRITORIAL | 5 |
| I- BILAN REGIONAL | 6 |
| 1- LE MILIEU PHYSIQUE ET LES RESSOURCES NATURELLES | 8 |
| 1.1- ORIGINALITES ET SUBDIVISIONS CLIMATIQUES | 8 |
| 1.2- ENSEMBLES OROGRAPHIQUES, HYDROGRAPHIQUES ET STRUCTURAUX | 8 |
| 1.2.1- Les Jebels et les plaines littorales de Bled Khemir | 8 |
| 1.2.2- La Vallée de la Mejerda | 9 |
| 1.2.3 -Le Haut Tell | 9 |
| 1.3- LES RESSOURCES EN SOLS | 9 |
| 1.3.1- Le Tell septentrional ou région des Mogods-Kroumirie | 9 |
| 1.3.2 - Le Haut Tell | 9 |
| 1.3.3- La vallée de la Mejerda et le Tell inférieur | 9 |
| 1.3.4- La dorsale | 10 |
| 1.4- TRAITS DE L'ORGANISATION DU RESEAU HYDROGRAPHIQUE | 10 |
| 1.5- LES NAPPES PHREATIQUES ET NAPPES PROFONDES | 10 |
| 1.6- LE POTENTIEL FORESTIER | 11 |
| 1.6.1- Les principaux peuplements forestiers | 11 |
| 1.6.2- Manifestations de la pression sur le potentiel forestier | 12 |
| 2- LES ATTEINTES AUX RESSOURCES ET A L'ENVIRONNEMENT NATURELS | 13 |
| 2.1- LES MANIFESTATIONS D'EROSION | 13 |
| 2.2- LES VILLES EXPOSEES AUX RISQUES NATURELS | 13 |
| 2.2.1- Des villes exposées au risque d'inondation | 13 |
| 2.2.2- Les infrastructures et le bâti sous la menace des glissements de terrain | 14 |
| 2.2.3- Les menaces liées à l'érosion marine à Tabarka et Zouarâa | 14 |
| 3- LE MILIEU HUMAIN | 15 |
| 3.1- EVOLUTION DE LA POPULATION TOTALE | 15 |
| 3.2- LES COMPORTEMENTS DEMOGRAPHIQUES | 17 |
| 3.2.1- Natalité, fécondité et mortalité | 17 |
| 3.2.2- Le phénomène migratoire | 17 |
| 3.3- LA POPULATION ET L'OCCUPATION DE L'ESPACE | 19 |
| 3.3.1- La population à dominante rurale | 19 |
| 3.3.2- Des densités relativement importantes | 20 |
| 3.4- LES STRUCTURES DE LA POPULATION | 21 |
| 3.4.1- La pyramide des ages | 21 |
| 3.4.2- Le rapport de masculinité | 21 |
| 3.4.3- La structure des ménages | 22 |
| 3.5- ACTIVITE, OCCUPATION ET CHOMAGE | 23 |
| 3.5.1- Population active et taux d'occupation | 23 |
| 3.5.2- La population occupée selon les branches d'activités économiques | 24 |
| 3.5.3- Le taux de chômage | 24 |
| 4- LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE | 28 |
| 4.1- LES INVESTISSEMENTS | 28 |
| 4.2- L'AGRICULTURE | 28 |
| 4.2.1- Les potentialités agricoles | 28 |
| 4.2.2- L'activité agricole et ses mutations | 30 |
| 4.2.3- La pêche | 32 |
| 4.3- L'INDUSTRIE | 33 |
| 4.3.1- Bilan et évolution | 33 |
| 4.3.2- Les industries exportatrices | 34 |
| 4.3.3- Le foncier industriel | 34 |
| 4.4- LE SECTEUR DES SUBSTANCES UTILES ET DES MINES | 34 |
| 4.5- LE TOURISME | 35 |
| 4.5.1- Développement embryonnaire du secteur | 35 |
| 4.5.2- Les infrastructures hôtelières | 35 |
| 5- LES INFRASTRUCTURES | 36 |
| 5.1- LES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT | 36 |
| 5.1.1- Le réseau routier et autoroutier | 36 |
| 5.1.2- Le réseau ferroviaire | 36 |
| 5.1.3- L'infrastructure aéroportuaire | 36 |
| 5.1.4- L'infrastructure portuaire | 36 |
| 5.2- LES INFRASTRUCTURES DE DESSERT | 36 |
| 6- LES EQUIPEMENT SOCIO-COLLECTIFS | 37 |

| | |
|---|-----|
| 6.1- L'HABITAT ET LES SERVICES | 37 |
| 6.2- LES EQUIPEMENTS EDUCATIFS ET DE FORMATION..... | 37 |
| 6.3- LES EQUIPEMENTS SANITAIRES | 37 |
| 7- LE RESEAU URBAIN | 38 |
| 8- LE PATRIMOINE ARCHEOLOGIQUE, CULTUREL ET NATUREL..... | 39 |
| 8.1- LE PATRIMOINE ARCHEOLOGIQUE ET CULTUREL..... | 39 |
| 8.2- LE PATRIMOINE NATUREL..... | 39 |
| II- DIAGNOSTIC TERRITORIAL | 40 |
| 1- LES EVOLUTIONS ET LES TENDANCES..... | 40 |
| 1.1- TRANSITION DEMOGRAPHIQUE ACCELEREE | 40 |
| 1.2- PRESSION SUR LE MILIEU NATUREL ET DESEQUILIBRE DANS L'OCCUPATION | 42 |
| 1.3- LES VILLES : UN ESPACE FONCTIONNEL PAR LE POIDS DEMOGRAPHIQUE, ECONOMIQUE ET CULTUREL..... | 43 |
| 1.4- LES POTENTIALITES ET LES SECTEURS PORTEURS | 46 |
| 1.4.1- Des potentialités stratégiques pour l'ensemble du pays | 46 |
| 1.4.2- Des secteurs porteurs : atouts de la compétitivité économique | 47 |
| 1.5- LES CONTRAINTES ENVIRONNEMENTALES..... | 50 |
| 1.6- LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES | 51 |
| 2- PROBLEMATIQUES ET ORIENTATIONS..... | 53 |
| 2.1- LES PROBLEMATIQUES GENERALES | 53 |
| 2.2- LES PROBLEMATIQUES SPECIFIQUES..... | 58 |
| 2.3- RAPPEL DES ORIENTATIONS DU SDATN (1998)..... | 60 |
| 2.4- LE DEVELOPPEMENT INDUIT PAR LE X ^{EME} ET XI ^{EME} PLANS..... | 61 |
| PARTIE 2 : LES SCENARII D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT..... | 66 |
| I- LES FONDEMENTS DE L'AMENAGEMENT DE LA REGION..... | 67 |
| II- LA CONSTRUCTION DES SCENARIOS D'AMENAGEMENT | 69 |
| 2.1- LES FACTEURS DE CHANGEMENT ET DE RUPTURE ET LEUR EVOLUTION..... | 70 |
| 2.2- CLASSIFICATION DES FACTEURS DE CHANGEMENT ET DE RUPTURE, CONCEPTS D'ORGANISATION SPATIALE..... | 79 |
| 2.3- LES SCENARII D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT | 81 |
| 2.3.1- Le scénario 1 de polarisation | 81 |
| 2.3.2- Le scénario 2 d'intégration et d'ouverture | 82 |
| 2.4- FUTURIBLES DU DEVELOPPEMENT REGIONAL..... | 87 |
| III- LES IMPLICATIONS DES SCENARII D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT | 106 |
| 3.1- PERSPECTIVES DU SDATN, LA TENDANCIELLE DU SDARE ET IMPLICATIONS | 106 |
| 3.2- LES IMPLICATIONS DU SCENARIO 1 DE POLARISATION..... | 107 |
| 3.3- LES IMPLICATIONS DU SCENARIO 2 D'OUVERTURE ET D'INTEGRATION | 109 |
| PARTIE 3 : STRATEGIE D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DE LA REGION ET PLAN- PROGRAMME..... | 112 |
| I- LES ENJEUX SPECIFIQUES A LA REGION | 113 |
| 1.1 - LE NORD-OUEST DOIT DEVENIR UN TERRITOIRE DYNAMIQUE, UNE REGION ECONOMIQUE..... | 113 |
| 1.2 - LE NORD-OUEST EST UN TERRITOIRE D'INTEGRATION REGIONALE, NATIONALE ET MAGHREBINE..... | 113 |
| 1.3 - LE NORD-OUEST DOIT OFFRIR UNE OCCUPATION EQUILIBREE DE SON TERRITOIRE REGIONALE..... | 114 |
| 1.4 - LE NORD-OUEST DOIT RENFORCER SON ROLE STRATEGIQUE DANS LE PROCESSUS DU DEVELOPPEMENT DURABLE..... | 115 |
| 1.5 - L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE AU SERVICE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITE..... | 116 |
| II- LA VISION DU DEVELOPPEMENT A LONG TERME | 118 |
| III- L'EXPERIENCE ETRANGERE EN MATIERE D'AMENAGEMENT REGIONAL | 120 |
| 3.1- LA REGIONALISATION..... | 120 |
| 3.2- LES STRUCTURES ET LES INSTRUMENTS DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE | 121 |
| 3.3- LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT REGIONAL | 123 |
| IV- LE SCHEMA DIRECTEUR D'AMENAGEMENT | 125 |
| 4.1- LES LIGNES DIRECTRICES DU SCHEMA DIRECTEUR D'AMENAGEMENT..... | 125 |
| 4.1.1- LD1 : L'insertion dans l'ordre mondial et l'ouverture économique : espace méditerranéen et consolidation de l'UMA..... | 127 |
| 4.1.2- LD 2 : Maximation des retombées des grands projets de la capitale et du Centre-Est..... | 129 |
| 4.1.3- LD 3 : Restructuration de l'armature urbaine et polarité du territoire | 131 |
| 4.1.4- LD 4 : Valorisation des projets structurants dans la région..... | 147 |
| 4.1.5- LD5 : Tissu économique, innovation et compétitivité..... | 150 |
| 4.1.6- LD 6 : Sauvegarde de l'environnement et des ressources naturelles | 153 |
| V- PLAN PROGRAMME ET MESURES D'ACCOMPAGNEMENT..... | 157 |
| 5.1- LE PLAN PROGRAMME | 157 |
| 5.2- LES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT..... | 179 |
| 5.3- LES STRUCTURES DE MISE EN ŒUVRE..... | 182 |
| 5.3.1- Pilotage du SDARE du Nord-Ouest..... | 182 |
| 5.3.2- Suivi de la mise en œuvre du SDARE du Nord-Ouest..... | 182 |
| ANNEXES..... | 187 |
| Liste des tableaux..... | 188 |
| Liste des cartes..... | 190 |

INTRODUCTION

L'étude du Schéma Directeur d'Aménagement de la Région Economique du Nord-Ouest s'inscrit dans la continuité des acquis en matière d'études et de réflexions relatives à l'aménagement du territoire. Cette étude est initiée par la Direction Générale de l'Aménagement du Territoire, au Ministère de l'Equipeement, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire.

Ces Schémas Directeurs Régionaux s'inscrivent dans un contexte socio-économique particulier. En effet, la Tunisie est engagée dans une voie nouvelle caractérisée par la recherche d'un développement intégral et par l'édification d'une société du savoir. Sur le plan économique, la période est caractérisée par une croissance continue et par la maîtrise des grands équilibres macro-économiques. Cette période se caractérise aussi par des décisions importantes prises par le pays : intégration à la zone de Libre Echange, traité avec l'Union Européenne et intégration au Marché Mondial avec l'Organisation Mondiale du Commerce.

Pour relever le défi de l'ouverture de son économie, la Tunisie a axé ses efforts sur la mise à niveau de son économie et de son territoire en intégrant l'aspect environnemental à toute action économique et sociale. Le pays s'oriente dans la voie de la recherche d'une meilleure compétitivité au niveau des secteurs productifs, des secteurs de la haute technologie et des services tertiaires supérieurs. Face à ces nouvelles orientations et dans ce contexte socio-économique d'ouverture, il devient indispensable de mesurer l'ensemble des composantes sectorielles de l'économie et de la société, parallèlement à la mesure de la dimension spatiale, des atouts et handicaps du territoire. L'Aménagement du Territoire, «relève de la maîtrise de la croissance en terme d'efficacité et de compétitivité économique, de la vigilance écologique et de la solidarité sociale».

Le SDARE est avant tout un instrument d'aménagement du territoire, c'est aussi un document consensuel entre les différents opérateurs sectoriels et les acteurs régionaux. Il permet d'assurer «la cohérence des politiques de l'Etat, des collectivités territoriales et des organismes publics dans la région». Il s'inscrit dans le long terme avec l'horizon 2021. C'est un instrument d'aide à la décision. L'élaboration du dossier du SDARE s'est déroulée en trois phases d'études correspondants chacune d'elles a un rendu de rapport d'études.

La première phase avait permis d'établir un bilan diagnostic avec l'évaluation des potentialités et des facteurs de blocage et la définition des problématiques sectorielles et spatiales, débouchant sur les orientations générales d'aménagement pour la région économique.

La deuxième phase fut élaborée en deux étapes. La première étape a eu pour objet la conception des scénarii d'aménagement et de développement dont la construction s'est basée sur les tendances lourdes, les potentialités économiques et les secteurs porteurs, tenant compte des contraintes environnementales de la région d'une part et sur le schéma de principe et les orientations générales de la première phase, complétées par les orientations de stratégie sectorielles. Ces scénarii prennent en compte les objectifs, les orientations et perspectives du XI^{ème} plan ainsi que les orientations stratégiques sectorielles à moyen et long terme et ce, dans une vision globale du territoire de la région, avec les complémentarités et solidarités inter-gouvernorats qui s'imposent. Pour chaque scénario, les implications sur les principaux secteurs de vie de la région sont présentées (organisation spatiale, adaptation du tissu économique, développement des grands axes de liaison...). Cette première partie de la phase 2 se rapporte à la prospective qui répond à un double défi :

- se doter des moyens pour élaborer une réflexion stratégique pour appuyer les décisions politiques à court et moyen terme ;
- donner du sens à l'action politique en l'inscrivant dans un projet collectif porteur de valeurs partagées entre les différents acteurs du territoire de la région économique.

Cette prospective fait appel au volontarisme et il s'est agi de ce fait, de déterminer les "futuribles" à construire (au sens de futurs possibles), dans un contexte de mondialisation, de l'émergence d'une économie de plus en plus internationalisée, concurrentielle et fortement dominée par le tertiaire et dans un contexte national où de grands projets d'envergure internationale viennent renforcer la capitale et les agglomérations du Centre-Est du territoire et la polarisation de l'Ouest du territoire national. Avec le développement de nouvelles formes de communication, de circulation et de mobilité, les acteurs régionaux devront se doter de moyens pour ne pas subir ces évolutions mais pour se positionner dans la longue durée.

La prospective territoriale permet de déceler les "tendances lourdes, les facteurs d'incertitude et les signaux faibles qui dessinent l'avenir" vis-à-vis desquels il convient de mieux préparer les choix stratégiques et de définir dès maintenant les actions à mettre en œuvre dans la région.

Les travaux de la prospective nécessitent tout d'abord de commencer par la rétrospective ou un diagnostic territorial, intégrant un retour sur le passé et les évolutions récentes engagées. De ces travaux de prospective s'est dégagé en premier lieu le scénario de l'inacceptable basé sur l'hypothèse tendancielle pure et simple, qui envisage une région divisée en deux, le Nord et le Sud, désarticulée avec des zones de pauvreté, de déprise, des zones de surpeuplement écologique, aggravant les menaces sur le développement durable et où la polarisation par la capitale et le Nord-Centre engendre une absence d'accumulation à l'échelle régionale et des efforts toujours importants des pouvoirs publics en vue d'une équité sociale.

Cette démarche permet d'inscrire "correctement" l'exercice de la planification décentralisée puisqu'elle aboutit à l'élaboration de plan-programme, correspondant à la durée de trois plans de développement quinquennaux.

Les deux scénarios de développement et d'aménagement présentés, proposent des visions de l'avenir de la région ; ils incitent au débat par le contraste des options prises et permettront donc d'accompagner le processus de décision politique.

La seconde partie a concerné l'élaboration du SDARE et du plan programme, sur la base du scénario retenu après concertation régionale. Elle a permis l'établissement :

- de la stratégie d'aménagement et de développement de la région économique avec formulation des axes stratégiques, des enjeux spécifiques à la région en conformité avec les orientations d'aménagement du territoire et les orientations et perspectives des plans de développement économique et sociaux ;
- du Schéma Directeur d'Aménagement de la Région Economique à l'échelle du 1/200000 ;
- du Plan Programme ;
- des instruments de mise en œuvre.

Les parties 1 et 2 de la phase 2 ont donné lieu à l'élaboration d'une synthèse des deux rapports d'étape, constituant ainsi le dossier final de la phase 2.

Le présent dossier constitue la troisième et dernière phase de l'étude, qui consiste en l'établissement du dossier définitif du Schéma Directeur d'Aménagement de la Région Economique du Nord-Ouest. Ce dossier comporte le rapport de synthèse des phases 1 et 2 de l'étude, des documents graphiques comprenant le SDARE au 1/200000^{ème} et l'Atlas cartographique ainsi qu'un référentiel pour la région et un montage vidéo.

Le présent rapport est structuré en trois parties :

- **la première présente** un rappel des principales conclusions du bilan diagnostic sur la région ;
- **la deuxième présente** les Scénarii d'Aménagement et de Développement de la Région Economique du Nord-Ouest ;
- **la troisième présente** la Stratégie d'Aménagement et de Développement, le Schéma Directeur d'Aménagement et le Plan Programme sur la base du scénario retenu.

PARTIE 1

BILAN ET DIAGNOSTIC TERRITORIAL

Sommaire

- ❖ Bilan régional
- ❖ Le milieu physique et les ressources naturelles
- ❖ Les atteintes aux ressources et à l'environnement naturel
- ❖ Le milieu humain
- ❖ Le développement économique
- ❖ Les infrastructures
- ❖ Les équipements socio-collectifs
- ❖ Le réseau urbain
- ❖ Le patrimoine archéologique, culturel et naturel
- ❖ Diagnostic territorial
- ❖ Les évolutions et les tendances
- ❖ Problématiques et Orientations

I- BILAN REGIONAL

La région du Nord-Ouest s'étend sur quatre gouvernorats, Béja, Jendouba, Siliana et le Kef, qui couvrent 10,8 % de la superficie du territoire national. Elle est limitée du Nord par la mer méditerranée, avec Tabarka comme unique ville littorale, à l'Ouest par l'Algérie, au Sud par les gouvernorats de Kairouan, Kasserine et Sidi Bouzid, à l'Est par les gouvernorats de Zaghouan, de Manouba et de Bizerte. Sur le plan géographique, la région du Nord-Ouest appartient à l'ensemble de l'Atlas Tellien qui s'étend sur toute l'Afrique du Nord dans sa zone septentrionale. Le relief y est souvent montagneux, à ossature de roches sédimentaires. C'est dans ces reliefs que prennent source certains affluents de la Medjerda notamment Oued Mellègue. Le réseau hydrographique est relativement important. Il est favorisé par la présence de pentes et par la pluviométrie. Les sols sont peu évolués à pauvres, exceptés dans les espaces de plaine.

Le climat y est de type continental et rude, les températures estivales et hivernales le montrent bien. Les vents sont souvent forts et violents. La pluviométrie est concentrée dans le temps, et elle est caractérisée par sa grande irrégularité. Cette région reçoit des chutes de neige sur les altitudes, elle est par ailleurs considérée comme la zone la plus grélifère du pays. La végétation naturelle est assez importante mais soumise à une forte pression. Les formations arbustives sont assez importantes, tout en restant dominées par le chêne liège, le Pin d'Alep (60 %). Les formes de dégradation apparaissent sous l'aspect de garrigue et de formation steppique. Celles-ci se situent sur les terres de parcours, et sont généralement les plus exposées à la pression humaine et à celle de l'élevage. Les conditions naturelles et surtout le climat et les sols peu favorables, expliquent les caractéristiques du couvert végétal et son aspect dégradé et sa faible extension. Cependant, l'état du couvert végétal s'explique aussi par l'histoire de l'occupation humaine dans la région définissant les rapports entre les hommes et le milieu naturel. Sur le plan de l'environnement naturel, le milieu est exposé à des risques divers parmi lesquels l'érosion hydrique et les phénomènes d'inondation, aggravés par les pratiques anthropiques de plus en plus accentuées. L'érosion hydrique y est sévère et parfois associée à des glissements de terrain. Le caractère accidenté du relief, les affleurements rocheux tendres, la pluviométrie irrégulière et souvent torrentielle, la densité du réseau hydrographique et la faiblesse dans certaines zones du couvert végétal sont des situations qui favorisent l'érosion hydrique. Des eaux courantes difficiles à maîtriser et des conditions naturelles favorables aux risques d'inondation caractérisent la région. Les eaux pluviales sont de plus en plus menaçantes pour les agglomérations. La région du Nord-Ouest, de climat Méditerranéen où la complexité du relief et les conditions climatiques définissent une grande variété de paysages avec les grands ensembles orographiques suivants : les jbelles et les plaines littorales de Bled Khémir et les montagnes de la Dorsale dans les marges septentrionales et méridionales, la vallée de la Medjerda et le Haut Tell dans l'espace central de la région. Le Nord-Ouest, de par sa situation et ses caractéristiques naturelles, est le « château d'eau de la Tunisie ». Il contribue à combler le déficit en eau du Grand Tunis et des régions du Sahel et à valoriser le potentiel en sol de son territoire régional. La région recèle d'importantes potentialités en sol, représentant le quart des meilleures terres agricoles du pays, les meilleures ressources forestières avec leurs étendues et leur richesse écologiques et environnementale, des ressources halieutiques le long du littoral, à peine exploitées, et des potentialités touristiques variées pour un développement du secteur touristique diversifié.

L'ensemble de ces potentialités confèrent à la région des atouts et des lignes de force pour participer à la réalisation aussi bien des objectifs nationaux tels que la sécurité alimentaire, l'exportation et les objectifs régionaux et locaux tels que le développement de pôles structurants (agriculture, tourisme et industrie agro-alimentaire) et territoire régional et l'amélioration de l'offre d'emplois, etc...).

Sur le plan de l'emploi, la région permet l'occupation de 327304 actifs soit 11,5 % de la population occupée nationale avec 24 % des emplois agricoles nationaux sont le fait de la région, soit près d'un emploi sur 4.

La région contribue à l'économie nationale à travers la réalisation de grands projets structurants, d'intérêt régional et national, avec 11,2 % des investissements publics et près de 10 % des investissements privés. Les industries exportatrices sont au nombre de 58. Globalement, les montants sont passés de 36,57 à 2070,7 millions de dinars au cours différents plans de développement ; le volume cumulé a représenté 9 % du volume national.

Sur le plan du peuplement, le Nord-Ouest reste caractérisé par des migrations continues qui touchent près de la totalité de ses espaces urbains et ruraux. La population, de 1.213884 habitants, représente 12,25 % de la population nationale sur une superficie qui représente 10 % du territoire national. Ce poids démographique qui n'a cessé de diminuer depuis 1975 (16,35 %), et le taux de croissance, négatif (-0,10%/an) et le solde migratoire négatif croissant montrent bien l'importante participation de la région dans l'alimentation des migrations intérieures. C'est une région faiblement urbanisée du fait des migrations soutenues vers principalement la capitale. Le taux de chômage y est élevé, 19,4 % contre 13,9 % à l'échelle nationale.

1- LE MILIEU PHYSIQUE ET LES RESSOURCES NATURELLES

1.1- ORIGINALITES ET SUBDIVISIONS CLIMATIQUES

La Tunisie du Nord-Ouest est le seul ensemble régional de la Tunisie, où on enregistre annuellement une saison humide. En aucune année, la saison sèche n'atteint une durée de 12 mois. (L.Henia 1993). Ce caractère est lié à sa position en contact direct avec la méditerranée occidentale, à proximité des aires de genèse des perturbations et sur la trajectoire des masses d'air humide venant de l'Atlantique et de la Méditerranée.

Le caractère très accidenté du relief et la présence d'ensembles topographiques perpendiculaires aux flux humides dominants font que, plus que partout ailleurs, les contrastes climatiques locaux sont nombreux et sensibles.

Trois nuances climatiques se dégagent (L. Henia 1993), une nuance humide caractérise les reliefs des Khemirs et les plaines littorales, l'autre nuance est subhumide, elle marque les versants de la rive gauche de Mejerda et les régions élevées du Haut Tell, la dernière est semi-humide, elle apparaît dans la moyenne vallée de Mejerda et dans les plaines et les plateaux du Haut Tell.

1.2- ENSEMBLES OROGRAPHIQUES, HYDROGRAPHIQUES ET STRUCTURAUX

Quatre grands ensembles orographiques constituent le Nord-Ouest de la Tunisie : les jbel et plaines littorales de Bled Khemir, et les montagnes de la Dorsale constituent ses marges septentrionales et méridionales, la vallée de Mejerda et le Haut Tell occupent son espace central.

1.2.1- Les Jebels et les plaines littorales de Bled Khemir

Les chaînons de Khemir voient leurs altitudes augmenter en allant du Nord-Est au Sud-Ouest, passant de 888m à Jbel el Bir à 1151m à Jbel el Feyja. Les formations du Flysch numidien (grés, marnes et argiles de l'Oligocène inférieur), plissées modérément selon des axes orientés SW-NE, forment l'ossature du relief, relativement élevé en Kroumirie occidentale (1203m au Jbel El Ghorra) surbaissé dans le pays de Nefza où les altitudes atteignent en moyenne 600m.

Les plaines de Tabarka et de Nefza ont des altitudes faibles. Les Oueds qui les traversent (El Kebir, Oued Bouterfes et Oued Zouarâa) évacuent mal les eaux des pluies, leur pente est trop faible (0.1% dans la plaine de Tabarka) et les sols sont généralement imperméables. Des marécages, parfois très étendus se forment en hiver, leur extension est démesurée en périodes de crues, en aval de la plaine de Tabarka.

1.2.2- La Vallée de la Mejerda

La vallée de la Mejerda est le symbole des terres fertiles de la Tunisie du Nord et de Bled Ifrigua. Elle s'étire sur 75 km environ d'Ouest en Est. Resserrée aux extrémités occidentales, seulement quelques kilomètres entre les deux versants de la vallée de l'Ouest de Ghardimaou, elle s'élargit au centre pour atteindre 20km. Les reliefs qui encadrent cette vallée présentent des traits variés. Le relief est en grande partie montagneux, mais aéré.

1.2.3- Le Haut Tell

Le haut Tell est plus élevé (600-1400m), il est situé entre la ligne El Kef-Gâafour et les chaînons de la Dorsale. Il est partagé entre des hauts plateaux ondulés et des couloirs déprimés modelés en lanières séparés de vallées profondes et encaissées.

1.3- LES RESSOURCES EN SOLS

Le Nord-Ouest, appartient à la grande région¹ de la Tunisie septentrionale, parmi les trois qui forment le pays. Elle est limitée au Sud par la chaîne montagneuse de la dorsale. Cette région se différencie des 2 autres par les caractéristiques intrinsèques de ses sols et par le mode d'exploitation que l'on en fait. C'est, en effet, dans cette région que l'on trouve les meilleures potentialités, tenant compte des conditions bioclimatiques. Elle se subdivise en trois sous-régions naturelles dont la différenciation réside dans la nature du sol, la topographie et la pluviométrie : ce sont du Nord au Sud, le Tell septentrional constitué des Mogods-Kroumirie, le Tell au centre et la partie Nord-Est de la dorsale au Sud.

1.3.1- Le Tell septentrional ou région des Mogods-Kroumirie

Cette région forme un ensemble montagneux dominé par des «lignes de crêtes aigues armés par des affleurements gréseux surmontant des versants formés de colluvions d'argile et de grès aux pentes fortes, souvent affectées par des mouvements de masse variés».

Les sols sont perméables et cet ensemble présente des conditions qui favorisent leur lessivage : pluviométrie importante, de 700 à 1000 mm/an, matériaux pauvres en base. Ces sols se développent sur les versants formés de colluvions de grès et d'argile, ils sont occupés par une végétation forestière, peuplée de chêne liège et de chêne Zeen dégageant un potentiel important en Humus. Ces sols sont donc à vocation sylvo-pastorale du fait même de leur topographie et des qualités hétérogènes de leurs matériaux.

1.3.2- Le Haut Tell

Cet ensemble est constitué essentiellement par des formations calcaires dominant de longs versants marneux et de dépressions, allongés, abritant les principaux affluents de l'Oued Mejerda. Dans la région du Haut Tell, les sols qui se sont formés aux dépens des substrats géologiques carbonatés (calcaires ou marno-calcaire), se rattachent à la famille des sols calcimorphes qui couvrent 80 % de la superficie de la région.

1.3.3- La vallée de la Mejerda et le Tell inférieur

Cette région assez hétérogène sur le plan géologique, forme une entité sur le plan de l'exploitation de ses sols par l'activité agricole et la faiblesse du couvert forestier. Elle comprend l'ensemble «Amdoun-Hedhils-Bejaoua», la vallée de la moyenne Mejerda (Ghardimaou à Bousalem), la basse vallée de la Mejerda et le Tell inférieur.

¹ Carte des sols – Ministère de l'Agriculture.

1.3.4- La dorsale

Région au relief collinaire et aux formations géologiques sont marneuses et marnocalcaires. Ses sols sont sensibles et vulnérables face à l'érosion du fait de la dominance de calcaire. C'est donc une région où l'érosion est importante, où les travaux de conservation des eaux et des sols se densifient pour prévenir les risques.

1.4- TRAITS DE L'ORGANISATION DU RESEAU HYDROGRAPHIQUE

Le chevelu hydrographique de la Tunisie du Nord-Ouest s'organise à l'intérieur de trois grands hydro systèmes :

- ceux dont les écoulements s'acheminent dans le golfe de Tunis, il s'agit principalement du bassin versant de l'Oued Mejerda et du bassin amont de l'Oued Méliane. Ils donnent les apports en eau les plus importants (plus de 560Mm³/an) ;
- ceux dont les écoulements se déversent en méditerranée occidentale, il s'agit des bassins côtiers de Barbra (qui a pour exutoire, les eaux de la méditerranée du côté algérien), des Oueds El Kbir, Zourâa, Bouterfess-El Moula (et qui ont pour exutoire les côtes septentrionales de la Tunisie entre les aiguilles de Tabarka et les falaises du Kef El Abed). Malgré leur taille réduite, leurs apports en eau sont substantiels. (plus de 190 Mm³/an) ;
- enfin les cours d'eau ayant pour exutoire les systèmes endoréiques de la Tunisie centrale (Sebkhat El Kelbia et Sidi El Hani) et occasionnellement le golfe de Hammamet, il s'agit des bassins amonts des Oueds Zroud, Merguellil et Nebhana.

La densité du chevelu hydrographique, trait indicateur de l'ampleur de la dissection du relief à l'intérieur des bassins versants et signes révélateurs de l'importance de l'ablation et de l'abondance des apports sédimentaires, montre les traits suivants :

- des densités fortes caractérisent les bassins jouxtant les rives immédiates de l'Oued Mejerda, particulièrement ceux de la rive droite Mallègue, Tassa, Siliana-Lahmar. Les étendues les plus importantes se situent sur les rives des retenues des barrages de Nebeur sur Mellègue et de Sidi Salem à l'aval de l'Oued Siliana ;
- les densités les plus faibles concernent les cours aval des cours d'eau se déversant dans la baie s'étalant entre Tabarka et Zouarâa, le développement du champ dunaire de Ouachtata-Zouarâa serait la cause de cette manifestation.

1.5- LES NAPPES PHREATIQUES ET NAPPES PROFONDES

Les nappes phréatiques, (profondeur inférieure à 50 m) sont faiblement représentées dans la région : les principales se situant dans la plaine de la Mejerda. Le volume de la ressource mobilisable est limité et de qualité variable. Le niveau de leur exploitation est localement élevé, il dépasse les 200% pour la nappe de Siliana aval.

Cette ressource est dépendante de la grande variable de la pluviométrie, elle est par ailleurs exposée à la pression anthropique et aux différentes pollutions agricole, industrielle et urbaine.

Les nappes profondes sont encore plus rares que les précédentes. Leur exploitation se fait par forages pompés et à travers des sources et émergences (Béja). La salinité moyenne varie de 1,5 à 3g/l.

1.6- LE POTENTIEL FORESTIER

1.6.1- Les principaux peuplements forestiers

Le chêne liège couvre les massifs montagneux de Khemir, Nefza et Mogods. Il couvre 49412 ha à Jendouba et 14277 ha à Béja (INFP² 2005). La forêt de chêne liège est très étendue dans les jbel de Khemir. Dans l'ensemble de son aire, le chêne liège est principalement une essence des étages bioclimatiques humide et sub humide. Au point de vue édaphique, le chêne liège prospère sur les formations silicieuses à horizons supérieurs sableux, sablo-limoneux ou sablo-argileux.

Le chêne liège est une essence à croissance lente, il n'entre en production qu'à l'âge de 50 à 70 ans. Le volume moyen de bois sur pied par ha est passé de 41 m³ à 76 m³ au cours de la décennie. La production de liège est 9T/ha/an en moyenne dont 73% de liège de production, 5% de liège mâle et 22% de déchets de liège.

Tableau n° 1 : Superficie de chêne liège

| Années | 1952 | 1976 | 1995 | 2005 |
|----------|--------|-------|-------|-------|
| Hectares | 127000 | 90000 | 44956 | 63689 |

Source : IFN-MARH

Le chêne zeen : Les peuplements de chêne Zeen occupent les versants des Jbels dans les délégations de Ghardimaou, Ain Draham, Tabarka et Nefza. Ils couvrent seulement 9126 ha contre 6413 en 1995 (Inventaire National Forestier et Pastoral 1995 et de 2005). La productivité des forêts de zeen est estimée à 2m³/ha/an, fournissant un bois lourd (0.924 de densité) donnant 6-7 traverses de chemin de fer ou de bois de mine (à partir de 15cm de diamètre).

Le chêne vert : il couvre de faibles superficies (11000 ha), il se cantonne sur les massifs de la Dorsale et du Haut Tell.

Le pin maritime : est l'unique résineux important en Kroumirie. On le trouve en association avec le chêne liège ou le chêne kermès. Il couvre 681 ha à Béja et 3021 ha. A Jendouba, il occupe les versants maritimes entre 10 et 400m entre Tabarka et la frontière Algérienne.

Le Pin d'Alep : la végétation du pin d'Alep est relativement en bon état dans les stations d'altitude supérieures à 900 m ; en dessous, le recouvrement s'abaisse au-dessous de 50%.

Tableau n° 2 : Répartition des forêts de pin d'Alep

| Gouvernorat | Superficie en ha | % |
|-----------------------|------------------|-------|
| Jendouba | 3222 | 4,27 |
| Béja | 12989 | 9,2 |
| Kef | 62443 | 44,6 |
| Siliana | 58697 | 42,0 |
| Ensemble de la région | 140113 | 100,0 |

Source : INF 1995 et IFN 2005

² INFP : Inventaire National Forestier et Pastoral de 2005

1.6.2- Manifestations de la pression sur le potentiel forestier

- Le recul de la forêt de chêne liège sur les versants des Jbels Khemir

La superficie de chêne liège est passée de 127000 ha en 1952 à 63000 environ en 2005. La superficie recouverte à plus de 75% ne représente que 48% environ de la superficie totale de chêne liège. Les taux de boisement de 1993 à 2003 ont évolué de 5,0%, et l'accroissement a été estimé à 10m³/ha/an à Béja et à 7m³/ha/an dans le gouvernorat de Jendouba pour le chêne liège. Les formations boisées de production dans le Nord de la région montrent l'importance des superficies des peuplements de chêne liège et la régénération du chêne en association avec d'autres formations.

Tableau n° 3 : Gouvernorat de Jendouba et Béja

| Nature de peuplement | Répartition des superficies par classe de peuplement | | | | | % |
|--|--|----------|----------|---------|-------|-------|
| | > à 75% | 50 à 75% | 25 à 50% | < à 25% | Total | |
| Peuplement à chêne liège | 24660 | 11201 | 10979 | 14012 | 60852 | 75,9 |
| Peuplement à chêne liège et à chêne zeen | 11208 | 2306 | 300 | 093 | 13514 | 16,85 |
| Peuplements à chêne liège avec autres peuplements* | 2337 | 2234 | 714 | 538 | 5823 | 7,26 |
| Total | 38205 | 15741 | 11993 | 14643 | 80189 | 100,0 |
| % | 47,64 | 19,62 | 14,95 | 18,20 | 100 | |

* Pin Pignon, Pin maritime, Eucalyptus, peuplements à mélange de feuillus.

Source : IFN – 2005 Echelon Jendouba

- La pression humaine, dans les zones de reboisement forestier

La densité de la population engendre une fréquence des délits commis au détriment de la couverture végétale. En effet aux alentours et au sein des forêts vit une population particulièrement nombreuse et parfois très dense.

- La charge pastorale

Le surpâturage est l'autre signe de la forte pression des hommes sur les milieux forestiers. La charge réelle varie de 2 (Jendouba) à 3,8 (Béja) contre une charge d'équilibre qui varie de 0,8 (Le Kef-Siliana) à 1 (Béja et Jendouba).

2- LES ATTEINTES AUX RESSOURCES ET A L'ENVIRONNEMENT NATURELS

2.1- LES MANIFESTATIONS D'EROSION

Les manifestations d'érosion sont importantes dans le Nord-Ouest. Elles sont nombreuses dans les bassins versants des oueds Siliana Tessa et Mellègue. Les rives immédiates du barrage de Mellègue à Nebeur sont touchées par des formes de ravinement généralisé. Les manifestations de ravinement hiérarchisé à généralisé sont relevées dans les secteurs de Hkim Sud, Oued Mliz Est et Ouest (DGCES 1998). Sur les versants des jbel des Khemirs, (vallées des Oueds Jord, Ghardimaou, Ouled Ali, El Atatfa, Berbar...) le ravinement hiérarchisé et les mouvements de masse sont les processus dominants.

Les glissements à caractère rapide mais discontinu intéressent les versants septentrionaux de Jbel Guessâa, Rhmed El Guich, Jbel Harbouna et Ragoubet el Hammam ; ils portent atteinte non seulement aux terres de cultures, mais également aux infrastructures et aux habitations.

L'importante activité morphodynamique est relevée surtout dans les bassins versants de la dorsale (les zones fortement touchées par les manifestations d'érosion hydrique sont relevées dans les bassins de Merguellil (37%) et de Nebhana (74%)) et du Haut Tell, (Silana Lahmar, 28%, et Mellègue, 19%) et des marges Sud occidentales des Jbels de Bled Khemir (Barbra 24%).

Tableau n° 4 : Localisation des terres touchées par des manifestations d'érosion

| Nom des bassins | Superficie (ha) | Zone sensible (ha) | Zone sensible en % | Zone moyennement sensible (ha) | Zone moyennement sensible en % |
|------------------|-----------------|--------------------|--------------------|--------------------------------|--------------------------------|
| Merguellil amont | 31345 | 11612 | 37 | 19086 | 61 |
| Nebhana amont | 26120 | 19406 | 74 | 6411 | 25 |
| Miliane amont | 23617 | 76 | 0 | 5248 | 22 |
| Tessa | 256634 | 49774 | 19 | 98111 | 38 |
| Mejerda | 326401 | 55476 | 17 | 87398 | 27 |
| Siliana Lahmar | 385045 | 108884 | 28 | 86460 | 22 |
| Barbara | 40168 | 9474 | 24 | 7126 | 18 |
| Bassin littoral | 5376 | 0 | 0 | 5070 | 94 |
| Hthob amont | 96899 | 14206 | 15 | 43384 | 45 |
| Beni Mtir | 34713 | 3650 | 11 | 11045 | 32 |
| Zwaraa | 97374 | 13627 | 17 | 34103 | 43 |
| Mellègue | 328999 | 52340 | 16 | 76440 | 23 |

Source : Carte de l'érosion de la Tunisie du Nord Ouest au 1/200.000

2.2- LES VILLES EXPOSEES AUX RISQUES NATURELS

2.2.1- Des villes exposées au risque d'inondation

Les villes de la vallée de Mejerda (Ghardimou, Jendouba, Bou Salem, Mejez El Bab) ont été inondées à maintes reprises au cours du siècle précédent et au début de ce siècle, mais les plus fréquemment et gravement touchées sont celles de Jendouba et Bou Salem. Elles ont été en 1973 très largement envahies par les eaux des Oueds Mejerda, Mellègue et Tessa.

En janvier 2003, les terrains inondés par les eaux de débordement ont couvert, à Bou Salem, une superficie voisine de 40 Km². "La remarquable extension de l'espace bâti, le mauvais drainage des eaux pluviales, le rehaussement du fond du lit de Mejerda, la saturation de la nappe phréatique,

combiné aux apports importants en eaux écoulées, (185.5 Millions de m³ déversés du Mellègue à Nebeur, 198 millions de m³ évacués du barrage Bou Hertma (Balti, 2003)) que des barrages soumis à un envasement important ont du mal à contenir seraient les causes des manifestations catastrophiques, des inondations" (L.Lahmar 2005).

2.2.2- Les infrastructures et le bâti sous la menace des glissements de terrain

En février 2006, les atteintes générées par les glissements, à l'infrastructure routière, au bâti, étaient assez graves. Ces mouvements de masse, aux formes variées, des effondrements (Sakrouna, Neber); des niches de décollement associées à des coulées de boue sont associés selon Ghali (2006) aux pluies abondantes et intenses qu'a connu la région et aux conditions de circulation souterraine des eaux.

2.2.3- Les menaces liées à l'érosion marine à Tabarka et Zouarâa

Ce sont les aménagements portuaires qui ont eu les effets les plus marqués sur l'évolution des plages. Le développement de l'activité touristique a engendré de nouvelles perturbations. L'ancien port, compris entre les aiguilles et l'île de Tabarka, a constitué un premier obstacle sur le chemin du transit sédimentaire.

Les plages de Zouarâa, malgré les actions de fixation des dunes et de mise en défens ne sont pas totalement protégées des actions d'ablation marine, elles sont pénétrables. L'efficacité des vents et la rétention des sédiments par le barrage El Barrak se traduiront dans l'avenir par un démaigrissement de ces plages très fragiles.

3- LE MILIEU HUMAIN

La région du Nord-Ouest regroupe 4 gouvernorats : Béja au Nord-Est, Jendouba au Nord-Ouest, Siliana au Sud-Est et le Kef au Sud-Ouest, 40 délégations, 38 communes, 39 conseils ruraux et 373 secteurs. De 1975 à 2004, le découpage administratif a évolué avec la création de 12 délégations et de 13 communes. La région s'étend sur 16565 km², soit 10,8 % de la superficie du territoire du pays, et en 2004 abritait une population de 1.213884 habitants, soit 12,25 % de la population nationale. La densité varie de moins 40 à 288 habitants au km². Le taux d'urbanisation a très peu évolué, ne dépassant pas 37,1 %. La croissance démographique, quant à elle, n'a cessé de diminuer pour atteindre un rythme de -0,1 % par an.

3.1- EVOLUTION DE LA POPULATION TOTALE

Le Nord-Ouest est la seule région du pays, de plus en plus répulsive malgré les efforts de développement entrepris au cours des décennies écoulées. Le poids démographique de la région est passé de 19 % en 1956, à 12,25 % de la population totale du pays en 2004.

Tableau n° 5 : Evolution du poids démographique %

| Année | 1956 | 1966 | 1975 | 1984 | 1994 | 2004 |
|------------------------------------|------|-------|-------|------|------|-------|
| Evolution du poids démographique % | 19,0 | 19,18 | 16,35 | 15,9 | 14,0 | 12,25 |

Sources : RGPH INS

Tableau n° 6 : Découpage administratif de la région

| Découpage administratif de la région | 1966 | 1975 | 1984 | 1994 | 2004 |
|--------------------------------------|------|------|------|------|------|
| Délégations | 21 | 28 | 34 | 38 | 40 |
| Secteurs | 177 | 222 | 315 | 365 | 369 |
| Secteurs urbains | 24 | 24 | 40 | 42 | 81 |
| Communes | 23 | 25 | 21 | 38 | 38 |
| Conseils ruraux | - | 0 | 2 | 30 | 40 |

Sources : RGPH - INS

Les tendances d'évolution observées depuis l'indépendance et particulièrement durant les trois dernières décennies intercensitaires (75/84, 84/94 et 94/2004) s'inscrivent dans la transition démographique doublée de fortes migrations vers l'extérieur de la région, faisant que les taux de croissance démographique diminuent pour l'ensemble des gouvernorats de la région. Celle-ci étant caractérisée par une très faible croissance du potentiel humain.

Tableau n° 7 : Evolution du taux de croissance annuel (%)

| | Béja | Jendouba | Le Kef | Siliana | Ensemble de la région |
|-----------|------|----------|--------|---------|-----------------------|
| 1975-1984 | 0,89 | 1,62 | 0,54 | 1,27 | 1,12 |
| 1984-1994 | 1,01 | 1,20 | 0,95 | 1 | 1,04 |
| 1994-2004 | 0,02 | 0,29 | -0,51 | -0,45 | -0,10 |

Sources : RGPH-INS

Tableau n° 8 : Evolution de la population totale et rang selon le taux de croissance 94-2004

| Délégation | Population 2004 | Population 1994 | Taux de croissance 94/2004 (%) | Rang | |
|---------------------|-----------------|-----------------|--------------------------------|------|---|
| Kef Ouest | 29951 | 24598 | 1,99 | 1 | Début de l'essoufflement |
| Siliana Sud | 29286 | 25370 | 1,45 | 2 | |
| Balta Bouaene | 42229 | 37201 | 1,28 | 3 | |
| Jendouba | 68597 | 61092 | 1,17 | 4 | |
| Ghardimaou | 67955 | 63638 | 0,66 | 5 | Migration de la population des deux milieux Difficultés à maintenir le croît démographique |
| Medjez El Bab | 38964 | 36559 | 0,64 | 6 | |
| Sers | 25915 | 24483 | 0,57 | 7 | |
| Tabarka | 45494 | 43117 | 0,54 | 8 | |
| Béja Nord | 67471 | 64017 | 0,53 | 9 | |
| El Aroussa | 9783 | 9333 | 0,47 | 10 | |
| Jendouba Nord | 44195 | 42407 | 0,41 | 11 | |
| Rouhia | 29991 | 28875 | 0,38 | 12 | |
| Fernana | 52690 | 51665 | 0,20 | 13 | |
| Bou Arada | 20877 | 20868 | 0,00 | 14 | |
| Goubellat | 16383 | 16380 | 0,00 | 15 | - |
| Kef-Est | 40456 | 40512 | -0,01 | 16 | Migrations fortes des deux milieux |
| Béja Sud | 38396 | 38450 | -0,01 | 17 | |
| Testour | 32772 | 33066 | -0,09 | 18 | |
| Amdoun | 22484 | 23114 | -0,28 | 19 | |
| Thibar | 10509 | 10894 | -0,36 | 20 | |
| Bourouis | 15712 | 16346 | -0,39 | 21 | |
| Makthar | 31139 | 32500 | -0,43 | 22 | |
| Teboursouk | 24327 | 25449 | -0,45 | 23 | |
| Nefza | 53195 | 55924 | -0,50 | 24 | |
| Oued Mliz | 19015 | 20060 | -0,53 | 25 | |
| Kisra | 17763 | 18788 | -0,56 | 26 | |
| El Krib | 21546 | 22897 | -0,61 | 27 | |
| Ksour | 17100 | 18539 | -0,80 | 28 | |
| Aïn Draham | 40372 | 43813 | -0,81 | 29 | |
| Tajerouine | 30659 | 33297 | -0,82 | 30 | |
| Nebeur | 28328 | 31139 | -0,94 | 31 | |
| Sakiet Sidi Youssef | 20527 | 22819 | -1,05 | 32 | Forte répulsivité |
| Dahmani | 30749 | 34257 | -1,07 | 33 | |
| Bargou | 13823 | 15899 | -1,39 | 34 | |
| Bou Salem | 36061 | 41790 | -1,46 | 35 | |
| Kalaât Snen | 16454 | 19612 | -1,74 | 36 | |
| Kalaât Khesba | 7353 | 8930 | -1,92 | 37 | |
| Siliana El Medina | 26102 | 31764 | -1,94 | 38 | |
| Gaâfour | 17963 | 22270 | -2,13 | 39 | |
| Jerissa | 11298 | 14166 | -2,24 | 40 | |
| Ensemble région | 1213884 | 1225898 | -0,10 | | Essoufflement démographique |

Source : Calculs effectués à partir des données de l'INS

3.2- LES COMPORTEMENTS DEMOGRAPHIQUES

3.2.1- Natalité, fécondité et mortalité

La région du Nord-Ouest se distingue nettement du reste des régions du pays par ses caractéristiques démographiques : baisse sensible du taux de croissance, un taux de fécondité des plus faibles du pays et un indice synthétique de fécondité qui montre une fécondité faible au cours des deux dernières décennies.

Le taux de natalité a fortement diminué de 84 à 2004, passant de 29,6 à 14,7 naissances pour 1000 habitants. La baisse a été plus rapide dans les gouvernorats de la partie Nord de la région et en particulier dans celui de Béja s'expliquant par la proximité de la capitale et ses impacts de modernité et d'attraction.

Le taux de fécondité dans la région, plus faible que le taux national depuis 1984, n'a cessé de baisser, passant de 124,9 (136,6 à l'échelle nationale) à 78,3 naissances pour 1000 femmes en âge de procréer (89,5 à l'échelle nationale). Cette baisse est observée dans l'ensemble des groupes d'âge de la femme, elle est plus importante dans les gouvernorats de Béja et Jendouba.

En 2004, pour les deux indicateurs, ISF et TGF, la région présente une situation en deçà de la moyenne nationale, à l'exception du gouvernorat de Siliana dont les indicateurs s'en rapproche.

Le taux de mortalité a, certes baissé tout en restant supérieur au taux moyen national. Cependant, les résultats du RGPH de 2004 montrent une légère hausse du taux moyen de mortalité à l'échelle nationale et régionale. Dans le Nord-Ouest, la hausse est importante au niveau de Béja et de Siliana, alors que dans le gouvernorat de Jendouba, le taux de mortalité a baissé.

L'espérance de vie a augmenté progressivement, elle est de 72,9 ans pour la population régionale et de 73,6 ans pour la population totale du pays. Dans la région, elle est légèrement supérieure dans la zone Nord, elle est la moins élevée en 2005 dans le gouvernorat de Siliana.

En conclusion, les comportements démographiques aggravent la faiblesse du taux d'accroissement naturel puisque la région reste caractérisée par les taux de natalité les plus faibles et des taux de mortalité encore élevés. Par ailleurs, les indices synthétiques de fécondité et le taux global de fécondité, sont aussi les plus faibles du pays. Ainsi, avec une natalité inférieure à la moyenne et en baisse continue, une mortalité encore élevée malgré la diminution du taux, le croît naturel ne dépasse pas 1,3% contre 1,6% à l'échelle nationale, situation aggravée par les migrations continues vers d'autres régions du pays et en partie vers l'étranger.

3.2.2- Le phénomène migratoire

L'évolution de la population selon le milieu durant la décennie écoulée montre que les migrations, dont les effectifs sont élevés, sont constitués de l'exode rural mais aussi de migrations du milieu urbain. Globalement, ces «stocks» de population migrante s'orientent vers le reste du territoire national puisque la région est globalement répulsive. Le Nord-Ouest connaît une croissance faible aussi bien dans le domaine économique que démographique, c'est de là, en effet, que partent les seuls mouvements migratoires significatifs en direction de la capitale. Les ratios d'investissements publics dans la région de 1973 à 1994 ont été relativement faibles : de 30 à 70 dinars par habitant et par an contre une moyenne nationale de 140 dinars dans les secteurs productifs et de 42 à 55 Dinars

par habitant et par an contre une moyenne nationale de 73 dinars, dans les infrastructures et les équipements.

Les tendances récentes des migrations montrent que le solde migratoire de 1979 à 2004 a toujours été négatif, dans l'ensemble des gouvernorats. Il est par ailleurs élevé, il représentait 3,2 % en 1984 et 3 % en 1994 et de 4% en 2004, de la population totale de la région.

De 1999 à 2004, l'évolution se caractérise par le maintien et la persistance des tendances à la migration de la population de la région puisque le solde migratoire est négatif et ce, dans l'ensemble des quatre gouvernorats, aussi bien pour la migration externe que pour la migration interne.

Tableau n° 9 : Situation de la migration interne

| | Béja | Jendouba | Le Kef | Siliana | Région Nord-Ouest |
|------------------|--------|----------|---------|---------|-------------------|
| Entrants | 11283 | 16097 | 12186 | 8565 | 48131 |
| Sortants | 20884 | 26033 | 2334 | 20257 | 90515 |
| Solde migratoire | - 9601 | - 9936 | - 11115 | - 11692 | - 42384 |

Sources : ENPE 1999 et RGPH 2004 - INS

Tableau n° 10 : Situation de la migration externe

| | Béja | Jendouba | Le Kef | Siliana | Région Nord-Ouest |
|------------------|-------|----------|--------|---------|-------------------|
| Entrants | 259 | 536 | 393 | 169 | 1357 |
| Sortants | 1287 | 3067 | 1433 | 1126 | 6913 |
| Solde migratoire | -1028 | -2531 | -1043 | -957 | -5556 |

Source : RNPE 1999 et RGPH 2004

Les migrations intérieures dont le motif est familial (accompagnement familial ou le conjoint) sont les plus importantes, elles représentent 60,7 % contre 57,3% à l'échelle nationale. Elles sont suivies des migrations pour raison de travail avec 20,7% contre 19,9% à l'échelle nationale. Le reste des migrations ont pour motif le logement (8,5% contre 8,1% à l'échelle nationale).

Tableau n° 11 : Motifs des migrations intérieures (%)

| | Familial | Le travail | Le logement | La scolarisation | Autres motifs | Total |
|-------------------|----------|------------|-------------|------------------|---------------|-------|
| Beja | 66,6 | 19,8 | 7,8 | 1,5 | 4,3 | 100,0 |
| Jendouba | 56,5 | 19,5 | 9,0 | 9,8 | 5,2 | 100,0 |
| Le Kef | 61,1 | 19,5 | 9,5 | 6,4 | 3,5 | 100,0 |
| Siliana | 60,3 | 25,7 | 7,1 | 3,0 | 3,9 | 100,0 |
| Région Nord-Ouest | 60,7 | 20,7 | 8,5 | 5,8 | 4,3 | 100,0 |
| National | 57,3 | 19,9 | 12,0 | 8,1 | 2,8 | 100,0 |

Source : RGPH 2004

Les migrations extérieures dont le motif est le travail sont dominantes dans l'ensemble des gouvernorats de la région, elles représentent 77,5% contre 71,1% à l'échelle nationale, elles sont suivies des migrations pour raison familiale et raison d'études avec la même proportion (autour de 10%).

Tableau n° 12 : Motifs des migrations extérieures (%)

| | Familial | Le travail | Etudes | Autres | Total |
|-------------------|----------|------------|--------|--------|-------|
| Beja | 13,0 | 71,8 | 13,0 | 2,2 | 100,0 |
| Jendouba | 9,2 | 79,4 | 9,6 | 1,7 | 100,0 |
| Le Kef | 11,6 | 73,9 | 13,8 | 0,7 | 100,0 |
| Siliana | 7,8 | 83,5 | 8,0 | 0,7 | 100,0 |
| Région Nord-Ouest | 10,2 | 77,5 | 10,9 | 1,4 | 100,0 |
| National | 9,3 | 71,1 | 18,2 | 1,4 | 100,0 |

Source : RGPH 2004

Conclusion

- Dominance des migrations intérieures avec motif plutôt familial.
- Importance relative des migrations intérieures avec comme motif, le travail, en particulier dans le gouvernorat de Siliana.
- Le gouvernorat de Jendouba se distingue, avec les migrations relatives pour motif familial les plus basses, par contre, les migrations pour le logement et la scolarisation et les études sont relativement plus élevées, autant que pour la recherche d'un emploi.
- Selon le motif, les migrations intérieures ayant pour cause la recherche d'un logement représentent un taux variant de 7,1 à 9,5 % soit un taux moyen de 8,5%, inférieur au taux moyen national (12,0%).
- Dominance nette des migrations extérieures ayant pour motif le travail dans l'ensemble des gouvernorats et en particulier dans celui de Siliana suivi du gouvernorat de Jendouba.
- Importance relative des migrations ayant pour motif les études dans les gouvernorats de Béja et du Kef.
- Globalement, la population du Nord-Ouest, migre aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays à la recherche d'un travail : ce sont 15320 personnes qui se sont déplacées à cet effet dont 35% vers l'étranger et le reste vers les délégations intérieures.

3.3- LA POPULATION ET L'OCCUPATION DE L'ESPACE

3.3.1- La population à dominante rurale

La population rurale a toujours été élevée malgré les ponctions dues aux migrations régulières et constantes du monde rural de cette région vers le reste du pays. Elle représentait 80,3 % en 1975, puis a légèrement baissé pour représenter 63% de la population totale en 2004, soit une baisse relative de 17,33% dans la structure. Cette baisse a été sensible dans la période allant de 1994 à 2004 avec une diminution de 39293 personnes soit près de 5% de la population rurale.

Tableau n° 13 : Evolution lente de l'urbanisation

| Années | Population totale | % | Milieu urbain | % | Milieu rural | % |
|--------|-------------------|-----|---------------|------|--------------|------|
| 1975 | 974295 | 100 | 191590 | 19,7 | 782704 | 80,3 |
| 1984 | 1103845 | 100 | 270945 | 26,4 | 812900 | 73,6 |
| 1994 | 1225898 | 100 | 422317 | 34,4 | 803581 | 65,6 |
| 2004 | 1213884 | 100 | 449796 | 37,0 | 764288 | 63,0 |

Source : INS – RGPH 1975-2004

La part de la population rurale a moyennement baissé (de 15,21%) dans le gouvernorat de Béja après une augmentation de cette proportion de 2% environ entre 1975 et 1984. De 1984 à 1994, la baisse a été la plus forte soit : 14,43% pour atteindre 59,56% en 2004. Rappelons que la croissance de la population totale rurale est de -0,35 de 1994 à 2004, elle a évolué dans le sens de la baisse rapide, passant de -0,09% à -0,35% de 1984 à 2004. En conséquence, en partie, la part de la population urbaine a augmenté de 15,2% pour atteindre un taux d'urbanisation de 40,4 %.

Tableau n° 14 : Population selon le milieu

| Gouvernorat | Population en 2004 | | | | | | Pourcentage milieu (%) | | |
|-----------------------|--------------------|-------|---------|-------|---------|-------|------------------------|---------|----------|
| | Rurale | % | Urbaine | % | Totale | % | Rurale | Urbaine | Ensemble |
| Béja | 181367 | 23,74 | 123134 | 27,4 | 304501 | 25,08 | 59,60 | 40,4 | 100,0 |
| Jendouba | 302909 | 39,64 | 113699 | 25,3 | 416608 | 34,3 | 72,70 | 27,3 | 100,0 |
| Le Kef | 130119 | 17,03 | 128671 | 28,6 | 258790 | 21,4 | 50,30 | 49,7 | 100,0 |
| Siliana | 149693 | 19,60 | 84292 | 18,7 | 233985 | 19,3 | 64,0 | 36,0 | 100,0 |
| Région Nord-Ouest (1) | 764088 | 100,0 | 449796 | 100,0 | 1213884 | 100,0 | 63,0 | 37,0 | 100,0 |

Source : calculs effectués à partir des données du RGPH 2004 – INS

L'évolution dans la répartition de la population totale selon le milieu de 1984 à 2004 laisse apparaître une corrélation avec la dynamique démographique dans chacun des gouvernorats de la région. En effet, les écarts positifs correspondent bien à la situation où la croissance est positive même si elle est en diminution nette.

Tableau n° 15 : Evolution du taux d'urbanisation de 1984 à 2004 (%)

| Gouvernorats | 1984 | 1994 | 2004 |
|-------------------|-------|-------|------|
| Béja | 31,05 | 38,19 | 40,4 |
| Jendouba | 18,20 | 25,58 | 27,3 |
| Le Kef | 38,70 | 4,70 | 49,7 |
| Siliana | 20,00 | 32,15 | 36,0 |
| Région Nord-Ouest | 2636 | 34,45 | 37,0 |

Source : calculs effectués à partir des données de l'INS.

La population en milieu urbain est passée par deux phases complètement opposées : accroissement relativement important avec une nette attractivité sur le milieu rural de 1984 à 1994, puis baisse importante de la croissance, répulsivité de ce milieu, qui devient un milieu potentiel pour les migrations vers le reste des régions et vers l'extérieur du pays, il constitue un relais pour les migrations vers la capitale.

3.3.2- Des densités relativement importantes

La densité moyenne de la population du Nord-Ouest était de 76,45 habitants au km² en 2004, elle n'a cessé d'augmenter depuis 1975 et ce, dans l'ensemble des gouvernorats de la région. La hausse a été la plus forte dans le gouvernorat de Jendouba, territoire le plus densément peuplé.

Tableau n° 16 : Ecart de densité de 1975 à 2004 : augmentation différenciée

| Gouvernorat | Béja | Jendouba | Le Kef | Siliana | Région Nord-Ouest |
|--|---------|----------|--------|---------|-------------------|
| Ecart de densité de 75 à 2004 (hab/km ²) | + 20,48 | + 38,38 | + 8,11 | + 10,49 | + 17,63 |

Source : calculs effectués à partir des données de l'INS et du CRDA (superficies)

Les densités montrent deux territoires bien différenciés dans le peuplement et l'occupation des différents espaces de la région : le Nord peuplé et encore assez densément occupé dans des espaces sensibles et le Sud, sous-peuplé et très faiblement occupé en particulier dans les franges frontalières à l'Ouest avec l'Algérie, à l'Est avec le gouvernorat de Zaghouan et au Sud, avec le gouvernorat de Kasserine.

Tableau n° 17 : Evolution de la densité régionale et nationale

| | 1975 | 1984 | 1994 | 2004 |
|-------------------|-------|-------|-------|-------|
| Région Nord-Ouest | 58,82 | 66,64 | 74,01 | 76,45 |
| Tunisie | 36,2 | 45,1 | 56,5 | 63,7 |

3.4- LES STRUCTURES DE LA POPULATION

3.4.1- La pyramide des âges

La structure de population, a été marquée par le poids relativement important des catégories les plus jeunes. Cependant, l'évolution a été marquée par la baisse des déterminants démographiques, elle se traduit par la structure suivante dans chacun des gouvernorats de la région :

- baisse sensible de la tranche des plus jeunes, dans chaque gouvernorat et par rapport à la structure nationale : baisse de 2,56% pour les 0-4 ans et de 5,29% pour les 5-14 ans ;
- augmentation de la branche des adultes actifs (de 15 à 59 ans) de 5,69%. En 2004, cette tranche est sensiblement la même que celle observée dans la structure nationale ;
- augmentation de la tranche des 60 ans et plus de 2,16%, elle est supérieure à la part nationale dans la région (11,6% contre 9,5%) et dans l'ensemble des gouvernorats du Nord-Ouest.

Tableau n° 18 : Structure de la population par grand groupe d'âge en 2004 (%)

| | 0-14 ans | 15-59 ans | 60 ans et plus |
|-------------------|----------|-----------|----------------|
| Béja | 24,5 | 63,6 | 11,9 |
| Jendouba | 26,6 | 62,0 | 11,4 |
| Le Kef | 25,6 | 62,3 | 12,1 |
| Siliana | 27,3 | 61,5 | 11,1 |
| Région Nord-Ouest | 26,0 | 62,4 | 11,6 |
| National | 26,8 | 63,7 | 9,5 |

Source : RGPH 2004- INS

3.4.2- Le rapport de masculinité

Le classement des délégations selon le rapport de masculinité montre que 29 délégations soit près des deux tiers présentent un rapport inférieur à 100 dans leur milieu urbain et 15 délégations avec un rapport inférieur à 100 dans leur milieu rural.

Tableau n° 19 : Délégations selon la classe du rapport de masculinité

| Rapport de masculinité | Milieu urbain | Milieu rural | Ensemble des milieux de la délégation |
|------------------------|--|---|--|
| r < à 90 | Ghardimaou, Oued Mliz Thibar | Balta Bouaouane Oued Mliz, Tajerouine, Jerissa | Oued Mliz |
| 90 à 95 | Kesra, Sakiét Sidi Youssef El Aroussa, Aïn Draham Kalaâ Senen, Kalaâ Khasba | Bou Salem, Silinana Sud, Nebeur, Kalaâ Khasba, Nefza, Jendouba Nord | Kalaâ Senen, Sers, Tajerouine, Nefza, Ghardimaou Kalaâ Khasba, Balta Bouaouane |
| 95 à 100 | Teboursouk, Jendouba-Nord Kef-Est, Jendouba-Sud, Bou Arada, Nefza, Béja-Sud, El Krib, Ksour, Siliana- Sud, Bargou, Téjerouine, Fernana, Dahmani, Gaâfour, Siliana El Medina, Bourouis, Nebeur, Bou Salem, Jerissa | Sakiét Sidi Youssef, El Krib, Ghardimaou, Kalaât Senen, Bourouis | Bou Arada – Aïn Draham – Siliana Médina, El Krib, El Aroussa, Siliana-Sud, Bourouis, Bou Salem Jerissa, Jendouba-Nord |
| 100 à 105 | Tabarka, Rouhia, Medjez El Bab, Testour, Kef-Ouest, Balta Bouaouane, Makthar, Beja-Nord, Amdoun | Bargou, Makthar, Beja-Nord Ksour, Goubellat, Dahmani Jendouba-Est, Siliana-Nord, Kef-Ouest, Bou Arada, Béja-Sud, Testour, Kef-Est | Medjez El Bab, Makthar Bargou, Kef-Ouest, Béja-Nord |
| r > 105 | Goubellat | Teboursouk, Kesra, Rouhia, Medjez El Bab | Teboursouk, Kesra, Rouhia, Goubellat |

Source : classement effectué à partir des données du RGPH – INS 2004

3.4.3- La structure des ménages

L'ensemble de la population régionale est constitué de 269016 ménages, soit une taille moyenne des ménages de 4,51 personnes contre 5,2 personnes en 1994. Durant la dernière décennie, le nombre de ménages est passé de 236912 à 269016 soit 32104 nouveaux ménages, selon un taux d'accroissement annuel de 1,61% contre 1,7% à l'échelle de la région et 3% à l'échelle nationale.

Tableau n° 20 : Situation en 1994.

| Effectif/taille | Béja | Jendouba | Le Kef | Siliana | Région Nord-Ouest | Tunisie |
|------------------------------------|-------|----------|--------|---------|-------------------|---------|
| Ménages ruraux | 35648 | 55094 | 25810 | 27789 | 144341 | - |
| % | 24,7 | 38,2 | 17,9 | 19,3 | 60,92 | |
| Ménages urbains | 24325 | 23628 | 2824 | 16407 | 92571 | |
| % | 26,3 | 25,5 | 30,5 | 17,7 | 39,07 | |
| Taille moyenne des ménages ruraux | 5,27 | 5,54 | 5,59 | 5,98 | 5,57 | 5,60 |
| Taille moyenne des ménages urbains | 4,77 | 4,21 | 4,54 | 4,80 | 4,56 | 4,91 |

Source : calculs effectués à partir des données du RGPH 1994 – INS.

De l'évolution décennale de la structure des ménages, il ressort que :

- la structure régionale selon le milieu n'a pas évolué puisque les deux tiers de la population sont constitués de ménages ruraux ;
- à l'échelle nationale, 23,3% des ménages ruraux du pays sont le fait de la région du Nord-Ouest, c'est à dire de 4 gouvernorats ce qui dénote une forte densité rurale dans cette partie du territoire. Cette proportion a très légèrement baissé depuis 1984 (23,62%). Par ailleurs, la proportion des ménages urbains, a baissé de 1,33% : les ménages urbains de la région représentent 7,17% des ménages urbains à l'échelle nationale ce qui dénote bien la faible urbanisation de la région d'une part et l'essoufflement du dynamisme urbain au cours de la dernière décennie 94-2004 d'autre part.

Globalement, à l'échelle régionale, le nombre de ménages a évolué au taux annuel de 1,28% et le parc logement au taux de 1,67% pour une croissance démographique de -0,10%. La population totale est répartie dans 290278 logements soit un taux d'occupation de 4,18 personnes par logement et de 1,08 ménages par logement, contre 5,69 personnes par logement en 1975 soit une diminution de 1,51 personnes.

Tableau n° 21 : Répartition du parc logements selon le milieu : en 2004

| Effectif | Milieu rural | Milieu urbain | Ensemble milieux | Personnes par logement | | |
|--------------|--------------|---------------|------------------|------------------------|---------------|-------|
| | | | | Milieu rural | Milieu urbain | Total |
| Logements | 169352 | 120926 | 290278 | 4,52 | 3,72 | 4,18 |
| % | 41,66 | 58,34 | 100,0 | | | |
| % population | 62,94 | 37,06 | 100,0 | | | |
| % ménages | 60,29 | 39,71 | 100,0 | | | |

Sources : calculs effectués à partir des données de l'INS-RGPH 1994 et 2004

Le taux d'occupation par logement est de 4,18 à l'échelle de la région, il est de 3,72 personnes par logement en milieu urbain et de 4,51 en milieu rural. Comparé à la taille moyenne des ménages il ressort que la cohabitation persiste encore en milieu rural.

Tableau n° 22 : L'occupation des logements par les ménages

| | Taux d'occupation par logement | Taille moyenne des ménages | Taux d'occupation par logement | | Taille moyenne des ménages | |
|----------------------|--------------------------------|----------------------------|--------------------------------|---------|----------------------------|---------|
| | | | Maximum | Minimum | Maximum | Minimum |
| Milieu urbain | 3,72 | 4,21 | 5,41 | 2,64 | 5,26 | 3,22 |
| Milieu rural | 4,51 | 4,71 | 5,64 | 4,11 | 5,79 | 3,77 |
| Ensemble des milieux | 4,18 | 4,51 | 5,50 | 4,03 | 5,62 | 3,36 |

Source : calculs effectués à partir des données de l'INS : RGPH 2004.

3.5- ACTIVITE, OCCUPATION ET CHOMAGE

3.5.1- Population active et taux d'occupation

La population active représentait 69,6% dans la population totale régionale en 1999, elle a augmenté pour représenter 74,02 % en 2004. La population active occupée a été estimée à 325317 actifs en 1999, dans l'ensemble de la région du Nord-Ouest, soit 12,35% de l'ensemble des actifs à l'échelle nationale et soit 36,8% de la population active régionale. En 2004, la population occupée, correspond à un taux d'occupation de la population régionale de 36,4 % contre 39,2% à l'échelle du pays. Elle représente 11,51 % de la population occupée à l'échelle nationale. Par gouvernorat, le taux d'occupation est bien plus élevé au Nord de la région.

Tableau n° 23 : Taux d'occupation par gouvernorat

| | Béja | Jendouba | El Kef | Siliana | Région Nord-Ouest |
|--|-------|----------|--------|---------|-------------------|
| Effectif des occupés (1) | 90572 | 114499 | 63413 | 58820 | 327304 |
| Taux d'occupation : (1)/(Population de 15 ans et + | 39,42 | 37,5 | 32,9 | 34,5 | 36,4 |

Source : calculs effectués à partir des données de l'INS-RGPH 2004

Le poids des occupés dans la population totale est passé de 20,7 % en 1984 à 27 % en 2004, soit une augmentation de 6,3 %, améliorant le taux de charge qui passe de 4,8 à 3,7 personnes par occupé. Ces résultats peuvent aussi illustrer une situation précaire dans l'occupation et ce, sur le plan de la situation individuelle, de la catégorie socioprofessionnelle et du revenu (occupation saisonnière, aide familiale etc...).

Tableau n° 24 : Population occupée et taux d'occupation par sexe : 2004

| | Béja | Jendouba | El Kef | Siliana | Région Nord-Ouest | National |
|------------|-------|----------|--------|---------|-------------------|----------|
| Masculin | 70430 | 80734 | 50182 | 47599 | 248648 | 5115197 |
| Féminin | 20142 | 34062 | 13231 | 11221 | 78656 | 728199 |
| % Masculin | 61,7 | 54,9 | 53,5 | 56,7 | 56,7 | 58,7 |
| % Féminin | 17,4 | 21,4 | 13,4 | 13,0 | 17,0 | 20,2 |

Source : calculs effectués à partir des données du RGPH 2004

L'évolution de 1984 à 2004 montre :

- une augmentation de la part des occupés de 3% dans la zone Nord passant de 57,7 à 60,7 chez les hommes et chez les femmes (2,63%) avec pour ces dernières une forte augmentation dans le gouvernorat de Jendouba et plutôt une diminution relative dans les trois autres gouvernorats ;
- une forte augmentation relative de l'occupation féminine dans chacun des gouvernorats par rapport aux hommes puisque la part dans la structure a doublé et voire triplé à Jendouba.

3.5.2- La population occupée selon les branches d'activités économiques

Le bilan et l'évolution de l'occupation sont traités à partir des données des recensements de 1984 et de 2004 et des résultats de l'enquête de 1999. Le diagnostic est établi pour la région et par gouvernorat. Des comparaisons des structures régionales et nationales sont effectuées pour apprécier les vocations et les tendances de l'économie régionale dans le Nord-Ouest du pays.

Tableau n° 25 : Evolution de l'occupation de 1984 à 2004 (%)

| | 2004 % | Evolution 1984-2004 (%) | Part en 2004 de la région dans le national (%) |
|-------------------------------------|--------|----------------------------|---|
| Agriculture et pêche | 34,06 | - 2,13 | 23,72 |
| Industrie de transformation | 7,44 | + 0,54 | 4,43 |
| Mines et énergie | 0,80 | - 1,40 | 7,68 |
| Bâtiments et travaux publics | 15,90 | - 1,1 | 24,31 |
| Commerces | 8,0 | + 3,1 | 16,20 |
| Administration – Education et santé | 19,80 | + 5,1 | 12,43 |
| Autres branches des services | 12,6 | + 4,94 | 13,70 |
| Non déclarés | 2,00 | - 7,55 | 19,0 |
| Ensemble | 100,0 | - | - |

Source : cellules effectués à partir des données du RGPH de 2004

La population occupée est passée de 228650 à 327304 actifs, soit une population occupée additionnelle de 98654 actifs, correspondants 30 % de la population occupée en 2004.

Selon la branche d'activité économique, la structure en 2004 montre :

- une part, la plus élevée des occupés dans les activités primaires : 34,8 % des occupés avec une diminution (4,0 %). A l'échelle nationale, les occupés de cette branche du Nord-Ouest représentent près de 24% soit plus du quart des occupés de la branche agriculture et pêche sont dans le Nord-Ouest du pays ; proportion qui se maintien depuis 1984 ;
- une baisse nette des occupés dans les activités minières ;
- une légère baisse relative dans la branche du bâtiment et des travaux publics malgré l'augmentation des effectifs des occupés dans cette branche dont le dynamisme a ralenti eu égard aux reste des activités économiques de la région et du pays ;
- une augmentation de la part des occupés dans les commerces (3,1 %), correspondant en partie aux mutations observées dans les modes de consommation (grandes surfaces, commerce de gros, commerce informel etc...) ;
- une augmentation relativement importante dans les services et administrations de 4,94 %, du fait de l'amélioration de l'encadrement social et économique de la population et des villes. La population occupée dans les services et les commerces était en 1999 à 72% dans le milieu urbain. Les occupées dans ces branches, en milieu rural, le sont dans les commerces en grande partie.

3.5.3- Le taux de chômage

En 1999, l'Enquête Population Emploi à mis en évidence le problème du chômage en milieu urbain et rural. Il était bien élevé dans la partie Sud de la région où l'activité agricole, dominée par les systèmes extensifs, ne peut absorber une grande part de la demande de travail.

Tableau n° 26 : Population au chômage

| | Béja | Jendouba | Le Kef | Siliana | Région Nord-Ouest |
|-----------------|-------|----------|--------|---------|-------------------|
| Effectif (1999) | 18529 | 19979 | 20172 | 15597 | 74277 |
| Taux (%) (1999) | 18,8 | 17,3 | 27,8 | 23,7 | 21,1 |
| Effectif (2004) | 15954 | 26013 | 16214 | 11912 | 70093 |
| Taux (%) (2004) | 16,4 | 20,6 | 22,1 | 18,4 | 19,4 |

Source : ENPE – INS 1999 – RGPH 2004

En 2004, la répartition, de l'effectif et des taux de chômage par sexe montre que 69 % des chômeurs de la région sont des hommes et 31 % sont des femmes. Le taux de chômage des hommes était de 18% en 2004, pour un taux moyen national de 12,7%. Selon les gouvernorats, ce taux est particulièrement élevé dans les gouvernorats de Jendouba et du Kef.

Tableau n° 27 : Taux de chômage selon les gouvernorats en 2004 (%)

| En 2004 | Béja | Jendouba | Le Kef | Siliana | Région Nord-Ouest |
|-----------------------------------|-------|----------|--------|---------|-------------------|
| Effectif de chômeurs femmes | 5208 | 7800 | 5104 | 3610 | 21722 |
| Effectif de chômeurs hommes | 10746 | 18213 | 11110 | 8302 | 48371 |
| Taux de chômage femmes | 21,9 | 20,5 | 29,0 | 25,4 | 23,2 |
| Taux de chômage hommes | 14,6 | 20,6 | 20,0 | 16,4 | 18,0 |
| Taux de chômages hommes et femmes | 16,4 | 20,6 | 22,1 | 18,4 | 19,4 |

Source : RGPH 2004

Conclusion

Durant ces dernières décennies, depuis l'indépendance du pays, les mutations dans les domaines démographiques, sociaux, culturels et économiques ont été marquées par des stratégies et des choix fondamentaux, parmi lesquels :

- la généralisation de la scolarisation et celle des filles en particulier, dont les impacts sur la fécondité ont été conséquents ;
- l'amélioration de la santé de base, et la baisse de la mortalité infantile ;
- l'élévation du niveau culturel des générations futures ;
- la politique volontariste de la maîtrise des naissances qui s'est soldée par des résultats positifs ; le taux de natalité national a baissé et les mutations démographiques sont de ce fait très marquées ;
- l'accès au travail suite à la politique d'investissements privés, nationaux et étrangers dans les industries manufacturières (textiles en particulier) issues des lois de 1972 et 1974. Cette politique a permis à de nombreuses femmes de se placer sur le marché du travail et de ce fait le taux d'activité des femmes s'est nettement amélioré. Cependant, dans la région se maintiennent des «poches de traditionalité»³ au Nord, à Tabarka, à Ghardimaou, le long de la frontière jusqu'à Sakiet Sidi Youssef et à l'Est vers le Krib. Elle couvre aussi la zone montagneuse de Kroumirie et des Mogods jusque dans la haute vallée de la Medjerda. Par contre, la zone allant de la basse et la moyenne Medjerda jusqu'à la dorsale : Béja, Bou Salem, Jendouba à Siliana, sont des «espaces de modernité », ils englobent aussi le Haut Tell du Kef.

³ Les résultats prochains du RGPH de 2004 permettront d'analyser ces aspects.

▪ **Le Nord-Ouest : un espace répulsif**

La région du Nord-Ouest est depuis déjà deux décennies au moins dans sa transition démographique marquée par le recul de l'âge moyen au premier mariage, par la baisse des déterminants démographiques qui sont le taux de natalité et l'Indice Synthétique de Fécondité grâce à la diffusion assez large et efficace des programmes de planification familiale, par l'amélioration des conditions sanitaires etc... Cependant, les taux de croissance de la population sont marqués par la forte diminution du rythme d'accroissement naturel et par un solde migratoire négatif faisant du Nord-Ouest, la seule région répulsive du pays : c'est une région où le ralentissement du croît naturel est confirmé avec en plus des migrations définitives persistantes du milieu urbain comme du milieu rural. La région enregistre :

- un solde migratoire négatif et des taux de croissance très bas : 0,63% en milieu urbain et -0,5% en milieu rural avec une accélération des migrations du milieu urbain au cours de la dernière décennie ;
- un vieillissement de la population et un faible renouvellement de la population active rurale et agricole ;
- de 1984 à 2004 : la population rurale dans le Nord de la région a évolué à un taux très faible : 0,08% et 1,7% dans les gouvernorats de Béja et Jendouba et à des taux négatifs dans la partie Sud : -1,64% et -2,25% dans les gouvernorats du Kef et Siliana respectivement. Cette décroissance s'est traduite par une baisse de 39493 habitants ;
- la population urbaine a évolué à un taux positif dans les gouvernorats de Jendouba (+2,8%) et Siliana (+3,45%) et négatifs dans Béja (-1,91%) et le Kef (-4,35%) ;
- un rapport de masculinité inférieur à 100 dans les deux tiers des délégations : il varie de 88,9 à 107,8 globalement.

▪ **Une répartition inégale et déséquilibrée de la population**

- forte concentration dans la partie septentrionale littorale 60,0% de la population sur 41% du territoire ;
- densités très élevées dans la zone naturelle de la Kroumirie Mogods atteignant 144 habitants/km² ;
- urbanisation très lente et en situation d'essoufflement ;
- concentration de la population et des dynamismes économiques dans la région à fortes potentialités agricoles : vallée de la Medjerda avec 288 hab/km² dans la délégation de Jendouba-Sud et 168 hab/km² dans celle du Nord et 120 hab/km² dans la délégation de Medjez El Bab et 118 à Béja-Sud ;
- de 1975 à 2004, la densité tend à augmenter avec l'altitude : +37,68 hab/km² dans le gouvernorat de Jendouba, 15 hab/km² dans celui de Béja et seulement 5 à 6 hab/km² dans les gouvernorats du Sud.

▪ **L'emploi : une situation critique**

- une population en âge de travailler en augmentation relative mais le taux d'activité réel est inférieure au taux moyen national ;
- forte augmentation du taux d'occupation de 13,20% en 20 ans. Les femmes actives trouvent plus facilement à travailler dans le Nord de la région : de 84 à 2004, elles représentaient 63 à 69% de l'ensemble des occupées. Il en est de même pour les hommes avec 58 à 60%. La part des occupées femmes est de 22,2% contre 24,6% à l'échelle nationale ;

- la population occupée est à 72,2% en milieu rural contre 27,8 % en milieu urbain : faible développement économique des villes, elles restent un support à l'activité primaire ;
- les taux de chômage élevé, marquant les déséquilibres entre l'offre et la demande en matière d'emploi. Le taux de chômage régional, de 19,4%, est supérieur au taux moyen national (13,9%) : les taux de chômage des hommes 18% contre 12,7% à l'échelle nationale et 23,2% contre 16,9% à l'échelle nationale pour les femmes ;
- le taux de chômage atteint 27%, 28%, 39% selon les délégations ;
- dominance de l'occupation dans les activités primaires (34,8%) malgré la baisse de 4,0%, plus du quart des occupés agricoles du pays sont dans le Nord-Ouest contre 4,4% dans l'industrie.

▪ **Un parc logements plus important que le volume des ménages**

La période de 75 à 2004 a été marquée par un accroissement du parc logement au taux de 1,81%. La faiblesse relative du taux d'occupation par logement (4,18 avec 3,72 en milieu urbain et 4,51 en milieu rural) s'explique en grande partie par les effets des migrations et les tendances à la décohabitation. La taille moyenne du ménage a baissé dans les deux milieux (4,71 en milieu rural et 4,21 en milieu urbain) en 2004.

4- LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

4.1- LES INVESTISSEMENTS

Le bilan des investissements réalisés dans la région montre une évolution relativement importante. En effet, le montant des investissements réalisés est passé de 36,57 à 2070,7 millions de dinars au cours du dixième plan. Le montant global cumulé a atteint 8.301,31 millions de dinars. Le IX^{ème} plan a été celui des efforts les plus conséquents avec un volume réalisé de 2207,1 millions de dinars, soit plus du quart du volume global cumulé (26,54%). Cette distinction se retrouve dans la structure nationale, dans laquelle le IX^{ème} plan a représenté plus du tiers des investissements réalisés (33,5%).

Rapporté à la population, l'effort d'investissement est passé de 37,5 dinars en 1975 à 1705,84 dinars par habitant en 2004. A l'échelle nationale, cet effort correspond à 82,14 dinars en 1975 et à 2236,3 dinars par habitant en 2004. Dans la région, l'évolution est importante, cependant, les ratios, sont en deçà des ratios moyens nationaux. La part de la région dans le montant global des investissements réalisés est passée de 7,96% à 9,34% entre 1973 et 2005. Le montant global cumulé dans la région représente 8,8% pour un volume de population représentant 12,25% en 2004.

Tableau n° 28 : Montant cumulé des investissements : 1973-2005

| | Région Nord-Ouest (1) | National (2) | (1) / (2) |
|--------------------------|-----------------------|--------------|----------------|
| Montant en million de DT | 8301,34 | 94266,80 | 8,8 % |
| Dinars / habitant (2004) | 6838,6 | 9511,4 | Ecart : 2672,8 |

Source : ODNO 2005

La structure des investissements réalisés par secteur juridique au cours de la période 87-2005 montre que :

- les investissements publics de l'Etat dans le Nord-Ouest sont prépondérants et dépassent de 3,2% en valeur relative, la part à l'échelle nationale ;
- les investissements publics représentent 14,28% des investissements publics à l'échelle nationale;
- les investissements publics rapportés à l'habitant, laissent apparaître un ratio de 3518,5 dinars, très proche du ratio national (3818,9 dinars), du fait des récents investissements publics réalisés notamment dans le réseau autoroutier ;
- les investissements privés rapportés à l'habitant montrent un ratio de 2570,5 dinars, pour un ratio moyen de 3173,9 dinars à l'échelle nationale : l'effort du secteur privé dans la région s'est amélioré mais reste inférieur de 603,4 dinars, par habitant au ratio moyen national.

4.2- L'AGRICULTURE ET LA PECHE

4.2.1- Les potentialités agricoles

Les potentialités en sol

Le potentiel en terre, dans la région du Nord-Ouest de la Tunisie, constituant le support nécessaire à la production agricole végétale et animale, s'étend sur 1622209 hectares soit 95,8% de la surface totale de la région. Les terres incultes ne représentent que 4,2%. Le Nord-Ouest, avec le reste de la grande région du Nord du pays, constitue la principale région agricole du pays. La région du Nord-Ouest regroupe 22 % des emplois agricoles et 22 % de la population rurale. Par ailleurs, c'est la région du plus fort potentiel en eau et du meilleur potentiel forestier (31,5% de la SAU nationale), Cette région se caractérise par une économie agricole fortement capitalistique, dans les plaines qui font de cette région un ensemble alimentaire pour la population et un espace compétitif pour l'exportation. En effet, la région participe dans la production nationale dans divers produits, en particulier dans la production céréalière, dans le maraîchage et dans la production des viandes et du

lait. Les terres labourables utiles s'étendent sur 1129157 hectares, elles représentent 69,6 % de la SAU. Le potentiel forestier s'étend sur 417684 hectares représentant 25,75 % de la SAU et enfin les parcours occupent 75368 hectares correspondant à 4,65 % de la SAU. Dans la région, la répartition de la SAU montre que 61 % de ce potentiel est localisé dans la partie Sud contre 39 % au Nord de la région.

Tableau n° 29 : Ratio de charge

| | Béja | Jendouba | Le Kef | Siliana | Région Nord-Ouest |
|------------------------|------|----------|--------|---------|-------------------|
| SAU / Sup. totale (%) | 96,5 | 97,0 | 95,5 | 95,0 | 95,8 |
| SAU / Pop. Totale (ha) | 1,18 | 0,72 | 2,02 | 1,87 | 1,33 |
| SAU / Pop. Rurale (ha) | 1,99 | 0,99 | 4,02 | 2,92 | 2,12 |

Source : CRDA des différents gouvernorats

Le Nord-Ouest est la région des grands aménagements hydro-agricoles où l'on assiste à une expansion de l'agriculture irriguée. En effet, les réalisations de barrages, de lacs et de retenues collinaires, en plus des forages, ont permis la mobilisation de la ressource en eau en quantité importante, qui a entraîné une profonde mutation de l'agriculture irriguée. Elle s'est orientée vers la moyenne vallée de la Mejerda et le Haut Tell en s'étendant à presque l'ensemble des délégations de la région. La région, malgré la baisse relative dans la dynamique d'irrigation dans le pays, maintient 20% de la SAU irriguée nationale avec 50% du potentiel intensifié grâce à la grande hydraulique, qui a permis une augmentation nette de la valeur de la production. La contribution du secteur irrigué à la production agricole a progressé en intégrant de plus en plus la filière élevage pour la production et la transformation de lait et l'arboriculture fruitière. La typologie des cultures, avec l'apport de la petite et moyenne hydraulique, reflète une diversité des cultures dans les espaces irrigués. Le potentiel irrigué se localise au Nord (67%) dans les gouvernorats de Jendouba (44%) et Béja (23%). La dernière décennie a vu l'aménagement de périmètres et le développement de l'irrigation dans la partie Sud et ce, grâce à la petite hydraulique (67% de l'irrigation dans le gouvernorat du Kef à partir des puits de surface) et grâce aux eaux des barrages de Siliana (45% de l'irrigation).

Tableau n° 30 : Répartition du potentiel irrigué

| | Béja | Jendouba | Le Kef | Siliana | Région Nord-Ouest |
|----------------|--------|----------|--------|---------|-------------------|
| SAU totale | 361000 | 300700 | 483322 | 441000 | 1586022 |
| SAU en sec | 336220 | 267150 | 470022 | 428380 | 1501772 |
| SAU en irrigué | 24780 | 33550 | 13300 | 12620 | 84250 |
| % | 6,9 | 11,15 | 2,75 | 2,8 | 5,3 |

Source : CRDA Béja, Jendouba, Le Kef, Siliana 2003/2004

Le potentiel productif du secteur organisé

Le capital foncier du secteur organisé est constitué des meilleures terres (10000 hectares en irrigué), sur le plan de la fertilité, du niveau d'équipement et des rendements. Ce potentiel a toujours été géré dans une optique d'optimisation, permettant à la région de participer et de contribuer à l'augmentation des productions pour l'amélioration de la couverture des besoins alimentaires du pays.

Le potentiel en eau

La ressource superficielle est mobilisée grâce à une dizaine de barrages répartis entre les 4 gouvernorats. Cependant, les plus importants sont situés au Nord de la région où le réseau hydrographique est le plus performant. Le barrage de Sidi Salem sur Oued Mejerda, le barrage de Sidi El Barrek à Nefza sur Oued Zouaraa, le barrage Kasseb et le barrage de Bou Hertma. La ressource en eau mobilisable s'élève à 1437,4 millions de m³ dont 85 % sont constitués de ressources superficielles. La ressource souterraine, malgré le nombre de puits de surface et de puits profonds, est relativement faible du fait de la nature géologique des terrains. Sur le plan spatial, c'est dans la partie Sud de la région, que s'intensifient de plus en plus les efforts de mobilisation de la

ressource souterraine avec 54% du volume mobilisé et plus dans le territoire du Kef, où le puisage est le plus important.

Les structures des exploitations

Le potentiel en terre utile est réparti entre 79385 exploitations agricoles, soit une taille moyenne de 14,22 ha si l'on considère les terres labourables et de 19,85 hectares si l'on considère l'ensemble de la SAU. Le nombre d'exploitations représente 20,5 % des exploitations à l'échelle nationale et la taille moyenne dans le Nord-Ouest est légèrement supérieure à la taille moyenne nationale de l'exploitation (12,92 ha). La structure est la suivante :

- les grandes exploitations, avec 5 % de l'effectif et 49 % des superficies (contre 4 % et 30 % à l'échelle nationale), sont doublement importantes, par leur poids, dans la structure nationale avec 35,63 % de la superficie et 27 % des effectifs ;
- les exploitations de taille moyenne avec 17,7 % contre 24,4 % à l'échelle nationale ;
- les petites exploitations, de moins de 5 hectares avec 48,6 % de l'effectif total de la région et 10 % de l'effectif national, elles représentent 7,5 % dans la région et 19,0 % à l'échelle nationale en termes de superficie avec une tendance élevée au morcellement dans la région.

L'emploi agricole

De 1984 à 1999, l'évolution montre une légère augmentation des effectifs et de la proportion dans la structure, puis une baisse relative de 1999 à 2004, de 40 à 34 % dans la structure. Le secteur irrigué avec 77 000 hectares devient un secteur à forte intensité d'emploi.

Tableau n° 31 : Actifs occupés dans l'agriculture, la pêche et l'exploitation des forêts : ensemble des milieux

| | Béja | Jendouba | Le Kef | Siliana | Région Nord-Ouest |
|-----------|-------|----------|--------|---------|-------------------|
| Effectifs | 35467 | 43941 | 15979 | 16105 | 111492 (1) |
| % (a) | 31,8 | 39,4 | 14,3 | 14,4 | 23,7 (1) |
| % (b) | 39,0 | 38,4 | 25,2 | 27,4 | 34,0 |

par rapport au national

a : % dans le total régional

b : % du secteur agricole dans le total des actifs occupés du gouvernorat

Source : INS 2004

4.2.2 - L'activité agricole et ses mutations

L'évolution de l'occupation du sol durant des dernières campagnes montre :

- une relative stabilité dans les superficies des cultures céréalières, avec l'introduction de l'irrigation d'appoint ;
- une évolution lente de l'arboriculture fruitière qui s'est accélérée avec la restructuration du domaine public organisé et avec les extensions des superficies en irrigué dans le Sud de la région ; grâce à la petite et moyenne hydraulique ;
- un accroissement des superficies des cultures maraîchères, en particulier dans les délégations de la zone Nord de la région ;
- une stabilisation des superficies des légumineuses ;
- un net accroissement des superficies des cultures fourragères en liaison avec le développement de l'élevage bovin ;
- une légère extension des superficies de l'olivier avec le maintien de cette spéculation sur de grandes superficies, et en association.

Les grandes cultures

La région Nord-Ouest reste la principale zone céréalière du pays, avec près de 70% de la production de la région Nord du pays et de la moitié environ de la production nationale de céréales. Les gouvernorats de Béja, Jendouba sont à fort potentiel céréalière : Béja réalise jusqu'à 20 % de la production nationale sur moins de 10% des superficies emblavées du pays. La production céréalière

a atteint 350000 tonnes dans les plaines de Béja en année de bonne pluviométrie. Les cultures fourragères passant de 74200 ha en 1985 à 126500 ha en 2002-2003, leur poids dans la région a augmenté passant de 9% à 14 %. Les principales extensions se sont faites dans les gouvernorats de Jendouba et de Siliana.

L'arboriculture fruitière

Les spéculations fruitières, à forte valeur ajoutée ont été encouragées suite au développement des différentes formes d'irrigation, à la demande croissante urbaine et à la demande de la filière transformation. La forte pénétration du capital urbain dans le monde agricole a permis l'aménagement de vastes vergers d'arboriculture fruitière dans les plaines de la moyenne et de la haute Mejerda et dans le Haut Tell.

Le maraîchage

Le maraîchage occupe 24365 ha ; il s'est développé dans l'ensemble de la région suite aux aménagements hydro-agricoles : près de 6000 hectares d'extension au cours de la dernière décennie. Les cultures sous serre occupent près de 10000 ha, elles représentent un potentiel productif important : 82000 tonnes de produits maraîchers.

Les élevages ovins et caprins

L'effectif global du cheptel ovin et caprin est estimé à 1 065 800 têtes dont 11,6 % de caprins. Dans le Nord-Ouest, l'activité d'élevage n'a cessé de se développer, pour devenir une activité principale pour un grand nombre d'exploitants. Elle est pratiquée comme source de revenu complémentaire et parfois principale dans les exploitations de petite à moyenne taille. Ainsi, plus de 60 % des exploitants agricoles sont éleveurs, en particulier chez les céréaliculteurs.

L'élevage bovin

L'élevage bovin, s'est développé en liaison avec l'intensification des cultures fourragères dans les périmètres irrigués. C'est une activité principale dans l'économie agricole au Nord-Ouest. La grande partie de l'effectif du cheptel se trouve plutôt dans les grandes exploitations ; quand l'activité y est associée, en particulier dans les exploitations détenues par les locataires des lots des terres du secteur organisé. Le cheptel bovin, de 163650 têtes dont près du tiers de race, se concentre dans les exploitations de la zone Nord, zone plus humide et zone de grands périmètres avec 80 % du cheptel bovin de race et 72,5 % du cheptel bovin local de la région. C'est une activité aux performances réelles en lait et en viandes, dont la filière transformation a développé l'emploi et la production de lait et dérivées. Le cheptel en vaches laitières est le fait des délégations de Jendouba et de Béja. Dans le reste de la région, l'introduction récente de cet élevage s'est faite dans les délégations de Nebeur, autour du Kef, dans les délégations du Krib et de Siliana Sud.

Les programmes de développement

- Les PDRI : 28400 bénéficiaires et 145 959 mille dinars ;
- La BTS : 6273 projets pour un montant de 76520899 mille dinars avec 8393 emplois de créer (projets agricoles et autres projets) ;
- Le PDUI : 16165 ménages bénéficiaires, coût total évalué à 29652 mille dinars ;
- Caisse Nationale de l'Emploi 21/21 : 27401 bénéficiaires selon le gouvernorat : 50 % à Jendouba, 35 % dans le Kef, 11 % dans Siliana et 7 % dans Béja.

4.2.3 - La pêche

La pêche en mer

Les potentialités halieutiques sont importantes mais insuffisamment exploitées du fait de la nature rocheuse et escarpée de la côte qui offre peu de sites pour les abris des embarcations des pêcheurs. Sur l'ensemble du littoral, l'activité de la pêche dispose d'un port de pêche, Tabarka, et de deux abris de pêche, l'un à Zouaraâ et l'autre à Cap Negro, à l'Est de la région. Le potentiel est estimé à 20000 tonnes/an.

Dans le port de Tabarka, la production reste faible pour les raisons relatives aux conditions naturelles difficiles qui limitent les sorties des pêcheurs. Elle ne représente que 9 % du potentiel qui par ailleurs est riche et diversifié : on y pêche de la langouste, la crevette, la chevrette, le limon, le poulpe, le pagre, les rascasses, le rouget, la sèche, le mérou, le merlan, la sardine, etc... Dans l'abri de pêche de Zouaraâ-Cap Négro la production, limitée, est passée de 36 tonnes en 2000 à 75,9 tonnes en 2005, avec un accroissement net ces deux dernières années. Au vue de l'évolution quantifiée de la production, l'activité de la pêche est à même de progresser moyennant des équipements et des infrastructures renforcés par l'assistance dans les différentes formes d'aides en particulier dans la formation des pêcheurs à l'utilisation du matériel moderne.

La pisciculture

La mise à profit des retenues de barrages pour introduire et développer la pisciculture, a permis d'améliorer la production de poissons dans la région, caractérisée par une insuffisance dans ce produit alimentaire, et elle a permis de ce fait de créer des emplois et d'améliorer les revenus. Sur le plan technique, la pratique de la pisciculture a aidé dans la lutte contre toute forme de pollution des eaux des barrages. La production a atteint 790 tonnes en 2005. Globalement, la production de poissons (eau de mer, et eaux douces) a atteint 2380 tonnes en 2005 dont 1,33 tonnes de corail (en partie exportés).

Les atouts du secteur de la pêche sont :

- Un potentiel halieutique de 20 000 t/an ;
- 3 sites pour développer la pêche dont un port de pêche moderne ;
- Une demande assurée (pôle touristique – Tabarka – Aïn Draham et la future zone touristique de Zouaraa) ;
- La pisciculture dans les retenues des barrages ;
- Une région peuplée : demande en poissons qui évolue avec les modes de consommation ;
- La richesse en corail importante et la tradition de la pêche et de l'exploitation de ce produit.

Les contraintes auxquelles est confronté le secteur sont :

- Les conditions naturelles, climatiques difficiles et la nature du fond marin exigeant des moyens coûteux pour une pêche hauturière ;
- La pluviométrie importante et répartie sur plusieurs mois de l'année et une exposition aux vents violents, autant de facteurs contraignants et dangereux à l'activité de la pêche en mer ;
- L'absence d'infrastructures de base pour la protection des embarcations des pêcheurs ;
- L'insuffisance dans les équipements de stockage ;
- L'absence d'équipements nécessaires à la production et au stockage de la glace et pas de capacité suffisante en chambre froide ;
- Le faible niveau des caractéristiques techniques de la flottille actuelle ;
- Le faible attrait de cette activité sur la population locale : activité saisonnière, et rapportant peu, face aux risques auxquels elle expose les pêcheurs.

4.3- L'INDUSTRIE

4.3.1- Bilan et évolution

L'évolution montre un faible dynamisme dans le développement du secteur industriel. Le tissu industriel y est faiblement diversifié avec une répartition spatiale qui montre une relative concentration des activités industrielles dans les chefs-lieux et une forte localisation préférentielle dans la partie Nord de la région avec 55% des unités et en particulier dans le gouvernorat de Jendouba avec 33% des unités industrielles totales de la région et des localisations privilégiant les zones de Medjez El Bab, Testour, Tebourouk et Goubellat en liaison avec la proximité de Tunis, les zones de Bou Salem, Ghardimaou, Tabarka-Aïn Drahem en liaison avec l'axe principal et la zone littorale touristique, la zone de Tajerouine, Dahmani et Essers dans le cadre d'un développement frontalier maghrébin et l'axe Makthar, Sidi Bou Rouis, Bou Arada en liaison avec le développement agricole. Avec 323 unités et 6990 emplois industriels, l'indice d'emploi industriel, varie de 3 à 48 pour 1000 habitants selon les délégations avec un indice moyen de 12,06/1000 habitants dans la région.

Tableau n° 32 : Indice emplois industriels pour 1000 habitants

| | | | |
|-------|----------|--------|---------|
| Béja | Jendouba | Le Kef | Siliana |
| 12,26 | 10,46 | 13,08 | 13,52 |

La répartition des industries, des investissements et des emplois montre que :

- en terme d'unités, elles sont plus nombreuses dans la Zone-Nord mais qu'en revanche en terme d'investissements la Zone-Sud a bénéficié de la moitié du montant investi avec une forte proportion dans le gouvernorat du Kef ;
- l'indice d'emplois est légèrement supérieur dans la Zone-Sud ;
- le nombre d'unités a augmenté de 312 unités nouvelles depuis 1995, localisées pour 41% d'entre-elles dans le gouvernorat de Jendouba et le reste des unités ont renforcé le tissu industriel de la Zone-Sud de la région (57%) ;
- les emplois créés s'élèvent à 5000 environ bénéficiant en particulier au gouvernorat de Siliana (48,7% des emplois industriels nouveaux). On observe un faible dynamisme dans les gouvernorats de Béja et du Kef ;
- l'indice d'emplois industriels dans la région est passé de 7,9 à 12,06 entre 95 et 2003 ;
- l'importance du secteur des IAA avec 46,5 % des unités, 42,0 % de l'investissement total et 31 % des emplois ;
- les industries du textile et des cuirs occupent la deuxième place par le nombre des unités (23,5%) et la première place par le nombre des emplois (43,24%). Ces deux secteurs se sont renforcés moyennement au cours de la décennie ;

Parallèlement, les emplois dans la branche des industries de construction ont augmenté alors que dans le reste des branches on observe une stagnation et même une régression dans les effectifs des unités et dans les emplois en particulier dans les industries chimiques qui ne semblent pas trouver toutes les conditions pour leur développement dans cette région intérieure. L'évolution montre que :

- le gouvernorat de Jendouba, a bénéficié le plus, de nouvelles localisations d'unités industrielles (129 nouvelles unités) consolidant la structure avec 33% de l'ensemble des unités de la région ;
- les indices de localisation dans le reste de la région ont faiblement évolué puisque 28 unités nouvelles ont été localisées. Cependant, au cours la décennie des années 1980-90, la partie Sud de la région a bénéficié d'investissements industriels notamment dans les filières des IME, des IMCCV et ITC et un renforcement des IAA puisque le nombre des unités dans cette branche a doublé en liaison avec les efforts effectués dans le domaine de l'intensification agricole (maraîchage dans les périmètres de Siliana).

En 1995, le gouvernorat de Béja présentait une structure fortement spécialisée dans les IAA, en 2003, c'est plutôt le gouvernorat de Jendouba qui s'est fortement spécialisé dans les IAA.

Le gouvernorat du Kef présente une structure assez diversifiée mais il reste fortement spécialisé dans les industries de la construction (IMCVV) et dans l'industrie chimique.

Le gouvernorat de Siliana présente une structure qui, en 95 et en 2003, est resté spécialisée dans les industries du textile et des cuirs.

En conclusion, on constate une très lente évolution dans le développement du secteur industriel avec une meilleure répartition spatiale des emplois et la création d'unités plus importantes. On passe d'une moyenne de 13,35 emplois par unité à 17,64 emplois entre 1985 et 2003.

4.3.2- Les industries exportatrices

Le secteur de l'exportation a pris de l'importance ces dernières années avec 42 unités totalement exportatrices créant 5215 emplois soit plus du tiers des emplois totaux industriels. Le coût moyen de l'emploi est de 5,44 mille dinars, il varie de 2,9 à 7,3 selon le gouvernorat. Le potentiel d'entreprises exportatrices est concentré à 43% dans le gouvernorat du Kef. Le bilan de la situation actuelle et de son évolution montre que la région a consolidé son potentiel industriel, en partie grâce à la localisation d'entreprises d'exportation.

Le bilan effectué à partir des données relatives aux industries exportatrices, permet les conclusions suivantes :

- le segment produisant pour l'exportation reste peu diversifié ;
- la structure des industries exportatrices est caractérisée par un type d'activité valorisant peu ou pas les potentialités de la région : ce sont des industries du textile et plus rarement celles de la production de la chaussure. Elles ont permis la création de 4965 emplois soit 34 % du total des emplois industriels ;
- la promotion de projets de partenariat entre l'Algérie et la Tunisie s'est traduite par un seul projet de production de ciment blanc ;
- les apports en devises par les industries exportatrices du gouvernorat du Kef s'élèvent à 6585 10^3 dinars dans le segment du textile et à 29952,9 10^3 dinars dans le reste des industries (IME, I chimiques, IMCVV), soit un apport total équivalent en devises de 27.537,9 mille dinars.

4.3.3- Le foncier industriel

Les zones constituant le foncier industriel couvrent 227,1 hectares dont 144,5 ont été aménagés et destinés à la vente. Ce potentiel est formé de 690 lots dont 405 sont déjà vendus soit 65,0%, et les lots occupés ne représentent que 73% des lots vendus, soit un taux d'occupation des zones industrielles de la région de 43% (sur l'ensemble des lots). L'évolution au cours de la dernière décennie montre que le foncier industriel a doublé en termes de superficie mais que les taux de vente et d'occupation sont restés relativement faibles.

C'est dans les zones les plus proches du littoral oriental et du Grand Tunis que se sont réalisés les aménagements les plus importants, 156,3 hectares de foncier industriel soit 69%, mobilisés entre Béja et Siliana.

4.4- LE SECTEUR DES SUBSTANCES UTILES ET DES MINES

La région dispose d'une centaine de gisements utiles : 36 à Béja, 27 à Jendouba, 31 au Kef et 8 à Siliana. Le Nord-Ouest est un territoire doté de sites de substances utiles dont l'exploitation industrielle s'est avérée rentable. C'est donc un secteur porteur pour une prospection plus importante et une valorisation régionale voire nationale. Dans la zone Nord de la région, des études de prospection et d'identification de sites nouveaux seront lancées prochainement. Les gisements exploités sont l'argile de brique, le sable siliceux, la pierre marbrière, l'argile de faïence, etc...

Les potentialités et les activités minières se sont traditionnellement déployées beaucoup plus dans la partie Sud de la région. Les mines ont été exploitées et les réserves sont quasiment épuisées, à part quelques exceptions, qui font encore l'objet d'une exploitation marginale. Dans le gouvernorat de Béja, les recherches ont identifiés des sites potentiels qui sont Djebba pour le plomb et le zinc, Nefza pour les minerais ferreux et le site de Dhouahria pour le fer.

4.5- LE TOURISME

4.5.1- Développement embryonnaire du secteur

Dans la région, l'activité touristique, bien qu'assez récente, se consolide autour du pôle de Tabarka-Aïn Draham. Cependant, elle reste localisée dans l'espace littoral et tournée vers le tourisme balnéaire, associant l'activité de tourisme de montagne et de thermalisme pendant les saisons humides. L'activité reste saisonnière et son développement est fortement dépendant de l'accessibilité de la zone. La réalisation d'infrastructures telles que l'aéroport et le port de plaisance ont permis le développement du trafic international et donc la conquête de marchés, améliorant ainsi la performance des investissements réalisés. Les grandes manifestations culturelles telles que le festival de la musique, participent à l'amélioration du taux d'occupation de la zone. La région offre une façade maritime de plage, de montagnes et de forêts. Elle offre aussi des paysages, des plans d'eau (barrages et retenues), des sites et des routes pittoresques. Le thermalisme, activité ancienne, associe les soins et la détente dans un cadre paysager exceptionnel. La richesse de la faune et de la flore offre aux visiteurs une variété paysagère où se côtoient les milieux floristiques et les milieux cultivés.

4.5.2- Les infrastructures hôtelières

La région s'est engagée grâce à la création du pôle de Tabarka-Aïn Draham, dans une démarche de développement de son secteur du tourisme en commençant par le balnéaire. Il s'agira, désormais, pour la région tout entière d'esquisser une stratégie plus globale énonçant la vision à moyen et long terme, d'une intégration du tourisme balnéaire au tourisme vert dont elle recèle les potentialités, les meilleures du pays, autour des futures zones de Zouaraâ et de Aïn Draham, le Col des Ruines dont la révision du plan d'aménagement est en cours.

La capacité hôtelière dans la région représente 2,34 % de la capacité nationale. L'évolution passée de la capacité hôtelière a été relativement lente, avec un regain de croissance au cours du 10^{ème} plan : 1700 lits réalisés au cours des quatre premières années du plan. A titre d'exemple, l'écart entre 2003 et 2004, dans la capacité moyenne mise en exploitation, à Tabarka-Aïn Draham a été de 6,5 % contre 2,5 % à l'échelle nationale.

L'infrastructure hôtelière est de 39 établissements, offrant une capacité de 5526 lits. Cette capacité est concentrée au niveau du pôle Tabarka-Aïn Draham avec 60 % des équipements hôteliers et 91 % de la capacité en lits.

La capacité hôtelière comprend : 8 établissements de catégorie 4 étoiles, et 31 de catégories 2 et 3 étoiles avec 73 % de la capacité en lits, et 54 % des établissements sont classés.

La capacité moyenne mensuelle mise en exploitation passe de 2880 lits exploités en Janvier, à 5254 en Juin et Juillet à 4016 lits exploités en Décembre, avec une capacité moyenne mensuelle de 4382 représentant 2,3 % de la capacité moyenne mensuelle nationale (2,6 % pendant les mois de Juin et Juillet). Les arrivées dans la zone touristique de Tabarka-Aïn Draham ont atteint 143059 en 2004 soit à peine 2,32 % des arrivées à l'échelle nationale. La zone reste avant tout une destination privilégiée des résidents nationaux avec 62,2 % de l'effectif total des nuitées, avec un net accroissement, ces dernières années, dans les arrivées nationales de 6 à 7 %.

5- LES INFRASTRUCTURES

5.1- LES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT

5.1.1- Le réseau routier et autoroutier

La région est desservie par 3484 km de routes classées, permettant d'offrir un niveau de desserte, de désenclavement et d'accessibilité relativement important avec 0,19 km par km². L'état du réseau a été amélioré : 90 % des routes classées sont revêtues. Les routes nationales (5, 6 et 7) constituent les axes privilégiés favorisant les relations avec l'Algérie.

L'autoroute A3 permet la liaison rapide avec Tunis et dans un futur proche avec l'Algérie.

Le débit journalier moyen (DJM) a montré que le Nord-Ouest a enregistré le taux le plus faible reflétant ainsi le faible dynamisme de la région.

5.1.2- Le réseau ferroviaire

La région est équipée d'un réseau ferroviaire, suivant l'axe Est-Ouest, qui s'articule sur la ligne Tunis-Béja-Jendouba-Ghardimaou. Des bretelles de branchement permettent la desserte des villes du gouvernorat de Siliana (ligne 6) et du Kef (lignes 8,9). Malgré sa longueur et son importance, ce réseau, n'assure le transport que de 13 % du volume de marchandises échangées.

5.1.3- L'infrastructure aéroportuaire

L'aéroport de Tabarka est entré en exploitation en 1999, dans le cadre de l'option de développement et de promotion touristique du pôle de Tabarka-Aïn Drahem. Cette infrastructure est importante avec la possibilité d'accueillir tout type d'avion et la prise en charge de trois avions simultanément.

5.1.4- L'infrastructure portuaire

Elle se limite à un port de pêche et un port de plaisance à Tabarka. Le port de pêche est sous exploité, sa reconversion en port de commerce est envisageable. Le port de plaisance est aménagé dans le prolongement du port de pêche.

5.2- LES INFRASTRUCTURES DE DESSERTE

Le branchement au réseau d'électricité s'est amélioré dans l'ensemble des gouvernorats pour atteindre un taux de 98 % avec 99,7 % en milieu communal et 96,9 % en milieu non communal en 2005. L'ensemble du Nord-Ouest est dépourvu de réseau d'alimentation en gaz naturel.

Aussi, 100 % de la population urbaine et 81 % de la population rurale sont alimentées par la SONEDE et le Génie Rural. Le taux de desserte en eau potable est estimé à 88 % en 2005 contre 65% en 1994. En 2004, 96100 ménages en milieu communal étaient branchés au réseau d'assainissement contre 67100 en 1994. L'évolution montre une progression dans l'assainissement avec l'extension urbaine.

Le taux de branchement au réseau téléphonique a augmenté, il est passé de 7,3 % à 22,6 % en 2005 (prévisions). Le réseau Internet, se met en place progressivement au niveau des villes chef lieu du gouvernorat et des délégations les plus dynamiques.

6- LES EQUIPEMENTS SOCIO-COLLECTIFS

6.1- L'HABITAT ET LES SERVICES

Entre 1975 et 1994, les conditions d'habitat se sont améliorées faisant que la part des logements rudimentaires a nettement baissé (5,2 % à l'échelle de la région). En 2004, la typologie dominante est encore le logement « Dar Arbi » avec 66 % du parc alors que le logement vertical (type appartement) reste faiblement représenté.

La région se caractérise par un parc logements plutôt de taille moyenne (3 et 4 pièces) avec 67 % et par une part encore importante de logements de petite taille (1 à 2 pièces) et en particulier dans la partie Sud de la région.

Concernant les services, la région abrite 76 agences bancaires, soit 8,7% des agences nationales. Les agences bancaires sont localisées au niveau des chefs lieux du gouvernorat, et au niveau des villes les plus dynamiques, Tabarka, Bousalem, Medjez El Bab et Ghardimaou (en relation avec sa position frontalière).

6.2- LES EQUIPEMENTS EDUCATIFS ET DE FORMATION

La situation de l'enseignement primaire à l'échelle de la région, témoigne des efforts réalisés aussi bien dans l'infrastructure elle-même que dans l'encadrement. La situation de l'enseignement primaire dans l'ensemble des gouvernorats est similaire : il y a une bonne répartition des collèges eu égard au volume de la population. Le nombre de lycées et sa répartition relève plus d'une scolarisation liée et évoluant avec le niveau d'urbanisation de la délégation ou du gouvernorat. Le taux d'analphabétisme reste encore élevé : 32,9 % à l'échelle de la région contre 23,3 % à l'échelle nationale. Jendouba a le taux le plus élevé (34,9 %).

L'examen des caractéristiques des capacités offertes en matière de formation professionnelle, fait ressortir une diversité des structures. La capacité d'accueil des équipements de formation est évaluée à 8202 places avec 3707 offertes par le secteur public (45%) et 4495 (55%) par le secteur privé pour l'année 2003-2004.

Le Nord-Ouest compte 16 établissements universitaires, répartis entre les deux pôles universitaires (Jendouba 4 et 8792 étudiants, le Kef 7 et 7100 étudiants, Béja 4 et 1673 étudiants et Siliana 2 et 1160 étudiants).

6.3- LES EQUIPEMENTS SANITAIRES

La région compte cinq hôpitaux régionaux, implantés dans les chefs lieux de gouvernorat (Béja, Jendouba, le Kef, Siliana), le cinquième dans le chef lieu de la délégation de Mejez El Bab, avec 1 lit pour 375 habitants à l'échelle de la région et un médecin pour 2252 habitants en 2003. Le pourcentage des accouchements assistés médicalement a atteint 91 %.

7- LE RESEAU URBAIN

Le réseau urbain du Nord-Ouest est formé de 38 villes, présentant des caractéristiques différentes sur le plan du statut, de la taille, du niveau d'équipement etc... Quatre parmi ces villes ont le statut de chef-lieux de gouvernorat et de délégation et 33 autres sont des chefs-lieux de délégation et de commune.

L'analyse de la croissance selon la taille des agglomérations urbaines de la région économique du Nord-Ouest, permet le constat suivant :

- la population urbaine de la région de 449796 habitants en 2004, ne représentait que 7% de la population urbaine nationale ;
- seule la ville de Béja a atteint une taille moyenne, 56000 habitants, suivie des villes du Kef et de Jendouba, avec chacune d'elles, 40 et 45000 habitants. Le troisième niveau descend à la taille de 25000 et 17000 (5 villes). Le reste des villes sont de taille inférieure à 17000 pour 16 d'entre-elles et inférieure à 5000 pour le reste des villes ;
- la majorité des villes, parmi elles les plus importantes, présentent des taux de croissance très faibles, inférieurs à 2%/an.

Jendouba se confirme comme la ville la mieux dotée en équipements tertiaires de haut niveau, et en infrastructures économiques avec le pôle universitaire de Jendouba, le Centre Hospitalo-Universitaire, le projet de technopôle, la Direction Régionale des Œuvres Universitaires, le projet de la plate-forme logistique⁴.

Béja, ville la plus importante sur le plan démographique, avec néanmoins des signes certains d'essoufflement et doit sa position à l'existence de plusieurs équipements de service de niveau régional (ANPE, DREDD etc...).

Le bilan diagnostic relatif à l'évolution du réseau des villes a montré une région faiblement urbanisée et faiblement équipée eu égard aux potentialités qu'elle recèle. Il a également permis de constater la tendance à l'essoufflement urbain, le caractère répulsif du monde rural et du monde urbain et le faible niveau de la base économique urbaine dans les principales agglomérations structurant l'armature régionale.

⁴ L'étude d'opportunité pour l'implantation des plates-formes logistiques dans les grandes agglomérations tunisiennes et les zones frontalières initiée par la DGAT, a proposé l'implantation d'une plate-forme logistique de type régional-international au niveau de la ville de Jendouba.

8- LE PATRIMOINE ARCHEOLOGIQUE, CULTUREL ET NATUREL

8.1- LE PATRIMOINE ARCHEOLOGIQUE ET CULTUREL

Le Nord-Ouest abrite plusieurs sites historiques témoignant des civilisations qui se sont succédé. Les villages berbères avec leurs toponymes d'origine comme Kesra, Toukaber, Chaouache, etc..., se distinguent par leur mode d'implantation par rapport au milieu naturel. Ils sont perchés sur les crêtes des montagnes, dépourvues d'enceinte. Les axes principaux convergent vers la place centrale, dotée d'un point d'eau. Ils ont une forme sinueuse répondant à la topographie du terrain. Kesra est un des villages qui gardent le mieux les traces de cette civilisation. Les villages andalous sont implantés au niveau des plaines de la vallée de Mejerda, tel que Testour, Slougua. Les vestiges des cités romaines, souvent bien conservées, telles que Dougga, Makthar, Bullarégia, Chemtou, etc..., procèdent toutes du même modèle urbain. En 2004, les visiteurs des sites de la région représentaient 2,6 % de l'ensemble des visiteurs des sites et musées à l'échelle du pays. Le site de Dougga est le plus visité.

8.2- LE PATRIMOINE NATUREL

La zone côtière de la région du Nord-Ouest du pays figure parmi les 13 sites identifiés de la Méditerranée qui ne se distinguent pas l'importance de leur richesse naturelle, par la biodiversité présente et par la variété des espèces végétales et animales parfois très rares. La zone identifiée, constituant un patrimoine naturel côtier, s'étend du Cap Serrat, dans le gouvernorat de Bizerte, à Tabarka.

La région du Nord-Ouest abrite aussi deux parcs naturels qui sont El Feidja (délégation de Ghardimaou) et Saddine (délégation de Sakiet Sidi Youssef).

Les quatre réserves naturelles sont : Jebel Serj, dans le gouvernorat de Siliana, Jebel Kharoufa, dans le gouvernorat de Béja et Tourbière Dar Fatma, dans le gouvernorat de Jendouba, en plus de ces réserves naturelles on trouve d'autre espaces qui n'ont pas encore le statut d'une aire protégée et qui se caractérisent par un paysage intéressant et diversifié ce sont les réserves naturelles de Sidi Hmada, au Sud de Bargou, la réserve naturelle El Moula (Aïn Sohb) située au Sud-Est de Tabarka. El Hamane, sur Jebel Guessa, au Nord de Balta, la réserve située après Cap Négro, de part et d'autre de la route qui mène de Tamra à Cap Serrat, et l'aire marine de La Galite. La qualité intrinsèque et la diversité de ces sites méritent une attention soutenue en termes de tourisme écologique et de circuits touristiques

II- DIAGNOSTIC TERRITORIAL

Le bilan régional a permis d'établir un diagnostic territorial relatif aux évolutions et tendances lourdes à l'occupation de l'espace et aux pressions sur le milieu ; aux potentialités et secteurs porteurs de développement ainsi qu'aux contraintes environnementales, débouchant sur les problématiques d'aménagement et de développement.

1- LES EVOLUTIONS ET LES TENDANCES

1.1- TRANSITION DEMOGRAPHIQUE ACCELEREE

Rappelons qu'à l'échelle nationale, la population a été multipliée par 1,77 alors que parallèlement celle du Nord-Ouest a été multipliée par 0,8 seulement, de 1975 à 2004.

Les tendances d'évolution observées depuis l'indépendance et plus particulièrement durant les trois dernières décennies s'inscrivent dans la transition démographique doublée de fortes migrations vers l'extérieur de la région, faisant que les taux de croissance démographiques diminuent pour les quatre gouvernorats de la région. En 2004, le Nord-Ouest est la seule région répulsive avec un taux de croissance en baisse depuis 1975, une accélération des migrations hors de la région, durant la décennie écoulée : solde négatif depuis 1975 dans les 4 gouvernorats de la région avec augmentation des effectifs durant la dernière décennie.

Les tendances futures selon l'Institut National des statistiques sont :

La baisse de l'ISF et une amélioration de l'espérance de vie : les prévisions établies par l'INS tablent sur une évolution moyenne de l'indice synthétique de fécondité (ISF) passant de 2,02 à 1,75 à l'horizon 2024⁵, faisant que l'évolution naturelle se traduira par une légère baisse dans les 4 gouvernorats du Nord-Ouest.

Tableau n° 33 : Espérance de vie

| | Béja | Jendouba | Le Kef | Siliana | Tunisie |
|----------------------------|------|----------|--------|---------|---------|
| 2004 | 73,4 | 72,7 | 73,1 | 71,6 | 73,4 |
| 2024 | 78,9 | 78,7 | 78,8 | 78,3 | 78,9 |
| Amélioration (Nb d'années) | 5,5 | 6,0 | 5,7 | 6,7 | 5,5 |

Source : INS – Prévision 2004-2024

Tableau n° 34 : Taux de natalité et de mortalité (‰)

| | 2004 | | 2014 | | 2024 | |
|-------------------|----------|-----------|----------|-----------|----------|-----------|
| | Natalité | Mortalité | Natalité | Mortalité | Natalité | Mortalité |
| Région Nord-Ouest | 14,6 | 7,3 | 14,5 | 6,8 | 12,1 | 7,1 |
| National | 16,8 | 6,0 | 16,3 | 5,2 | 13,2 | 5,6 |

Source : INS – Prévision 2004-2024

Les migrations et la mobilité seront en lente diminution : le solde migratoire évoluera vers la baisse au niveau de chaque gouvernorat du fait des impacts des différents programmes de développement locaux et régionaux au profit des régions intérieures et des jeunes en particulier, mais aussi du fait de la baisse de l'ISF, de la croissance naturelle et donc de la pression démographique dans la région du Nord-Ouest, ce qui traditionnellement poussait à la mobilité et à l'émigration définitive. La baisse du solde sera progressive, ce qui n'exclut pas des formes de mobilité interne entre les gouvernorats.

⁵ L'évolution lente correspondrait à un ISF de 1,90 et l'évolution rapide à un ISF de 1,50 à l'horizon 2024.

L'évolution de la population et sa distribution dans la région résulteront de l'ensemble des comportements démographiques cités et de la tendance du solde migratoire. La région du Nord, restera la seule région dont le poids démographique à l'échelle nationale baissera sensiblement, de 1,7 point «correspondant au même nombre de points acquis par le poids de la région du Centre-Est du pays» durant les deux prochaines décennies.

Une région aux plus faibles taux d'accroissement naturel

Le Nord-Ouest est donc la région du pays qui présentera les plus faibles taux d'accroissement naturels jusqu'en 2024 (mis à part le Gouvernorat de Tunis). Ils sont bien inférieurs à 1,0% alors qu'ils sont compris entre 1,1 et 1,33 % dans le reste des régions. Les résultats des projections montrent une très faible augmentation des effectifs de la population régionale : 62500 habitants de population additionnelle en 20 ans dont 56% seront le fait de la population du gouvernorat de Jendouba.

Le vieillissement rapide de la population

Tableau n° 35 : Structure de la population par âge de la région Nord-Ouest

| | 0-4 ans | 5-14 ans | 0-14 ans | 15-59 ans | 60 ans et plus |
|------|---------|----------|----------|-----------|----------------|
| 2004 | 7,6 | 18,4 | 26,0 | 62,4 | 11,6 |
| 2024 | 6,2 | 13,3 | 19,5 | 62,6 | 17,8 |

Source : INS – Prévisions 2004-2024

Les principales tendances se déclinent ainsi par gouvernorat :

Béja : un vieillissement plus important et plus rapide de la population, les 60 ans et plus passent de 11,9% à 19% avec le recul et la plus faible proportion des moins de 15 ans.

Jendouba : lente diminution des tranches d'âge inférieur à 15 ans, diminution de la part des actifs de 2009 à 2024 de 2,6 points et vieillissement relativement important de la population (17,4% contre 15,2 % à l'échelle nationale pour la tranche des 60 ans et plus).

Le Kef : baisse assez rapide de la proportion de la population âgée de moins de 5 ans et part la plus faible de celle des 5-14 ans. Vieillissement plus rapide de la population et proportion des 60 ans et plus dépassant la moyenne nationale de 3,6%.

Siliana : diminution rapide de la proportion des moins de 15 ans au cours de la deuxième décennie avec augmentation légère de la tranche des actifs et vieillissement de la population le plus lent de la région avec tout de même une proportion des 60 ans et plus, supérieure à la moyenne nationale.

Le Nord-Ouest, région à dominante rurale

A l'échelle nationale, le taux d'urbanisation passera de 64,9% à 72,7% en 2024 avec un accroissement du nombre des communes, un taux de croissance de la population urbaine en baisse (4,29% en 1966 à 1,83% en 2024). La population rurale évoluera au taux de 0,17%/an.

A l'échelle de la région, le taux d'urbanisation atteindra 42,5%, il variera de 32,7% à Jendouba à 55,2% au Kef en 2024.

La population rurale sera localisée à 65 %, dans la sous-région Nord à l'horizon 2024.

Les prévisions de l'INS pour le Nord-Ouest montrent :

- une diminution du poids démographique de la région (de 12,3 à 10,6%) avec tout de même une croissance légèrement positive, induisant une population additionnelle de 62500 habitants, population qui augmente à partir de 2010 ;
- la population additionnelle sera le fait de la sous-région Nord : 47500 habitants soit 76% et 15000 (24%) dans la sous-région Sud. C'est aussi la sous-région du Nord qui sera la plus peuplée avec 60,2% de la population totale. La dynamique sera marquée par un regain dans la croissance urbaine.

Tableau n° 36 : L'évolution du poids démographique

| Année | 1966 | 1975 | 1984 | 1994 | 2004 | 2009 | 2014 | 2019 | 2024 |
|-------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|
| Poids (%) | 18,6 | 17,4 | 15,8 | 14,0 | 12,3 | 11,7 | 11,2 | 10,9 | 10,6 |
| Rang de la région | 2 ^{ème} | 3 ^{ème} | 3 ^{ème} | 5 ^{ème} | 6 ^{ème} | 5 ^{ème} | 5 ^{ème} | 5 ^{ème} | 5 ^{ème} |

Source : RGPH – Prévisions 2004-2024 - INS

Des densités encore élevées dans la sous-région Nord

Les densités évoluent dans la tendance du passé récent avec le renforcement de l'occupation de la sous-région Nord : 15,8 hab/km² contre 3,4 hab/km² dans la sous-région Sud.

Il ressort des prévisions de l'INS que la répartition de la population telle que prévue par l'INS, accentue les problèmes liés à la densité de la population dans la sous-région Nord et en particulier dans le gouvernorat de Jendouba où la densité est environ trois fois plus élevée que dans la partie Sud de la région.

1.2- PRESSION SUR LE MILIEU NATUREL ET DESEQUILIBRE DANS L'OCCUPATION

Sur le plan spatial, les tendances montrent une répartition inégale et déséquilibrée de la population avec une forte concentration dans la partie septentrionale littorale (60% de la population sur 40 % du territoire), aux espaces les plus sensibles et une forte concentration de la population et des dynamismes économiques dans la vallée de la Medjerda : zone de fortes potentialités agricoles (de 118 à 288 hab./km² de Medjez El Bab à Jendouba), des densités encore très élevées, malgré les migrations, en particulier dans la zone naturelle de la Kroumirie Mogods (144 habitants/km²), zone où il est constaté une usure annuelle du capital pédologique.

Sur le plan naturel, des écosystèmes particulièrement fragiles existent au niveau de la région : un littoral avec ses jbelles et plaines littorales de Tabarka et Nefza.

- La zone de Zouaraâ à Cap Negro est caractérisée par une richesse halieutique dans les fonds rocheux de vase et d'algues : Ce site est identifié en vue de tirer profit des avantages naturels de cette zone (allant de Cap Serrat à Bizerte à la plage de Zouaraâ et à Tabarka) dans «l'objectif de promouvoir l'écotourisme, tout en contribuant à l'intégration des habitants locaux dans le processus de développement durable».
- L'Archipel de la Galite, se distingue par une biodiversité marine et terrestre dont le bilan global reste positif. Elle constitue une aire marine protégée parmi le programme national. L'île de la Galite est considérée comme une «oasis écologique».
- Les forêts constituent une immense richesse naturelle, à la fois par leurs étendues, par leur situation prédominante sur les reliefs et les chaînons de Khémir, permettant à ces monts de retenir une grande partie des eaux pluviales qui s'y déversent, faisant de la région «le château d'eau du pays». Les densités de population sont les plus élevées au Nord de la région et le taux de surpâturage dans les espaces forestiers varie de 50 % à Jendouba à 75 % dans le reste du territoire.

Les manifestations d'érosion ont des conséquences sur les sols, les cultures, les infrastructures hydrauliques et autres et sur les villes elles-mêmes. Ces manifestations sont nombreuses dans la région, dans les bassins versants des Oueds Siliana et Mellegue, sur les versants des Jbelles Khemir.

1.3- LES VILLES : UN ESPACE FONCTIONNEL PAR LE POIDS DEMOGRAPHIQUE, ECONOMIQUE ET CULTUREL

Dans l'ensemble de la région on distingue quatre niveaux de villes, dotés chacun de problématiques spécifiques.

* **Les agglomérations de l'axe productif de la vallée de la Medjerda**

- **Béja** : ville qui occupe encore une position stratégique dans une zone agricole riche et compétitive et par rapport aux axes structurants de communication. Béja était la ville la plus peuplée avec à peine 56700 habitants au dernier recensement de 2004. Cependant, elle présente un essoufflement continu et des difficultés à retenir son croît naturel avec un taux observé de 0,63 %/an. Ses différents statuts administratifs sont renforcés par l'existence de services, tertiaires de niveau régional (ANPE, DREDD, ODESYANO, AFI, District des différents concessionnaires : ONAS, STEG, SONEDE, etc...)
- **Jendouba** : ville au site contraignant car présentant un risque d'inondation et site entouré de terres à haute valeur agricole, sans structure lisible (trois entités séparées par de grosses infrastructures) ni centralité correspondant au statut et au rôle actuel de la ville de pôle universitaire régional.
- **Bousalem** : d'un noyau de création coloniale sur un site de faible pente, la ville s'est développée «au coup par coup» en l'absence d'un projet d'aménagement d'ensemble. C'est la seule agglomération de cet axe qui semble maintenir son croît naturel avec 1,27% de taux d'accroissement annuel.
- **Medjez El Bab** : commune très ancienne, sur un site qui s'est distingué par une occupation et un environnement marqués dans le développement du travail agricole et artisanal. Ville polarisée par la capitale Tunis, elle subit des mutations rapides malgré les contraintes urbanistiques (Oued Mejerda, les périmètres irrigués), qui font d'elle le passage obligé de Tunis vers la région, rendu efficace et rapide par l'axe autoroutier qui la dessert. Son accessibilité, sa desserte par 5 axes routiers et la voie ferrée, la zone industrielle, ses équipements structurants et le périmètre irrigué constituent les facteurs de compétitivité de la ville.

Ce sont les villes de Medjez El Bab, Testour, Béja, Bou Salem, Jendouba et Ghardimaou qui connaissent un essoufflement dans la dynamique urbaine ainsi que des contraintes propres à leur fonctionnement.

L'ensemble des villes situées sur l'axe central sont bien reliées entre elles, mais moins bien avec les agglomérations du Nord et Sud de la région à l'exception de Jendouba qui constitue un véritable carrefour routier grâce à la RN6 et à la RN 17, celle-ci la reliant à Tabarka au Nord et à l'Algérie par la future autoroute, au Sud au Kef et à Siliana par la RN 12 et la RN4.

Beja, de part les obstacles naturels, les ouvrages hydrauliques et les périmètres, est très difficilement reliée au Nord et au Sud de la région.

Aïn Drahem, avec sa station thermale et ses équipements touristiques forme avec Tabarka, le pôle touristique de la région, avec une grande complémentarité de part la nature de l'offre touristique. Au niveau de ce pôle et en liaison avec la sensibilité du milieu, les problématiques s'apparentent à celles des agglomérations dont la croissance rapide et le développement touristique, présentent des menaces sur l'environnement naturel et urbain.

Les liaisons de ce pôle avec l'Algérie existent et seront renforcées par le passage de l'axe autoroutier pour une meilleure répartition du flux venant de l'Algérie.

* **Les agglomérations de l'axe frontalier**

Les villes frontalières sont rares par le nombre, limitées par la taille et caractérisées par l'absence de liaisons entre elles, ne définissant donc pas un véritable «espace frontalier». Ce sont les agglomérations de Tabarka, Aïn Draham, Ghardimaou, Sakiet Sidi Youssef, auxquelles s'ajoutent Kalaât Snan, Tajerouine et Kalaât Khasba, situées un peu plus à l'intérieur.

- **Tabarka-Ain Draham** : constitue le binôme urbain le plus dynamique de la région (taux de croissance respectif de 2,14% et 2,87% de 1994 à 2004).
- **Aïn Draham**, ville de petite taille (moins de 10000 habitants en 2004) mais très ancienne (Municipalité depuis 1882), implantée dans une zone forestière et montagnaise.
- **Ghardimaou** : agglomération bénéficiant d'une situation stratégique, elle constitue un passage obligé routier et ferroviaire vers l'Algérie, mais elle n'en a pas pourtant le dynamisme car concurrencée par Tabarka au Nord d'une part et subissant les effets de l'arrêt de l'activité de transport ferroviaire des voyageurs entre les deux pays. Ville de 20000 habitants mais répulsive et ce, malgré sa position frontalière, sa fonction de gare ferroviaire et de point d'aboutissement de la RN 6, reliant Tunis à Souk Ahras en Algérie.
- **Sakiet Sidi Youssef** : ville frontalière de petite taille (moins de 10000 habitants), elle est desservie par la RN 5, la reliant au Kef, puis à Jendouba par la RN 17, à Tunis par Medjez El Bab et au Sud de la région, en particulier à Tajerouine. Avec l'Algérie, elle est reliée à la ville de Souk Ahras par un axe routier et un poste frontalier.

Tajerouine-Kalaât Snan et Kalaât Khasba avec Menzel Salem et Jerissa plus à l'intérieur forment le peuplement de la partie Sud de l'espace frontalier. Elles se caractérisent par des taux d'accroissement négatifs et une diminution de leur potentiel humain en valeur absolue.

- **Kalaât Snan** est la plus proche de la frontière, suivie de Menzel Salem, petit centre situé sur un axe routier menant à la frontière.
- **Tajerouine**, carrefour routier constitue une véritable entrée, vers le Sud, pour les flux venant du Nord de la région.

Suite aux mutations récentes, l'ensemble fonctionne sur la base d'une économie frontalière à la marge des circuits formels, comme complément à l'activité d'élevage extensif associé à l'oléiculture et l'arboriculture pluviale. Ce sont des anciennes villes minières, situées dans les délégations aux plus forts taux d'urbanisation, au niveau d'équipement socio-collectifs et équipements des logements et des ménages parmi les meilleurs de la région mais dont les taux de chômage sont les plus élevés, dépassant 30 % parmi les tranches de population qui n'ont pas encore choisies de migrer.

* **Les agglomérations des corridors : Tunis/Le Kef**

Le corridor routier Tunis-Le Kef reliant les villes de Testour, Goubellat, Teboursouk, El Krib et le Kef et le corridor ferroviaire de Bou Arada-Laâroussa, desservant les villes de Gaafour, Bourouis, Sers, Dahmani-El Ksour, Jerissa et Kalaât Khasba, doublé d'une route régionale à partir de Sers : ces corridors sont constitués de villes d'importance et de dynamisme variables mais pour la majorité d'entre elles, la taille est inférieure à 12000 habitants (7 villes) et à 5000 habitants (4 villes).

- **Le Kef** de 45000 habitants environ en 2004 constitue la ville la plus importante, c'est aussi la principale ville de la région en entrant par le Sud.
- **Testour** : occupe une position centrale dans les hauteurs de l'Atlas Tellien, elle a été occupée par les Andalous au 16^{ème} siècle. La ville a consolidé progressivement sa fonction urbaine grâce à l'intensification de l'activité agricole périurbaine et l'activité industrielle, sans pour autant offrir toutes les conditions pour une croissance démographique.
- **Teboursouk** : ville située à 6 kms de la zone archéologique, de Dougga très fréquentée, sur la RN5. C'est une commune qui décline depuis 1975 perdant progressivement son potentiel

humain productif. Sa croissance urbaine est limitée par la topographie du site. Son centre, du fait de sa position, ne peut bénéficier des opportunités de l'axe de la RN5.

- **El Krib** : commune récente, de 8000 habitants, qui semble retenir mais difficilement une grande partie de son croit naturel grâce aux efforts de développement local entrepris dans le domaine hydro-agricole.

Les villes du corridor ferroviaire se comportent de la même manière avec pour exception les communes de Sers et de Bourouis, au taux de croissance annuel parmi les plus élevés de la région, 1,62 % et 1,77% respectivement. Dahmani plus à l'Ouest, est répulsive (-0,32 %/an) alors que c'est une agglomération de 14000 habitants. Cet ensemble de communes, a une image de marque tournée vers le monde rural et l'activité agricole.

* **Les agglomérations de l'axe de la dorsale**

L'axe de Bargou, Siliana, Makthar-Kesra et Rouhia, excentré par rapport à la masse urbaine régionale, est plutôt tourné vers les gouvernorats limitrophes de Zaghouan, de Kairouan et de Kasserine. Siliana, présente une meilleure situation sur le plan de la croissance démographique, que les trois autres chefs lieu de gouvernorat.

- **Siliana** : à l'origine, ce fut un centre dont la création était liée au Souk hebdomadaire rayonnant sur la zone céréalière. Actuellement, ville de 45000 habitants, elle doit son essor à son rang administratif mais son dynamisme urbain s'essouffle (0,63 % de taux de croissance annuel). Elle est reliée à Haffouz (Kairouan) par la RN 12 en passant par Kesra et semble être plutôt tournée vers ces deux gouvernorats voisins. Un réseau de routes régionales et locales permet son rayonnement sur l'ensemble de son territoire.
- **Bargou**, située en zone agricole, entre deux oueds, le tout constituant de sérieuses limites à l'extension de la ville dont le dynamisme a été des plus lents (de 1,02 % à 0,91 % de 1975 à 2004). Ville complètement excentrée dans l'espace régional, quoique directement reliée à Siliana, mais de l'autre côté, elle subie l'attraction et l'influence du Nord-Est. Kesra et de Rohia villes aussi excentrée que les précédentes, avec en plus des contraintes physiques de leur site, limitant toute extension urbaine.

Conclusion

Pour l'ensemble des villes qui constituent le paysage urbain de la région (à l'exception de Tabarka-Aïn Draham), les problématiques évoquées interpellent au titre des retards accumulés dans la base économique (emplois, revenus, épargne) mais aussi dans des déficits d'anticipation sur les mutations socio-économiques qui touchent le pays avec pour la région le passage d'une économie dite traditionnelle à une économie de services et d'échanges.

Les grandes villes Béja, Jendouba, Le Kef et Siliana et leur périphérie constituent les espaces où se concentre 38 % de la masse urbaine sans pour autant engendrer un dynamisme urbain marqué, correspondant aux efforts d'équipements et d'infrastructures réalisés dans le but de faire de ces villes, des centres attractifs, productifs et rayonnant sur les territoires frontaliers, intérieurs et les franchises de la dorsale de la région.

1.4- LES POTENTIALITES ET LES SECTEURS PORTEURS

1.4.1- Des potentialités stratégiques pour l'ensemble du pays

| | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> - Le potentiel en sol - Le potentiel forestier - Le potentiel hydrique - Le secteur agricole organisé - Les ressources thermales et les ressources du sous-sol | <p>1- Secteur agricole organisé : important dans les gouvernorats de Jendouba et Béja au Nord, moyen dans le gouvernorat de Siliana et limité dans le gouvernorat du Kef.</p> <p>2 - Potentialités en sols :</p> <p>* corrélation entre ratio ha/hab et densité hab/km² :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Béja : 1,18 et 81,42 ; - Jendouba : 0,72 et 194,30 ; - Le Kef : 2,02 et 50,93 ; - Siliana : 1,87 et 50,41 ; - Région Nord-Ouest : 1,33 et 73,28 <p>* potentiel en sols labourables : 70 % de la SAU avec 421000 ha (38 %) dans la partie Nord et 708157 (62 %) dans la partie Sud de la région.</p> <p>* le potentiel irrigué : 33,3 % de la SAU représentant 20 % de la SAU irriguée du pays dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 50 % grâce à la grande hydraulique ; - 28 % grâce à la ressource souterraine ; - 22 % grâce à la petite hydraulique locale et autres. <p>* le potentiel en forêts naturelles, exploitables : 418000 hectares (26 % de la SAU avec 34,4 % à Jendouba, 24,2 % à Siliana, 25,2 % à Béja et 19,53 % au Kef), des espèces nobles : le chêne liège, le chêne zen et le chêne vert.</p> |
| <ul style="list-style-type: none"> - Le potentiel en eaux | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Apports pluviométriques les plus importants du pays. ▪ 10 barrages réalisés avec des apports annuels moyens de 1110,72 Hm³ (année 2008) ▪ Des nappes phréatiques développées dans la vallée de la Mejerda, dans la plaine du Sers et de Nefza, mais des nappes profondes peu développées à l'exception de celle situées au Nord de Béja, de Oued Mliz, dans la zone de Jerissa, de Dahmani et de Bargou : utilisation ponctuelle. ▪ Les ressources thermales et les ressources du sous-sol : importance et diversité. |
| <ul style="list-style-type: none"> - La biodiversité naturelle : les parcs naturels, les réserves naturelles et les aires marines et les aires littorales protégées | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le Parc National Côtier du Cap Serrat à Tabarka en passant par Zouaraâ : beauté et diversité des paysages (dunes de sable au milieu de forêts de chêne liège), des bancs de coraux longent la mer au niveau de Tabarka avec faune et flore très riches, ressources halieutiques et espèces rares comme les tortues de mer et les dauphins. ▪ Le Parc de Djebel Chitana avec des plans d'eau exceptionnels (lacs de montagne d'eau douce d'un genre très rare en Tunisie). ▪ Les Parcs Naturels : El Feyja (2632 ha) en zone frontalière Nord avec entre autres aménagements, le Musée de l'Environnement et le parc de Saddine, à l'Est de Oued Mellegue, frontalier également. ▪ Les aires protégées marines et littorales, les ressources naturelles. |
| <ul style="list-style-type: none"> - Le patrimoine culturel : les sites archéologiques, les sites historiques et les villages andalous | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Trois bassins culturels à dominante numido-romaine avec le site de Chemtou au Nord, la ligne Andalouse au centre et la Table de Jugurta au Sud avec un rôle social et culturel mais aussi économique par une mise en valeur à travers le tourisme et une recherche de contribution de ce patrimoine à l'économie locale et régionale. Les sites archéologiques romains : Dougga, Makthar, Bullarégia, Chemtou etc... ▪ Les sites historiques avec les villages berbères (Kesra, Makthar, Toukabeur, Chaouach). ▪ Le village andalou de Testour. |

1.4.2 - Des secteurs porteurs : atouts de la compétitivité économique

| | |
|---------------------------------------|--|
| <p>- L'industrie agro-alimentaire</p> | <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>L'objectif est de faire face aux besoins émanant de la mutation de la société agricole vers la société agro-alimentaire, transition vers la société urbaine et la transformation des modes de consommation : la tendance fera de l'agriculture un secteur de moins en moins de consommation finale pour devenir un secteur offrant des matières premières.</i> ▪ <i>La transformation de l'agriculture deviendra par conséquent un processus de production intersectoriel avec des filières transformation-commercialisation-exportation.</i> ▪ <i>Face à l'ouverture et à la concurrence internationale, la « politique de préparation de l'Agriculture Tunisienne s'appuiera sur l'intensification du versant Nord du pays, zones dans lesquelles le potentiel de progression est encore très important et permettra des marges d'amélioration notable de la productivité... » (les zones de la vallée de la Medjerda).</i> ▪ <i>Infrastructures et équipements permettant le développement de ce secteur :</i> <ul style="list-style-type: none"> - <i>filière lait : 82 centres de collecte de lait et 4 unités de transformation du lait de 119000 tonnes de capacité, produisant 28 % de la production nationale.</i> - <i>filière conserverie avec 3 unités de 2800 tonnes/jour, représentant 15 % de la capacité nationale, 60 unités de production d'huile d'olive de 1122 tonnes par jour représentant 6% du potentiel national, 2 sucreries et 3 unités de mise en bouteille de l'eau minérale de 37000 litres/jour représentant 18 % de la capacité nationale.</i> - <i>filière céréales : capacité de stockage 30 millions de qx, 3 semouleries (2,4 millions de Qx et 6 % de la production nationale de semoule).</i> - <i>386 unités agro-alimentaires sur 830 unités industrielles installées dans la région (46,5 %) avec 4504 emplois (31 %) en 2004 et accroissement de 150 unités en une décennie.</i> - <i>le montant de l'investissement dans les IAA représente 42 %.</i> <p><i>La région offre l'ensemble des infrastructures nécessaires au développement de l'industrie agro-alimentaire sur place : un axe autoroutier, 2 axes ferroviaires et un réseau routier national la reliant à la capitale, un réseau de télécommunication, un aéroport international, un port de pêche moderne, un pôle touristique Tabarka-Aîn Draham et plus d'une dizaine de zones industrielles aménagées. Par ailleurs, sa situation frontalière la rapproche du marché potentiel important de l'Algérie.</i></p> <p><i>Les opportunités qu'offre la production agricole de la région pour le développement de ce secteur en matière de transformation et de services sont :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>la fabrication des pâtes et pâtisserie industrielle ;</i> - <i>la conserverie des fruits et légumes et la fabrication de boisson sucrée et de jus ;</i> - <i>la réalisation d'unités de fabrication des arômes alimentaires ;</i> - <i>le conditionnement d'huile ;</i> - <i>le lait et les dérivés ;</i> - <i>la fromagerie notamment le fromage de chèvre ;</i> - <i>la transformation des viandes ;</i> - <i>le conditionnement et la transformation des produits de la mer ;</i> - <i>l'aquaculture et la pisciculture ;</i> - <i>la surgélation et la congélation des produits ;</i> - <i>la réalisation de chambres froides de stockage ;</i> - <i>la réalisation d'unités de fabrication des emballages.</i> <p><i>Par ailleurs, tout investissement bénéficie des avantages financiers et des incitations fiscales accordés par l'Etat (25 à 30 % du coût d'investissement), ainsi que des facilités effectuées par les autorités régionales en ce qui concerne « l'accès des promoteurs à des locaux pour location à des prix intéressants ».</i></p> |
|---------------------------------------|--|

| | |
|---|---|
| <p>- Le secteur des mines et des industries des matériaux de construction, céramique et verre (IMCCV)</p> | <ul style="list-style-type: none"> ▪ La région du Nord-Ouest présente une relative abondance en réserves naturelles, en matière de substances utiles qui sont des matières premières pour les industries des IMCCV, renforçant les industries existantes avec possibilités d'exportation. Secteur consolidé par des études géologiques approfondies de 42 sites parmi une centaine identifiés dans la région et par des avantages financiers et fiscaux attractifs. ▪ Gisements potentiels de calcaire pour granulats, de pierre marbrière de plusieurs couleurs, d'argiles kaolinitiques, d'argiles smectiques, de sables siliceux, de gypse et de marne et calcaire de bonne qualité. ▪ La région abrite 8 % des capacités de transformation nationale, correspondant à près de 10 % des investissements nationaux alloués à ce secteur. Six unités sont exportatrices (800 emplois et 98400.000 DT d'investissement). ▪ Consolidation du secteur durant la dernière décennie avec la création de plus de 500 emplois nouveaux (2400 emplois au total en 2003), le classant en seconde position dans la structure avec 20,0 % des emplois industriels de la région après les IAA. ▪ La région recèle des réserves en minerai de phosphate importantes : <p><i>Le projet d'exploitation du phosphate à SRA Ouertene : ce gisement est localisé à environ 45 km du Kef vers le Sud et à 20 km de Dahmani.</i></p> <p><i>Les ressources sont estimées à 5 milliards de tonnes en place dont environ un milliard de tonnes de phosphate marchand.</i></p> <p><i>L'exploitation nécessite un procédé de lavage intégrant l'action de broyage, exigeant de l'énergie suivie de l'action lavage/flottation pour la séparation du phosphate et des stériles. La production est estimée à 1 millions de tonnes par an de P205 pour 4 millions de tonnes de phosphate marchand. La valorisation se fera par la transformation.</i></p> <p><i>Les orientations politiques préconisent l'exploitation par deux sociétés : la première minière à majorité Tunisienne, chargée de l'extraction du minerai et la seconde chimique, chargée de la transformation.</i></p> <p><i>Le projet est constitué de trois composantes (sites) qui peuvent ne pas être regroupées : la mine à SRA Ouertene, la chimie qui peut être loin de la mine et plus proche du port et le port d'exploitation. Les besoins du projet en main d'œuvre sont estimés à 2000 emplois directs avec 1000 dans la chimie, 800 dans la mine et 200 dans le port et autant d'emplois indirects répartis dans les trois sites. Les ports, par ordre de classement, sont Radès, Enfidha, Bizerte ou Skhira.</i></p> <p><i>Le projet et ses besoins :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - un site de 2000 ha d'emprise est nécessaire pour la mine ; - les besoins en eau sont très importants : 15 millions de m³/an pour la mine, 10 millions de m³/an pour la chimie Ressource à puiser dans le barrage Mellègue, situé à 65 km au Nord ; - le site de la chimie peut être proche du littoral sans être sur la côte : soit à Djebel Ouest – Bir Mechergua avec le port de Radès, soit à Saouaf avec le port d'Enfidha soit à Menzel Bourguiba avec le port de Bizerte. <p><i>Dans le premier cas, l'eau proviendra du barrage de Bir Mchergua ou des eaux traitées du Grand Tunis, dans le second cas, elle proviendra du dessalement de l'eau de mer.</i></p> <p><i>Le transport se fera par rail :</i></p> <p><i>Fahs – Enfidha ou Jebel Oust – Zarzouna ou Mejel Bel Abbes – Zanouche – Skhira.</i></p> <p><i>Les ports de Skhirat et d'Enfidha présentent un tirant d'eau de 18 m, et 14 m seulement dans les ports de Radès et de Bizerte.</i></p> <p><i>Energie : le projet présente un procédé de transformation qui assure l'auto suffisance en matière d'énergie.</i></p> <p><i>Le démarrage prévisible possible se fera dans trois ou quatre ans.</i></p> <p><i>Les recommandations du SDARE en ce qui concerne le projet de SRA Ouertene consistent en :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ la réalisation d'une étude de préféabilité du projet et d'une étude d'impact environnemental et social ; |
|---|---|

| | |
|---|--|
| <p>Tourisme écologique associant le tourisme de santé et la valorisation de l'artisanat local</p> | <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>la révision éventuelle du SDARE dans le cas du choix du site de la chimie dans la région.</i> ▪ <i>Le littoral, doté d'un pôle touristique Tabarka-Aïn Draham, offre des possibilités de diversification du produit touristique avec des activités de plongée sous-marine, un tourisme de découverte et de plaisance dans l'Archipel de la Galite considérée comme une oasis écologique ;</i> ▪ <i>A l'intérieur, la région offre des potentialités pour le développement d'un tourisme écologique, d'un tourisme de santé, d'un tourisme culturel, d'un tourisme de sport et d'un tourisme de jeunes avec :</i> <ul style="list-style-type: none"> - <i>La valorisation des ressources thermales, la région recèle des potentialités importantes pour le développement du tourisme de santé avec l'exploitation jumelée des stations thermales ;</i> - <i>La valorisation des potentialités naturelles et du savoir faire dans l'activité artisanale : travail du corail, du bois, du liège etc...</i> ▪ <i>L'ensemble de ces potentialités sont rares par ailleurs dans le pays ; leur valorisation «durable» peut attirer une clientèle diversifiée (niveau, âge, solvabilité et exigences).</i> ▪ <i>Les équipements et les infrastructures de base moderne dont bénéficie l'activité touristique sont : la zone touristique aménagée de Tabarka-Aïn Draham, l'aéroport international de Tabarka, le port de plaisance, le terrain de golf, la future liaison autoroutière avec l'Algérie et avec la capitale, les sources thermales, les parcs environnementaux, les sites archéologiques etc... Signalons que se tiennent deux festivals internationaux : celui de Dougga et celui de la musique à Tabarka.</i> ▪ <i>Les avantages attractifs constitués de la prime de développement touristique de 8%, majorée de 6% pour les nouveaux promoteurs, la prime de développement régional de 15% pour les projets de loisirs et une subvention sur les terrains achetés.</i> ▪ <i>Le projet de zone touristique à Zouaraâ sous forme de «station intégrée» permettra certes d'améliorer les performances de l'aéroport de Tabarka, mais il s'agira dès la conception de prendre en compte l'ensemble des sensibilités et contraintes environnementales du site dans l'aménagement et la vocation de la zone. Celle-ci pourra en effet constituer le premier type de station touristique écologique dans le pays.</i> |
| <p>Les services économiques et tertiaires de haut niveau</p> | <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Ce sont les « services spécialisés » qui impulsent la croissance de la ville en renforçant son rang urbain et son poids urbain, lui permettant ainsi d'avoir un rayonnement régional voire national et international. Ils nécessitent un environnement d'activités annexes. Dans cette optique la région offre :</i> <ul style="list-style-type: none"> - <i>un pôle universitaire qui doit s'ouvrir sur les filières techniques et scientifiques, en liaison avec les spécificités de la région et les besoins futurs liés aux objectifs de développement de la région ;</i> - <i>le technopole, la plateforme logistique et la nouvelle zone industrielle regroupés dans un même espace desservi par la route, le rail et l'autoroute et permettant ainsi de passer d'une problématique de transports à une problématique de la logistique avec les transports, la fluidité des flux, la continuité des modes, l'interopérabilité des infrastructures.</i> - <i>L'offre de ces services supérieurs est aussi liée au positionnement stratégique du territoire, ils participeront donc à sa compétitivité et son rayonnement par leur localisation (site avec des liaisons Est-Ouest et Nord-Sud), leur fonctionnement (bonne gestion, accessibilité). Ils contribueront à la performance de l'économie régionale, dans un contexte de concurrence pour l'attraction d'investisseurs nationaux et étrangers : développer les échanges entre la région et l'extérieur d'une part et entre les sous-espaces de la région d'autre part grâce à cette logistique. Celle-ci étant comprise « comme activité pré et post production, d'acheminement et de traitement des biens » et ce, par une bonne intégration des modes de transports lourds.</i> |

| | |
|------------|---|
| Conclusion | <p><i>Le Nord-Ouest présente une des grandes opportunités de développement régional et donc du pays, car globalement c'est une région à fort potentiel agricole avec des zones compétitives (les plaines irrigables de la Mejerda et les plateaux humides du Haut Tell, les ressources en eau et les infrastructures de communication) et aussi, « c'est une région d'ouverture et de modernité, à proximité des villes et faisant partie de l'arrière pays économique et logistique de la capitale ». De ce fait, les secteurs porteurs cités sont les atouts de la dimension territoriale de l'efficacité économique. Leur valorisation est bien engagée et elle sera renforcée au cours des XI^{ème} et XII^{ème} plans de développement économique et social, consolidant une industrie dotée en savoir-faire, en organisation, en qualification nécessitant des moyens en capitaux, en formation, en infrastructures, le tout impliquant la mobilisation de l'ensemble des capacités d'initiatives et leur mise en synergie.</i></p> |
|------------|---|

1.5- LES CONTRAINTES ENVIRONNEMENTALES

| | |
|---|---|
| L'érosion, la forte pression sur les ressources et des pollutions | <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Les manifestations d'érosion hydrique sont importantes dans la région : ravinement généralisés, hiérarchisés à généralisés, les glissements portant atteintes aux terres de culture mais aussi aux infrastructures et aux habitations, les sapements de berges.</i> ▪ <i>L'importante activité morphodynamique est relevée dans les bassins versants de la dorsale, du Haut Tell et des marges Sud occidentales des Jbels de Bled Khemir.</i> ▪ <i>Le corolaire du développement de ces manifestations sont les problèmes d'envasement des barrages, une diminution de leur capacité de stockage et des difficultés pour assurer la protection des zones aval contre les risques d'inondation des villes (croissance de l'habitat anarchique), des infrastructures et des terres agricoles.</i> ▪ <i>Les menaces liées à l'érosion marine et éolienne à Tabarka et Zouaraâ.</i> ▪ <i>Des peuplements forestiers nobles (chêne liège, chêne zen et chêne vert...) avec une fonction de production mais aussi de protection aux sols et aux formations superficielles sur les pentes, de protection des infrastructures en aval (barrages), un rôle d'amélioration du régime des sources, de maintien des espèces rares, tout en contribuant par sa permanence, à l'entretien de la qualité de l'environnement de Jbels de Bled Khemir.</i> ▪ <i>Un potentiel forestier stratégique soumis à de fortes pressions humaines et animales : densités de population des plus élevées et pratique de l'activité d'élevage.</i> ▪ <i>L'ensemble de ces contraintes se traduisent par :</i> <ul style="list-style-type: none"> - <i>le recul des forêts de chêne liège ;</i> - <i>une charge à l'hectare plus élevée passant de 2 unités pastorales de bétail (U.P.B)/an en 1942 à 5,0 U.P.B. en 1995 (IFPN)</i> - <i>la fréquence importante des délits dans les pacages (80% des délits).</i> - <i>le surpâturage dans les parcours forestiers avec des taux de 50 à 78 % puisque la charge réelle (ovin/ha) est passée de 1 (charge d'équilibre au Nord) à près de 3 et de 0,8 au Sud à près 3,7 ovins/ha.</i> |
|---|---|

| | |
|--|--|
| | <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>La pollution liée aux déchets solides :</i> <ul style="list-style-type: none"> - <i>déchets ménagers : le domaine d'élimination des déchets grâce aux décharges contrôlées n'est pas encore généralisé (rejets dans ou en lisière de forêt, dans les sites de carrières etc...).</i> - <i>déchets des margines rejetés dans des milieux écologiques (oueds)</i> ▪ <i>La multiplication des carrières et leurs effets sur l'environnement.</i> ▪ <i>la pollution par le rejet des eaux usées domestiques non collectées dans le réseau d'assainissement : localités rurales et quartiers d'habitat spontané dans certaines agglomérations.</i> ▪ <i>La pollution par le rejet des eaux usées domestiques collectées et rejetées sans traitement dans le réseau hydrographique.</i> ▪ <i>La pollution par les rejets industriels (margine, abattoirs, carrières, marbreries, cimenterie, levurerie et industries saisonnières).</i> ▪ <i>Risques liés aux déchets hospitaliers du fait de l'absence de leur incinération.</i> ▪ <i>Les conséquences en milieu urbain et péri-urbain sont :</i> <ul style="list-style-type: none"> - <i>la pollution des sols, des oueds et des nappes (déchets et utilisation des engrais et des pesticides) ;</i> - <i>la vulnérabilité aux inondations ;</i> - <i>l'atteinte à la qualité de l'environnement ;</i> - <i>l'atteinte à la qualité de la santé humaine ;</i> - <i>l'atteinte à l'esthétique urbaine ;</i> - <i>un capital de ressources naturelles soumis à des pressions (extension des villes au détriment des terres agricoles), surexploitation des nappes du Haut Tell et une capitale «eau», ressource accessible et de qualité, dont le potentiel est déjà largement mobilisé avec l'aire de la grande hydraulique.</i> |
|--|--|

1.6 – LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

La Tunisie se situe géographiquement dans une région de « contact climatique entre les processus perturbés des latitudes tempérées au Nord et les processus stabilisateurs des déserts tropicaux au Sud ». Ainsi, la pluie est très irrégulière comme le montre la variabilité des totaux pluviométriques annuels avec des coefficients de variation variant de 20% dans l'extrême Nord à 53% dans l'extrême Sud du pays. Ainsi, l'irrégularité du climat se traduit par la « succession d'années moyennes, d'années sèches isolées ou en séries d'années pluvieuses ».

Dans le Nord-Ouest, les années sèches sont redoutées pour la carence en eau et le faible niveau de satisfaction des besoins nationaux qui en découlent et les années très humides le sont pour les risques d'inondation et les dégâts qu'elles engendrent.

La rareté de l'eau devenant de plus en plus une réalité structurelle, cette insuffisance place la Tunisie « à la limite du stress hydrique absolu » selon l'indice de Falken Mark (eau disponible de 400 litres/habitant/an, au dessous du seuil de la pénurie absolue).

Les résultats des recherches obtenus, par la simulation des modèles globaux du climat (GCM) donnent pour l'Afrique du Nord un réchauffement de température compris entre 2 et 3°C à l'horizon 2100 »⁶

Les conséquences prévisibles par les chercheurs seront :

- une baisse de la pluviométrie ;

⁶ Yadh ZAHAR. Docteur Habilité en Hydrologie – Maître de Conférences du CREF – Université de la Manouba – Département de Géographie. « Eléments d'hydrologie pour la gestion des ressources en eau » 2007.

- une exaspération des phénomènes extrêmes : inondations et sécheresses plus fréquents et moins prévisibles ;
- migration du désert vers le Nord ;
- remontée de la mer selon l'élévation de la température :
 - * élévation de 38 cm pour 1,3° C de plus ;
 - * élévation de 50 cm pour 2,0° C de plus ;
 - * élévation de 55 cm pour 2,5° C de plus.
- translation du climat du Centre et du Sud vers le Nord du pays et une aridification imprimant ses marques sur la Medjerda ;
- un tarissement des régimes hydrologiques : tendance à la baisse des écoulements moyens.

En Afrique Subsaharienne, « la sécheresse cyclique des années 70 et des années 80 est très significative d'une situation de dérèglement climatique majeure et sévère » (SERVAT & al 1998).

En Algérie et particulièrement dans la région Ouest, la diminution des précipitations a été sensible depuis 1983, évolution qui a aussi enregistré des déficits pluviométriques de 20% à 30 % avec diminution des débits des oueds, notamment Oued Cheliff de 45000 km².

Au niveau de la Merjerda et du Zeroud, la superposition des courbes des régimes hydrologiques, permet de constater un décalage saisonnier très sérieux des apports. Selon les chercheurs, les régimes de tarissement et d'aridification seront accompagnés de problèmes de salinisation et de pollution, en plus des faibles niveaux des volumes d'écoulements.

Aussi, les conséquences apparaîtront au niveau de l'envasement rapide des barrages du Nord suite aux inondations de moins en moins prévisibles.

Selon la recherche, les principaux impacts prévisibles sur les ressources en eau sont pour la Tunisie :

- la raréfaction des ressources en eau, ressources très aléatoires et insuffisantes du fait de :
 - * la dégradation de la qualité des ressources suite à une exploitation intensive ;
 - * l'envasement des barrages et l'intrusion des eaux marines dans les aquifères côtiers.
- le potentiel en eau risque de diminuer de façon significative. L'estimation de cette baisse est de 20% des ressources des eaux de surface et autant pour les eaux souterraines ;
- l'augmentation croissante des besoins et donc de la demande en eau :
 - * l'agriculture irriguée garantissant la sécurité alimentaire du pays. La hausse des températures, l'évapo-transpiration, la baisse des précipitations se conjuguent pour rendre les plantes encore plus exigeantes en eau et la demande en eau d'irrigation plus élevée ;
 - * les conflits entre secteurs économiques et conflits entre régions apparaîtront du fait de l'équilibre entre l'offre et la demande qui ne pourra plus être assuré et du fait des dérèglements saisonniers et annuels des régimes pluviométriques et hydrologiques, avec « une ressource de moins en moins renouvelable et par conséquent plus difficilement mobilisable » (faible taux de remplissage des barrages, surexploitation des nappes et disparition de leur effet de régulation etc... ;
 - * les crues sporadiques et leurs effets néfastes (vitesse de comblement accrue des barrages des lits des rivières et la «Mejerda avec ses affluents aura les caractéristiques d'un cours d'eau aride (divagation, écoulement diffus, creusement de nouveaux lits etc...) » ;
 - * l'aridification et ses effets de désertification des paysages et de la végétation avec la dégradation des sols des bassins versants du fait « des pluies intenses et espacées par de longues périodes sèches » ;
 - * le risque de disparition de la paysannerie locale : face à la sécheresse prolongée, perte des traditions de travail de la terre avec des techniques hydrauliques anciennes et migrations vers les centres urbains (perte d'un savoir-faire etc...).

2- PROBLEMATIQUES ET ORIENTATIONS

2.1- LES PROBLEMATIQUES GENERALES

Le bilan diagnostic a permis de définir un certain nombre de zones dotées de problématiques homogènes. Ces zones correspondent globalement à des entités éco-socio-spatiales, c'est-à-dire des espaces où des populations se sont établies d'une façon particulière en fonction des caractéristiques du milieu naturel. Ainsi, il est possible de distinguer de Nord au Sud, les entités territoriales suivantes :

- les pays forestiers du Nord-Ouest qui incluent les sous-espaces correspondant aux reliefs boisés, à la plaine de Nefza et à la plaine de Tabarka ;
- les pays de la moyenne Mejerda incluant les espaces riverains à Oued Mejerda, Oued Mellègue, Oued Tessa et Oued Siliana. Il s'agit d'un ensemble de plaines dépressionnaires et de collines basses. Cette zone abrite les principales urbanisations de la région. C'est également une zone de fort transit de circulation. Elle abrite également les plus grandes villes de la région ;
- le haut Tell, extrémité Ouest et versant Nord de la grande dorsale en Tunisie, pays de montagnes ayant une altitude moyenne de 700m, entrecoupées par de larges dépressions abritant des écoulements d'Oueds. C'est une zone rurale, faiblement urbanisée et connaissant un très fort déclin démographique.

Chaque entité et les sous espaces qu'elle abrite, participent de la perception que l'on peut avoir du Nord-Ouest Tunisien, à savoir une région largement marquée par les paysages agraires et forestiers, à la pluviométrie généreuse et au climat salubre car généralement peu humide. Il s'agit également d'une zone frontalière, au passé mouvementé, lié probablement à son relief chahuté et au caractère fier de ses populations structurées en tribus et à la forte cohésion sociale. La perception de la zone frontière est celle d'une limite du territoire avec de faibles capacités de transit. Les reliefs de la dorsale au Sud achèvent d'enclaver la région vis-à-vis du Centre du pays.

Cette perception résume à elle seule l'ensemble des attributs d'une zone faiblement attractive : climat rude, reliefs, faibles transits de circulation, limite du pays, enclavement interne, etc... On comprend donc qu'en plus de ses contraintes intrinsèques, la région du Nord-Ouest éprouve des difficultés pour devenir attractive. Elle se comporte géographiquement comme un «amont» destiné à alimenter un «aval» représenté par le Nord-Est du pays, Tunis et sa région : alimentation en produits agricoles, en eau, en main d'œuvre... (solde migratoire négatif croissant, taux de croissance annuel négatif de -0,1%.

Cette perception globale s'est trouvée renforcée historiquement par l'extension de la propriété citadine sur les meilleures terres agricoles de la région, d'abord par des beys eux-mêmes puis par l'aristocratie qui les entourait. La région n'a jamais été le centre d'un territoire ; au contraire, elle a toujours été la périphérie du Nord-Est du pays. A ce titre, elle n'a pas pu attirer les investissements et, même les infrastructures qui l'irriguent, ont été créées pour la plupart à l'époque coloniale dans l'unique but de drainer ses richesses (minières, agricoles et sylvicoles) vers les ports du littoral, Bizerte et surtout Tunis. Aujourd'hui, les ressources minières sont presque tarées et plusieurs voies ferrées ont été totalement délaissées (voie de Tabarka à Jedeïda, voie de Béja à Bizerte).

Parmi les principaux enjeux concernés par l'élaboration du SDARE, les hommes, l'espace et la situation géographique de la région, les sols, l'énergie, l'eau et les villes constituent les conditions même du développement.

* **Les hommes**

Le facteur humain de la région du Nord-Ouest constitue la première richesse de la région : travailleurs, sociables, traditions de solidarité... Mais cette richesse se fragilise (diminution du poids démographique depuis 1975, taux de croissance annuel est passé de 1,12 entre 1975-1984 à -0,1% entre 1994-2004). Un effort majeur doit être entrepris pour maintenir l'image de marque

attractive de la région. Cette approche doit être globale : elle doit concerner tant la formation et la recherche que l'emploi (principal facteur d'attractivité entre les régions pour bien des années : le taux de chômage élevé de 19,4% dans la région contre 13,9% à l'échelle nationale) et les activités, la culture, l'environnement, la qualité des services offerts, etc...

Il faudra valoriser cette richesse par des programmes ambitieux de formation et de développement culturel (création des complexes culturels, renforcement des activités culturelles et de loisirs pour la ville du Kef et de Tabarka, tradition culturelle déjà existante). Mais il faut également se préoccuper de la santé, du bien-être et de l'épanouissement des hommes et des femmes. Toutes les politiques doivent y concourir : l'homme doit être la raison d'être du Projet de Région.

* **L'espace**

L'une des premières richesses de la région du Nord-Ouest est l'espace. Il faut la valoriser : protéger les secteurs sensibles, réduire le "mitage" des espaces périurbains ou agricoles, anticiper les développements de moyen et long terme par des politiques adaptées d'acquisitions foncières, aider à la restructuration et à la requalification des friches industrielles ou des secteurs urbains dégradés, etc...

* **Une situation géographique**

La troisième des grandes richesses de la région du Nord-Ouest, c'est la situation géographique exceptionnelle, en bordure de l'une des "autoroutes maritimes" les plus fréquentées du globe, limitrophe à l'Algérie et à portée des côtes italiennes. Peu a été fait à ce jour, notamment au niveau des communications et de l'accessibilité pour développer cet atout majeur. Sa double appartenance à l'ensemble maghrébin et au bassin méditerranéen en font une région charnière des flux Est-Ouest et Nord-Sud dont témoignent sa richesse et sa diversité culturelle. Valoriser cette réalité géographique conduit à s'appuyer sur l'ouverture et la coopération transfrontalière et sur le projet maghrébin.

* **Les sols**

La fertilité et la variété des sols de la région (94,6% de la surface totale de la région constitue un support à la production agricole, végétal, animale et forestière), ont été à l'origine de sa colonisation et de sa richesse agricole débouchant sur une grande diversité de paysages cultivés et naturels :

- un potentiel en sols labourables dépassant 70% de la SAU à l'échelle de la région ;
- un potentiel forestier à préserver représentant 23,3% de la SAU ;
- un potentiel en terres irrigables représentant 33,3% de la SAU.

Ce capital mérite des stratégies concertées :

- anticiper l'érosion et le lessivage des sols et leurs conséquences, les inondations et les glissements de terrain ;
- prévenir la saturation par les intrants (notamment dans les zones d'irrigation) et protéger la ressource en eau ;
- préserver l'économie rurale de montagne ;
- développer et diversifier les peuplements forestiers, en particulier le chêne liège ;
- lutter contre l'étalement urbain notamment des grandes villes.

En conclusion, si les sols de la région sont en général d'une bonne qualité et constituent un potentiel de développement important, c'est une richesse menacée. Elle nécessite une attention et une intervention constantes pour en maintenir la qualité.

* **L'énergie**

L'énergie constitue une des grandes lacunes de la région. Or, pouvoir disposer en grande quantité d'une énergie bon marché dont l'approvisionnement soit assuré, constituera encore

longtemps une des conditions du développement régional. La région gagnerait à profiter de ses importantes ressources humaines pour développer la recherche sur les énergies alternatives (éolien, solaire, bio-énergies) et faire de la région un centre de recherche et d'expérimentation qui soit reconnu à l'échelle nationale et maghrébine. Les zones montagneuses seraient les premières concernées par ce type d'énergie.

* **L'eau**

La région du Nord-Ouest a toujours été considérée comme le château d'eau du pays (la ressource en eau mobilisable s'élève à 1437,4 millions de m³ dans la région dont 85% sont constitués de ressources superficielles). L'eau y est considérée comme une richesse qu'il faut protéger et aider à reconstituer en développant des politiques d'économies, de traitement, de protection et de recyclage. Il importe de régler les problèmes liés à la pauvreté en eaux souterraines de certains secteurs géographiques de la région, qui pourraient constituer, à terme, un élément pénalisant pour leur développement futur : satisfaction des besoins de la région par ses propres ressources mobilisées.

* **Les villes, moteurs du développement régional**

Dans le contexte nouveau issu de l'accélération du processus d'ouverture de l'économie Tunisienne, les villes sont appelées à jouer un rôle de plus en plus déterminant en tant que centres de décision, d'innovation, de production, de formation etc... Agir sur les villes revient donc à agir sur la capacité de l'économie locale de s'imposer au plan national comme international. La ville est devenue un des principaux leviers du développement économique et constitue par voie de conséquence un enjeu majeur de l'aménagement du territoire en Tunisie.

L'exigence de renforcement de la compétitivité de l'économie régionale passe ainsi inévitablement par la mise à niveau des villes. Celle-ci, à caractère multidimensionnel et multisectoriel, est une œuvre de longue échéance qui doit être encadrée par une vision globale et intégrée du territoire régional. Un des objectifs dévolus au SDARE sera justement de fournir ce cadre de cohérence dans lequel chaque ville s'intégrera avec ses potentialités et ses contraintes propres.

A priori, l'établissement de ce cadre de cohérence, suppose une grille d'intervention à trois échelles différentes mais complémentaires :

- l'échelle nationale et internationale (Pays, Bassin Méditerranéen, UMA) ;
- l'échelle régionale ;
- l'échelle locale, celle des grandes villes.

A chaque échelle, des exigences minimales pour la mise à niveau des villes apparaissent.

- ainsi, pour la prise en compte de l'échelle nationale et internationale, les moyens de communication et de télécommunication ainsi que les capacités d'accueil, d'hébergement de courte durée, de loisirs notamment culturels sont des attributs incontournables ; de même que la capacité de relier l'arrière-pays à l'extérieur, principalement pour les biens et matières premières qui nécessitent des infrastructures lourdes ;
- pour l'échelle régionale, ces attributs ressortent davantage des liaisons/articulations lourdes, de la formation, des services à l'économie et des contraintes environnementales ;
- alors que pour l'échelle locale, il s'agira davantage de l'aptitude des villes à l'extension, des liaisons rapides intermodales, du fonctionnement harmonieux du transport urbain et de l'estompement des principales ségrégations sociales et fonctionnelles.

Les critères de fonctionnement de l'économie moderne reposent en grande partie sur la vitesse de mobilité des biens, de l'information et des personnes. L'ouverture de l'économie nationale à la concurrence internationale qui doit se traduire par une mise à niveau des entreprises, nécessitera d'être accompagnée, au plan des infrastructures, par une profonde restructuration des schémas existants. Celle-ci, axée sur une plus grande complémentarité intermodale, peut être un facteur déterminant de l'aménagement des espaces régionaux et urbains. Les nœuds de connexion des

divers modes de transport finissent en effet, toujours par devenir des noyaux attractifs, générateurs d'urbanisation nouvelle, et donc d'équipements et d'infrastructures nouvelles, modifiant la structure de l'espace.

Les approches menées sur l'armature urbaine ainsi que les propositions qui en découlent sont centrées sur la recherche d'une plus grande compétitivité des villes, prises une à une intrinsèquement mais aussi et surtout intégrées dans des réseaux et sous-réseaux urbains. Cette notion de réseau est essentielle dans un pays comme la Tunisie, d'urbanisation ancienne mais où les facteurs de développement sont naturellement, inégalement répartis. Le réseau permet de faire jouer des mécanismes de complémentarité/solidarité, tout en misant sur la valorisation des meilleurs potentiels de développement. Sans sacrifier aux exigences de la rentabilité des investissements, il devient possible de partager les effets induits avec les zones et les villes faiblement attractives. La compétitivité urbaine recouvrira deux exigences complémentaires :

- une plus grande productivité de l'appareil économique urbain ;
- une mise en concurrence des principales villes entre elles.

Concernant le premier point, cette exigence se traduit par l'amélioration des externalités liées aux processus de production et de transformation des biens matériels comme immatériels. Ces tâches sont davantage du ressort de la planification urbaine mais doivent être encadrées par un canevas général qui est, lui, du ressort de l'Aménagement du Territoire Régional.

Pour le second volet, la mise en concurrence des villes (l'émulation) suppose qu'elles mettent en avant leurs principaux avantages comparatifs pour capter et retenir l'investissement privé.

- Ces avantages peuvent être physiques et objectifs, à savoir, un bon fonctionnement général, un parc de logements de bonne facture, une abondance de terrain viabilisé, des liaisons efficaces intra muros et régionales, etc... (**principe de maîtrise de l'urbanisation**).
- Ils peuvent être également d'ordre culturel et subjectif, tels que les espaces de récréation aménagés, une relation privilégiée au patrimoine naturel, historique et archéologique, des traditions de vie culturelle et sociale, etc... (**principe de qualité de vie**).
- Ils peuvent en outre se rapporter au climat social dans la ville et à la lutte contre l'exclusion et la pauvreté (**principe de cohésion sociale**).
- Ils peuvent ressortir enfin d'un mode de gestion de la ville et de la vie urbaine qui, sans déroger aux lois et règlements, associe plus ou moins les citoyens dans des processus de concertation/décision, de sorte à répercuter l'esprit d'émulation au niveau des habitants eux-mêmes qui voudraient que leur ville soit plus belle, plus propre, où il fait mieux vivre etc... (**principe de bonne gouvernance**).

Que recouvrent aujourd'hui en Tunisie, les principes du Développement Durable énoncés pour une région donnée ? Deux échelles sont à envisager :

- celle des relations de la région avec les autres régions du pays ;
- et celle des multiples aspects de la durabilité à l'intérieur même de la région.

Concernant le premier niveau, il est difficile de vérifier si la recherche de l'organisation efficace du territoire de la région et donc la recherche de la compétitivité territoriale à l'échelle de la région sont compatibles avec la tendance actuelle des flux migratoires. Plusieurs questions sont à poser sans que les réponses relèvent forcément de l'étude du SDARE :

- est-ce que le développement du Nord-Ouest peut se faire sans porter préjudice aux régions riveraines (ressources naturelles, pollution, transferts démographiques...) ?
- est-ce que l'énergie consommée par la région ou y transitant est compensée par un effort de la région pour le développement des régions productrices ?
- est-ce que la région du Nord-Ouest participe à une gestion concertée des risques majeurs d'origine naturelle ou d'origine liée aux activités humaines, avec les régions voisines ?

A l'échelle de la région et de ses écosystèmes internes, les principes du développement durable s'énoncent autour de l'exigence de préservation des ressources naturelles (eau, sols, air) et des écosystèmes en équilibre (forêts, littoral, montagnes...), comme à partir d'une gestion plus efficace de l'environnement :

- unification des structures de gestion des écosystèmes régionaux (projet de région environnementale) ;
- initiation de réseaux de villes (réseau des villes durables, intercommunalité...) ;
- redéfinition des unités spatiales de planification spatiale (bassins versants, écosystèmes...) ;
- maîtrise de la durabilité de la fertilité des terres agricoles : érosion, insecticides, fertilisants... ;
- maîtrise des rejets urbains : ordures, eaux usées, gaz polluants ;
- maîtrise de l'étalement urbain :
 - . réduction des déplacements motorisés ;
 - . intégration sociale ;
 - . économie des sols ;
 - . ville compacte et densification.

Sur les deux échelles d'intervention, le SDARE n'aura pas le même type de réponses ni le même niveau de prégnance. Toutefois, la prise en compte de l'ensemble des principes évoqués permet de choisir parmi les options d'aménagement du territoire celles qui s'harmonisent le mieux avec le concept de la durabilité.

Il est recommandé d'ores et déjà que la localisation préférentielle des grandes infrastructures et des fonctions urbaines structurantes ainsi que les choix en matière de polarisation urbaine soient subordonnés aux capacités et limites des sites et des écosystèmes présents.

Mais aménager la région avec des principes de développement durable ne peut pas se suffire d'une attitude défensive de simple protection des ressources naturelles. Le développement durable concerne également la lutte contre l'exclusion sociale, la gouvernance régionale et le développement économique :

- **la prévention de l'exclusion sociale** s'exprime dans le cas du SDARE du Nord-Ouest en termes d'accès aux emplois, de lutte contre l'étalement urbain, de mixité fonctionnelle dans les tissus urbains, d'intégration de la diversité culturelle, de qualité du cadre de vie des populations les plus démunies ;
- **la gouvernance régionale** suppose une institutionnalisation progressive de la région ;
- **le développement économique** est de plus en plus lié à un contexte internationalisé.

La mise en œuvre du SDARE

La mise en œuvre du SDARE doit permettre d'entrer, de plain-pied dans le XXI^{ème} siècle et de développer, à cet effet, des politiques stratégiques qui conditionneront l'avenir de la région : recherche, innovation, création d'entreprises et d'activités, investissements sur l'immatériel, transferts de technologies, nouvelles technologies de l'information et de la communication, ouverture sur le Maghreb et sur la Méditerranée, etc... Ces politiques doivent être au cœur du débat qui s'instaurera autour du schéma et nécessitent, au regard de l'importante mobilisation des moyens qu'elles supposent pour atteindre les nécessaires seuils critiques, une **forte intervention de l'Etat**.

En outre, les politiques de développement des territoires, pour réussir, doivent s'inscrire dans la durée. Rien ne serait pire en effet, dans le cadre des politiques mises en place en faveur du développement des Territoires, que de changer brutalement les règles du jeu ou d'arrêter les efforts. Si des évolutions peuvent être utilement envisagées concernant le contenu des politiques, il faudrait en toute hypothèse éviter les ruptures. Dans cette perspective, aux côtés de l'Etat et en

partenariat avec les collectivités territoriales, la région une fois institutionnalisée, sera l'une des parties prenantes de la coordination des différentes échelles de responsabilités locales, dans le respect des principes de la décentralisation et de la subsidiarité.

2.2- LES PROBLEMATIQUES SPECIFIQUES

Le fait urbain : faible tradition urbaine et des villes «Relais migratoire »

Nous sommes face à une double problématique car la ville doit répondre en même temps à un problème de développement socio-économique de la région et être en mesure de canaliser les mouvements nécessaires à la réduction de la pression dans le milieu rural.

Dans ce contexte, «la ville» telle qu'elle est définie aujourd'hui et les agglomérations appelées à le devenir sont des «microcosmes de la société». Au rythme de la croissance urbaine, les villes cristalliseront dans les années à venir l'essentiel des préoccupations du développement et constitueront le creuset de l'ensemble des transformations sociales urbaines et économiques avec leur potentiel d'innovation, de création mais également de tensions et de conflits pour s'approprier l'espace urbain.

Ainsi, la restructuration de l'armature urbaine devient un enjeu d'aménagement dont il convient d'envisager le fonctionnement et l'évolution en terme de gestion et de renouvellement durable et de compétitivité économique. Dans cette optique, les villes en regroupant population, savoir faire, et capital économique et social, devront être à même de réaliser ou participer fortement à la réalisation d'objectifs urbains durables tout en permettant des liens de solidarité et de complémentarité avec le reste des espaces du territoire régional.

La ville future, pour se projeter, s'appuiera sur son passé, sur son présent, sur son patrimoine, sur sa dimension culturelle propre et sur ses projets multidimensionnels et multisectoriels : elle devra être capable d'offrir une qualité de vie et être le cadre d'une cohésion sociale. La ville durable est donc un «projet» qui se construit dans le temps, dans la durabilité. C'est une ville qui initie des dynamismes de développement sans compromettre l'avenir.

Dans la région du Nord-Ouest, l'armature urbaine, compte tenu de son appartenance à une région des plus riches du pays, présente donc des spécificités de par la situation des villes dans les plaines agricoles.

Nous sommes en présence d'une région où le taux d'urbanisation est bas (37,1 % en 2004), où la faiblesse du rythme de croissance est persistante (0,64 %/an) et où la masse urbaine est la plus réduite du pays (7 %). Aussi, les villes de la région qui, malgré une phase de consolidation de 1984 à 1994, paraissent aujourd'hui incapables de retenir leurs ressources vives ainsi que l'exode rural intra-gouvernorat qui se portent sur elles. Ce sont donc des villes qui fonctionnent en tant de relais migratoires, foyers de départ de migrants ruraux mais aussi citadins.

Dans la région, la promotion administrative et communale en tant que facteur de renforcement qui permet un affinage progressif du maillage territorial, a été plutôt lente (sur 3 décennies, 11 communes nouvelles regroupant en 2004, 35000 habitants).

Le processus d'urbanisation n'est en fait qu'un acte politique s'inscrivant dans l'optique d'un meilleur encadrement du territoire, celui de la promotion de plusieurs petites localités au statut communal.

Par ailleurs, la consolidation et la diversification du tissu de production a été un facteur de la dynamique de certaines agglomérations urbaines (décentralisation industrielle) : ce sont dans les communes qui profitent de l'influence du Grand Tunis à savoir Béja, Medjez El Bab et Testour, que l'on assiste à une concentration des entreprises industrielles. Le secteur industriel, en complément à l'activité agricole dominante, a été un des ressorts de la croissance urbaine (création d'emplois) mais aussi un facteur de différenciation spatiale : concentration des emplois créés dans les zones industrielles de la partie Nord de la région.

Globalement, le Nord-Ouest ne concentre que 7% des emplois industriels et 11 % de l'effectif des entreprises dominées par les unités de petite taille. L'activité touristique étant concentrée dans le pôle de Tabarka Ain Draham et essentiellement balnéaire, ses effets ont été ponctuels et n'a donc pas eu de retombées conséquentes sur l'économie de la ville et de la région.

Malgré l'ensemble des programmes régionaux de développement en milieu rural et en milieu urbain, l'évolution démographique montre une région répulsive avec des taux de croissance annuels respectifs de -0,5% et de 0,63 %. Les villes ont donc des difficultés à polariser les flux migratoires et à les fixer à leur profit. Les problématiques spécifiques peuvent être résumées comme suit :

- faiblesse de l'armature urbaine avec attractivité limitée et faible dotation en services tertiaires de haut niveau ;
- réseau de villes extraverties, tournées vers la capitale et le littoral Est ;
- absence de pôle urbain principal : aucune ville n'a d'emprise sur l'espace régional ;
- les villes sont de petite taille et de faible dynamisme : Béja, ville la plus importante avec 57000 habitants et 38 communes dont 22 ont moins de 10000 habitants en 2004 ;
- exode rural et faible intégration des ruraux dans la dynamique urbaine : faible niveau de qualification ;
- localisation contraignante pour la majorité des villes : villes coloniales situées dans les plaines (risque d'inondation et menaces pour le potentiel foncier productif), les villes anciennes enclavées de l'axe frontalier. Faible tradition urbaine à l'exception des villes de Béja et du Kef ;
- essoufflement et faible dynamisme dans la croissance des villes à l'exception de Tabarka et d'Ain Draham ;
- difficultés de liaisons du fait des éléments naturels (relief, réseau hydrographique et retenue de barrages) entre les chefs-lieux de gouvernorats, du Nord vers le Sud, entre le pôle touristique et les villes de Béja et Jendouba ;
- gestion inadéquate de l'environnement urbain.

L'espace des corridors : orientation privilégiant les relations de dépendance de la région vis-à-vis de la capitale et des régions littorales-Est

Les différentes entités territoriales de la région et les sous-espaces qui les composent sont largement dominés par les paysages agraires et forestiers, entrecoupés de dépressions abritant des écoulements d'oueds, incluant des reliefs du haut tell, et un ensemble de plaines dépressionnaires constituant la seule zone de transit de la circulation.

Le territoire est traversé par un réseau routier (3477 Km linéaire) avec des indicateurs de densité meilleurs que ceux observés à l'échelle du pays tout entier (soit 0,19 Km/Km² contre 0,075 Km/Km²) et 2,8 Km/1000 habitants contre 1,17 avec une densité du réseau local faible eu égard au caractère rural prédominant de l'occupation du territoire (population, activités, groupements, relations etc...)

Le réseau routier est dense et en bon état général, mais présente de faibles liaisons transversales, une saturation de l'axe central de la Medjerda du fait du trafic régional et du trafic de transit. L'infrastructure pour le transit des produits vers d'autres régions, ne participe à aucune attractivité des villes locales.

Le réseau ferroviaire est faiblement valorisé dans les échanges économiques et dans les échanges avec l'Algérie.

L'aéroport international de Tabarka, sous exploité, ne participe qu'aux besoins en transports du tourisme international.

En résumé, des infrastructures existantes importantes et variées, mais sont sous exploitées, avec un faible impact sur le développement de la région et sur le niveau d'ouverture de celle-ci sur l'extérieur.

Le milieu rural : faible niveau de développement local

Le milieu rural constitue le support d'une activité agricole intensive performante, d'un potentiel forestier et hydrique stratégique et d'un potentiel d'emploi agricole élevé. Cependant, les tendances

de migrations continuent, alors que se maintient la prépondérance du rural sur l'urbain et de fortes densités, engendrant un déséquilibre structurel dans ce milieu présentant des problématiques spécifiques qui relèvent :

- des faibles capacités de rétention de la population dans le milieu rural : activités saisonnières agricoles, sous-occupation de la population rurale, chômage élevé, celui des femmes en particulier, précarité sociale liée au morcellement des exploitations etc... ;
- faible armature rurale avec surpeuplement démographique et écologique : pression sur le milieu et sur les ressources naturelles (espaces forestiers et de parcours) et faible niveau d'équipement ;
- déséquilibre entre les besoins et les ressources : faible niveau de développement local ;
- faible renouvellement de la population active agricole et rurale.

Le milieu naturel : capital à valoriser dans la durabilité

La position géographique de la région, ses sols, leur fertilité et leur variété, la grande diversité de ses paysages, ses ressources en eau qui en font le château d'eau du pays, ses forêts et son littoral et leur écosystèmes spécifiques, constituent le capital dont la qualité se trouve exposée à de fortes pressions, à des dégradations et à un faible niveau de gestion durable. Les problématiques spécifiques se rapportent à :

- la forte sensibilité du milieu (risques environnementaux naturels) ;
- la forte pression sur les ressources (sols, forêts et parcours) ;
- l'inadéquation entre l'aptitude et l'occupation des sols (structures agraires de plus en plus inadaptées à une économie agricole performante et systèmes extensifs) ;
- la valorisation de l'éco-tourisme, des ressources du littoral et du milieu, l'éco-tourisme étant une activité qui contribue à la protection du patrimoine naturel et culturel ;
- à l'économie et à la gestion de l'eau, l'objectif étant de rationaliser de plus en plus son utilisation en vue de tirer le meilleur profit économique et de maintenir la demande à un niveau compatible avec le potentiel de la ressource hydrique (généralisation des techniques d'irrigation économisatrice de la ressource, contrôles et réutilisation des eaux traitées recyclées).

2.3- RAPPEL DES ORIENTATIONS DU SDATN (1998)

Face à l'ouverture du pays, la problématique de l'emploi et du développement des ressources humaines est au centre de l'ensemble des politiques de croissance avec comme objectif, l'accroissement de l'employabilité en même temps que celui de la compétitivité : il s'agit donc d'exploiter toutes les potentialités offertes sur le territoire national pour gagner le pari de l'emploi et du développement.

«La mondialisation économique va accentuer la tension sociétale, les écarts de développement vont se creuser, l'intérêt national exigera que l'on mette l'accent sur les lieux les mieux situés pour faire face à la concurrence internationale».

La nouvelle approche du développement fixe des exigences nouvelles pour l'Aménagement du Territoire, à savoir l'efficacité économique, la cohésion sociale et la protection du milieu naturel. Dans la nouvelle orientation de la pensée territoriale, «le développement durable doit être construit à la mesure de la gravité des problèmes, efficace en termes de compétitivité internationale et équitable, permettant d'assurer un haut niveau de cohésion sociale». Les orientations du SDATN dans le cadre du développement durable sont :

Dans le domaine de l'eau :

- gérer d'une manière durable les ressources en veillant à ne jamais dépasser leurs capacités ;
- mettre en place une gestion unifiée de la ressource en eau, indépendante des utilisateurs ;
- considérer l'eau comme une ressource rare ayant une valeur en elle-même et pas un coût d'exploitation ;
- restructurer la politique des périmètres irrigués ;

- remettre en cause les transferts anti-écologiques ;
- donner la priorité aux politiques d'économie d'eau.

Dans le domaine du peuplement : Face à la pression exercée par la population quand celle-ci dépasse les capacités économiques ou écologiques du milieu, il s'agira pour l'aménagement du territoire de faire face aux différents types de surpeuplement : démographique économiques.

Le développement efficace : Dans sa dimension territoriale, le développement efficace peut se traduire par la valorisation des atouts, pour assurer en même temps du développement et de la compétitivité. Ces atouts sont les régions agricoles compétitives et le développement urbain des grandes villes : les zones agricoles compétitives, le développement urbain, l'industrie, les services économiques, la logistique, le rail, le développement équitable

Les objectifs de l'Union du Maghreb Arabe (UMA)

- . Créer un espace économique unique et renforcer le commerce intra-maghrébin en vue d'établir progressivement une zone de libre-échange, une union douanière et un marché commun garantissant la libre circulation des personnes, des biens, des services et des capitaux.
- . Développer une coopération économique et les échanges commerciaux avec l'Union Européenne.
- . Encourager l'investissement étranger, en particulier dans le cadre de projets communs avec des entreprises de l'Espace Maghrébin.
- . Intensifier la coopération régionale dans l'agriculture, les industries extractives, l'énergie, l'industrie manufacturière, les transports et les communications, les équipements et les infrastructures.
- . Mise en œuvre d'une politique extérieure commune.
- . Rapprocher les systèmes juridiques des pays membres.
- . Promouvoir l'éducation à tous les niveaux et développer la coopération culturelle.
- . Mettre sur pied des initiatives régionales visant la protection de l'environnement et la rationalisation des ressources en eaux (utilisation concertée des nappes communes) entre les pays voisins.
- . Liaison des principales villes maghrébines par l'achèvement de l'autoroute et renforcement des projets de liaison ferroviaire par des projets transfrontaliers industriels et commerciaux.
- . Identification sur le plan économique et social, dans chacun des pays, de projets industriels potentiels pour investir dans les créneaux dans lesquels chaque pays dispose d'avantages comparés.
- . Pour les pays ayant des frontières communes (Tunisie/Algérie ; Tunisie/Libye), il s'agit d'identifier les synergies possibles en matière économique et commerciale, ainsi que dans la gestion de leurs espaces respectifs.

2.4- LE DEVELOPPEMENT INDUIT PAR LE X^{EME} ET XI^{EME} PLANS

Les impacts du X^{ème} plan

Le bilan national du X^{ème} plan a montré un taux de croissance satisfaisant de 4,5% (5,8% taux prévu) alors que plusieurs secteurs économiques ont été confrontés à plusieurs contraintes et pressions (les secteurs du tourisme, de l'agriculture, des textiles et certaines filières destinées à l'exportation). La croissance a été élevée dans le secteur des services (7,2%) malgré là aussi le ralentissement du taux dans le secteur du tourisme (3,4% contre une prévision de 5,4%) et le secteur des transports (3,2% contre une prévision de 5,8%). Ce taux de 7,2% s'explique par l'accroissement dans les secteurs des télécommunications (20,6%) et le secteur de la finance (6,7%) à valeur ajoutée élevée.

Les variations du taux d'investissement ont touché plusieurs secteurs comme suit :

- l'agriculture, en particulier les investissements privés (-11,6%), dans l'élevage, l'arboriculture fruitière du fait de conditions climatiques défavorables ;
- les industries de transformation : le taux n'a pas dépassé 75% du fait de la baisse de l'investissement dans la branche des textiles et cuirs (contexte international, rupture des accords et diminution de la demande extérieure) ;
- les industries mécaniques et électriques avec une augmentation importante (7% de taux de croissance des investissements) ;
- les industries non manufacturières ; croissance plutôt élevée dans les hydrocarbures, dépassant les prévisions (100,8 % de taux de réalisation) ;
- les services : c'est dans les branches de l'électronique et des télécommunications que le taux a été le plus élevé (9,4%) participant ainsi à la création d'emplois et à l'amélioration des indicateurs relatifs à l'utilisation des techniques modernes de l'informatique.

Les pressions qui persistent et caractérisent la phase actuelle du développement se rapportent aux difficultés rencontrées par les entreprises pour l'octroi de crédits du fait de la hausse des garanties exigées et des taux bancaires pratiqués, **mais aussi aux faibles possibilités locales ne permettant pas d'améliorer le niveau d'attractivité des IDE ou de l'investissement national.**

D'autres difficultés sont notées et concernent l'absence de structures de formation adaptées aux besoins particuliers des entreprises faisant que celles-ci procèdent par leurs propres moyens à la formation et au recyclage de leur personnel.

En matière de développement social, les indicateurs du développement humain (IDH) ont été améliorés avec une couverture sociale passant de 84,2 à 90,4 et un revenu par personne passant 2978 à 4064 DT/an.

Dans le domaine du développement durable, les acquis en matière de protection des ressources naturelles et de l'intérêt porté à l'environnement ont été renforcés, parallèlement à l'économie dans l'utilisation de l'énergie et la poursuite dans l'utilisation des énergies renouvelables.

Le développement régional a été caractérisé par la faible part des investissements privés dans les 3 régions de l'Ouest du pays : 2813 contre 14956 millions de dinar et à peine la moitié des investissements publics. A l'échelle de la région du Nord-Ouest, les réalisations financières du X^{ème} plan ont été de 2512,0 millions de dinars soit 82,9% des prévisions avec 1419,0 millions de dinars réalisés par le secteur public (88,02%) et 1093,0 millions de dinars par le secteur privé (88,6%).

Les réalisations physiques les plus importantes du X^{ème} plan sont :

- la réalisation de 67 kms d'autoroute, de 9 ponts dont un en construction, l'aménagement de routes nationales, de routes régionales et de pistes agricoles (948 kms)
- la couverture du territoire par le réseau de la téléphonie mobile ;
- l'assainissement et la protection des villes contre les inondations grâce la réalisation de 3 stations d'épuration, la réalisation des travaux de protection de 12 villes et le début des travaux pour 2 autres villes.
- l'achèvement de la construction de 3 barrages, 1 barrage est en cours et le lancement d'un barrage (Serrat), de 33 barrages collinaires et de 67 lacs collinaires, de forages et de 67 puits profonds de reconnaissance et de contrôle ;
- les périmètres irrigués : 13253 ha réalisés, 4800 ha en cours à partir de la grande hydraulique, 3130 ha réalisés à partir des barrages, des lacs collinaires, des puits et des eaux recyclées, avec 530 ha en cours à partir de la petite hydraulique soit 22673 ha réalisés au cours de ces dernières années dans la région.
- sur le plan de l'environnement naturel, les investissements ont porté sur la protection des ressources naturelles par l'aménagement des lits d'oueds (63789 ha), les reboisements forestiers et fourragers (32299 ha), l'entretien de la forêt de chêne liège (3000 ha), la réalisation d'ouvrages d'épandage et de recharge de la nappe (274).

- en matière de formation universitaire, les réalisations ont été importantes : facultés, instituts et écoles supérieurs. Dans la formation professionnelle, en plus des réhabilitations de centres existants, la région a bénéficié d'un centre de formation hôtelière à Tabarka.
- en matière d'encouragement des investissements privés, les réalisations ont porté sur l'aménagement de 4 zones industrielles (37,6 ha), la réhabilitation de 4 zones, l'extension de 2 zones (16 ha) et la réalisation de zones d'activités (locaux industriels). Par ailleurs, il y a poursuite des efforts dans la prise en charge des zones à problèmes grâce aux PDUI (3) et aux PDRI (3). Les 24 délégations prioritaires ont bénéficié de 21,5 millions de dinars.

Le XI^{ème} plan : contexte et attendus

L'évolution du contexte international correspond pour la réalisation du XI^{ème} plan, à l'élargissement de l'Union Européenne, à l'évolution du rôle de la monnaie avec l'Euro dans les échanges commerciaux, à l'entrée de la Tunisie dans les négociations avec l'UE et les effets sur les entreprises tunisiennes dans le cadre de la libéralisation des échanges des biens agricoles et des services. Ainsi, ce contexte exigera des mises à niveau et un renforcement des mesures à prendre pour l'amélioration de l'Environnement des Affaires, de la productivité des entreprises et du rôle de l'appareil financier.

La situation prévisible à l'intérieur du pays se caractérise sur le plan socio-démographique par le maintien de la relation étroite entre la croissance démographique et la croissance économique et développement social.

L'impact de la structure sur l'éducation, le marché du travail, du logement et sur les conditions sociales et sanitaires de prise en charge des personnes âgées et retraitées, apparaîtra au fur et à mesure des plans.

La demande additionnelle d'emplois s'élèvera à 441000 durant le XI^{ème} plan, correspondant à une moyenne annuelle de 88000 emplois contre 80800 au cours du X^{ème} plan, avec l'amélioration du volume de la demande émanant des diplômés universitaires (de 14% en 2006 à 18,8% en 2011, à 25,7% en 2016) et la moitié de ce volume sera constitué de femmes.

A l'échelle régionale : les perspectives du XI^{ème} plan de développement économique et social (2007-2011) comme pour l'ensemble des régions, partent des acquis en matière de développement régional, comme axe important du développement, ayant permis d'intégrer les différents gouvernorats au processus de développement économique. Le XI^{ème} plan constituera le cadre pour :

- la consolidation des acquis ;
- la valorisation des potentialités de la région ;
- faire que la région devienne un «territoire dynamique» grâce au renforcement de l'emploi, à la création des entreprises nouvelles, à l'économie du savoir et à l'amélioration de la qualité de vie.

Ainsi, la Région participera à la mise en œuvre des grands choix retenus : réalisation d'un rythme de croissance plus élevé en améliorant l'exploitation des ressources et des capacités locales, en maîtrisant les pressions sur les ressources naturelles, en valorisant les infrastructures de base (rail, autoroute), le tout avec une réelle fonctionnalisation des espaces et la maîtrise plus grande dans la gestion.

La stratégie de développement du XI^{ème} plan comprend les axes suivants :

- Diversification de la base économique et compétitivité de la région.
- Poursuite des efforts dans l'amélioration de la qualité de vie.
- Ancrer la solidarité et la complémentarité entre les différentes zones de la région.
- Le programme d'investissement du XI^{ème} plan : volume des investissements de 2654,2 millions de dinars avec 46,5% émanant du secteur privé et 53,5 % du secteur public.

Diversification de la base économique et compétitivité de la région avec :

- le développement et la modernisation du secteur de l'agriculture en renforçant sa place dans l'économie régionale, sa participation à la production nationale et à l'emploi et dynamisation de la croissance régionale (participation des autres secteurs amont et aval) ;
- poursuite de la mobilisation de la ressource en eau avec l'achèvement des grands barrages et le lancement de la réalisation de 7 grands barrages nouveaux ;
- aménagement de nouveaux périmètres à irriguer (7114 ha) et réhabilitation des périmètres existants (6036 ha) ;
- achèvement des programmes de développement agricole intégré et lancement de 2 nouveaux plans de développement ;
- poursuite des actions de conservation des eaux et des sols et de reforestation ;
- généralisation des techniques économisatrices dans l'irrigation et amélioration du taux d'intensification et d'exploitation, assainissement du problème foncier et de la question de l'endettement des exploitants agricoles ;
- diversification et augmentation des productions végétales sur la base des résultats de la carte agricole ;
- développer les capacités du secteur agricole pour une compétitivité au niveau des marchés extérieurs et développement de l'agriculture biologique ;
- développement de la production animale par une intégration plus grande de l'activité d'élevage dans l'exploitation, accroissement du cheptel productif au niveau des périmètres irrigués et renforcement des services liés à l'intensification de l'élevage (insémination artificielle, amélioration de la race et amélioration génétique, couverture sanitaire, formation, recyclage...) ;
- mise en place d'un programme d'exploitation des retenues des barrages pour développer la pêche en eau douce.
- le transport et tous ses modes en renforçant les services et les équipements urbains liés au transport, en modernisant le secteur du transport ferroviaire : ligne Tunis- Kalaâ Khasba ;
- renforcement des infrastructures de production avec :
 - une importante nouvelle zone industrielle à Mejez El Bab sur 50 ha ;
 - mobilisation d'un portefeuille foncier au niveau des délégations ayant des potentialités et en particulier dans celle situées de part et d'autre de l'axe autoroutier ;
 - la desserte des quatre gouvernorats par le gaz naturel : réalisation de conduite de gaz à partir du gazoduc venant d'Algérie et transitant la région (attraction des IDE et des capitaux nationaux et afin de participer à l'effort national de maîtrise de l'énergie) ;
- le secteur du tourisme :
 - développement du secteur par la diversification du produit touristique, ce qui nécessitera la maîtrise dans la valorisation du patrimoine : archéologique, historique, naturel, thermal, et paysager de la région ;
 - aménagement de zones touristiques nouvelles ;
 - transformation de certains hammams traditionnels en stations thermales modernes et médicalisées sur la base des résultats des études lancées par le secteur du thermalisme.
- l'économie immatérielle :
 - mise à profit des entreprises et instituts supérieurs des études technologiques et leurs moyens modernes en techniques de communication ;
 - généralisation des espaces d'Internet dans l'ensemble des délégations ;
 - renforcer les structures d'appui régionales par des moyens humains qualifiés et spécialisés, capables d'identifier des projets nouveaux, de suivre et d'encadrer les investisseurs dans les différentes étapes de la réalisation de leur projet avec la connaissance des atouts, des opportunités et des secteurs porteurs dans la région ;
 - renforcer les institutions de l'enseignement supérieur en complémentarité avec le pôle existant à Jendouba (diversifier les filières) et renforcer la formation professionnelle dans les quatre

gouvernorats avec le développement de spécialités adaptées aux besoins actuels et futurs de la région et aux demandes du marché de l'emploi.

- l'artisanat : développement et encouragement en vue de favoriser l'emploi local, l'emploi féminin et l'emploi des jeunes. Encourager les diplômés à la création de PME dans le domaine de l'artisanat avec la réhabilitation active des métiers menacés de disparition, création d'ateliers d'apprentissage etc...
- l'enseignement supérieur : renforcement du pôle de Jendouba avec la programmation de deux instituts et d'une école nationale et la programmation d'un institut supérieur dans chacun des trois autres chefs-lieux des gouvernorats.
- la culture et le sport : renforcement et diversification du niveau d'équipement dans le domaine de la culture, de la valorisation de site archéologique, du sport et de l'hébergement de la jeunesse.

Poursuite de l'amélioration de la qualité de vie des populations avec :

- l'amélioration des indicateurs de desserte de la population (eau potable, électricité, gaz, assainissement, téléphonie etc...);
- la réhabilitation de quartiers d'habitat (33) et protection des villes contre les inondations.
- l'actualisation des schémas de gouvernorat, la réalisation de schémas directeurs d'aménagement urbain (aménagement du développement urbain, protection des terres agricoles périurbaines et constitution de réserves foncières);
- l'accroissement des capacités d'éducation-formation (1 lycée pilote), renforcement de la formation dans les filières aboutissant à un travail indépendant et renforcement des liens entre l'appareil de formation et les entreprises économiques dans l'ensemble des secteurs pour augmenter les opportunités d'embauche;
- la santé: amélioration de la couverture sanitaire en milieu rural, réhabilitation, extension et équipement des structures sanitaires existantes et création de nouvelles, développement des moyens (laboratoires, imagerie médicale...) et renforcement des spécialités médicales en particulier celles de la gériatrie et des maladies infectieuses.

Solidarité et complémentarité entre les différentes zones de la région avec :

- l'intégration plus grande de la région dans son environnement national et international;
- le renforcement des liaisons des différents gouvernorats et des villes aux pôles urbains et pôles économiques grâce à l'autoroute maghrébine;
- la réalisation de la liaison du Kef et de Siliana à l'autoroute dans le cadre d'un plus grand maillage du territoire;
- le renforcement des liaisons du Nord-Ouest avec les régions voisines;
- l'aménagement du réseau routier classé (230 kms) et le renforcement des routes (256 kms) avec la construction de 4 ponts et l'aménagement et le revêtement de 325 kms de pistes rurales;
- la réalisation de 2 PDI au niveau de la zone frontalière et un PDI à Siliana (2^{ème} phase);
- l'amélioration de la gestion des ressources naturelles et prise en charge des zones prioritaires.

PARTIE 2

LES SCENARII D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT

Sommaire

- ❖ Les fondements de l'aménagement de la région
- ❖ La construction des scénarii d'aménagement et de développement
- ❖ Les implications des scénarii d'aménagements et de développement

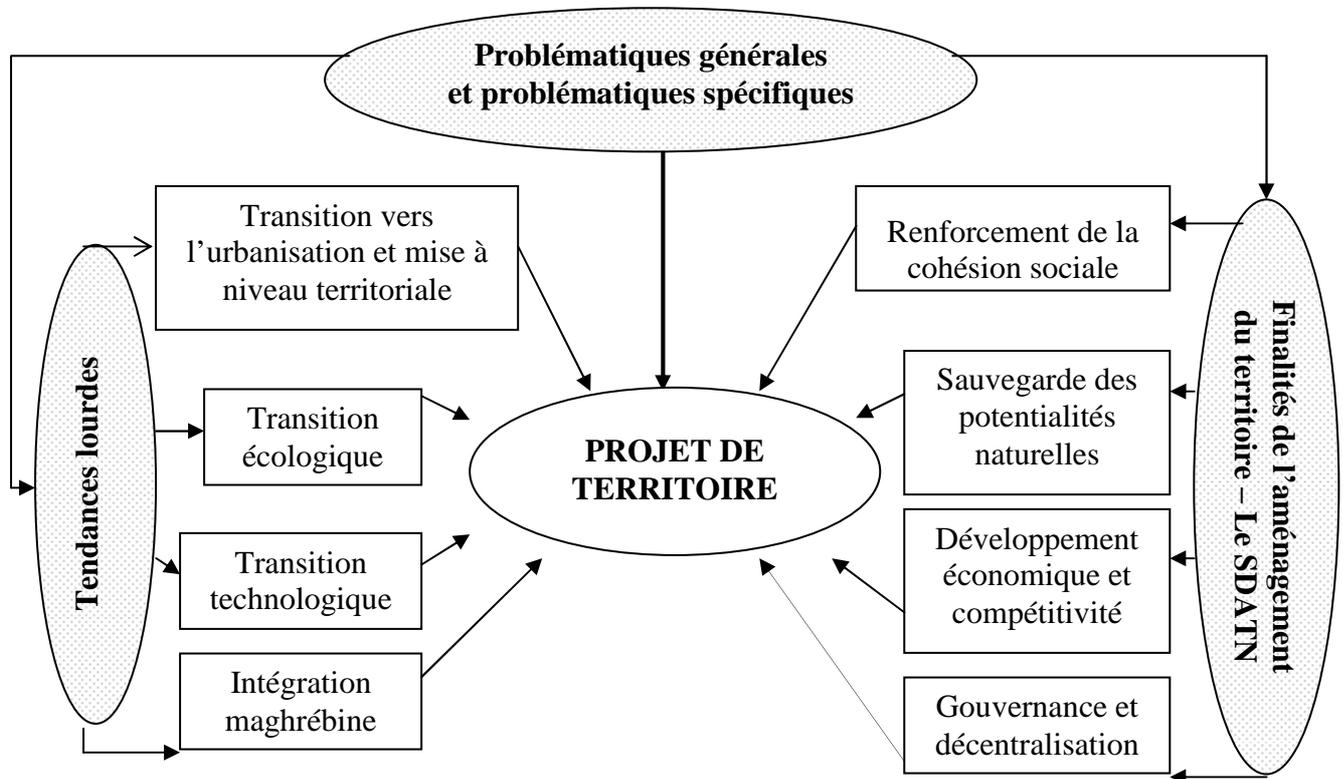
I- LES FONDEMENTS DE L'AMENAGEMENT DE LA REGION

Les fondements sur lesquels il est possible de construire une vision du devenir de la région du Nord-Ouest se résument dans les aspects qu'il est impératif de prendre en charge, à savoir :

- les spécificités de la région traduites en termes de problématiques générales et spécifiques ;
- les tendances lourdes générées par les transitions et mutations en cours ;
- les finalités mêmes de l'aménagement explicitant le projet politique de l'aménagement du territoire et reprenant les directives du SDATN.

Ce socle exprime dans sa synthèse un projet de territoire de la région économique dont l'expression spatiale dépendra fortement d'un certain nombre de facteurs de changement qui feront l'objet d'un exposé à part et qui contribueront à la définition des scénarii d'aménagement.

Le projet de territoire qui en découle est fondé sur le «principe de complémentarité et de l'interdépendance entre les dimensions politiques, économiques et sociales». Cette approche part des mutations profondes vécues et des impératifs de la conjoncture.



En faveur d'un développement intégral, la vision préconisée se base sur les axes suivants :

- une politique de répartition des revenus efficace et évolutive et une approche renouvelée de la solidarité ;
- la réalisation du développement durable avec une plus large intégration de la dimension environnementale, dans les domaines de développement économique, social et culturel..., la généralisation des composantes de la qualité de vie, et de la mise à niveau environnementale sur la trajectoire de la durabilité, la maîtrise de l'exploitation des ressources naturelles, et des réserves foncières, la promotion de la gestion des déchets, et enfin l'amélioration des composantes de la sécurité sanitaire ;

- la consolidation du développement global des régions avec le renforcement de la solidarité et de la complémentarité entre les régions, l'instauration des régions économiques, et la consolidation de la compétitivité des régions ;
- le développement local avec la consolidation de la gouvernance, la mise à niveau des territoires urbains et ruraux et le développement des ressources humaines locales (formation et insertion professionnelle).

La première option globale d'aménagement induite par cette vision sera donc celle d'un double désenclavement territorial : vis-à-vis de l'Algérie voisine et vis-à-vis du centre du pays. Les moyens de ce désenclavement sont à rechercher dans les infrastructures de liaison, dans les dispositifs douaniers et dans l'émergence de fonctions supra-régionales de gestion de l'ensemble maghrébin. D'ores et déjà, l'opportunité de l'élaboration simultanée du SRAT du Nord-Est Algérien doit être saisie en vue d'harmoniser les dispositifs de programmation et de gestion des espaces frontaliers des deux pays, dans le sens d'un désenclavement réciproque et d'une gestion harmonisée des écosystèmes transfrontaliers.

La seconde option du projet de territoire concerne l'émergence de la région du Nord-Ouest comme entité territoriale, dotée d'une armature urbaine spécifique articulée autour de centres (villes d'équilibre par rapport à Tunis) et d'un schéma des échanges réorienté vers les besoins de la région (moins extraverti). Cette option se traduit notamment par l'amélioration des conditions d'attractivité des villes qui se résument dans :

- l'amélioration des conditions de vie urbaine ;
- l'émergence d'une armature urbaine hiérarchisée autour de pôles régionaux faisant pendant aux villes du littoral ;
- la programmation de fonctions urbaines nouvelles : quartiers administratifs, composante résidentielle de luxe, grands équipements, festivals à portée internationale, équipements culturels, offre d'accueil touristique variée ;
- l'amélioration de l'accessibilité avec des chaînes logistiques complètes basées sur la multimodalité, les techniques modernes d'entreposage, de conditionnement et de traitement informatisé des flux ;
- l'amélioration de la desserte autoroutière, routière, ferroviaire, aéroportuaire ;
- la création de technopoles porteuses de l'économie du savoir et de la connaissance ;
- la programmation et la réalisation d'infrastructures urbaines destinées à améliorer le fonctionnement des villes ;
- la valorisation des attributs archéologiques et historiques ;
- la restructuration des espaces centraux urbains.

A travers cette option, il s'agit dorénavant d'envisager le fait urbain du Nord-Ouest comme le principal levier de la croissance économique. La restructuration globale de l'armature constituera la réponse urbaine aux effets de la globalisation de l'économie sur la région. A ce titre, les villes devraient être confrontées à leur capacité à promouvoir l'économie régionale. Une symbiose devra exister entre le développement économique, le développement régional et le développement urbain. Pour cela, l'attractivité des villes représentera l'outil principal.

Le monde rural pour sa part contribuera au renforcement de cette compétitivité/attractivité territoriale. Outre, les aspects purement sectoriels d'amélioration des conduites de culture, des rendements et de la productivité, l'activité agricole de la région devra envisager une double réorientation :

- la promotion de pôles de recherche et d'excellence avec des plants et semences innovants et des modes de conduite modernes. Cette orientation branchera l'activité sur la locomotive de la société du savoir et l'axera sur l'exportabilité des productions ;

- l'adaptation de l'agriculture péri urbaine aux nouveaux besoins de consommation des populations qui suivront la modernisation des villes et le renforcement de leur compétitivité.

Le milieu naturel, dernière composante de l'espace régional, représenté par les forêts, maquis, parcours et littoraux, devra être respecté le plus possible car il constitue le principal atout de la région, par rapport au reste du pays. Toutefois, sa gestion et sa valorisation ne sauraient être efficaces sans la prise en considération des écosystèmes dans leur entité. Une vision transfrontalière devra donc transparaître avec un mode de gouvernance territoriale adapté.

A côté de ces options générales axées sur les trois types d'espaces de la région (le milieu urbain, l'espace rural et le milieu naturel), il convient de citer des options à caractère transversal qui concernent tous les espaces de la région. Ces options sont liées au concept de durabilité du développement évoqué plus haut.

Quatre préoccupations majeures concrétisent ce concept appliqué à l'espace régional :

- l'amélioration de la qualité de la vie des populations ;
- la préservation des ressources naturelles ;
- la lutte contre les exclusions sociales ;
- l'amélioration et le renforcement de la gouvernance régionale.

Ces principes transversaux sont à mettre en œuvre de façon systématique afin de garantir à la fois la cohésion sociale, base de tout projet de développement et la sauvegarde des ressources naturelles sans lesquelles il n'y a pas de vie possible.

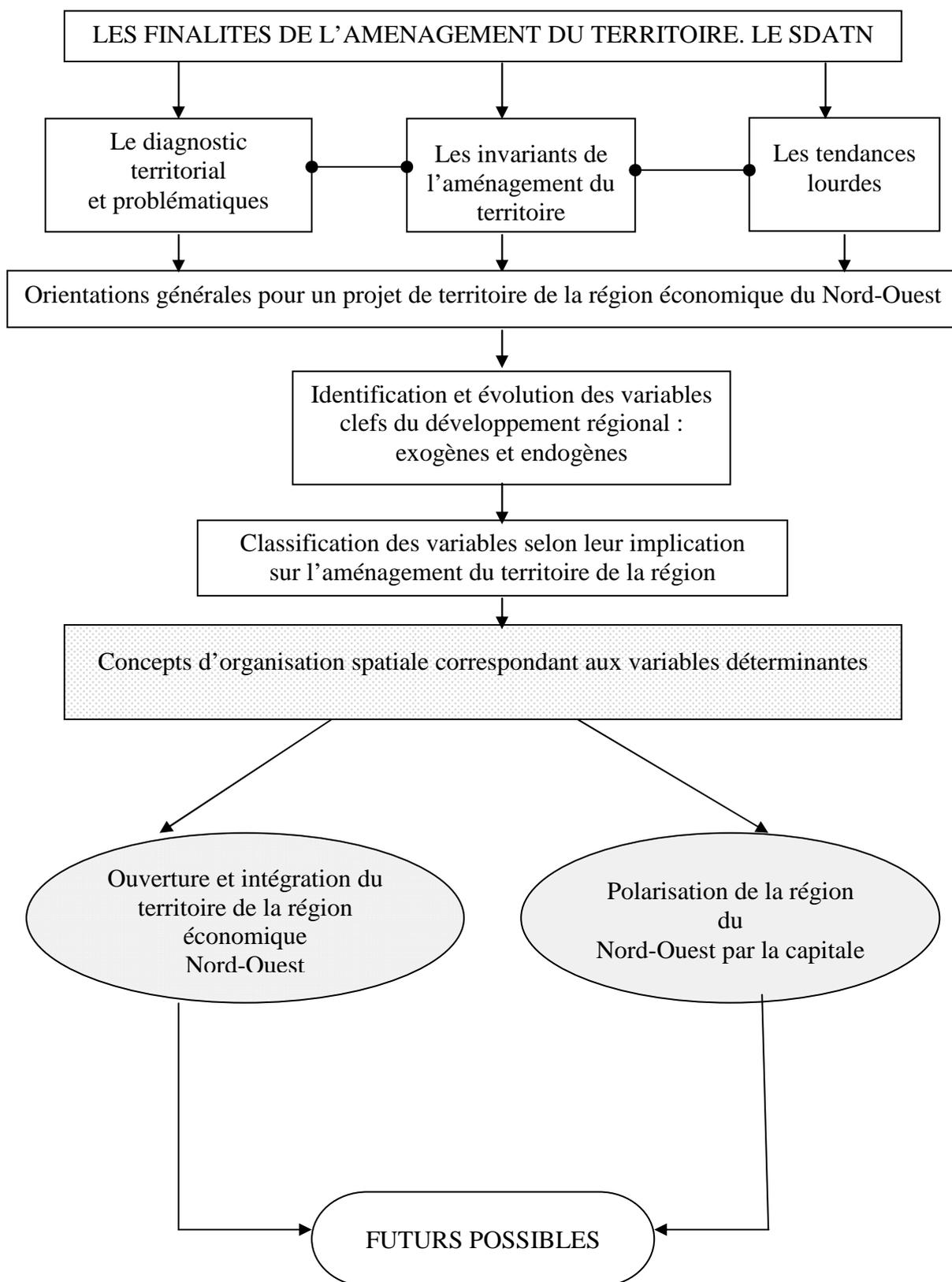
II- LA CONSTRUCTION DES SCENARIOS D'AMENAGEMENT

La construction des scénarios d'aménagement, se basera sur les problématiques générales et spécifiques dégagées du diagnostic territorial, sur les capacités du milieu naturel, sur les coups partis et partants engagés (X et XI plans), d'une part, et sur la prise en charge des facteurs exogènes et endogènes de changement et de rupture d'autre part. Ces derniers présentent, en effet, un grand nombre d'incertitudes aboutissant à différentes approches pour envisager cette dimension variable, desquelles émergera la vision du territoire de la région à l'horizon du SDARE,

Au préalable, il est à signaler que quelque soit le scénario envisagé :

- l'Etat restera le principal opérateur en matière d'aménagement du territoire et il délèguera de plus en plus au niveau «infra». Par ailleurs, le secteur privé et l'attraction des IDE deviennent les moteurs de l'économie régionale et les acteurs de projets à portée internationale. Cependant, l'Etat continuera à mettre en place et à renforcer un système crédible d'incitations pour favoriser la distribution spatiale des investissements et des activités qui, sans cela, se fera en faveur des villes du littoral et de la capitale.
- l'intégration maghrébine de la région est un processus lent mais inéluctable. Les points d'ancrage territoriaux de cette intégration sont les villes de frontière, l'autoroute, l'aéroport de Tabarka et le futur TGV maghrébin ;
- la réorganisation territoriale de la région est d'autant plus nécessaire que son efficacité et sa compétitivité sont en jeu dans le contexte de globalisation et d'ouverture. Cette compétitivité ira de pair avec le développement durable dans le but de sauvegarder les ressources naturelles qui sont les facteurs de production et d'attractivité du Nord-Ouest. Cette sauvegarde nécessitera l'intervention de l'Etat dans un rôle de régulation et de garde-fou.

CADRE LOGIQUE D'ELABORATION DES SCENARI



2.1- LES FACTEURS DE CHANGEMENT ET DE RUPTURE ET LEUR EVOLUTION

Les facteurs susceptibles d'infléchir la configuration de la région économique peuvent être exogènes, liés au contexte national et international de plus en plus incertain et endogènes se rapportant donc plus aux implications des stratégies mises en œuvre à travers des choix sur l'organisation du territoire de la région.

Les facteurs exogènes

Face au nouvel ordre mondial qui se met en place et face aux implications des évolutions de la situation économique et politique à l'échelle mondiale, quelle sera la stratégie de développement régional à mettre en œuvre ? Est-t-il possible de choisir telle ou telle orientation stratégique ou au contraire doit-on subir un déterminisme macro-régional déjà configuré en fonction des intérêts des superpuissances économiques et politiques, se traduisant au niveau interne par une polarisation encore plus grande ou bien, les pays du Maghreb pourront-ils constituer de nouveaux espaces de développement et de solidarité : l'un autour de la Méditerranée occidentale et l'autre, transversal qui se développerait autour de l'entité Maghrébine. Dans ce contexte, quelles options pour la région du Nord-Ouest Tunisien ?

- Région qui tourne le dos à son espace littoral (côte inhospitalière, sans activités maritimes), le Nord-Ouest ne peut bénéficier de cette ouverture malgré sa position géographique, handicapée par l'absence de points d'ancrage des échanges maritimes. Espace de vie limité à la ville de Tabarka avec, certes un aéroport international fonctionnant exclusivement au service de l'activité touristique saisonnière.
- Région qui peut s'inscrire dans une relation stratégique entre, d'un côté l'Algérie et de l'autre la capitale Tunis, en misant sur le développement de l'unité du Maghreb.

Cette stratégie supposerait de constituer des partenariats interrégionaux forts, favorisés par les grands projets d'infrastructure et de transport déjà identifiés et en cours de réalisation de part et d'autre de la frontière, et par une gestion rationnelle et protectrice des ressources en eaux communes à la Tunisie et à l'Algérie.

Les facteurs exogènes qui découlent de ces questionnements majeurs sont présentés dans le but d'en dégager certains fondements de l'aménagement du territoire régional et de cerner une vision prospective de la région.

L'espace méditerranéen et le rôle de l'UE pour les autres zones de la méditerranée : Quelles relations pourront s'établir entre les pays arabes et le Maghreb, quelles seront les latitudes des régions de la Tunisie pour s'engager dans des partenariats avec des régions d'autres pays méditerranéens ?

L'intégration du pays dans la ZLE avec l'UE marque une étape pour l'industrie de la Tunisie celle-ci devient une «plate-forme de production euro-méditerranéenne» grâce aux nombreux atouts dont la proximité géographique et surtout les multiples incitations et encouragements fiscaux et financiers (en plus de zéro droit de douanes et les exonérations d'impôts sur les bénéfices), pratiqués dans les régions intérieures du pays, dites prioritaires, les rendant attractives. Rappelons que des zones industrielles existent dans les villes du Nord-Ouest et que d'autres y sont programmées.

Dans ce cadre, trois grands groupes d'IDE ont retenus des sites dans le Nord-Ouest pour s'y implanter à Siliana (4600 emplois), au Kef (2500 emplois) et à Béja (4800 emplois).

La construction de l'UMA : le Maghreb, regroupement régional, constitue un espace idéal du fait des raisons historiques et politiques, pour faire face à la mondialisation. Quelles sont les perspectives pour la construction de l'entité maghrébine ? et quelles sont donc les implications pour

la Tunisie et pour ses régions frontalières (avec trois régions en Algérie – le Nord, les Hauts Plateaux et le Sud, et avec la Libye). Les territoires du Nord-Est et des Hauts Plateaux Algériens sont très proches de la région Nord-Ouest Tunisien (continuité des écosystèmes, infrastructures de communication routière et ferroviaire, traditions d'échanges, vie culturelle etc...): des complémentarités existent dans la disponibilité de plusieurs facteurs de production (eau et énergie principalement) et de services (tourisme, enseignement supérieur, recherche scientifique et formation professionnelle et artisanat).

Les ressources en eaux et leur affectation : en termes d'aménagement du territoire, les transferts d'eau constituent un instrument primordial qui doit être traité désormais dans une perspective de saturation de la ressource. Au rythme et selon les modes actuels de la croissance de la consommation, le potentiel en eau du pays, estimé à 4 milliards de mètres cubes environ, sera saturé aux environs de 2020. Il s'agit donc de considérer l'eau comme une ressource rare ayant **«une valeur en elle-même et pas seulement un coût d'exploitation»** face aux pressions économiques qui vont s'exercer sur le monde agricole et qui impliqueront une ponction accrue sur la ressource hydraulique.

Les nouvelles technologies de l'information et de la communication : les nouvelles technologies de l'information, offrent aux régions les plus reculées, des opportunités nouvelles de développement. La maîtrise de ces nouvelles technologies peut favoriser à terme. Le développement du télé-enseignement et de la téléformation, ainsi que le travail à distance, autant de facteurs qui seront à même d'inclure dans le circuit économique les régions les plus éloignées.

L'utilisation de ces nouvelles technologies préparerait une nouvelle révolution avec « de nouveaux rapports au pouvoir, au savoir, à l'information, à l'emploi, aux échanges, impliquant des mutations rapides des pratiques et des comportements dans de nombreuses activités de la vie économique, sociale et culturelle... »

Comment évaluer les implications du développement de ces technologies à moyen et long terme, sur la société, les activités et le territoire régional et comment s'appuyer sur celles-ci pour enrichir les politiques territoriales régionales ?

La politique régionale de l'Etat : l'action de l'Etat a été à ce jour d'assurer l'équipement de base progressivement dans les villes et dans le monde rural. L'Etat a par ailleurs déployé des efforts importants en matière d'action sociale (FNS), actions qui constituent un acquis important à consolider. Les investissements publics ont été réalisés dans l'ensemble des régions à des niveaux très comparables. Dans le Nord-Ouest, ils ont été alloués au développement de la base agricole et à la mobilisation de la ressource en eau.

Progressivement, la région a été dotée de l'infrastructure de base susceptible d'attirer davantage d'investissements, en plus des incitations et encouragements de différents ordres consentis notamment en faveur des régions intérieures.

Or, aujourd'hui, le développement d'un territoire dépend plus de la qualité des rapports entre acteurs, de leur faculté de mobilisation, de leur aptitude à imaginer et à se fédérer autour de projets porteurs de développement, que de la densité des autoroutes ou du nombre de zones industrielles. Ce sont **« ces territoires de projets, ces territoires de réseaux »** qui se situent au centre de toute politique d'aménagement et de développement ».

Pour le Nord-Ouest, il s'agira d'abord de construire la région en tant qu'entité économique et territoriale. Ce qui nécessite des dynamiques collectives et l'émergence de projets dont la mise en œuvre exige des moyens qui dépassent les capacités d'intervention des collectivités en place. Cette dynamique des territoires nécessite, pour sa réussite, l'intervention d'une multitude d'acteurs dont l'Etat lui-même.

La gouvernance territoriale régionale : celle-ci suppose une institutionnalisation progressive de la région. Dès le X^{ème} plan, les orientations mentionnent « l'octroi d'une plus grande autonomie aux

structures et organisations régionales » dans le cadre de la politique de décentralisation. Les régions devront disposer des moyens nécessaires pour établir des contrats programmes avec les opérateurs économiques. L'objectif est de stimuler l'initiative privée pour explorer les potentialités que recèlent les différentes régions du pays..... ». Pour renforcer cette autonomie, il sera procédé à «la réforme de la composition des Conseils Régionaux par l'élection du tiers de leurs membres. Les grands électeurs de la région pourront ainsi choisir leurs représentants au sein de ces conseils⁷ ».

Les systèmes d'incitation : ces systèmes d'incitation visent à encourager la décentralisation industrielle vers le Nord-Ouest considéré comme zone prioritaire. Citons :

- le Code d'Incitation aux Investissements (1993) : dispositions accordant des avantages fiscaux et financiers aux entreprises exportatrices.
- l'incitation à l'Investissement Direct Etranger par le transfert courant du dinar.
- le PMN et le PMI⁸ : soutien de l'Etat au secteur privé de l'investissement.
- avantages financiers et fiscaux : arsenal juridique régulièrement actualisé, pour favoriser l'attraction des investissements (IDE).
- avantages comparatifs disponibles.
- mise en place du guichet unique (API).
- compétence des ressources humaines locales.
- amélioration du climat d'affaires.
- transfert technologique (sous-traitance).
- travail de sensibilisation effectué par le FIPA à l'étranger (avantages et particularités de la Tunisie).
- encouragements prévus dans les différents fonds visant à «promouvoir la qualité et la productivité dans les secteurs à haute valeur ajoutée et rentables à terme».
- fonds de promotion des exportations.
- avantages spécifiques aux régions défavorisées : plafond relevé de 4 à 5 millions de DT des investissements éligibles aux interventions du Fonds de Promotion et de Décentralisation Industrielle, profitant aux PME.
- plafond des primes d'investissement porté à 1 million de dinars dans les régions prioritaires.
- d'autres mesures sont à l'étude dont l'adoption pourra renforcer l'attractivité du Nord-Ouest.

Les facteurs endogènes

L'émergence de zones agricoles compétitives : les zones agricoles du Nord-Ouest se répartissent entre les zones irrigables, en grande partie déjà irriguées ou en voie de l'être, les zones de grandes cultures constituant le principal potentiel productif de la région en superficie et en aptitude et les zones sylvo-pastorales où les possibilités pour une agriculture de montagne sont plutôt limitées du fait de leur grande vulnérabilité écologique. Chaque type de zone présente des problématiques territoriales spécifiques liées à des facteurs extra-agricoles mais déterminants, tels que l'eau, la main d'œuvre, le marché urbain et celui de l'exportation, les services à l'agriculture etc...

- *Les zones irrigables* constituent un potentiel stratégique pour le pays (potentiel évalué à près de 90000 ha à la fin du XI^{ème} plan) un peu moins du quart de l'objectif maximal de potentiel national à irriguer, tenant compte de l'ensemble des mobilisations à long terme dans le pays. Concernant cette catégorie de terre, il s'agira :
 - . de veiller à sa protection contre la poussée de l'urbanisation et en particulier les extensions anarchiques de l'urbanisation, protection qui doit être envisagée avec la même rigueur que celle contre les phénomènes érosifs de toute nature ;

⁷ Source : Le Programme d'Avenir du Président de la République (2001).

⁸ PMN : Le programme de mise à niveau

PMI : Le programme de modernisation industrielle

- . de développer et de généraliser les méthodes techniques et de gestion en vue de l'économie de l'eau à tous les niveaux : de la perte dans réseaux, à la réutilisation des eaux usées recyclées en passant par le choix des spéculations adaptées, la généralisation des systèmes d'irrigation économisateurs d'eau etc...
- . de valoriser les ressources en sols et en eaux dans ces zones par l'amélioration de la productivité en vue de l'amélioration de la compétitivité dans le cadre d'un développement durable.

Ces périmètres doivent participer à résorber le déficit alimentaire et devenir de réels pôles de rayonnement sur leur environnement rural et urbain sans « **dépaysannisation des campagnes** ».

- *Les zones des grandes cultures* : potentiel important avec 79 % des terres labourables qui représentent à leur tour 71,0 % de la SAU. Réparti entre les quatre gouvernorats (de 77 % à 81,5 % de la SAU dans chacun d'eux), ce potentiel est dominé par la céréaliculture qui baisse lentement au profit des fourrages dans les zones humides. Les grandes cultures sont exposées aux aléas climatiques en particulier dans la sous-région Sud (Le Kef-Siliana) où les aptitudes en sols sont les plus élevées. Il s'agira donc de protéger ce potentiel en orientant les exploitants sur les aptitudes des sols, c'est-à-dire la vocation agronomique mais aussi agro-économique⁹ des sols associant un double référentiel, de type «développement durable» et de type «développement compétitif».

Le potentiel de production de l'agriculture du Nord-Ouest est situé pour l'essentiel dans les zones à nuance semi-humide : le Sud du Tell septentrional, dans la moyenne vallée de la Mejerda et dans les plaines et les plateaux du Haut Tell, avec une grande dégradation des conditions climatiques : saison humide plus irrégulière, déficience en eau durant la saison agricole la plus importante et le sol n'atteint pas fréquemment l'état de saturation en eau.

Par ailleurs, d'autres contraintes persistent malgré les efforts et les actions entreprises dans la lutte contre les inondations, l'érosion et la dégradation des sols compensées difficilement par une mise en valeur coûteuse à effet différé. Essentiellement pluvieuse dans ces zones, l'agriculture est de ce fait soumise aux aléas du climat et à un déficit hydrique, tout en subissant d'autres contraintes qui grèvent son potentiel de croissance et pèsent sur les équilibres écologiques des différentes zones naturelles tels que la surexploitation des ressources hydriques souterraines, l'érosion des sols et leur salinisation et la dégradation du couvert forestier et des terres de parcours, ainsi que la dévitalisation de certains territoires ruraux, aux ressources encore sous-exploitées dans divers domaines, avec entre autres les patrimoines culturels et naturels, pouvant générer des actions de développement rural local.

Ainsi, il s'agira de passer de l'agriculture paysanne à l'agriculture d'entreprise avec la nécessité de passer par une étape de transition car l'agriculture est confrontée à des contextes spécifiques marqués par la gestion de l'aléa et du risque relatifs aux fluctuations climatiques et aux sensibilités du milieu naturel. L'ensemble a pour conséquence l'irrégularité des productions et des exportations. Par ailleurs, 95 % des superficies agricoles sont valorisées par des exploitations de moins de 50 ha et seuls 5 % des exploitations présentent une assiette foncière de plus de 50 hectares. A cela, s'ajoute la caractéristique spatiale, avec la prédominance des grandes exploitations au Sud de la région, moins humide, et 40% des exploitations de moins de 5 ha se situent dans la zone la plus humide (Jendouba).

La modernisation et notamment la restructuration du secteur incitent à inscrire l'activité agricole du Nord-Ouest dans une économie plus performante et compétitive avec les SMVDA. Ce secteur organisé s'étend sur plus de 88000 ha dont une faible partie est actuellement intensifiée (12,0 %).

⁹ La carte agricole par gouvernorat, ses objectifs et ses résultats.

Certes, des progrès ont été réalisés dans le système de culture, l'accroissement des superficies irriguées et les rendements, mais des disparités subsistent entre les différents sous espaces et domaines concernant le taux d'intensification, l'optimisation des facteurs de production mis en œuvre et dans leur rayonnement sur l'environnement rural.

L'étape de transition consiste à préparer le secteur agricole à l'ouverture (Accord d'Association avec l'UE) par le processus de modernisation pour répondre aux besoins du consommateur tunisien dont le niveau de vie s'élève, pour résister à la concurrence des produits importés et pour améliorer la participation de la région à l'exportation et à la transformation des produits agricoles.

La levée des contraintes structurelles de l'agriculture et les spécificités écologiques du Nord-Ouest exigeront un rythme adapté afin d'éviter de gros bouleversements dans une région déjà fortement affectée par la déprise rurale et même urbaine. En effet, les deux milieux présentent des limites quant au marché du travail des secteurs non agricoles. Le travail agricole devra consolider sa place et son rôle social essentiel. La situation nouvelle imposera donc l'articulation de la dimension sociale encore forte du secteur agricole à l'impératif de l'élévation de la productivité : soutien des prix, priorité dans les facteurs de production de la région, maîtrise des effets négatifs sur la compétitivité provenant des autres secteurs, etc...

« Le défi est de moduler et de maîtriser la transition du secteur agricole en fonction :

- de l'accroissement de la productivité et l'amélioration de la compétitivité selon un rythme soutenable et non déstabilisateur dans les zones les plus aptes à s'inscrire rapidement dans un processus d'ouverture et de concurrence internationale ;
- de la préservation du milieu et des ressources stratégiques et/ou rares, en incluant avec force les notions de développement durable et d'amélioration de la productivité, y compris pour l'agriculture sociale, sans occulter l'objectif économique, grâce à la production d'activités non agricoles dans le cadre du développement local».

Le développement de tissus des PME et de l'exportation : dans la région, les petites et moyennes entreprises en général et celles qui sont exportatrices, malgré leur handicap inhérent à leur taille et à la structure familiale de leur actionariat, jouent un rôle de plus en plus important dans le développement économique. Dans le lot, ce sont les IAA et les IMCVV qui semblent résister et se renforcer au vue des créations d'emplois nouveaux dans la région face aux exigences de la logique de la mondialisation de l'économie.

Dans ce segment, l'attraction des investisseurs (capital privé national ou accroissement des IDE) dépendra de la compétitivité du coût réel du travail comparé à celui des concurrents, de l'intensification des efforts d'incitation, de la maîtrise et l'adaptation de nouvelles technologies, de l'innovation et des structures managériales modernes, maîtrise de la qualité, utilisation des qualifications etc...

Sur le plan spatial, axer le développement sur les PME et PMI, revient à encourager le développement de la vitalité et de la compétitivité des territoires de la région. En effet, l'approche intégrée et multisectorielle s'applique à la capacité des acteurs à retenir un maximum de valeur ajoutée sur le territoire, en créant ou en renforçant les liens entre secteurs et en combinant les ressources pour valoriser le caractère spécifique du produit.

Les actions de développement rural dans le Nord-Ouest vont devoir s'orienter vers l'équipement et l'aménagement des espaces ruraux afin de rendre l'environnement économique et social favorable à la valorisation des produits primaires à destiner à la transformation et au marché.

La consolidation du fait urbain : la structure de l'armature urbaine régionale et la forte présence de la «ruralité» nécessitent une approche particulière pour prendre en charge les exigences du phénomène de globalisation de l'économie. En effet, c'est dans de grandes structures urbaines que

se concentrent de plus en plus le développement et l'excellence. Ces structures urbaines réunissent en un seul ensemble la taille du marché ainsi que la diversité et la qualité des services offerts. Le Nord-Ouest est une grande région à la faible dynamique urbaine malgré l'existence de plusieurs centres, assez bien répartis sur le territoire régional mais sans aucune structure urbaine de taille suffisante pour s'inscrire dans ce processus spécifique de développement.

La constitution de réseaux urbains englobant en un seul ensemble la taille critique des marchés et la qualité et diversité des services indispensables pourra pallier cette difficulté. Par ailleurs, il sera nécessaire dans l'approche, d'intégrer milieu urbain et rural dans le cadre de «projets de territoire» et de réfléchir sur l'organisation de véritables réseaux de villes destinés à structurer le territoire de la région.

Comment soutenir dans cette optique le processus de mise en réseaux des villes ainsi que le développement de l'intercommunalité au niveau d'un schéma d'aménagement du territoire, alors que s'accroissent les disparités intra-régionales et que persistent les effets structurels d'un sous-équipement en services de haut niveau ?

Certes, des efforts ont été réalisés dans la couverture des besoins par le rattrapage des retards, il reste cependant des décalages dans la répartition spatiale des équipements et des infrastructures et globalement dans les performances de qualité environnementale qui demeurent en deçà des standards exigés. Tout en continuant l'effort de desserte égalitaire imposé, par ailleurs, par le découpage administratif, de même que les actions de redistribution sociale en faveur des zones prioritaires, il s'agira de prendre en charge le double mouvement **de la privatisation**, qui concerne la base économique et **la décentralisation** se rapportant à la structure des pouvoirs publics. Les deux mouvements devant aboutir, grâce à leurs rôles respectifs, à un meilleur ajustement aux réalités du terrain, réduisant les contrastes de productivité, les disparités économiques et sociales entre les différentes parties du territoire régional. Ce dernier étant fortement contrasté, il impliquera dans ce contexte et dans une optique d'équité territoriale, un rôle important des services publics et de l'Etat lui-même.

L'offre de services urbains : ils comprennent les services régionaux et les services supérieurs.

- Les services de niveau régional doivent contribuer à l'organisation des régions et à l'affirmation des centres régionaux. Pour cela, deux préoccupations se dégagent quant à la diversité des localisations, à leur multiplication et à leur efficacité économique. Ici, le rôle du niveau régional devra assurer l'articulation spatiale des services avec, d'une part, la diffusion des services de base selon les conditions de l'équité sociogéographique et, d'autre part, le développement des services régionaux à efficacité économique.
- Les services supérieurs sont fortement liés au positionnement stratégique du territoire et de son centre ou capitale régionale. Par leur rôle de rayonnement régional, national ou international, ils participent à leur compétitivité : localisation sur site central et attractant, fonctionnement avec bonne gestion et accessibilité. Enfin, ils nécessitent un environnement d'activités annexes pour éclore véritablement.

Ces activités contribuent à la performance de l'économie régionale dans un contexte de délocalisation et de concurrence pour l'attraction des IDE. Elles nécessitent une certaine spécialisation de la main-d'œuvre et renforcent le «rôle urbain» de la ville. On peut citer les catégories d'activités suivantes pour la région :

- la logistique et les transports (Projet de plate-forme logistique) ;
- la gestion et l'administration des entreprises (ISET et pépinières d'entreprises) ;
- l'informatique et les technologies de la communication (technopôle, téléphonie fixe et mobile, Internet, ADSL etc...) ;
- l'ingénierie et les études techniques (université) ;

- services d'intermédiation et auxiliaires financiers (large diffusion à l'échelle régionale, en vue de drainer l'épargne et de faciliter le fonctionnement des activités économiques, offre de services diversifiée, renforcement du système bancaire orienté vers le micro-crédit etc...).

Pour la région du Nord-Ouest et sur la base des problématiques dégagées, ces activités peuvent être regroupées autour des objectifs stratégiques de développement régional s'énonçant comme suit :

- développer les échanges entre la région et l'extérieur d'une part et entre les sous-espaces de la région d'autre part. Ce positionnement dans l'espace maghrébin implique le développement de la logistique à l'échelle régionale grâce à une bonne intégration des modes de transports lourds ;
- favoriser l'innovation et la modernité grâce à la mise à niveau de l'appareil productif, à l'amélioration du système éducatif et à l'accès aux champs scientifiques et technologiques (diversifier les filières universitaires) ;
- développer les conditions de la reproduction élargie à travers le cadre de vie, la mobilité intra-urbaine, l'accueil, la gouvernance...

En terme de fonctions urbaines, ces objectifs devront se traduire par la mobilisation de réserves foncières pour :

- une plate-forme logistique liée aux zones de production et aux axes de communication avec l'étranger (rail, autoroute, route nationale) : projet en cours à Jendouba ;
- un pôle technologique ou technopôle spécialisé en relation avec les centres universitaires existants et les zones de production : projet en cours à Jendouba ;
- des espaces nouveaux de **centralité urbaine**, à vocation polyfonctionnelle et intégrant une production importante d'espaces de bureaux pour banques, assurances, ingénierie, services aux entreprises...
- des équipements culturels de haut niveau, capables d'accueillir et de supporter des événements internationaux originaux axés sur les spécificités de la région ;
- des équipements d'accueil de standing international incluant l'hébergement, la restauration, les espaces pour des foires régionales etc...
- des équipements de télécommunication permettant des transmissions de masse de données en temps réel ;
- des équipements institutionnels maghrébins à vocation régionale ;
- des gares multimodales associant le rail, l'autoroute et les routes nationales et l'avion ;
- un pôle de recherche d'envergure maghrébine autour duquel graviteraient les instituts de recherche de niveau universitaire (recherche dans le domaine de l'agriculture, de l'environnement en vue de la croissance durable de l'activité agricole).

La présence de l'ensemble de ces services supérieurs permettra à la région de devenir un espace attractif et moteur à la confluence de l'espace maghrébin.

Les localisations préférentielles correspondent à des territoires ou espaces de vie présentant une dynamique : sites urbains dotés d'un environnement salubre et esthétique, disposant d'une bonne accessibilité, proches des limites frontalières du pays et dotés en unités de production et en institutions universitaires. Ainsi, chaque ville ou sous région déploie ses atouts et réduit ses contraintes pour attirer l'investissement public en services supérieurs, créant ainsi les conditions d'attraction de l'investisseur privé, créateur d'emplois et de richesses.

Les futurs du monde rural : dans la région, le monde rural a subi les effets des migrations continues mais aussi les effets du surpeuplement dans certains espaces de la région. L'on assiste à des déséquilibres de charge qui sont la cause d'un surpeuplement relatif face à un manque d'emploi, dans des zones aux ressources naturelles limitées (disparition des ressources minières et un secteur agricole aux performances médiocres), un surpeuplement du fait de la faible productivité du travail

engendrée par une pression de la population dans le milieu montagneux et, enfin, un surpeuplement lié à la surexploitation du milieu par le cheptel animal.

Ainsi, la mobilité et son accroissement peuvent constituer un moyen d'ajustement de la surcharge démographique et de rééquilibrage de charge. Cependant dans la région, au cours de la dernière décennie ce sont l'ensemble des milieux et espaces qui sont exposés montrant que malgré les grands projets, les actions de développement locales, l'amélioration des conditions de vie et surtout un milieu écologique favorable, les tendances migratoires se sont accentuées, touchant autant le milieu urbain que le milieu rural.

Quels sont donc les comportements nouveaux de la société rurale avec l'ouverture plus grande du monde rural à la communication, les nouvelles exigences en ce qui concerne l'amélioration de la productivité, l'exploitation maximale des ressources naturelles et le devenir de l'agriculture, compte tenu des mutations internationales ?

Quelles seront les évolutions possibles des revenus dans le monde rural, ce dernier continuera-t-il à être dominé par l'agriculture ?

Dans le contexte de la région du Nord-Ouest, avec un très faible niveau d'urbanisation, faut-il encourager le dynamisme économique des zones rurales en renforçant les groupements ruraux avec l'ensemble des aménagements nécessaires et l'introduction d'investissements dans les activités autres qu'agricoles ? Ou au contraire faut-il favoriser la mobilité rurale vers les villes de la région en y créant toutes les conditions d'accueil. Ou bien devons-nous saisir et exploiter les opportunités qui s'offrent en terme de Nouvelle Chance pour le monde agricole par la multiplication des ouvertures et des contacts qui vont du local au régional, national et international : la meilleure prise en compte de ces dimensions, rétrécit les distances, crée de nouveaux liens entre les niveaux et les populations, permet de trouver des complémentarités et de créer des liens de solidarité d'un territoire à l'autre.

Les zones rurales du Nord-Ouest auront ainsi la possibilité de s'affirmer sur la base de leurs atouts, de la recherche de leurs spécificités et de leur différenciation.

Cette vision donne au «développement local (à la proximité), toute l'importance dans cette affirmation des zones rurales et leur positionnement dans des espaces ouverts» Par ailleurs et grâce aux facilités de communication, pourront se développer des actions de promotion de terroirs auprès des populations urbaines du Nord-Ouest et d'autres régions (valorisation des produits locaux et des patrimoines de ces zones rurales).

Le développement social : comment s'inscrit la problématique de l'action sociale dans le nouveau contexte d'ouverture de l'économie ? Jusqu'ici l'action sociale est passée par l'étape de rattrapage des écarts entre les catégories sociales, suivie de l'étape qui a consisté à compenser les insuffisances des actions de développement économiques dont les résultats n'ont pas profité aux couches sociales démunies, en particulier en milieu rural.

Cette action sociale s'est traduite dans un premier temps, par des «programmes d'assistance» suivis de programmes introduisant progressivement une «dimension d'aide au développement par des actions dans les secteurs productifs» (cas des PDRI et des PDUI).

En introduisant la cohérence dans l'espace, ces programmes sont devenus des programmes de développement intégré, regroupant les actions sociales dans le monde urbain et dans le monde rural, sur un territoire commun sans opposition entre ville et campagne. Celles-ci dans le futur devront prendre en considération les nouveaux déséquilibres qui menacent l'environnement naturel autant que les populations.

« L'action sociale ne doit pas aboutir à l'aggravation des déséquilibres écologiques, ni à immobiliser les populations rurales » : une mobilité relative est à favoriser avec le défi du développement des villes et des campagnes du Nord-Ouest.

Le contexte nouveau de la mondialisation impliquera certainement des choix de politique sociale adaptés aux exigences d'un développement et de territoire compétitifs avec les «risques multiples de fractures qui menaceront les sociétés». Face à cela, et du fait que l'action sociale est un volet majeur de la politique de développement, les solutions sont recherchées dans «la compensation en faveur des régions défavorisées couplée avec l'aide appropriée aux populations défavorisées dans les villes».

Le développement de la formation : l'université, la formation professionnelle et technique tout en constituant des éléments structurants de l'espace (services supérieurs donc facteurs très attractifs, qui renforcent la capacité des villes à attirer l'investissement et les activités économiques), deviennent, dans le contexte de la mondialisation, un facteur primordial de la réussite de l'ouverture économique de la région, moyennant le renforcement du savoir technique et scientifique, «et l'amélioration de l'efficacité de l'investissement dans l'ensemble du système Education-Formation et le renforcement de la technicité et de la spécialisation des formations»

Face à ces nouvelles exigences pour promouvoir les compétences, le secteur de la formation doit répondre aux problématiques d'incitation et de motivation des jeunes en vue d'accéder à la formation, aux défis et enjeux à relever pour garantir plus d'efficacité et de rentabilité aux dispositifs de la formation, pour développer l'alternance en partenariat et tout en encourageant la formation privée, en complémentarité et en cohérence avec la formation du secteur public.

Le contenu des formations et leurs finalités devront être plus adaptés aux besoins du marché de l'emploi de la région en liaison avec la mise à niveau des secteurs économiques, des villes, des fonctions tertiaires etc... Le cycle des formations est à revoir dans le sens d'un encouragement des formations techniques plutôt courtes répondant à un besoin réel sur le marché du travail et des formations moyennes avec la consolidation de la formation de base, en vue d'une spécialisation pointue.

La loi sur l'initiative économique encourage la formation professionnelle, l'intégration des entreprises dans le système de formation continue et l'enracinement de la culture de l'initiative au sein du système éducatif, dans l'objectif de favoriser l'émergence d'une nouvelle génération apte à s'adapter aux défis de l'économie de l'ouverture.

L'émergence de projets culturels : il est question ici des pratiques culturelles et sociales dans la région et ce, en rapport avec les exigences de la cohésion sociale. Avec les mutations récentes, quelles sont donc les tendances en matière de pratiques culturelles et quelles sont les implications en vue de renforcer l'identité régionale et, par là-même, la cohésion sociale ? Sur quel événement culturel majeur de portée internationale peut-on se baser pour renforcer la personnalité régionale et forger dessus des filières économiques nouvelles et cohérentes ?

2.2- CLASSIFICATION DES FACTEURS DE CHANGEMENT ET DE RUPTURE, CONCEPTS D'ORGANISATION SPATIALE

Les facteurs décrits précédemment influent sur le développement et l'aménagement de la région économique. Selon l'orientation que peut prendre leur évolution, la région peut subir des contrecoups ou au contraire connaître une importante impulsion. Pourtant, tous les facteurs n'ont pas le même niveau de prégnance sur l'aménagement du territoire de la région économique. Il devient donc essentiel de les classer selon le niveau de cette prégnance pour être en mesure de dégager des concepts d'organisation spatiale adaptés à la région et à ses futurs possibles.

Tableau n° 37 : **Classification des facteurs de changement et de rupture**

| | Facteurs de changement et de rupture | Niveau de prégnance sur l'aménagement de la région du Nord-Ouest* |
|-----------|---|---|
| Exogènes | L'espace méditerranéen et le rôle de l'Union Européenne | <i>Prégnance faible en dehors des mouvements de délocalisation des activités économiques.</i> |
| | La construction de l'UMA | Très forte prégnance |
| | Les ressources en eau et leur affectation | Très forte prégnance |
| | Les NTIC's | Faible prégnance |
| | La politique régionale de l'Etat | Très forte prégnance |
| | La gouvernance territoriale régionale (à l'échelle de la région économique) | Forte prégnance |
| | Les systèmes d'incitation | Moyenne prégnance |
| | Les grands projets nationaux | Forte prégnance |
| Endogènes | Emergence de zones agricoles compétitives | Très forte prégnance |
| | Le développement des tissus de PME et de l'exportation | Très forte prégnance |
| | La consolidation du fait urbain | Très forte prégnance |
| | L'offre de services urbains | Forte prégnance |
| | Les futurs du monde rural | Forte prégnance |
| | Le développement social | Moyenne prégnance |
| | Le développement de la formation | Forte prégnance |
| | L'émergence de projets culturels | Forte prégnance |

* à l'échance du SDARE

En substance, il apparaît que six facteurs sur quinze ont une très forte prégnance sur l'aménagement du territoire de la région économique :

- la construction de l'UMA ;
- l'eau et sa répartition ;
- la politique régionale de l'Etat ;
- l'émergence de zones agricoles compétitives ;
- le développement des PME et de l'exportation ;
- la consolidation du fait urbain.

Les possibilités d'évolution de ces facteurs exposées plus-haut peuvent être favorables ou non à un renforcement de la polarisation par la capitale ou au contraire à un développement auto centré de la région. Dans l'un ou l'autre des cas, le concept d'organisation diffère totalement allant du schéma du type radio concentrique centré sur Tunis et articulé autour de radiales à celui d'un maillage polycentrique et hiérarchisé. Ce sont ces deux concepts d'organisation spatiale de la région découlant de l'évolution prévisible des facteurs de changement et de rupture qui sous-tendent les scénarios décrits ci-après.

Conclusion

L'examen des facteurs de changement et de rupture, tant endogènes qu'exogènes, a montré que l'aménagement du territoire se situe de façon dialectique :

- en amont des politiques sectorielles dont relèvent les facteurs évoqués : attitude proactive consistant à agir sur l'espace pour devancer et infléchir des tendances ;
- en aval de ces mêmes politiques et il s'agit dans ce cas d'une attitude réactive pour faire suivre les infrastructures et la gestion des territoires dans un processus de mise à niveau permanente.

Ce constat n'est pas spécifique à la Tunisie et encore moins au Nord-Ouest. La spécificité ici correspond à la nouveauté du processus d'une réflexion inter-gouvernorats et la nécessité qui en

découlera de pérenniser les objectifs et les ambitions à travers un réajustement institutionnel approprié.

2.3- LES SCENARII D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT

Les conclusions majeures tirées de l'analyse des variables de changement et de rupture seront intégrées dans une dimension spatiale axée autour du phénomène de polarisation et d'autonomie des territoires, tous deux en mesure de relever les défis de la compétitivité territoriale. Ainsi, deux scénarios peuvent être présentés :

- le premier est basé sur la polarisation de la région .Ce scénario peut être dégagé des tendances récentes associées aux impacts attendus des projets du X^{ème} et XI^{ème} plan de développement : une vision éclatée de l'aménagement avec le maintien de fortes relation de dépendance vis-à-vis du Nord-Est et de la capitale.
- le second scénario dit d'ouverture et d'intégration dans lequel la région est convenablement préparée aux mutations grâce à la prise en charge de l'ensemble des facteurs endogènes et exogènes.

2.3.1- Le scénario 1 de polarisation

Ce premier scénario correspond à la vision de la région fortement polarisée par la capitale. C'est le scénario maintenant la région dans les tendances passées et récentes qui se caractérisent par des migrations définitives continues ; une économie basée sur le secteur hydro-agricole en vue de la satisfaction toujours en progression de la demande nationale en biens alimentaires stratégiques et un réseau d'infrastructures radiales de transit tourné vers la capitale, avec très peu de liaisons transversales :

- axe Ghardimaou-Tunis (routes, voie ferrée et autoroute) ;
- axe Le Kef-Tunis (route et voie ferrée) ;
- axe Siliana-El Fahs-Tunis (routes).

Dans une optique de compétitivité, le schéma de polarisation peut être renforcé à deux niveaux des chefs-lieux de gouvernorats vers les délégations (petits axes de polarisation interne) et des chefs-lieux de gouvernorats vers la capitale (grands axes de polarisation externe) avec :

- le développement des services supérieurs répartis sur chaque chef-lieu de gouvernorat ;
- la création de zones industrielles en particulier dans les agglomérations proches de la capitale ;
- la création d'une plateforme logistique régionale ;
- l'intensification agricole (grande hydraulique sur l'axe de la Mejerda et au Nord) en vue de la transformation avec maintien du système pluvial partout ailleurs, renforcé localement par la petite et moyenne hydraulique ;
- la mise en place de projets de développement intégré en vue de la stabilisation du potentiel humain dans les villes les plus importantes prioritairement ;
- des actions ponctuelles de valorisation et de sauvegarde du patrimoine culturel et naturel.

Les infrastructures à renforcer sont celles des transferts hydrauliques de la région vers la capitale, le Nord-Est et le Sahel.

Le développement du secteur touristique se limite ici à une activité touristique de transit essentiellement, de l'Algérie vers les pôles de Hammamet-Nabeul et de Sousse-Monastir sans fréquentation importante de la station de Tabarka-Aïn Draham. L'autoroute ne fera que renforcer cet état de fait, en marginalisant les flux de transit.

Jendouba, Béja, Le Kef et Siliana : pôles régionaux, sont des villes d'Etat qui doivent le renforcement de leur caractère urbain à l'administration et aux services publics. Du statut de villes

«hyper-spécialisées», Béja et Jendouba évoluent pour devenir des villes à base économique diversifiée avec une plurifonctionnalité, associant les fonctions d'appui à une agriculture compétitive, de services tertiaires supérieurs (universités et formation) et de transformation industrielle.

Le Kef, évoluera avec les réalisations du plan pour élargir son profil avec des services supérieurs (enseignement supérieurs) en plus du renforcement des services courants et de services liés au tourisme local.

Siliana évoluera, avec les réalisations hydro-agricoles, pour devenir un pôle agro-industriel et renforcer par la même son profil urbain.

La vocation des pôles régionaux dans ce scénario demeure fortement liée à la valorisation des potentialités régionales : ce sont des pôles à vocation multiple avec pour vocation dominante, les services à une économie diversifiée et la transformation agricole et une vocation émergente liée au tertiaire supérieur, notamment l'enseignement supérieur.

En conclusion, le scénario de polarisation maintient des densités élevées au Nord, aggrave le dépeuplement du monde rural dans la partie Sud de la région et maintient le basculement du poids démographiques du Nord-Ouest vers le Nord-Est. Cette migration est suivie d'effet d'écroulement de l'élite régionale en plus de la main d'œuvre productive, donnant lieu à une certaine paupérisation vitale dans la force de travail et dans le tissu social de la région.

Les tendances récentes associées aux impacts attendus des projets du X^{ème} et du XI^{ème} plan de développement économique et social, offrent une vision éclatée de l'aménagement issue d'une distribution des activités et des investissements (qui se veut équitable) basée sur le découpage administratif. Il en résulte une faible intégration régionale avec la distribution de trois sous-régions :

- la première sous-région, au Nord-Est et Centre-Est de la région, polarisée par le Nord-Est et par la capitale ;
- la seconde correspondrait à l'axe frontalier, où dominent les activités de transit et d'échanges ;
- la troisième correspondrait à la sous-région du Sud-Est, polarisée par le Centre-Est.

2.3.2 - Le scénario 2 d'intégration et d'ouverture

Ce second scénario correspond à la vision d'intégration de la région dans le contexte national et maghrébin, «la complémentarité et la solidarité du schéma devant aboutir à l'émergence institutionnelle du fait régional». Il s'agira de mise à niveau territoriale pour aboutir à un projet de territoire au profit de nouvelles solidarités. Le Nord-Ouest devient une région partenaire à l'effort de développement économique du pays, à l'effort national d'intégration à l'économie mondiale (compétitivité), à l'effort de développement durable et à l'effort de valorisation des ressources humaines. Le concept spatial correspondant est celui du maillage polycentrique hiérarchisé.

Dans cette vision, **les facteurs exogènes et endogènes de changement sont les moteurs de l'intégration et de l'ouverture** permettant de préparer la région aux mutations conciliant les nécessités liées à l'ouverture économique et celles découlant des limites du milieu naturel et des contraintes sociales. Il s'agira de rééquilibrer le territoire à partir d'un maillage qui comprend en plus des axes, reliant la région à la capitale et à l'Algérie, les axes médians Nord-Sud reliant le Nord-Ouest à la région au Centre-Ouest et du Sud-Ouest et surtout reliant le Nord et le Sud de la région elle-même avec un axe, pouvant constituer l'ossature (le tracé préliminaire) d'une future autoroute Nord-Sud (Tabarka – Kasserine – Gafsa).

Le maillage du territoire se fait autour de quatre pôles régionaux, situés les uns à proximité de la frontière (Jendouba-Le Kef) et les autres (Béja-Siliana) à proximité de l'axe médian sous influence de la capitale. Ils sont desservis par les grands axes de communication pouvant donc polariser le territoire de la région économique de part leurs vocations spécifiques et complémentaires et chacun à son tour rayonnant sur son propre territoire régional.

Ces pôles sont relayés par des centres régionaux, bien situés sur les franges extérieures du territoire et par des centres-relais dans la diffusion du développement entre les pôles régionaux et la base sous-régionale et locale ; celle-ci étant structurée autour de centres à dynamique locale diffusant sur le monde rural. L'ensemble formera l'armature régionale, avec des relations hiérarchisées de façon à ce que chaque centre, à chaque niveau, sera capable de polariser son espace propre.

Deux axes majeurs se dégagent pour sous-tendre une conception régionale du processus d'urbanisation :

- Le premier axe consistera à favoriser la consolidation de l'urbanisation : urbanisation qui sera capable de donner à la région de véritables pôles régionaux rayonnant et disposant d'une forte capacité d'entraînement à l'échelle du territoire régional mais aussi frontalier et maghrébin. A cet effet, le SDARE veillera à la programmation de l'offre des services supérieurs et à l'identification d'activités et de fonctions urbaines de haut niveau, pouvant faire l'objet d'une répartition spatiale élargie. Ce qui correspond à une spécialisation et une complémentarité des autres agglomérations de la région avec la nécessité de faciliter les relations physiques d'une part, entre-elles et, d'autre part, entre elles et les pôles régionaux.

Le concept adopté correspond à une diffusion du développement à partir de chaque pôle régional, vers la région entière selon sa vocation et vers les sous-régions.

Dans ce schéma, Jendouba, Béja, Le Kef et Siliana chefs lieux de gouvernorat constituent les pôles régionaux du fait de : la position géographique et la position sur les grands axes de communication (carrefour, potentiel économique et proximité de la frontière, infrastructures structurantes existantes et en cours, potentiel humain etc...).

Ces pôles constituent le cadre spatial de localisation d'activités spécialisées ou complémentaires.

Les agglomérations de Mejez El Bab, Tabarka, Ghardimaou, Bou Salem, Tajerouine, Sers, Makthar, Bou Arada, Tébourouk et Nefza, appelées à jouer un rôle de centres régionaux intermédiaires entre les pôles régionaux et les relais régionaux. C'est derniers constitueront l'ossature de l'armature locale à consolider en fonction des équilibres écologiques du milieu et des ressources naturelles. Enfin, les centres à dynamique locale (Goubellat, Zahret Median, Thibar, Oued Mliz, El Ksour, Nebbeur, Touiref, Bourouis, Laâroussa, Kisra, Rouhia, Béni Mtir et Menzel Salem) constituent le niveau de localisation des services les plus élémentaires mais aussi des services de dynamisation de l'économie locale.

Les groupements ruraux sont appelés à être consolider en vue d'un regroupement des populations et d'une gestion des besoins de la population rurale en liaison avec les conditions et les ressources naturelles de la région.

- Le second axe se rapportera au renforcement des interactivités entre chaque pôle régional et le maillage des villes relais (centres sous-régionaux) en vue de relayer les services urbains en profondeur et éviter au pôle régional un étalement urbain excessif.

Cette optique implique une rigoureuse maîtrise de la consommation des terres en zone périphérique (en périphérie des communes et des agglomérations rurales) et l'adoption d'un réseau urbain équilibré appelé à devenir le secteur principal, aussi bien en termes d'emplois que de valeur ajoutée. En effet, les villes de la région, passeront du statut de villes d'encadrement apportant des services au monde rural, progressivement à de celui de villes productrices de valeur ajoutée, inversant à long terme la dualité spatiale entre le monde urbain et le monde rural ; l'agriculture à elle seule, ne devant plus jouer le principal rôle dans l'urbanisation des villes comme c'est le cas actuellement des villes de la Mejerda.

Dans ce schéma, les choix iront particulièrement vers une offre d'excellence et de qualité pour les pôles de Jendouba-le Kef renforçant ainsi leur rôle régional et maghrébin plus que vers des fonctions consommatrices d'espace ; il s'agira d'un «affinement des fonctions régionales et la localisation de certaines fonctions d'envergure maghrébine» portée par la stratégie d'urbanisation et d'ouverture : spécialisation autour de fonctions bien identifiées et dotées d'une grande visibilité.

Les deux autres pôles régionaux, Béja et Siliana participeront au fait urbain selon des schémas qualitatifs de spécialisation et de différenciation bénéficiant des impacts des grands projets de la capitale. L'organisation du territoire régional correspondrait à un schéma dans lequel se distingue un maillage multipolaire avec les villes de Jendouba, Béja, le Kef et Siliana définissant un espace de diffusion du développement.

Face à ce schéma, se pose la question relative aux modalités institutionnelles de la diffusion du développement à partir des villes, considérée comme le principal levier de l'aménagement du territoire.

Les réponses encore expérimentales, s'articulent autour des concepts des réseaux urbains et de l'inter-communalité, avec comme principe de base : **la complémentarité et la solidarité du schéma qui est l'émergence institutionnelle du fait régional**, sans laquelle les zonages «infra» ne peuvent pas fonctionner correctement car segmentés et compartimentés dans un découpage administratif, dans lequel la gestion est le fait des collectivités dans leurs espaces respectifs.

Le cadre institutionnel régional devient déterminant permettant ainsi de passer du stade de «territoires juxtaposés» à celui de «territoires articulés» au sein de la région économique, afin de maximiser les effets attendus de l'urbanisation du Nord-Ouest.

Les pôles régionaux constitués de Jendouba, Béja, Le Kef et Siliana. Ils doivent polariser chacun sa sous-région en densifiant les relations et les échanges intérieurs avec le reste des sous-régions du Nord-Ouest, mais aussi avec les régions limitrophes en particulier celles du Centre-Ouest (Jendouba, Le Kef avec Kasserine, Béja avec Bizerte et Siliana avec Kairouan et Zaghouan) grâce au renforcement des infrastructures routières et ferroviaires à l'intérieur et à l'extérieur de la région, et aux liaisons de la ville du Kef et de Siliana à l'axe autoroutier.

La croissance urbaine doit être capable de soutenir le développement régional et, parallèlement, faire en sorte de maintenir des structures viables de la population rurale des points de vue démographique, social et économique.

Jendouba remplit les conditions et peut jouer le rôle de pôle régional : sa situation lui permet d'établir des relations avec Béja sur l'axe transversal et avec Le Kef donc l'espace frontalier dans son ensemble, de Tabarka à Kalaâ Senan grâce à la RN17 puis Siliana (partie Sud-Est de la région) sur les axes médians à l'intérieur et avec l'Algérie grâce aux différents accès existants à renforcer.

Béja, chef lieu et pôle régional sur son territoire. Par sa vocation dominante de services à une agriculture compétitive, elle participe au rayonnement sur le territoire de la région grâce aux infrastructures de base existantes (RN, voie ferrée et autoroute) et projetée (liaison future de Siliana à l'autoroute).

Le Kef, chef lieu et pôle régional devant renforcer son rayonnement sur ses franges frontalières, avec Siliana, le Centre-Ouest et l'Algérie grâce au renforcement des liaisons existantes et avec Jendouba et Béja grâce à la future liaison à l'axe autoroutier.

Siliana, chef lieu et pôle disposant de dispositions favorables du fait de la géographie et de l'armature urbaine du gouvernorat (nombreuses petites villes périphériques et une bonne trame de communication). Elle présente un double avantage d'être liée aux régions du Nord-Est, et du Centre-Est, ainsi qu'au Sud et au Nord de la région.

Ces pôles se caractérisent par des vocations dominantes spécifiques, complémentaires avec un rayonnement sur l'ensemble de la région économique avec :

- Jendouba : pôle tertiaire ;
- Béja : pôle d'appui à l'agriculture compétitive ;
- Le Kef : pôle industriel ;
- Siliana : pôle agro-industriel.

Le détail des vocations de chaque pôle régional est présenté dans les tableaux présentant les futuribles du développement régional (point 2.4).

Les centres régionaux constituent des centres intermédiaires entre les pôles régionaux et les relais régionaux. Ils offrent les services à l'économie sous-régionale et les administrations de niveau intermédiaire :

- Tabarka : vocation touristique (tourisme balnéaire et culturel) avec émergence du profil urbain en liaison avec le développement des services en amont et en aval des secteurs économiques (tourisme et agriculture intensive).
- Ghardimaou : vocation d'échanges, ville d'appui à l'économie frontalière, aux transports et à l'activité forestière.
- Mejez El Bab : vocation tertiaire et industrielle du fait des retombées de la croissance de la capitale.
- Makthar : tourisme, commerce régional, zone de liaison entre les différents espaces de la région économique et les régions limitrophes au centre-Est et Ouest.
- Bou Arada : services à l'agriculture et transformation.
- Tajerouine : vocation d'échanges, économie frontalière et industrie.
- Dahmani : fonction d'échanges, d'appui à l'activité agricole intensive et de transformation industrielle (gisements locaux).
- Es Sers : fonction d'échanges inter-régionaux, et d'appui à l'activité de transformation industrielle.
- Bou Salem : vocation agro-industrielle, appui et services à l'agriculture compétitive.
- Tébourouk : centre carrefour, devant desservir le territoire central, vocation agro-touristique et de services au développement local.
- Nefza : centre à vocation multiple, avec une priorité au tourisme écologique, à l'agriculture du terroir et à l'artisanat local.

Les relais régionaux constituent des centres de diffusion des services relais entre les centres régionaux et les centres à dynamique locale. Ils rayonnent chacun sur un territoire plus limité comme ils peuvent être situés à proximité d'un centre régional.

- Testour : vocation touristique avec sauvegarde du patrimoine architectural médinal, agro-industrielle et d'échanges.
- Aïn Draham : vocation touristique et de services à l'économie forestière et frontalière.
- Fernana : vocation d'appui à l'économie forestière et au développement local.
- Jerissa : centre de services à l'activité minière (Projet de SRA Ouertane) et de services à l'agriculture (Projet de PPI de Serrat) car bénéficiant de sa position favorable dans le réseau de communication.
- Kalaât Senan : centre de services multiples à la population, à l'économie frontalière et à l'économie rurale. Relais avec l'extérieur.
- Kalaât Khasba : centre à vocation multiple : services et échanges frontaliers et relais avec le Centre-Ouest.
- Sakiet Sidi Youssef : centre de services multiples, avec économie frontalière et forestière. Relais avec l'extérieur.
- Gaâfour : centre de services à l'économie agricole de type diversifiée. Position favorable au niveau du réseau de communication.
- Bargou : centre de services multiples et relais avec les régions économiques voisines.
- El Krib : fonction de relais favorisée par la situation géographique de la ville : carrefour et en limite des trois autres gouvernorats.

Les centres à dynamique locale : ces centres peuvent être des chefs-lieux de délégation ou de commune. Leur position dans l'espace et leur taille en font des centres de services élémentaires à la population rurale d'une part mais aussi à l'activité économique émergente dans leur zone d'influence.

- Goubellat : centre de service à la population et à l'activité agricoles (important PPI en cours). fonctions urbaines à renforcer.
- Zahret Medien : centre de service à l'activité agro-forestière et position de passage touristique à valoriser.
- Thibar : centre de service à l'agriculture de montagne, à l'artisanat et au tourisme.
- Oued Mliz : centre de service aux échanges, au trafic de transit et à l'activité agro-forestière.
- Laroussa : centre de services à l'activité agricole intensive.
- Bourouis : centre d'encadrement de la population rurale. Position de transit à valoriser.
- El Ksour : centre à développer en liaison avec le projet de SRA Ouertane : services à l'industrie minière et à l'activité agricole locale.
- Nebeur : centre de service à l'activité agro-forestière et de transit interrégional.
- Touiref : centre de services à l'activité forestière.
- Kisra, Rouhia, Béni Mtir, Menzel Salem : centres d'encadrement de la population rurale.

Sur le plan économique, les efforts d'intensification agricole seront étendus à l'ensemble des zones aptes à l'irrigation moyennant l'affectation de la ressource en eau des grands barrages, permettant ainsi de réserver le pompage des nappes profondes à l'alimentation en eau potable des populations tout en affectant progressivement une partie plus importante de la ressource à la région du Nord-Ouest.

Le développement des cultures en irrigué aux plus forts taux d'emploi à l'hectare (arboriculture et maraîchage) et procurant les plus fortes valeurs ajoutées, contribuera à consolider l'armature urbaine et rurale (permanisation des travailleurs, revenus, qualification).

Le développement local avec la prise en charge des zones prioritaires (actions portant sur les secteurs productifs autant que sur les secteurs sociaux), sera axé sur la valorisation des potentialités naturelles et du savoir-faire local dans les activités liées au secteur du tourisme, du thermalisme, du sport, de la jeunesse, de l'artisanat etc...

L'aménagement de l'espace rural devra tenir compte des potentialités et des contraintes du milieu naturel : les ressources en eaux abondantes, facteur de mise en valeur et les ressources en sols dont les caractéristiques édaphiques imposent certaines limites (fortes pentes, sensibilité à l'érosion) en se conjuguant à l'agressivité du climat.

Selon la stratégie nationale d'aménagement rural, « l'abondance des ressources en eaux est donc telle que toutes les terres arables peuvent être mises en culture sans contraintes, ce qui n'est pas sans implications au niveau de l'aménagement de l'espace rural ». En effet, l'étendue géographique relativement limitée de la région (importance des zones de reliefs), impose que pour l'aménagement du monde rural, il sera nécessaire de tenir compte de :

- la dispersion et la densité des groupements humains avec des implications au niveau de l'accessibilité, de l'habitat, de l'accès aux équipements sociaux, de la collecte et la commercialisation des produits etc... ;
- la densité rurale générant de fortes pressions sur les ressources du milieu suite à l'évolution des caractéristiques socio-démographiques ;
- la protection de l'environnement et des ressources naturelles : limiter au maximum la pression anthropique sur le milieu dans les zones d'étendue limitée, contrôler la charge animale au niveau des parcours et les risques de dégradation des forêts.

L'irrigation et la création de périmètres dans les zones potentiellement aptes contribueront à fixer la population liée à l'eau et à améliorer le solde migratoire de ces zones.

Les centres ruraux constitueront les points d'encrage et de fixation de la population rurale environnante, à desservir par la route et par le transport local.

Les structures foncières, caractérisées par la prédominance de petites exploitations agricoles (moins de 20 ha), intensifient les besoins en routes de desserte et en pistes agricoles pour améliorer les conditions d'exploitation agricole, notamment l'accès plus aisé et moins onéreux aux

approvisionnements et aux débouchés commerciaux mais aussi pour améliorer les conditions de circulation là où le réseau routier rural est inexistant.

La téléphonie rurale, d'une grande importance sur le plan socio-économique, constitue une composante importante du désenclavement et du développement régional, car la région continuera à abriter une forte population rurale avec une forte dispersion.

L'armature rurale sera le résultat des équilibres à obtenir entre les potentialités économiques du monde rural et les besoins de la population. Aussi, les mouvements migratoires seront favorisés au départ des zones saturées ou en voie de l'être, des zones qui présentent des sensibilités sur le plan de l'environnement, des zones de densités démographiques et écologiques élevées.

2.4- FUTURIBLES DU DEVELOPPEMENT REGIONAL

Les données et actions découlant d'une prise en charge particulière des facteurs de changement et de ruptures sont présentées pour chacun des scénarios d'aménagement et de développement de la région économique du Nord-Ouest.

| | Scénario 1 : polarisation de la région par le Nord-Est | Scénario 2 : ouverture et intégration de la région |
|---|--|---|
| L'ordre mondial L'espace méditerranéen et le monde arabe | <p>Données</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Stabilité méditerranéenne ; ▪ Relations de coopération bilatérales de faible niveau ; ▪ Augmentation du prix du pétrole et ses effets ; ▪ La nouvelle conjoncture relative aux céréales dans le monde et son impact sur la sécurité alimentaire. <p>Actions</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Faible niveau d'investissement public ; ▪ Faible attraction des IDE et des investissements privés ; ▪ Ralentissement des investissements régionaux et locaux – Climat de concurrence et d'incertitude dans le monde économique – Recherche des économies d'échelle et d'un environnement des affaires déjà existant en vue d'une productivité compétitive ; ▪ Faible niveau d'intensification des grandes cultures (réticences et faibles incitations) ; ▪ Maîtrise de la consommation des énergies. | <p>Données</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Stabilité méditerranéenne ; ▪ Hausse prix du pétrole et sa maîtrise par la politique de compensation ; ▪ Coopération internationale et échanges dans le cadre de l'UE. ▪ La nouvelle conjoncture relative aux céréales dans le monde et son impact sur la sécurité alimentaire. <p>Actions</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Conditions de stabilité et de finance favorables à la mise en place d'un véritable développement régional ; ▪ Politique des grands projets stratégiques ; ▪ Mise en œuvre volontariste des conditions de maintien et d'attractivité des populations ; ▪ Maîtrise de la consommation des énergies ; ▪ Programme soutenu d'intensification des grandes cultures (fortes incitations financières etc...). |

| | Scénario 1 : polarisation de la région par le Nord-Est | Scénario 2 : ouverture et intégration de la région |
|--------------------------|--|---|
| La construction de l'UMA | <p>Données</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Lenteur dans le processus d'intégration : la frontière reste une barrière, difficultés dans les relations frontalières, faible niveau des échanges économiques. ▪ Contexte mondial caractérisé par la rapidité des mutations, l'augmentation des prix des matières premières et des aliments (céréales) : face à cela, les pays du Maghreb sont confrontés à des défis communs. <p>Actions</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La région constitue un espace de transit avec les capacités des postes frontaliers limitées. ▪ Mise en œuvre du programme de liaison inter-maghrébine « (Réseau M) avec le renforcement de la liaison Nord-Ouest pour atteindre le couloir littoral majeur algérien (Annaba-Alger-Frontière marocaine) » avec la branche M1 : El Kalaâ, Tabarka, Aïn Draham, Béja, Mezez El Bab, Tunis. ▪ Economie informelle en zone frontalière ; ▪ Faible évolution dans la situation actuelle du transport ferroviaire : faible niveau de valorisation de l'infrastructure et de ce mode de transport qui est le plus rentable. ▪ Poursuite des efforts mis en œuvre dans la prise en charge des problèmes socio-économiques dans les zones de l'axe frontalier : renforcement des centres de services, développement des liaisons frontalières entre les principales villes dans les deux pays voisins et renforcement des points de passage des flux de personnes et de marchandises. | <p>Données</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Accélération du processus d'intégration maghrébine avec la levée des barrières douanières, la facilitation dans les échanges et le partenariat etc... ▪ La frontière devient un pont de développement. ▪ Contexte mondial caractérisé par la rapidité des mutations, l'augmentation des prix des matières premières et des aliments (céréales) : face à cela, les pays du Maghreb sont confrontés à des défis communs. <p>Actions</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Renforcement des infrastructures de communication (liaison des principales villes à l'axe autoroutier). ▪ Mise en œuvre du programme de liaison inter-maghrébine « (Réseau M) avec le renforcement de la liaison Nord-Ouest pour atteindre le couloir littoral majeur algérien (Annaba-Alger-Frontière marocaine) » avec la branche M1 : El Kalaâ, Tabarka, Aïn Draham, Béja, Mezez El Bab, Tunis. ▪ Développement du pôle Tabarka-Aïn Draham et du tourisme écologique : valorisation durable de la zone littorale de la région en intégration avec le littoral de Bizerte d'un côté et d'El Kala de l'autre, en Algérie (Grand écosystème naturel régional). ▪ Réalisation de projets communs. ▪ Coopération dans les domaines de l'eau et de l'énergie. ▪ Développement accéléré des zones frontalières et renforcement des postes frontaliers de passage. ▪ Réhabilitation du transport ferroviaire de part et d'autre et rentabilité accrue dans les échanges. ▪ Accélération dans la mise en œuvre de la desserte de la région en gaz naturel. ▪ Mise en place de programmes de coopération en accordant la priorité aux projets visant à atteindre la sécurité alimentaire et l'autosuffisance en matière de céréales |

| | | Scénario 1 : polarisation de la région par le Nord-Est | Scénario 2 : ouverture et intégration de la région |
|---|----------------|--|---|
| Les Grands Projets de la Capitale de la région et du Centre-Est - Impacts sur la région du Nord-Ouest | Données | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mega-investissements dans les secteurs porteurs dans la capitale : <ul style="list-style-type: none"> * complexes immobiliers ; * plateformes internationales de services et d'affaires ; * méga-complexe sportif ; * village touristique. ▪ Méga-investissements dans la région du Centre-Est : <ul style="list-style-type: none"> * port en eau profonde ; * aéroport international à Enfidha. | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Méga-investissements dans les secteurs porteurs dans la capitale : <ul style="list-style-type: none"> * complexes immobiliers ; * plateformes internationales de services et d'affaires ; * méga-complexe sportif ; * village touristique. ▪ Méga-investissements dans la région du Centre-Est : <ul style="list-style-type: none"> * port en eau profonde ; * aéroport international à Enfidha. |
| | Actions | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Création d'emplois de tous les niveaux engendrant des migrations et des mobilités de main-d'œuvre : main d'œuvre formée et main d'œuvre agricole et rurale ; ▪ Développement dans la branche des matériaux de construction dans la région ; ▪ Transferts d'eau plus importants (du Nord-Ouest essentiellement) ▪ Accroissement de la part des productions agricoles de la région destinées à la capitale. ▪ Impact positifs sur le développement des villes de Mjez El Bab, Bou Arada, Goubellat situées dans la zone intermédiaire. ▪ Ralentissement des investissements dans la région. | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Création d'emplois dans le Nord-Est : mobilité de main d'œuvre sans fortes migrations dans le Nord-Ouest, avec offre d'opportunités de sous-traitance et de co-traitance à localiser dans la région : espace prioritaire et attractif par les différentes incitations à renforcer ; ▪ Léger ralentissement des investissements dans la région ; ▪ Développement des investissements dans la branche des matériaux de construction ; ▪ Protection et répartition judicieuse des ressources en eau préservant les acquis en matière de développement régional. |

| | Scénario 1 : polarisation de la région par le Nord-Est | Scénario 2 : ouverture et intégration de la région |
|-------------------------------------|---|--|
| Projets structurants dans la région | <p>Données</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mémoire d'entente pour la réalisation de projets de transports structurants à l'échelle Maghrébine (UMA) et méditerranéenne (GTMO) : <ul style="list-style-type: none"> ‘ l'autoroute Maghrébine : Casablanca-Alger-Tunis-Tripoli ; ‘ le rail Tunis-Alger-Casablanca ; ‘ le projet de TGVM (train à grande vitesse Maghrébin) ; ▪ Le projet de tourisme écologique de Zouaraâ. ▪ Le projet minier de SRA Ouertane en liaison avec le projet de port dans la zone d'Enfidha (Sousse). ▪ Réalisation de centrales hydro-électriques sur les grands barrages. <p>Actions</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Réalisation du 2^{ème} tronçon de l'autoroute dans la région du Nord-Ouest (Oued Zargua, Bou Salem). ▪ La voie ferrée Ghardimaou-Tunis : trafic en faveur de la capitale et en direction du port de Tunis. ▪ TGVM : étude de faisabilité/tracé d'une nouvelle voie. ▪ Pas de station du TGVM à l'intérieur de la région du Nord-Ouest, territoire de passage du TGVM, aura uniquement la charge de l'ensemble des services d'entretien et de maintenance de la voie. ▪ Projet de tourisme écologique dans la zone de Zouaraâ (100 ha et 2000 lits environ) : ▪ Vocation nationale, zone touristique relais dans le cadre des circuits organisés par les zones touristiques littorales et projet de port de plaisance à Sidi Mechreg : valorisation du patrimoine local et produits et savoir faire des terroirs. | <p>Données</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mémoire d'entente pour la réalisation de projets de transports structurants à l'échelle maghrébine (UMA) et méditerranéenne (GETMO) : <ul style="list-style-type: none"> ‘ l'autoroute Maghrébine Casablanca-Alger-Tunis-Tripoli ; ‘ le rail Tunis-Alger-Casablanca ; ‘ Le projet de TGVM. ▪ Le projet de tourisme écologique : dans la frange littorale de Tabaraka à Ras Edark (Gouvernorat de Bizerte). ▪ Le projet minier de SRA Ouertane (gouvernorat du Kef). ▪ Réalisation de centrales hydro-électriques sur les barrages. <p>Actions</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La célérité dans la réalisation des tronçons de l'autoroute et des bretelles de liaison des principales villes à l'autoroute dans la région du Nord-Ouest (degré de mobilité des acteurs et citoyens maghrébins engendrant des incidences positives sur les échanges économiques et culturels). ▪ La modernisation du train trans-maghrébin reliant Tunis-Alger-Casablanca et l'amélioration de ses services. ▪ L'étude de faisabilité du train à grande vitesse maghrébin. Projet qui permettra à la région du Nord-Ouest une ouverture réelle sur le Maghreb en se positionnant à une échelle internationale. Le tracé de la voie devra intégrer une station du TGVM dans la région, à Jendouba. Son tracé pourrait être parallèle à celui de l'autoroute et de ce fait une réflexion commune aux deux tracés, est à entreprendre (des économies peuvent être réalisées) |

| | Scénario 1 : polarisation de la région par le Nord-Est | Scénario 2 : ouverture et intégration de la région |
|-------------------------------------|---|--|
| Projets structurants dans la région | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Promotion du tourisme curatif et thermal : lancement de l'étude « d'un plan Directeur pour l'Identification des Réserves Foncières Nécessaires au Développement des Projets de Thermalisme par l'Office du Thermalisme (15 sites de manifestations thermales retenus dans la région du Nord-Ouest). ▪ L'exploitation du gisement de phosphate de SRA Ouertane dans la délégation de Ksour (Le Kef) : création d'emplois, dynamisme urbain, et stabilisation de la population active, renforcement des réseaux de communication. ▪ Les axes d'intervention suite à l'exploitation du gisement de SRA Ouertane : <ul style="list-style-type: none"> ‘ axe urbanistique : foncier urbain, eau potable, énergie équipements, ‘ axe logistique : réseaux et moyens de transport – flux avec la région voisine du Centre-Ouest ; ‘ axe environnementale : mobilisation et gestion de la ressource en eau, prise en charge des risques de pollution etc... ▪ Renforcement du potentiel de production de l'électricité et transferts vers le Nord-Est avec dans le Nord-Ouest : <ul style="list-style-type: none"> ‘ l'amélioration de la desserte en électricité en milieu rural. ‘ la disponibilité de l'énergie électrique pour les ZI et les unités industrielles. ‘ la mise en place d'un programme de sensibilisation des usagers à l'économie de l'énergie. | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Grand projet de tourisme écologique dans la frange littorale de Tabarka à Ras Edark (57 kms de long) avec une estimation de 6000 ha et 20 à 30000 lits de capacité des différentes zones à créer. Pôle et destination internationale à part entière : ouverture sur le Maghreb et sur l'Europe en particulier. Projet de Port de plaisance à Sidi Mechreg. ▪ Contribution du Nord-Ouest à la confection de produits touristiques mixtes méditerranéens destinés aux marchés lointains : rôle que devra jouer de plus en plus le secteur touristique dans l'économie régionale et locale du Nord-Ouest. ▪ Promotion du tourisme curatif et thermal : lancement de l'étude « d'un plan Directeur pour l'Identification des Réserves Foncières Nécessaires au Développement des Projets de Thermalisme » par l'Office du Thermalisme (15 sites retenus dans la région du Nord-Ouest). ▪ L'exploitation du gisement de phosphate de SRA Ouertane dans la délégation de Ksour (Le Kef) : création d'emplois, dynamisme urbain, et stabilisation de la population active, renforcement des réseaux de communication. ▪ Renforcement du potentiel de production de l'électricité et transferts vers le Nord-Est avec dans le Nord-Ouest : <ul style="list-style-type: none"> ▪ l'amélioration de la desserte en électricité en milieu rural. ▪ ‘la disponibilité de l'énergie électrique pour les zones et les unités industrielles. ▪ la mise en place d'un programme de sensibilisation des usagers à l'économie de l'énergie. ▪ la disponibilité de l'électricité pour le grand projet de tourisme écologique. ▪ renforcement de l'infrastructure aéroportuaire par la réalisation d'un grand aéroport pour le Nord-Ouest, moins enclavé que celui de Tabarka. |

| | Scénario 1 : polarisation de la région par le Nord-Est | Scénario 2 : ouverture et intégration de la région |
|--------------------------|---|--|
| L'eau et son affectation | <p>Données</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mobilisation maximale de la ressource en eau superficielle et souterraine : toute la ressource du Nord-Ouest potentielle sera mobilisée. ▪ Participation plus grande à la production des biens stratégiques pour la population totale. <p>Actions</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ L'eau va en priorité aux besoins en eau potable des populations des régions littorales et aux activités économiques les plus rentables hors de la région (besoins des grands projets de la capitale). ▪ Renforcement des infrastructures de transfert de la ressource en eau superficielle du Nord et de Siliana. ▪ Protection de la ressource en amont en vue de la durabilité des barrages. ▪ Contrôle de l'exploitation des nappes afin d'assurer l'alimentation en eau potable des populations de la région. ▪ Réalisation des stations d'épuration et généralisation de l'utilisation des eaux épurées. ▪ Economie de la ressource et affectation à assurer aux périmètres déjà aménagés. | <p>Données</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Cette mobilisation doit correspondre à une gestion marchande rigoureuse (vérité des prix). ▪ L'eau, facteur décisif de développement endogène pour les villes et pour l'agriculture. <p>Actions</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Protection de la ressource en amont en vue de la durabilité des barrages. ▪ Prise en charge commune avec l'Algérie des écosystèmes frontaliers pour une meilleure gestion de la ressource en eau dans le cadre de l'UMA. ▪ Réflexion sur une politique de développement économique et d'urbanisation de la région en vue de sa compétitivité (transfert du Nord vers le Sud de la région en plus du maintien de la ressource du Sud pour le Sud de la région). ▪ Développement maximal de l'agriculture irriguée (grande hydraulique) : la région devenant un bassin laitier et une région céréalière (irrigation avec effet conséquent sur les rendements). ▪ Disponibilité en eau pour le développement rural et local et la stabilisation de la population. ▪ Généralisation des STEP et des systèmes de réutilisation des eaux épurées. ▪ Participation de la région à l'alimentation en eau potable et à l'intensification des cultures dans le Centre-Est avec recherche d'appoints complémentaires dans les régions déficitaires. |

| | Scénario 1 : polarisation de la région par le Nord-Est | Scénario 2 : ouverture et intégration de la région |
|---|---|--|
| Les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC's) | <p>Données</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Rythme lent dans l'utilisation des NTIC's ; ▪ Utilisation limitée aux entreprises. <p>Actions</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Un projet de technopôle et de pépinière d'entreprises à Jendouba ; ▪ Incitations à la création de PME par le secteur privé, dans le domaine des NTIC's. ▪ Renforcer la desserte téléphonique (fixe et mobile) et les réseaux d'Internet dans les 4 chefs-lieux et dans les villes accueillant des zones industrielles (Mejez El Bab, Goubellat, Bou Arada...). ▪ Renforcer la formation publique et privée dans les filières des NTIC's. ▪ Développer l'infrastructure des télécommunications pour permettre l'installation et le fonctionnement des sociétés étrangères installées ou en voie de l'être dans la région. ▪ Réseau ADSL à renforcer dans les pôles régionaux et les sous-pôles régionaux et connexion des universités, des centres de formation et établissements éducatifs. ▪ Connexion des zones industrielles au réseau de fibres optiques. | <p>Données</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Généralisation de l'utilisation des NTIC's aux entreprises, aux services supérieurs, dans la gestion urbaine et des ressources naturelles. Politique volontariste allant jusqu'au niveau des ménages et des structures d'éducation de base. <p>Actions</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Multiplier les projets des nouvelles technologies dans les quatre chefs lieux de gouvernorat et au niveau du pôle touristique de Tabarka ; ▪ Renforcer les équipements de transmission des données ; ▪ Création des centres de formation de la maintenance ; ▪ Incitation à la création de sociétés de montage, de centres de formation par le secteur privé ; ▪ Création de pépinières d'entreprises en liaison avec les futurs instituts. ▪ Un projet de technopôle et de pépinière d'entreprises à Jendouba. ▪ Développer l'utilisation de l'Internet, renforcer la desserte téléphonique (fixe, mobile) dans les pôles régionaux et dans les centres sous-régionaux. ▪ Renforcer la formation publique et privée dans les NTIC's. ▪ Enraciner la société de l'information et recourir à l'Internet haut débit à tous les niveaux, dans les différentes communes. Le secteur des TIC entre dans le processus de réformes modernistes de la région. ▪ Réseau ADSL à renforcer dans les pôles régionaux et les sous-pôles régionaux et connexion des universités, des centres de formation et établissements éducatifs. ▪ Connexion des zones industrielles au réseau de fibres optiques. |

| | Scénario 1 : polarisation de la région par le Nord-Est | Scénario 2 : ouverture et intégration de la région |
|--|--|--|
| La politique régionale de l'Etat et la gouvernance | <p>Données</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La région économique existe d'une « manière scientifique » ; ▪ La région c'est chacun des 4 gouvernorats ; ▪ L'Etat Central demeure le principal acteur de l'aménagement du territoire. <p>Actions</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ « Octroi d'une plus grande autonomie aux structures régionales » dans le cadre de la politique de décentralisation. ▪ Amélioration de la gestion urbaine et de la gestion de l'environnement urbain (réseau de villes durables). ▪ Amélioration de la gouvernance locale et renforcement des moyens humains. | <p>Données</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Institutionnalisation progressive de la région avec des prérogatives sur l'aménagement du territoire et des institutions adhoc ; ▪ L'échelon local est valorisé avec l'attribution de moyens humains et financiers pour une gestion urbaine. <p>Actions</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Décentralisation marquée par le renforcement de l'échelon local et de l'échelon régional ; ▪ Moyens à affecter à la région en vue de l'établissement de contrats programmes avec les opérateurs économiques ; ▪ Gestion environnementale des grands écosystèmes ; ▪ Gestion régionale de l'aménagement du territoire et du processus d'urbanisation, de stabilisation des populations et d'occupation de la zone frontalière ▪ Renforcer le rôle des principales villes en tant que pôle régional (polarisation du territoire régional, localisation des institutions nouvelles, économie du savoir, services aux IDE) ; ▪ Encadrer et maîtriser tout phénomène de concurrence, entre les villes, notamment, à l'aide d'un système d'assistance aux plus défavorisés. ▪ Réseau de villes durables ; ▪ Généralisation de l'Agenda 21 ; ▪ Intercommunalité ; ▪ Amélioration de la gouvernance locale. |

| | Scénario 1 : polarisation de la région par le Nord-Est | Scénario 2 : ouverture et intégration de la région |
|---|--|---|
| Les zones agricoles et le développement durable | <p>Données</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Activité agricole confrontée à la gestion des aléas et des risques ; ▪ Intensification en fonction de la ressource en eau après affectation et transferts hors de la région. <p>Actions</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Réhabilitation et renforcement des actions de modernisation des périmètres agricoles existants : l'intensification ne doit pas se faire au détriment des ressources en eaux et en sols ; ▪ Actions de formation, de vulgarisation et de sensibilisation aux techniques économisatrices de l'eau. ▪ Gestion fragmentée des grands écosystèmes naturels régionaux. | <p>Données</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Importance du potentiel à irriguer dans l'ensemble de la région ; disponibilité de la ressource et mobilisation maximale de la ressource en eau engagée ; ▪ Expérience et compétitivité : périmètres irrigués, exportation et transformation. <p>Actions</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Assurer une dotation en eau pour l'intensification agricole dans l'ensemble des zones potentiellement irrigables : recherche d'équilibre entre la sécurité alimentaire et les intérêts des exploitants agricoles ; ▪ Irrigation des céréales pour réduire la vulnérabilité du pays ; ▪ Gestion des PPI et économie de l'eau ; ▪ Formation des irrigants, vulgarisation et sensibilisation ; ▪ Extension des cultures fourragères en vue d'assurer les besoins de l'élevage bovin de la région et une grande partie des besoins du cheptel ovin de la région du Centre-Ouest (complémentarité régionale) ; ▪ Réserver les ressources souterraines à l'AEP des villes de la sous-région Sud appelées à se développer et à l'alimentation des zones rurales ; ▪ Consolider l'intensification dans cette zone par une grande partie des eaux du barrage Serrat ; ▪ Travail agricole à consolider (rôle économique et social) ; ▪ Préservation des ressources naturelles (sols, eaux, forêts) ; ▪ Gestion unifiée des grands écosystèmes naturels régionaux. |

| | Scénario 1 : polarisation de la région par le Nord-Est | Scénario 2 : ouverture et intégration de la région |
|----------------------------------|--|--|
| Les PME et l'exportation | <p>Données :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les PME se limitent en grande partie à la transformation des produits agricoles. ▪ Faible attraction d'investisseurs. ▪ Faible effet du système d'incitation actuel. ▪ Les PME sont faiblement encouragées dans le Sud de la région et sur l'axe frontalier. | <p>Données :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les PME jouent un rôle important dans le développement économique régional et local (création d'emplois et promotion de l'emploi féminin) ; ▪ Opportunités, productions et matières premières pour le développement des PME ; ▪ Valorisation sociale de l'entrepreneuriat dans les domaines de l'agriculture, de l'artisanat de production, de services et dans les services liés au territoire ; ▪ Valorisation de l'ensemble des ressources de la région ; ▪ Opportunités offertes par les Grands projets de la capitale et du Centre-Est. |
| Les PME et l'exportation (suite) | <p>Actions</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Concentration des PME dans les villes proches de la capitale et dans celles situées sur l'axe productif de la Mejerda par le renforcement du potentiel foncier industriel (extension et aménagements de zones nouvelles). ▪ Renforcement du pôle logistique de Jendouba. (mise à niveau des circuits de collecte et organisation des relations entre les intervenants). ▪ Renforcement des capacités compétitives du tissu industriel de transformation. ▪ Incitations fiscales et financières et assistance à l'exportation renforcées et incitations à la labellisation des produits. | <p>Actions</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nouvelles zones industrielles à créer et densification des zones actuelles. ▪ Réhabilitation des zones existantes et amélioration de l'ensemble du « Climat des Affaires ». ▪ Nouvelles zones d'activités, mise à disposition des jeunes diplômés de locaux pour développer des activités industrielles, artisanales ou de services. ▪ Renforcement des capacités compétitives du tissu industriel de transformation. ▪ Encourager la création d'entreprises de la nouvelle génération avec prise en charge de la dimension environnementale. ▪ Systèmes de crédits favorables. ▪ Incitations fiscales et financières et assistance à l'exportation renforcées et incitations à la labellisation des produits. ▪ Les PME seront fortement encouragées notamment dans les territoires Sud et frontaliers de la région. ▪ Actions d'essaiage des entreprises : sous-traitance, co-traitance d'activités à partir des grosses entreprises de réalisation du futur aéroport Enfidha sur le littoral Est. |

| | Scénario 1 : polarisation de la région par le Nord-Est | Scénario 2 : ouverture et intégration de la région |
|---|--|--|
| Adaptation du tissu économique régional | <p>La nature même du schéma territoriale, implique une compétitivité d'opérateurs économiques qui interviennent en seconde position du fait de la forte polarisation de la région par la capitale et le Centre-Est, lieux dans lesquels reste la forte valeur ajoutée et ne se retrouve au Nord-Ouest que la faible valeur ajoutée.</p> <p>En effet, les sièges de sociétés et entreprises de production sont localisés hors de la région et ils se produisent des délocalisations et des essaimages d'unités de production au Nord-Ouest, dans la frange limitrophe à la capitale (Béja, Mezez El Bab, Goubellat...) bénéficiant ainsi des avantages et des incitations relatives aux régions intérieures du pays.</p> <p>Le processus d'émiettement du processus de fabrication accentue le processus de dépendance, il empêche toute accumulation à l'échelle régionale au bénéfice du centre très fort.</p> <p>En ce qui concerne l'agriculture, la région devient un centre de production et d'exportation pour le littoral. En matière d'activités urbaines (artisanat, commerce etc...), il y a absence de décideurs à l'échelle locale.</p> <p>Dans le cadre de l'adaptation du tissu économique, il s'agira de revoir le système des incitations et sa distribution spatiale, système à moduler en fonction de la distance à la capitale, faisant bénéficier ainsi les zones reculées, dans lesquelles se situent de véritables petites villes en perte de vitesse telles que les villes du Kef (Tajerouine, Sers, Dahmani etc...).</p> | <p>Dans ce scénario, la région est tournée vers elle-même, son développement est fondé sur ses capacités et ses énergies propres grâce auxquelles elle devra maximiser les opportunités pour les accumulations à l'échelle régionale.</p> <p>A cet effet, les incitations maximales sont à réserver à des sociétés et entreprises qui s'implantent dans la région : siège et unités de production, essaimées dans les différents gouvernorats du Nord-Ouest.</p> <p>Mise en œuvre du nouveau découpage des zones prioritaires en privilégiant les délégations au Sud du gouvernorat du Kef et du gouvernorat de Siliana. Une concertation est à établir avec la même démarche pour la frange limitrophe située dans la région du Centre-Ouest permettant des complémentarités entre zones prioritaires similaires.</p> <p>D'autres incitations sont à étudier en fonction des zones et des activités spécifiques : telles que les zones frontalières, les zones forestières, les activités liées à l'environnement, à l'éco-tourisme, à l'artisanat local etc...</p> |

| | Scénario 1 : polarisation de la région par le Nord-Est | Scénario 2 : ouverture et intégration de la région |
|---------------------------------------|---|--|
| La communauté Tunisienne à l'étranger | <p>Données</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les résidents tunisiens à l'étranger demeurent liés aux tendances observées dans la région : polarisation par la capitale et déséquilibres internes. ▪ Transferts en devises en direction de la région, toujours en évolution sensible. <p>Actions</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Investissements productifs limités; ▪ Amélioration des conditions d'habitat et du niveau d'équipement des ménages ; ▪ Retours des émigrés à l'âge de la retraite : amélioration des conditions de prise en charge sanitaire. ▪ Mise en place de systèmes particuliers d'incitations à l'investissement productif ou dans les services par les jeunes actifs résidents à l'étranger. | <p>Données</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les résidents tunisiens à l'étranger deviennent des acteurs dans le processus de développement grâce à leur mobilisation pour des projets économiques ; ▪ Valorisation d'un savoir faire technologique et entrepreneuriale. <p>Actions</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en place de systèmes particuliers d'incitation à l'investissement productif ou dans les services à destiner aux jeunes actifs résidents à l'étranger. ▪ Marketing territorial ciblé et notamment aux Sud de la région ainsi que dans les espaces frontaliers avec des incitations crédibles en liaison avec les opportunités offertes par les relations frontalières maghrébines. |

| | Scénario 1 : polarisation de la région par le Nord-Est | Scénario 2 : ouverture et intégration de la région |
|---|--|---|
| L'urbanisation : Les villes « moteur du développement » | <p>Données</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Absence de ville polarisant la région. ▪ grands déséquilibres dans l'armature urbaine. ▪ villes « relais migratoires ». ▪ Faible caractère urbain des agglomérations. ▪ Les 4 chefs-lieux de gouvernorat n'ont aucune dimension régionale : faible poids urbain et faible attractivité. ▪ Jendouba et Béja, villes de transit et faible niveau d'échanges entre les 4 chefs-lieux. ▪ Jendouba, Béja, le Kef et Siliana : villes à vocation multiple dont le développement n'est conditionné que par la taille de la population et le rang administratif ; ▪ Vocation dominante des pôles régionaux encore fortement liée aux activités primaires (agriculture, valorisation des ressources du sous-sol, thermalisme) et vocation secondaires émergentes liées au tertiaire (enseignement supérieur et tourisme) | <p>Données</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les retombées de la croissance de la capitale sont réparties sur l'ensemble du territoire du Nord-Ouest, en fonction des atouts comparatifs de chaque site. Jendouba, Béja, Le Kef et Siliana, pôles régionaux, qui entrent dans un processus de mise à niveau avec un objectif de rayonnement sur le territoire local et régional grâce à leurs fonctions dominantes respectives. ▪ Jendouba, première ville importante tunisienne en venant d'Algérie : pôle d'ouverture, d'intégration et d'échanges. Pôle régional à vocation tertiaire dominante. Cette fonction s'appuie sur une base économique diversifiée (tourisme, industrie logistique, agriculture, enseignement supérieur). Pôle qui se dégage progressivement de l'activité agricole grâce à l'activité nouvelle de tertiaire supérieur. Fonctions urbaines et socio-culturelles à développer pour les besoins d'intégration régionale et maghtrébine. ▪ Béja, pôle régional par lequel il devra réhabiliter et renforcer ses relations d'échanges avec le pôle de Bizerte : ouverture économique sur le littoral. Pôle à vocation dominante de services à l'agriculture et au tourisme et comme vocation secondaire l'industrie de transformation, l'enseignement supérieur et les échanges. ▪ Le Kef, pôle régional dont il faut renforcer le rôle de polarisation du territoire frontalier et le rôle de complémentarité avec le Centre-Ouest. Pôle à vocation dominante industrielle avec concentration des industries au vu des potentialités et des projets engagés. Fonctions urbaines et socio-culturelles à consolider. ▪ Siliana, pôle régional avec renforcement du rayonnement local et développement de complémentarités avec les villes du Nord de la région (Jendouba, Béja, Bou Salem etc...). Pôle à vocation dominante d'industrie agro-alimentaire, de service d'encadrement de l'agriculture et d'appui au tourisme. |

| | Scénario 1 : polarisation de la région par le Nord-Est | Scénario 2 : ouverture et intégration de la région |
|---|--|--|
| L'urbanisation : Les villes « moteur du développement » | <p>Actions</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Rattrapages à réaliser dans les fonctions urbaines. ▪ Consolider les fonctions administratives régionales. ▪ Création des conditions de stabilisation de la population urbaine (création d'emplois, formation, réserves foncières, aménagement). ▪ Actions de développement du tourisme au Nord, pôle Tabarka-Aïn Draham et renforcement des liaisons entre la capitale et le pôle touristique (aérienne, routières et ferroviaires) et des liaisons aériennes entre le pôle et l'Europe, rentabilisant l'infrastructure aéroportuaire de Tabarka. Intégration de circuits de tourisme écologique dans les services offerts par le pôle. ▪ Activités de loisirs dans le reste de la région : parc urbain en cours d'aménagement. ▪ Consolider les binômes Jendouba-Béja au Nord et le binôme Kef-Siliana au Sud : complémentarités, liaisons entre les villes et les pôles régionaux du Centre-Ouest et du Centre-Est. ▪ Révision des PAU des villes de l'axe intermédiaire entre la capitale et le reste de la région du Nord-Ouest (Mezez El Bab, Goubellat, Bou Arada, Testour ...) ▪ Gestion des impacts en relation avec les Grands Projets du Centre-Est. | <p>Actions</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Restructuration des villes : centralité urbaine; ▪ Grands projets de services supérieurs, développement de la formation professionnelle. ▪ Affinement des fonctions industrielles, disponibilisation des sites industriels, de l'eau et de l'énergie (gaz), renforcement des infrastructures de liaisons entre les quatre pôles régionaux. ▪ Renforcement du pôle universitaire de Jendouba (filères scientifiques et techniques) et consolidation du binôme Jendouba-le Kef. ▪ Parallèlement, des actions sont à entreprendre dans les 3 autres villes Béja, El Kef et Siliana pour favoriser la stabilisation des forces vives et l'attractivité de ces futurs centres urbains appelés à polariser chacun son sous-territoire et permettre ainsi l'intégration progressive de la région (noyau universitaire à consolider). ▪ Renforcer les services de niveau régional et local ; ▪ Réhabiliter le foncier industriel ; ▪ Amélioration de l'environnement urbain ; ▪ Diversification de l'économie urbaine (artisanat, tourisme, thermalisme, industrie, services) ; ▪ Lancer des études de SDA d'agglomération (Jendouba, Le Kef et Siliana sur la base des orientations et recommandations du SDARE : exigences de la compétitivité territoriale et développement durable). ▪ Amélioration des liaisons avec l'Algérie, entre et avec les autres villes de la région et avec les villes du Centre-Ouest. ▪ Lancement de l'étude du SDA de l'Agglomération Urbaine de Béja (année 2008). ▪ Révision des PAU des villes proposées comme centre sous-régional. |

| | Scénario 1 : polarisation de la région par le Nord-Est | Scénario 2 : ouverture et intégration de la région |
|--------------------------------|--|---|
| L'offre de services supérieurs | <p>Données</p> <ul style="list-style-type: none"> Faible niveau de préparation aux mutations en cours. <p>Actions</p> <ul style="list-style-type: none"> Investissements publics dans le pôle universitaire de Jendouba (filières à renforcer). Plateforme logistique (en cours d'études). Enseignement supérieur et formation dans chacun des autres chefs-lieux de gouvernorat. Services financiers et bancaires à renforcer en liaison avec le projet de plate-forme et en liaison avec le pôle touristique de Tabarka-Aïn Draham-Zouaraâ. | <p>Données</p> <ul style="list-style-type: none"> L'offre de services supérieurs constitue la base des mutations économiques régionales futures. <p>Actions</p> <ul style="list-style-type: none"> Investissements publics dans les secteurs de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, de la santé et de la culture à renforcer, dans les pôles régionaux. Logistique. NTIC à généraliser dans les universités des quatre pôles régionaux. Zone franche. Transport multimodal urbain et régional. Intermédiation financière. |

| | Scénario 1 : polarisation de la région par le Nord-Est | Scénario 2 : ouverture et intégration de la région |
|---------------------------|---|---|
| Les futurs du monde rural | <p>Données</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Migration de la population rurale et agricole : faible indice de jeunesse et donc de renouvellement de la population. ▪ Morcellement du potentiel de production (accroissement des petites exploitations). ▪ Activités économiques marginales et chômage élevé en particulier des femmes. ▪ Systèmes d'exploitation existants : <ul style="list-style-type: none"> ‘ le système intensif valorisant les ressources en sols et en eaux au Nord de la région. ‘ le système pluvial sur la partie la plus importante du potentiel en sol, fortement lié à la pluviométrie annuelle domine au Sud de la région en grande partie. ▪ Faible participation du monde rural au développement. <p>Actions</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Plan de développement intégré (PDI) (secteurs productifs et équipements) dans les zones prioritaires ; ▪ Rattrapage dans la desserte des populations rurales en eau potable et en électricité. ▪ Amélioration des liaisons (pistes rurales et pistes agricoles) : développement et desserte en équipements sociaux. ▪ Actions sociales (solidarité) : amélioration des conditions de vie et d'habitat. ▪ Action de valorisation ponctuelle des atouts touristiques locaux. ▪ Actions environnementales : CES, barrages et lacs collinaires et irrigation locale. ▪ Education et formation, avec des efforts accrus sur la femme rurale. | <p>Données</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise à niveau du monde rural pour une valorisation de l'ensemble des ressources naturelles et des savoirs faire. ▪ Meilleure adaptation à la demande de consommation nationale, régionale et au marché de l'exportation. ▪ Des commodités et des facilités pour l'intensification agricole, le développement de l'artisanat local et le travail féminin. ▪ La stabilisation des populations rurales au Sud de la région, tout en favorisant leur regroupement au niveau des agglomérations les plus attractives, en liaison avec le développement de l'irrigation, des IDE etc... ▪ Inciter et orienter les migrations des zones sensibles surpeuplées telles que la zone des Mogods-Kroumirie vers les agglomérations rurales en y créant les conditions d'attractivité. (actualisation des PAR, lancement de nouveaux PAR). <p>Actions</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Dynamisation du monde rural et actions de rééquilibrage de l'occupation par une armature rurale tenant compte des différents surpeuplements et des exigences nouvelles du marketing territorial. ▪ La fixation des populations sur l'axe frontalier de Ghardimaou à Kalaât Senan. ▪ Reconversion d'une partie de la sole céréalière en cultures fourragères et en arboriculture fruitière (en liaison avec la carte agricole) et faire de la région un véritable bassin laitier en viande et en lait (demande de plus en plus élevée). ▪ Création de zones d'exploitation agricole spécialisées avec un système d'incitations persuasif (agriculture biologique). ▪ Développement local (PDRI et autres programmes). ▪ Formation, actions ciblant la femme rurale. |

| Les futurs du monde rural (suite) | Scénario 1 : polarisation de la région par le Nord-Est | Scénario 2 : ouverture et intégration de la région |
|-----------------------------------|--|--|
| | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Conforter le rôle de la femme rurale dans le développement des activités agricoles dans le cadre du programme de création de « pôle de rayonnement » dans chaque gouvernorat. ▪ Renforcer les moyens de chaque comité local et régional pour la promotion de la femme rurale. | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Vulgarisation et encadrement des exploitations agricoles viables et participation effective des populations rurales au développement agricole. ▪ Conforter le rôle de la femme rurale dans le développement des activités agricoles dans le cadre du programme de création de « pôle de rayonnement » dans chaque gouvernorat. ▪ Renforcer les moyens de chaque comité local et régional pour la promotion de la femme rurale. |

| | Scénario 1 : polarisation de la région par le Nord-Est | Scénario 2 : ouverture et intégration de la région |
|--|--|--|
| Les potentialités naturelles et leur partage | <p>Données</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Gestion sociale des ressources en eaux : prix bas profitant aux plus nantis qui sont souvent les plus grands consommateurs. ▪ Valorisation insuffisante de la ressource en eau dans l'agriculture. ▪ zones de soif dans le monde rural. <p>Actions</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ L'agriculture irriguée reste concentrée au Nord de la région ; ▪ Les transferts vers la capitale et le Nord-Est seront renforcés ; ▪ faible volume des eaux épurées à valoriser. ▪ Habitat spontané, consommation de la ressource en sol et risque pour l'agriculture périurbaine. ▪ Poursuite des actions de protection et de régénération des forêts. ▪ Valorisation des productions forestières. | <p>Données</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Gestion marchande (vérité des prix) et gestion durable (économie et valorisation durable) de la ressource en eaux et en sols. ▪ Assistance aux populations des zones prioritaires (zones d'encouragement). <p>Actions</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Recentrage de la répartition de la ressource : intensification au maximum dans la région avec extension sur les terres potentiellement irrigables au Sud de la région : choix des spéculations adaptées aux conditions édaphiques et au marché (local, national et international). ▪ Assurer à long terme l'alimentation en eau des agglomérations urbaines (AEP, industrie et services) et des populations rurales : satisfaction des besoins de la population locale avant transfert. ▪ Rénovation des circuits de distribution d'eau. ▪ Densification des villes pour protéger les terres agricoles périurbaines. ▪ Généralisation des STEP et des systèmes de réutilisation des eaux épurées. ▪ Protection des forêts et leur régénération et valorisation des productions forestières. |

III- LES IMPLICATIONS DES SCENARII D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT

Face aux efforts engagés dans la région et face aux enjeux du développement régional à l'intérieur du pays, le SDARE présente deux scénarios d'aménagement et de développement qui atténuent selon des degrés différents, les tendances observées dans la région.

Le développement de l'hypothèse tendancielle est effectué afin de montrer les conséquences des différents comportements démographiques (naturels et migrations) sur les effectifs de la population, sur sa répartition et sur ses principaux besoins.

3.1- PERSPECTIVES DU SDATN, LA TENDANCIELLE DU SDARE ET IMPLICATIONS

La population totale et les densités

Les projections du SDATN ont été faites à partir des tendances observées au cours de la décennie 1984-1994. Les projections du SDARE ont été effectuées à partir des tendances observées au cours de la décennie 1994-2004.

Le poids démographique de la région baissera en passant de 13,97 en 94 à 12,85% à l'horizon 2016.

Tableau n° 38 : Perspectives de la population totale en 2016 et en 2021

| | SDATN Hypothèse au fil de l'eau | SDARE Nord-Ouest Hypothèse tendancielle |
|---|------------------------------------|--|
| Population totale en 1994 | 1.225.900 (INS) | 1.225.900 (INS) |
| Population totale en 2004 | 1.213.884 (INS) | 1.213.884 (INS) |
| Taux de croissance : 1994/2004 (%) | -0,10 (INS) | -1,10 (INS) |
| Population totale en 2016 | 1.542.000 | 1.063.000 |
| Taux de croissance | 1994 -2016 : 2,01 % | 1994 -2016 : -0,10 |
| Population additionnelle : 2004-2016 | (+328116) | (-150884) |
| Densité hab/km ² en 2004 | 73,28 | 73,28 |
| Densité hab/km ² en 2016 | 91,09 | 64,2 |
| Population totale en 2021 | 2 098018 | 1 196 760 |
| Taux de croissance annuelle (%) | 2,01 % de 1994 à 2021 | - 0,1 % de 2004 à 2024 |
| Population additionnelle : 2004-2021 | + 884135 | - 17125 |
| Densité (hab./km ²) en 2021 | 127 | 72,24 |

Tableau n° 39 : Perspectives de la population par gouvernorat en 2016 - 2021

| Gouvernorat | SDATN 2016 : Hypothèse au fil de l'eau | | | SDARE 2016 : hypothèse tendancielle | | |
|-------------|--|------------------------|-----------------------------|-------------------------------------|------------------------|-----------------------------|
| | Pop. Totale | Taux de croissance (%) | Densité hab/km ² | Pop. Totale | Taux de croissance (%) | Densité hab/km ² |
| Béja | 384000 | 1,95 | 103,0 | 266660 | 0,02 | 71 |
| Jendouba | 438000 | 0,42 | 141,0 | 364820 | 0,29 | 118 |
| Le Kef | 386000 | 3,4 | 76,0 | 226500 | -0,51 | 45 |
| Siliana | 334000 | 3,0 | 72,0 | 205020 | -0,46 | 44 |
| Région N.O | 1542000 | 2,01 | 93,0 | 1063000 | -0,10 | 64 |

Les projections du SDARE ont été effectuées à partir des tendances observées au cours de la décennie 1994-2004, caractérisées par de fortes migrations, aggravées par les effets des comportements démographiques.

Tableau n° 40 : Perspectives de la population selon le milieu (SDARE) 2016

| Gouvernorat | Pop urbaine | Taux de croissance (%) | Pop rurale | Taux de croissance (%) | Taux d'urbanisation (%) | |
|-------------|-------------|------------------------|------------|------------------------|-------------------------|------|
| | | | | | 2004 | 2016 |
| Béja | 132140 | 0,59 | 134520 | -2,46 | 40,4 | 43 |
| Jendouba | 133549 | 1,35 | 231271 | -2,22 | 27,3 | 30,8 |
| Le Kef | 129445 | 0,05 | 97055 | -2,41 | 49,7 | 53,3 |
| Siliana | 91433 | 0,68 | 113587 | -2,28 | 36,0 | 41 |
| Région N.O | 486567 | 0,63 | 576433 | -2,32 | 37,0 | 40 |

Selon le SDATN, la population urbaine atteindra 840000 habitants en 2016 et selon l'hypothèse tendancielle du SDARE, elle ne dépassera pas 500000 habitants (490000 habitants).

Selon cette hypothèse, la répartition de la population urbaine entre villes s'obtient en prolongeant les tendances récentes c'est-à-dire un exode rural et une migration urbaine orientés prioritairement vers l'extérieur de la région et secondairement vers les agglomérations du pôle touristique de Tabarka-Aïn Draham-Fernana dont la masse urbaine augmentera de 10000 habitants, étant donné qu'au départ se sont des communes de taille moyenne à petite.

Les impacts des projets réalisés depuis et ceux des projets en cours, vont renforcer la tendance au niveau des villes déjà attractives et permettre une stabilisation de la population dans les villes les plus importantes et dans celles qui sont situées dans les zones de dynamisme économique, alors que se maintiendront des migrations hors de la région.

3.2 – LES IMPLICATIONS DU SCENARIO 1

Le taux d'urbanisation évoluera faiblement pour atteindre 44% en 2016, faisant que la région restera à dominante rurale, avec cependant des migrations accélérées.

Tableau n° 41 : Scénario de polarisation : projections de la population urbaine

| Gouvernorat | 2004 | | 2016 | | Taux de croissance 2004-2016 (%) | Taux d'urbanisation en 2016 |
|-------------------|----------|------|----------|-----|----------------------------------|-----------------------------|
| | Effectif | % | Effectif | % | | |
| Béja | 123134 | 27,4 | 144003 | 27 | 1,31 | 47 |
| Jendouba | 113699 | 25,3 | 148527 | 28 | 2,25 | 36 |
| Sous région Nord | 236833 | 52,7 | 292530 | 55 | 1,78 | 40 |
| Le Kef | 128671 | 28,6 | 143810 | 27 | 0,93 | 58 |
| Siliana | 84292 | 18,7 | 97864 | 18 | 1,25 | 43,4 |
| Sous région Sud | 212963 | 47,3 | 241674 | 45 | 1,06 | 51,3 |
| Région Nord-Ouest | 449796 | 100 | 534204 | 100 | 1,44 | 44,3 |

Source : RGPH 2004

Tableau n° 42 : Scénario de polarisation : projections de la population rurale

| Gouvernorat | 2004 | | 2016 | | Taux de croissance 2004-2016 (%) |
|-------------------|----------|------|----------|--------|----------------------------------|
| | Effectif | % | Effectif | % | |
| Béja | 181367 | 23,7 | 155360 | 23,12 | -1,28 |
| Jendouba | 302909 | 39,6 | 287380 | 42,77 | -0,44 |
| Sous région Nord | 484276 | 63,3 | 442740 | 65,90 | -0,74 |
| Le Kef | 130119 | 17 | 112067 | 16,68 | -1,24 |
| Siliana | 149893 | 19,6 | 117040 | 17,42 | -2,04 |
| Sous région Sud | 280012 | 36,6 | 229107 | 34,10 | -1,66 |
| Région Nord-Ouest | 764288 | 100 | 671847 | 100,00 | -1,07 |

Source : RGPH 2004

Tableau n° 43 : Scénario de polarisation : populations totales et densités globales

| Gouvernorat | Population totale 2004 | | Population totale 2016 | | Population additionnelle 2004-2016 | Taux de croissance 2004-2016 (%) | Taux d'urbanisation en 2016 (%) | Densités globales hab/km ² |
|-------------------|------------------------|------|------------------------|------|------------------------------------|----------------------------------|---------------------------------|---------------------------------------|
| | Effectif | % | Effectif | % | Effectif | | | |
| Béja | 304501 | 25 | 299363 | 24,8 | -5138 | -0,14 | 47 | 80,0 |
| Jendouba | 416608 | 34,3 | 435907 | 36,1 | 19299 | 0,38 | 36 | 140,0 |
| Sous région Nord | 721109 | 59,3 | 735270 | 60,9 | 14161 | 0,16 | 40 | 107,0 |
| Le Kef | 258790 | 21,4 | 255877 | 21,2 | -2913 | -0,09 | 58 | 50,0 |
| Siliana | 233985 | 19,3 | 214904 | 17,8 | -19081 | -0,71 | 43,4 | 46,0 |
| Sous région Sud | 492775 | 40,7 | 470781 | 39 | -21994 | -0,38 | 51,3 | 44,0 |
| Région Nord-Ouest | 1213884 | 100 | 1206051 | 100 | -7833 | -0,05 | 44,3 | 73,0 |

Source : RGPH de 2004

Par rapport à l'hypothèse tendancielle, le scénario de polarisation favorise la mobilité vers les principales agglomérations urbaines tout en renforçant l'urbanisation des villes de l'axe Béja-Siliana, situées dans la grande zone d'influence de la capitale. Le gouvernorat de Jendouba, se distinguera par un solde positif et une population additionnelle de près de 20000 habitants.

Les besoins en logements

Les besoins totaux s'élèvent à 21000 unités environ dont 95% en milieu urbain. En milieu rural, la demande additionnelle se limitera à un millier de logements pour répondre aux besoins de la sous-région Nord.

La croissance urbaine et les besoins fonciers

Globalement dans la région, 1150 hectares environ correspondent aux besoins en foncier urbain, à l'horizon 2016. Les 4 grandes villes, chef-lieu de gouvernorat, nécessiteront la mobilisation de 560 hectares soit plus de la moitié des besoins de la région.

Tableau n° 44 : Superficie foncière additionnelle (ha)

| | Béja | Jendouba | Le Kef | Siliana | Région Nord Ouest |
|--|------|----------|--------|---------|-------------------|
| Superficie foncière additionnelle (ha) | 259 | 457 | 252 | 210 | 1178 |
| % | 22,0 | 39,0 | 21,0 | 18,0 | 100,0 |

Estimation de la population à occuper

Tableau n° 45 : Hypothèse 1 : taux de charge moyen de 3,71 observé à l'échelle nationale en 2004

| Population occupée en 2004 | Population totale en 2016 | Taux de charge en 2016 | Population à occuper en 2016 |
|----------------------------|---------------------------|------------------------|------------------------------|
| 327304 | 1206050 | 3,7 | 325959 |

(1) La population à occuper se maintient

Tableau n° 46 : Hypothèse 2 : taux de charge moyen de 3,0 : amélioration du niveau d'occupation

| Population occupée en 2004 | Population totale en 2016 | Taux de charge en 2016 | Population à occuper en 2016 | Population additionnelle à occuper |
|----------------------------|---------------------------|------------------------|------------------------------|------------------------------------|
| 327304 | 1206050 | 3,0 | 402016 | 74712 |

Conclusion

Selon le scénario de polarisation, les projections à l'échelle régionale se traduisent par les résultats suivants :

- le poids démographique de la région baissera de 2,25%, il passera de 12,25% à 10% ;
- la population totale continuera de baisser. Près de 61% de la population occuperont la sous-région Nord, qui deviendra attractive au dépend de la sous-région Sud qui restera répulsive ;

- la population urbaine additionnelle est à 64% le fait de la croissance des agglomérations situées dans la sous-région Nord, alors que se maintiennent des migrations des petites agglomérations de la sous-région Sud et en particulier de l'axe frontalier ;
- le taux d'urbanisation passera de 37% à 44%, il reste cependant plus élevé dans le Sud de la région où domine légèrement la population urbaine ;
- la population rurale diminuera sensiblement, résultats des migrations mais aussi de la mobilité interne en direction des agglomérations urbaines dynamiques. Son poids augmentera au Nord de la région faisant que les densités rurales ne baisseront que faiblement (-6,0 habitants par km²) ;
- la densité moyenne se maintient à 73 habitants/km² et illustre bien les disparités dans la répartition spatiale avec une densité trois fois plus élevée au Nord de la région.

3.3 - LES IMPLICATIONS DU SCENARIO 2 D'OUVERTURE ET D'INTEGRATION

La population totale et les densités

Tableau n° 47 : Scénario d'ouverture et d'intégration : projections de la population selon le milieu en 2016

| Gouvernorat | Population totale | Population urbaine | Taux de croissance de la pop. Urbaine (%) | Population rurale | Taux de croissance de la pop. Rurale (%) | Taux d'urbanisation | |
|-------------------|-------------------|--------------------|---|-------------------|--|---------------------|------|
| | | | | | | 2004 | 2016 |
| Béja | 298000 | 155500 | 1,97 | 142500 | -1,99 | 40,4 | 52 |
| Jendouba | 408480 | 161680 | 2,98 | 246800 | -1,69 | 27,3 | 39 |
| Le Kef | 322020 | 197700 | 3,64 | 124320 | -0,38 | 49,7 | 61 |
| Siliana | 260500 | 117700 | 2,82 | 142800 | -0,40 | 36 | 45 |
| Région Nord-Ouest | 1289000 | 632580 | 2,88 | 656420 | -1,26 | 37 | 49 |

Tableau n° 48 : Scénario d'ouverture et d'intégration : projections de la population selon le milieu en 2021

| Gouvernorat | Population totale | Population urbaine | Taux de croissance de la pop. Urbaine (%) | Population rurale | Taux de croissance de la pop. Rurale (%) | Taux d'urbanisation | |
|-------------------|-------------------|--------------------|---|-------------------|--|---------------------|------|
| | | | | | | 2004 | 2021 |
| Béja | 307048 | 190557 | + 2,60 | 116491 | - 2,57 | 40,4 | 62,0 |
| Jendouba | 420882 | 191053 | + 3,10 | 229829 | - 1,61 | 27,3 | 45,5 |
| Le Kef | 331797 | 231543 | + 3,52 | 100254 | - 1,52 | 49,7 | 70,0 |
| Siliana | 268409 | 160250 | + 3,85 | 108159 | - 1,89 | 36,0 | 60,0 |
| Région Nord-Ouest | 1328137 | 773403 | + 3,24 | 554734 | - 1,87 | 37,0 | 58,5 |

Tableau n° 49 : Scénario d'ouverture et d'intégration : population totale et densités par gouvernorat

| | Pop tot 2004 | Pop tot 2016 | Pop tot 2021 | Taux de croissance (%) | | Densités (hab/km ²) | | |
|-------------------|--------------|--------------|--------------|------------------------|-----------|---------------------------------|------|-------|
| | | | | 2004-2016 | 2016-2021 | 2004 | 2016 | 2021 |
| Béja | 304501 | 298000 | 307048 | -0,18 | 0,05 | 81,0 | 79 | 82,0 |
| Jendouba | 416608 | 408480 | 420882 | -0,16 | 0,06 | 134,0 | 131 | 136,0 |
| Sous-région Nord | 721109 | 706480 | 727930 | -0,17 | 0,06 | 105,0 | 104 | - |
| Le Kef | 258790 | 322020 | 331797 | 1,84 | 1,47 | 51 | 63 | 65,3 |
| Siliana | 233985 | 260500 | 268409 | 0,90 | 0,81 | 50,0 | 56 | 58,0 |
| Sous-région Sud | 492775 | 582520 | 600206 | 1,40 | 1,15 | 51,0 | 60 | - |
| Région Nord-Ouest | 1213884 | 1289000 | 1328137 | 0,50 | 0,53 | 73 | 78 | 80,2 |

Les besoins en logements

Tableau n° 50 : Besoins en logements urbains en 2016 : TOL de 3,7 observé en 2004

| | Béja | Jendouba | Le Kef | Siliana | Région Nord-Ouest |
|----------------------------------|-------|----------|--------|---------|-------------------|
| Logements 2004 | 32170 | 33536 | 34820 | 20400 | 120926 |
| Logements 2016 | 42027 | 43697 | 53432 | 31810 | 170967 |
| Logement additionnel | 9857 | 10161 | 18612 | 11410 | 50041 |
| Logement en 2021 | 51500 | 51765 | 62580 | 43310 | 209155 |
| Logements additionnels 2004-2021 | 19330 | 18229 | 27760 | 22910 | 88229 |

Tableau n° 51 : Besoins en milieu rural : TOL de 4,0 personnes par logement (amélioration des conditions d'habitat par rapport à 2004)

| | Béja | Jendouba | Le Kef | Siliana | Région Nord-Ouest |
|----------------------------------|---------|----------|--------|---------|-------------------|
| 2004 | 39888 | 69708 | 29081 | 30675 | 169352 |
| 2016 | 35625 | 61700 | 31080 | 35700 | 164105 |
| Logements additionnels | -4263 | -8008 | +1999 | +5025 | -5247 |
| Logement en 2021 | 29120 | 57457 | 25063 | 27040 | 138680 |
| Logements additionnels 2004-2021 | - 10765 | - 12250 | - 4018 | - 3635 | - 30668 |

Les besoins totaux en logements s'élèvent à 55300 unités environ dont 90% en milieu urbain.

La croissance urbaine et les besoins fonciers : Globalement dans la région, 7370 hectares environ correspondent aux besoins en foncier urbain, à l'horizon 2016. Les 4 grandes villes, chef-lieu de gouvernorat, nécessiteront la mobilisation de 2688 hectares soit 36% des besoins de la région.

Les besoins en emplois

Tableau n° 52 : Hypothèse 1 : taux de charge moyen de 3,71 observé à l'échelle nationale

| Population occupée en 2004 | Population totale en 2021 | Taux de charge en 2021 | Population à occuper en 2021 | Population additionnelle à occuper |
|----------------------------|---------------------------|------------------------|------------------------------|------------------------------------|
| 327300 | 1328137 | 3,71 | 357990 | 30700 |

Tableau n° 53 : Hypothèse 2 : taux de charge moyen de 3,0 : amélioration du niveau d'occupation

| Population occupée en 2004 | Population totale en 2021 | Taux de charge en 2021 | Population à occuper en 2021 | Population additionnelle à occuper |
|----------------------------|---------------------------|------------------------|------------------------------|------------------------------------|
| 327300 | 1328137 | 3,0 | 442710 | 115410 |

Conclusion : Selon le scénario 2, d'ouverture et d'intégration, les projections se traduisent par les résultats suivants en 2021:

- 55% de la population totale se situent dans la sous-région Nord avec le maintien de la densité observée en 2004, c'est-à-dire 104 hab/km², densité qui reste la plus élevée ;
- la densité moyenne augmente légèrement, de 7 hab/km² pour l'ensemble de la région, avec un maintien de la densité dans le Nord et une augmentation dans le Sud de la région ;
- la population urbaine sera multipliée par 1,7 et le taux d'urbanisation passera de 37 à 58% ;
- la population urbaine additionnelle, de 323607 habitants environ, sera le résultat de la croissance des agglomérations de la sous-région Sud (58 %) et des principales agglomérations urbaines de la sous-région Nord. Les villes de Béja et du Kef atteindront respectivement 94000 et 85000 habitants, Jendouba atteindra 79000 habitants et Siliana 51200 habitants ;
- la densité rurale diminue dans l'ensemble de la région, elle passera de 46,0 à 33,0 hab/km². La baisse est plus accentuée au Nord de 70 à 50 hab/km² et particulièrement dans le gouvernorat de Jendouba (-24,0 habitants/km² entre 2004 et 2021).
- Globalement, la croissance sera beaucoup plus faible au Nord (0,06%/an) que dans le Sud de la région (1,15%/an) pour une croissance démographique globale au taux annuel de 0,53%.

* **Synthèse**

En comparant les résultats des deux scénarios aux perspectives de l'INS, il ressort que celles-ci dégagent une population beaucoup plus faible puisqu'elle n'atteint 1279500 habitants qu'en 2024 avec une population additionnelle de 62500 habitants sur deux décennies.

Ceci montre que les comportements démographiques autant que les phénomènes migratoires constituent des tendances lourdes sur lesquelles il sera difficile d'agir autrement que par des actions porteuses et fortement structurantes.

Tableau n° 54 : Tableau récapitulatif des perspectives de population selon les différents scénarios

| Hypothèses / Scénarios | | Taux de croissance de la population totale | Population totale : 2016 | Taux de croissance de la pop urbaine | Pop totale urbaine | Taux de croissance de la pop rurale | Pop. Totale rurale | Taux d'urbanisation | Densités hab/km ² |
|------------------------|--|--|--------------------------|--------------------------------------|--------------------|-------------------------------------|--------------------|---------------------|------------------------------|
| SDATN | Hyp.Tendancielle 1994-2016 | 1,96 | 1542000 | -0,53 | 422300 | +0,42 | 803600 | 27,4 | 93,0 |
| | Hyp.Métropolisation 1994-2016 | +0,86 | 1481000 | 2,78 | 772000 | -0,57 | 709000 | 52,2 | 89,5 |
| SDARE | Hyp.Tendancielle | -0,10 | 1063000 | 0,63 | 485004 | -2,4 | 579000 | 45,6 | 64,0 |
| | Hyp.Métropolisation (à partir des taux du SDATN) 2004-2026 | +0,86 | 1345000 | 2,78 | 625056 | 0,5 | 719944 | 46,5 | 81,0 |
| | Scénario (1) polarisation / 2004-2016 | -0,08 | 1206051 | 1,33 | 534204 | -1,07 | 671847 | 44,3 | 73,0 |
| | Scénario (2) Ouverture et intégration / 2004-2016 | +0,5 | 1288754 | 2,88 | 632620 | -1,26 | 656130 | 49,0 | 78,0 |
| | Scénario (2) / 2004-2021 | 0,5 | 1321549 | 3,24 | 773400 | - 1,93 | 548150 | 58,5 | 78,0 |
| INS | Perspectives 2004 – 2024 | 0,5 | 1279500 | 0,96 | 544120 | -1,68 | 735380 | 42,5 | 72,0 |
| | 2004 - 2016 | 0,24 | 1250000 | 1,12 | 514000 | -3,25 | 736000 | 41,0 | 75,0 |

PARTIE 3

STRATEGIE D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DE LA REGION ET PLAN- PROGRAMME

Sommaire

- ❖ Les enjeux spécifiques à la région
- ❖ La vision du développement à long terme
- ❖ L'expérience étrangère en matière d'aménagement régional
- ❖ Le schéma directeur d'aménagement
- ❖ Plan programme et mesures d'accompagnement

I- LES ENJEUX SPECIFIQUES A LA REGION

1.1- LE NORD-OUEST DOIT DEVENIR UN TERRITOIRE DYNAMIQUE, UNE REGION ECONOMIQUE

Dans ce monde en mutation, la compétition n'est plus localisée aux seules entreprises, elle se déplace vers les systèmes économiques et vers les territoires tout entiers. La région du Nord-Ouest, dans ce contexte, est appelée à se préparer pour attirer les élites et les capitaux, les créateurs de valeur ajoutée ; c'est-à-dire, devenir un territoire attractif au plan économique, social, environnemental et culturel.

S'imposer cet enjeu, c'est s'imposer des mutations internes importantes dans tous les domaines et en particulier dans celui du développement des modes et des capacités de création.

Ainsi la région, avec la consolidation de ses acquis dans le domaine des infrastructures et de la valorisation de ses ressources naturelles, devra saisir l'opportunité de s'intégrer dans la dynamique nationale d'un coté et dans la dynamique maghrébine de l'autre. En effet, le Nord-Ouest ne peut envisager son développement futur qu'en évaluant ses potentialités et ses atouts et en intervenant sur ses faiblesses actuelles pour les rendre des forces dans l'avenir.

Il s'agira donc pour le Nord-Ouest de mesurer les retards et de fixer les objectifs pour entrer dans un monde technologique nouveau, pour devenir un territoire dynamique, une véritable région économique. Pour cet enjeu, les objectifs les plus importants peuvent se décliner comme suit :

- la consolidation des acquis en matière de développement régional ;
- la valorisation de l'ensemble des potentialités (naturelles, humaines, etc ...) ;
- le renforcement de l'emploi, la diminution du chômage et la lutte contre la précarité ;
- la stabilisation des ressources humaines ;
- l'accélération du rythme de développement dans les zones prioritaires ;
- l'amélioration de la qualité de vie dans les villes ;
- la diversification de la base économique et la compétitivité régionale avec la création d'entreprises nouvelles (hors agriculture), l'introduction de l'économie du savoir, les mises à niveau du potentiel productif et la préparation de la région à un partenariat efficient (université/formation/entreprise) ;
- la participation de la région aux grands choix stratégiques notamment la sécurité alimentaire et l'exportation.

1.2- LE NORD-OUEST EST UN TERRITOIRE D'INTEGRATION REGIONALE, NATIONALE ET MAGHREBINE

▪ *Renforcer le fait urbain pour une intégration régionale*

Dans le territoire du Nord-Ouest, l'armature urbaine traduit, à travers sa structure et sa distribution, les déséquilibres renforcés par les efforts de développement antérieurs du Nord-Ouest (zones minières) et ceux des régions Est du pays (urbanisation et littoralisation de l'économie) : les villes du Nord-Ouest tendent à devenir des territoires répulsifs (mis à part Tabarka et Aïn Drahem), compte tenu de l'absence d'organisation régionalisée de l'économie et donc de l'absence d'émergence d'une métropole régionale d'équilibre à même d'engager et d'assurer cette structuration. L'urbanisation actuelle demeure l'effet d'une distribution socio-territoriale des fonctions des communes selon leur statut et leur volume démographique.

L'armature urbaine est globalement insuffisante eu égard aux dimensions et aux retards de la mise en valeur de la région. Elle est déséquilibrée dans sa consistance, sa structure et sa distribution, par rapport aux logiques territoriales qui conditionnent la cohérence de cette mise en valeur, sur l'axe frontalier en particulier.

▪ *Renforcer le développement transfrontalier*

Cette préoccupation s'impose en liaison avec la position du Nord-Ouest (et de l'ensemble des régions de l'Ouest du pays qui constituent une entité territoriale), avec les pays maghrébins (l'Algérie) et avec la situation particulière de l'axe frontalier et les relations transfrontalières traditionnelles et futures dans le cadre de l'UMA. Il s'agira donc d'envisager :

- la valorisation de l'axe transfrontalier dans un espace communautaire transnational ;
- le développement des relations et des échanges transfrontaliers, leur normalisation et leur sécurisation ;
- le développement d'activités, en coopération, mais aussi des équipements sociaux destinés à l'amélioration des conditions de vie des populations locales et limitrophes, tout du long de l'axe frontalier, luttant ainsi contre une marginalisation du territoire frontalier ;
- la promotion des zones frontalières comme interface fondamental des relations et échanges dans le cadre de l'intégration maghrébine avec ses impacts sur le fonctionnement des économies de part et d'autre (partage des tâches, spécialisations nationales ou régionales particulières...) et sur la configuration du territoire à partir des nouveaux rôles que sont appelés à jouer les grands axes de transport (les routes, l'autoroute et le rail) maghrébin et les zones frontalières.

▪ *Renforcer la solidarité et les complémentarités entre les différentes zones de la région et entre les zones limitrophes au Nord-Ouest :*

- assurer les liaisons entre les quatre gouvernorats et entre les principaux pôles régionaux, renforcer les liaisons entre les pôles économiques et les villes de la région ;
- permettre la liaison du Kef et de Siliana à l'axe autoroutier dans le cadre d'un plus grand maillage du territoire ;
- favoriser les liaisons Nord-Sud (Tabarka-Jendouba-Le Kef-Kasserine) et les liaisons Sud-Ouest-Sud-Est (Sakiet Sidi Youssef-Le Kef-Sers-Siliana) ;
- développer des complémentarités dans les fonctions tertiaires urbaines des pôles régionaux.

▪ *Favoriser une intégration plus grande de la région dans son environnement national et international :*

- liaisons avec Bizerte, la capitale, le Centre-Est, le Centre-Ouest et Gafsa au Sud en passant par Kasserine : axe Nord-Sud frontalier. Assurer les liaisons des différents gouvernorats et des villes importantes aux pôles urbains et pôles économiques du pays grâce à l'axe autoroutier ;
- liaisons maghrébines avec l'Algérie : au Nord avec Annaba, au centre avec Souk Ahras et au Sud avec Tébessa.

1.3- LE NORD-OUEST DOIT OFFRIR UNE OCCUPATION EQUILIBREE DE SON TERRITOIRE REGIONAL

Le Nord-Ouest dans sa marche vers le développement régional doit s'identifier à un projet fondé sur l'équilibre, la solidarité et la mise en valeur de ses richesses humaines, culturelles et naturelles. Certes, la région a bénéficié d'importants investissements, mais en majorité à envergure nationale. Le développement régional présente des « distorsions » des déséquilibres et des exclusions dont le réajustement ne peut se faire qu'avec une politique d'aménagement à la mesure de l'état du territoire. En effet, la région est confrontée à une double inadéquation :

- la première entre une population en décroissance (potentiellement migrante hors de la région) et des potentialités naturelles parmi les plus importantes et les meilleures du pays ;
- la seconde concerne la répartition spatiale du peuplement entre le Nord, le Sud et l'axe frontalier et la valorisation et la protection de ses ressources et milieux naturels sensibles.

Ainsi, aux problèmes posés par le rythme de décroissance de la population, viennent s'ajouter ceux dus à son inégale répartition avec 60% occupant la sous région Nord, aux milieux sensibles, avec de

très fortes densités (entre 81 et 134 habitants/km²) dans le gouvernorat de Jendouba. Alors que les régions du Sud n'abritent que 40,0% de la population et les densités y sont des plus faibles (50 habitants/km²), sur un territoire représentant 60 % de la superficie totale de la région.

Face à cela, les ressources en terres sont limitées au Nord, où dominent les reliefs, les ressources forestières et le potentiel hydrique, alors que dans le centre et le Sud, domine le potentiel en sol (qualité et étendue) avec une insuffisance très nette en matière de ressources en eaux.

A ces inadéquations, s'ajoute celle du faible poids urbain des nombreuses villes du Nord-Ouest et en particulier de celles de l'axe productif de la Mejerda, appelées à être le moteur du développement de la région. Pour cet enjeu, il s'agira d'atteindre les objectifs suivants :

- le regroupement de la population rurale et la réduction du surpeuplement de la zone Nord (espace des Kroumirie-Mogods) ;
- la consolidation de l'armature rurale dans la sous-région Sud en particulier ;
- le renforcement de l'attractivité de l'espace frontalier : consolidation des agglomérations et groupements ruraux et ce, en cohérence avec l'espace frontalier du Centre-Ouest ;
- la structuration de petites villes autour de projets productifs.

1.4- LE NORD-OUEST DOIT RENFORCER SON ROLE STRATEGIQUE DANS LE PROCESSUS DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Le développement que visent les instruments d'aménagement du territoire ne peut se réaliser pleinement sans une prise en charge des problèmes environnementaux dans une stratégie de développement durable. Celle-ci a pour objet la préservation et la valorisation des ressources naturelles (eaux, sols, forêts, littoral), la sauvegarde des écosystèmes sensibles et de la biodiversité dans la région, l'amélioration de la qualité de vie (habitat, transport, assainissement, loisirs, collecte de gestion des déchets, maîtrise des pollutions...), et la valorisation du patrimoine (culturel, historique, archéologique, etc...).

L'enjeu est d'arriver à conjuguer développement économique, développement humain et préservation du capital en ressources naturelles dans la région.

Constituant un espace privilégié du territoire national, du fait de sa valeur sur le plan naturel et de la biodiversité et donc de sa valeur stratégique, le Nord-Ouest du pays continuera à faire l'objet d'attentions particulières afin d'y préserver les ressources et les équilibres internes.

Ces attentions sont à renforcer en matière de dispositifs législatifs et réglementaires de protection des ressources et du milieu naturel (littoral, îles et milieu marin, milieu forestier) et en matière d'actions curatives et préventives en vue de remédier aux dégâts et de les prévenir et ce, à travers les programmes du MEDD (APAL, ONAS, ANPE, etc...), du MARH (CRDA, ODN, ODESYANO...), du MEHAT (ARRU, DHU, etc...). La politique de l'assainissement s'intègre de plus en plus à celles de l'économie de l'eau, de la protection des ressources naturelles et de l'environnement.

Les orientations et recommandations découlent des instruments d'aménagement du territoire relatifs à la zone sensible littorale de Tabarka-Zouaraa, de la zone rurale spécifique des Kroumirie-Mogods etc..., où tous les opérateurs et acteurs sont associés à la gestion de la biodiversité, des activités de la zone sur la base des besoins socio-économiques des populations et à l'objectif de préserver « la notion de terroir, liée à l'attachement d'une communauté au territoire qui la fait vivre ».

De même, le développement durable nécessite une politique de prévention et de gestion des phénomènes d'inondation, de sécheresse, de tempêtes dans les zones de pêche et autour de l'Archipel de la Galite, d'incendie de forêts, d'urbanisation anarchique, et doit veiller à la salubrité publique, etc...

La gestion du risque dans le cadre du développement durable se base sur une approche participative et citoyenne (assemblées élues, associations, etc...), avec les approches préventives et celles de la

réduction des risques et de leurs effets sur les établissements humains et sur le potentiel économique.

Le Nord-Ouest doit remplir notamment deux fonctions essentielles et vitales pour les populations du pays : la satisfaction des besoins en eau potable et la participation à la sécurité alimentaire.

- *La région du Nord-Ouest constitue le château d'eau du pays :*
 - mobilisation de 1061,6 Hm³/an d'eau, soit 95% du potentiel hydrique mobilisable, à la fin du programme décennal complémentaire de mobilisation des eaux (2005-2011) ;
 - participation à l'approvisionnement régulier en eau potable de toutes les agglomérations urbaines et rurales et satisfaction des besoins des régions agricoles en eaux d'irrigation (Nord-Ouest-Nord-Est -Cap Bon-Sahel et Sfax) ;
 - rationalisation de la consommation de l'eau avec «élaboration d'un plan cohérent pour la réalisation du programme pour l'économie d'eau dans l'ensemble des secteurs» jusqu'à 2030 ;
 - préserver la sécurité alimentaire et hydrique avec la «prospection minutieuse de l'avenir de l'agriculture du Nord-Ouest, sur le plan de la modernisation des méthodes de production, l'amélioration des rendements des périmètres irrigués, la promotion des exportations et l'amélioration du revenu de l'agriculteur» ;
 - face à la libéralisation des échanges de produits agricoles et l'ouverture sur les marchés internationaux, les réformes ont pour objectifs de préserver la sécurité alimentaire et hydrique et d'améliorer la compétitivité du secteur agricole pour relever les défis de la mondialisation.
- La région du Nord-Ouest participe grandement à la sécurité alimentaire : céréales, viandes, lait, sucre avec :
 - la production de nouvelles variétés de semences résistantes au climat des terres agricoles et en particulier celles occupées par les grandes cultures ;
 - l'élargissement des périmètres irrigués et l'amélioration de leurs apports ;
 - le renforcement des structures professionnelles et de leur rôle dans l'encadrement des agriculteurs (sensibilisation à l'application des résultats de la recherche scientifique agricole) ;
 - l'amélioration de l'environnement général avec l'encouragement des investissements, la restructuration des entreprises de recherche et d'orientation et la consolidation de la profession d'agriculteur ;
 - l'adoption de démarches scientifiques efficaces dans l'exploitation, la gestion des ressources naturelles, la maîtrise des moyens de production et la préservation de l'environnement : utilisation des données de la carte agricole.

1.5- L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE AU SERVICE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITE

- *L'Etat reste le garant de la solidarité nationale et de l'équité dans la distribution des richesses.*

Dans le contexte actuel de concurrence entre les secteurs et les régions, l'Etat est le principal régulateur et coordonnateur de la politique nationale de l'emploi. Son rôle est d'assurer les grands équilibres macro-économiques et d'orienter les modalités de fonctionnement de l'économie, selon l'optimisation de l'investissement productif, créateur et multiplicateur de l'emploi, induisant les emplois tertiaires.

Les régulations se font grâce aux circuits financiers mis en place, aux aides, aux incitations, aux facilités, aux crédits accordés pour favoriser un secteur ou une filière stratégique ou cibler les catégories d'actifs que représentent les jeunes, les diplômés et les femmes.

Il s'agira aussi, selon les nécessités de la nouvelle conjoncture de l'économie, d'adapter l'emploi aux exigences de la productivité, de la rentabilité et de compétitivité des entreprises.

▪ *Prise en charge multisectorielle du chômage*

Le chômage, étant un phénomène durable et important dans la région, il devra donc être pris en charge dans son ensemble, avec la création d'emplois directs de toute catégorie, lors de la réalisation :

- des grandes infrastructures (hydrauliques, axe auto-routier, et aménagement de routes et de voies ferrées),
- des périmètres irrigués (aménagement et exploitation),
- de la zone touristique de Zouaraa (aménagement, construction et exploitation),
- des travaux de viabilité dans les villes et les quartiers, travaux en milieu rural (pistes, programmes de PDRI, etc...),
- des unités industrielles nationales et étrangères (réalisation et exploitation),
- du projet minier de SRA Ouertène (exploitation et transport),
- et enfin la création des emplois induits dans l'ensemble des secteurs et dans les villes.

II- LA VISION DU DEVELOPPEMENT A LONG TERME

Les fondements sur lesquels il a été possible de construire une «vision du devenir de la région du Nord-Ouest» se résument ainsi :

- les particularités de la région traduites en termes de problématiques générales et spécifiques ;
- les tendances lourdes générées par les transitions et mutations en cours ;
- les finalités mêmes de l'aménagement explicitant le projet politique de l'aménagement du territoire et reprenant les directives du SDATN.

Ce socle exprime dans sa synthèse un projet de territoire de la région économique dont l'expression spatiale prendra en charge un certain nombre de facteurs de changement qui ont contribué à la définition du scénario d'aménagement retenu. Le projet de territoire qui en découle est fondé sur le « principe de complémentarité et de l'interdépendance entre les dimensions politiques, économiques et sociales ». Cette approche part des mutations profondes vécues et des impératifs de la conjoncture. En faveur d'un développement intégral, la vision préconisée se base sur les axes suivants :

- une politique de répartition des revenus efficace et évolutive et une approche renouvelée de la solidarité ;
- la réalisation du développement durable avec une plus large intégration de la dimension environnementale, dans les domaines de développement économique, social et culturel..., la généralisation des composantes de la qualité de vie, et de la mise à niveau environnementale sur la trajectoire de la durabilité, la maîtrise de l'exploitation des ressources naturelles et des réserves foncières, la promotion de la gestion des déchets, et enfin l'amélioration des composantes de la sécurité sanitaire ;
- la consolidation du développement global des régions avec le renforcement de la solidarité et de la complémentarité entre les régions, l'instauration des régions économiques et la consolidation de la compétitivité des régions ;
- le développement local avec la consolidation de la gouvernance, la mise à niveau des territoires urbains et ruraux et le développement des ressources humaines locales (formation et insertion professionnelle).

La première option du projet de territoire concerne l'émergence de la région du Nord-Ouest comme entité territoriale, dotée d'une armature urbaine spécifique articulée autour de centres (villes d'équilibre par rapport à Tunis) et d'un schéma des échanges réorienté vers les besoins de la région (moins extraverti). Cette option se traduit notamment par l'amélioration des conditions d'attractivité des villes. Ces conditions se résument dans :

- l'amélioration des conditions de vie urbaine ;
- l'émergence d'une armature urbaine hiérarchisée autour de pôles régionaux faisant pendant aux villes du littoral ;
- la programmation de fonctions urbaines nouvelles : quartiers administratifs, composante résidentielle de luxe, grands équipements, festivals à portée internationale, équipements culturels, offre d'accueil touristique variée ;
- l'amélioration de l'accessibilité avec des chaînes logistiques complètes basées sur la multimodalité, les techniques modernes d'entrepôt, de conditionnement et de traitement informatisé des flux ;
- l'amélioration de la desserte autoroutière, routière, ferroviaire, aéroportuaire ;
- la création de technopoles porteuses de l'économie du savoir et de la connaissance ;
- la programmation et la réalisation d'infrastructures urbaines destinées à améliorer le fonctionnement des villes ;
- la valorisation des attributs archéologiques et historiques ;

- la restructuration et la modernisation des espaces centraux urbains.

A travers cette option, il s'agit dorénavant d'envisager le fait urbain du Nord-Ouest comme le principal levier de la croissance économique. La restructuration globale de l'armature constituera la réponse urbaine aux effets de la globalisation de l'économie sur la région. A ce titre, les villes devraient être confrontées à leur capacité à promouvoir l'économie régionale. Une symbiose devra exister entre le développement économique, le développement régional et le développement urbain. Pour cela, l'attractivité des villes représentera l'outil principal.

Le monde rural, pour sa part, contribuera au renforcement de cette compétitivité/attractivité territoriale. Outre les aspects purement sectoriels d'amélioration des conduites de culture, des rendements et de la productivité, l'activité agricole de la région devra envisager une double réorientation :

- la promotion de pôles de recherche et d'excellence avec des plants et semences innovants et des modes de conduite modernes. Cette orientation branchera l'activité sur la locomotive de la société du savoir et l'axera sur l'exportabilité des productions ;
- l'adaptation de l'agriculture péri urbaine aux nouveaux besoins de consommation des populations qui suivront la modernisation des villes et le renforcement de leur compétitivité.

Le milieu naturel, dernière composante de l'espace régional, représenté par les forêts, maquis, parcours et littoraux, devra être respecté le plus possible car il constitue le principal atout de la région, par rapport au reste du pays. Toutefois, sa gestion et sa valorisation ne sauraient être efficaces sans la prise en considération des écosystèmes dans leur entité. Une vision transfrontalière devra donc transparaître avec un mode de gouvernance territoriale adapté.

La seconde option globale d'aménagement induite par cette vision sera celle d'un double désenclavement territorial : vis-à-vis de l'Algérie voisine et vis-à-vis du Centre du pays. Les moyens de ce désenclavement sont à rechercher dans les infrastructures de liaison, dans les dispositifs douaniers et dans l'émergence de fonctions suprarégionales de gestion de l'ensemble maghrébin.

A côté de ces options générales axées sur les trois types d'espaces de la région (le milieu urbain, l'espace rural et le milieu naturel), il convient de citer des options à caractère transversal qui concernent tous les espaces de la région. Ces options sont liées au concept de durabilité du développement évoqué plus haut. Quatre préoccupations majeures concrétisent ce concept appliqué à l'espace régional :

- l'amélioration et le renforcement de la gouvernance régionale ;
- l'amélioration de la qualité de la vie des populations ;
- la lutte contre les exclusions sociales ;
- la préservation des ressources naturelles.

Ces principes transversaux sont à mettre en œuvre de façon systématique afin de garantir à la fois la cohésion sociale, base de tout projet de développement et la sauvegarde des ressources naturelles sans lesquelles il n'y a pas de vie possible.

Le scénario d'ouverture et d'intégration a été retenu après concertation. Ce scénario préconise l'ouverture et l'intégration de la région. Dans ce scénario, la région est convenablement préparée aux mutations grâce à la prise en charge de l'ensemble des facteurs endogènes et exogènes ayant une prégnance sur son devenir. Il correspond à la vision d'intégration de la région dans le contexte national et maghrébin, « la complémentarité et la solidarité du schéma devant aboutir à l'émergence institutionnelle du fait régional ». Il s'agira de mise à niveau territoriale pour aboutir à un projet de territoire au profit de nouvelles solidarités.

Le Nord-Ouest devient une région partenaire à l'effort de développement économique du pays et à l'effort national d'intégration à l'économie mondiale (compétitivité), à l'effort de développement durable, à l'effort de valorisation des ressources humaines. Le concept spatial correspondant est celui du maillage polycentrique hiérarchisé.

III– L'EXPERIENCE ETRANGERE EN MATIERE D'AMENAGEMENT REGIONAL

L'objectif de ce chapitre est de passer en revue les différentes évolutions des politiques régionales d'aménagement et de développement économique dans des pays pour lesquels la notion de région économique est un élément clé du développement spatial et économique.

L'étude comparative permettra de comprendre, les fondements, les dispositifs et les tendances en matière d'aménagement régional et de situer l'expérience de la Tunisie par rapport à ces tendances. Ainsi, la présentation des expériences étrangères porte sur les politiques régionales d'aménagement et de développement économique vues sous l'angle des objectifs, des moyens, des outils et des techniques de mise en œuvre.

3.1- LA REGIONALISATION

Le contexte des politiques régionales d'aménagement du territoire a considérablement évolué ces dernières années. A partir d'une conception initiale de l'aménagement du territoire qui privilégie les Ministères Centraux et leurs relais déconcentrés, la plupart des pays ont opté pour une décentralisation progressive à travers le renforcement des compétences des régions.

L'expérience de la France montre que ce pays, de tradition centralisatrice, s'est engagé depuis 1950 dans une politique d'aménagement du territoire dont la consécration institutionnelle s'est opérée en 1957, par le découpage de la France en 21 régions et la mise en place des plans régionaux d'aménagement du territoire, permettant d'éviter que le développement économique soit polarisé sur la capitale au détriment des autres régions.

De 1950 à 1970, l'aménagement du territoire doit son succès à la réussite des mesures d'encouragement aux investissements hors « Ile de France » et à un volet urbain favorable aux huit métropoles d'équilibre.

Mais les régions françaises n'ont acquis une réelle autonomie qu'à partir de 1982, lorsque les lois de décentralisation transforment la région en «collectivité territoriale pleine et entière».

L'expérience du Maroc, montre une prise en charge tardive de l'aménagement du territoire. L'opposition entre les plaines du littoral qui concentrent depuis longtemps le développement et les chaînes montagneuses et les déserts qui connaissent tous les handicaps, a nécessité la mise en place, dès 1960, d'une planification économique du secteur agricole et de la création, dans les années 1970-1980, de zones franches industrielles commerciales littorales.

La réforme du statut de la région en collectivité locale, en 1966, marque un grand pas vers la décentralisation.

En Tunisie, l'émergence de l'aménagement du territoire à partir des années 70, l'importance des déséquilibres entre le littoral et les autres régions du pays ont conduit les pouvoirs publics à créer des institutions d'aménagement du territoire et à élaborer par la suite les instruments d'aménagement et d'organisation de l'espace aux divers niveaux hiérarchiques.

Le premier Schéma National d'Aménagement du Territoire élaboré en 1983, a opté pour une stratégie d'intégration du territoire national à travers la création d'infrastructures et d'équipements structurants, le rééquilibrage et l'organisation du réseau urbain, la protection des ressources naturelles et l'orientation spatiale des choix économiques.

Ce SNAT a distingué six régions d'aménagement et identifié des pôles urbains de croissance au niveau de chaque région. Le dispositif des instruments de l'aménagement du territoire a été complété par l'élaboration des Schémas Régionaux d'Aménagement du Territoire (SRAT), traduisant la stratégie nationale d'aménagement du territoire à l'échelle des régions fonctionnelles.

Ce n'est qu'à partir de 1989 que les pouvoirs publics ont opté pour une décentralisation progressive et que les gouvernorats ont été érigés en collectivité publique (loi n°89-11 du 4 février 1989). Le processus de décentralisation s'est progressivement mis en place par le transfert de crédits relatifs aux projets de développement dans les gouvernorats aux Conseils Régionaux. Les régions dotées de statut de collectivités publiques locales représentent pour l'Etat l'échelon pertinent pour mettre en œuvre des stratégies de développement régional.

Ainsi, la régionalisation en tant que tendance à transférer progressivement au niveau régional décentralisé ou déconcentré, l'essentiel des compétences en matière d'aménagement du territoire et de planification est à un stade très avancé en France, les régions élaborent leurs schémas régionaux d'aménagement et de développement du territoire (SRADT) et assurent leur mise en œuvre à travers des contrats de plan Etat-Région.

Dans le cas du Maroc, la régionalisation est encore embryonnaire, les conseils régionaux sont totalement dénués de capacités techniques.

Pour la Tunisie, il s'agit d'une régionalisation prudente qui s'appuie sur le découpage administratif, en gouvernorat, à travers le renforcement des compétences du Conseil Régional. Le découpage en régions économiques est de ce fait un découpage fonctionnel fondé sur des impératifs de cohérence de l'aménagement du territoire à cette échelle. La région est construite par l'agrégation d'un ensemble de gouvernorats contigus. Par ailleurs, la stratégie du XI^{ème} plan a retenu le principe de l'institutionnalisation des régions économiques comme cadre territorial de coordination d'exécution et de suivi des projets à caractère régional, notamment dans les domaines de l'aménagement du territoire, du transport et de la circulation.

3.2- LES STRUCTURES ET LES INSTRUMENTS DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Sur le plan juridique, la plupart des pays ont procédé à la refonte de leur législation favorisant des nouvelles approches participatives et partenariale en matière d'aménagement et de développement du territoire.

Au Maroc, la charte nationale d'aménagement du territoire et du développement durable traduit les objectifs, les principes de base et les orientations globales de la politique nationale d'aménagement du territoire. Elle constitue un cadre référentiel pour l'établissement d'une législation de l'aménagement du territoire, la création des structures et des mécanismes de coordination, la réalisation de documents d'orientation d'aménagement du territoire pour les niveaux national, régional et local ainsi que pour l'identification des modes d'intervention et des projets de développement les plus adéquats.

Les grandes orientations de la loi sur l'aménagement du territoire et le développement durable, accordent une grande importance à la régionalisation, notamment, le développement des pôles régionaux, le renforcement de la décentralisation et l'élargissement des champs de la déconcentration.

Sur le plan institutionnel, la commission régionale d'aménagement du territoire est constituée, à côté de la commission d'aménagement du territoire du Conseil Régional avec des représentants des services et établissements publics déconcentrés, des conseils provinciaux, des municipalités, des chambres professionnelles et des instances de coopération communales et d'un représentant de la commission nationale permanente d'aménagement du territoire et du développement durable.

La commission régionale d'aménagement du territoire et du développement durable est appuyée, dans ses missions, par la représentation régionale du Ministère chargé de l'aménagement du territoire, qui est considérée comme «outil d'expertise et de consultation au service de cette commission ».

En matière d'instruments d'aménagement du territoire et du développement durable, les Schémas Régionaux d'Aménagement du Territoire (SRAT), constituent les documents de référence régionaux, plus détaillés et plus opérationnels que le SNAT. Ces documents doivent respecter trois principales conditions :

- constituer des documents opérationnels ;
- être imprégnés de réalisme ;
- être conçus sur la base d'une procédure de concertation qui leur confère la qualité de Charte Régionale d'Aménagement du Territoire et de Développement Durable.

En outre, il est prévu l'élaboration de schémas sectoriels à dimension régionale ou interrégionale ; ces documents de référence doivent orienter l'intervention dans le cadre de programmes intéressant une partie de l'espace régional ou intégrant plusieurs régions. L'élaboration de ces documents respecte les conditions suivantes :

- respecter les principes et les orientations de la Charte d'Aménagement du Territoire et du Développement Durable ;
- s'adapter au Schémas Régionaux d'Aménagement du Territoire et du Développement Durable ;
- veiller à l'implication et au dialogue avec les différents acteurs et ce, au niveau des différentes phases de conception, de suivi, de mise en œuvre et d'évaluation de ces documents.

La réforme du dispositif Marocain de l'Aménagement du Territoire s'inspire largement de modèles développés, ces dernières années, dans la plupart des pays de la rive Nord de la méditerranée, notamment en France.

En effet, pour ce pays, la régionalisation ne cesse de se confirmer par le renforcement des compétences des Conseils Régionaux, promus au statut de collectivité territoriale pleine et entière, au même titre que le département et les communes et ce, dans le respect du principe d'absence de tutelle d'une collectivité sur une autre.

Les SRADT (Schémas Régionaux d'Aménagement et de Développement du Territoire) instaurés par la loi dès le 4 février 1995 et précisés en 1999, constituent des documents prospectifs permettant aux régions de disposer de référentiels pour orienter leurs propres politiques.

La régionalisation à l'échelle des pays de la communauté européenne, connaît des évolutions importantes, notamment en matière d'administration et de coordination des politiques régionales. En ce qui concerne la régionalisation des politiques, il y a lieu de distinguer quatre groupes :

- La Grèce, l'Irlande et le Portugal, tous les trois sont des états unitaires qui ont traditionnellement adopté une approche centralisée de la mise en œuvre des politiques régionales. Dans ces pays, la régionalisation est en train d'apparaître principalement pour répondre aux conditions d'éligibilité des fonds structurels.
- L'Allemagne, l'Autriche, la Belgique et l'Espagne, pays fédéraux, constituent le deuxième groupe, où la responsabilité des politiques régionales repose traditionnellement au niveau de la région. Dans certains de ces pays, les évolutions récentes reflètent une tendance à la diminution de l'influence du niveau fédéral.
- Les pays nordiques et la France, pays unitaires, constituent le troisième groupe, où l'importance accordée au niveau régional dans le développement économique connaît un approfondissement substantiel, notamment à travers l'encouragement à l'élaboration de stratégies et de programmes régionaux.

Ces évolutions reflètent diverses influences politiques dont la focalisation croissante sur la compétitivité régionale et sur l'exploitation du potentiel régional en facilitant le développement de solutions régionales aux problèmes régionaux et l'influence des fonds structurels avec les

exigences de développement de stratégies, de partenariat de gestion et de contrôle au niveau régional.

- L'Italie et le Royaume-Uni, constituent le 4^{ème} groupe, dans ces pays. Les récents changements institutionnels se sont traduits par une plus grande régionalisation des responsabilités. Ce qui a eu impact évident sur l'élaboration et la mise en œuvre des politiques régionales.

En ce qui concerne la coordination des efforts de développement régional, les changements ont pour objectifs :

- de garantir que les partenariats régionaux coopèrent pour élaborer une stratégie pour la région, identifier les sources de financement potentielles, de faciliter la mise en œuvre de la stratégie, de contrôler et d'évaluer ses effets ;
- d'encourager une plus grande coordination entre les niveaux national et régional, avec une collaboration des Ministères pour les questions de développement régional.

3.3- LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT REGIONAL

La plupart des pays ont progressivement abandonné les modèles de planification traditionnel orientés vers le développement des grandes filières économiques, au profit de modèles qui prévisibilité la construction à partir d'une vision partagée d'un environnement favorable au développement du tissu productif et à l'emploi durable.

Pour ce faire, le replie sur l'aménagement du territoire pour faire face à la mondialisation s'inscrit de plus en plus dans les stratégies de renforcement de la compétitivité des pays, notamment à travers une plus forte attractivité des territoires. Le lien entre aménagement du territoire et planification économique est l'un des enjeux des réformes des systèmes de planification des pays.

En France, les Contrats de Plan Etat-Région (CPER) étaient à l'origine des outils de planification économique, datant de la loi du 29 juillet 1982, et portant réforme de la planification. Ces contrats de plans sont élaborés de manière autonome par la région.

Le gouvernement se contente de contrôler la compatibilité des plans des régions entre eux ainsi qu'avec le plan national. Mais l'élaboration des premiers SRADT, documents prospectifs, déterminant les orientations fondamentales à moyen terme du développement du territoire régional, a focalisé la réflexion sur l'articulation SRADT/CPER d'une part et sur l'intégration des projets de territoire au CPER.

C'est ainsi que les CPER, pour la période 2007-2013, ont adopté une démarche contractuelle nouvelle en faveur du développement, de l'aménagement et de la cohésion du territoire régional au service d'une vision stratégique commune.

Au Maroc, la participation de la région à l'orientation des investissements de l'Etat sur son territoire se fait à travers une déconcentration étendue en matière de gestion des recettes de l'Etat. Ces investissements seront conduits sur la base d'un partenariat organisé, traduit dans le cadre de Contrats Programmes, de Contrats Plans et de Contrats Territoriaux.

La nouvelle vision de l'aménagement du territoire a nécessité la création d'instruments de financement dont :

- le Fonds National d'Aménagement du Territoire : ce fonds est alimenté à partir du budget de l'Etat. Ses crédits sont destinés à la construction des grandes infrastructures, à la préservation du patrimoine naturel, au financement des projets de partenariat entre l'Etat et les collectivités locales, conçus dans le cadre des Contrats de Plans, des Contrats Programmes et des Contrats Territoriaux.

- le Fonds de Solidarité Régionale : ce fonds est alimenté à partir du budget de l'Etat et des collectivités riches et à partir des recettes d'exploitation du domaine public. Ces recettes sont utilisées dans le financement des opérations de mise à niveau des zones défavorisées ;
- les Banques Régionales de Promotion des Initiatives : elles sont destinées à financer les petites et moyennes entreprises et elles participent à l'intégration physique des jeunes diplômés.

Ainsi, la contractualisation entre l'Etat et les Régions tend à s'imposer dans la plupart des pays comme instrument efficace au service de la décentralisation, de la cohérence des politiques de développement entre les différentes échelles de territoire, du pilotage et du suivi de la mise en œuvre de l'aménagement du territoire.

Les expériences des pays membres de la Communauté Européenne montre que la région représente un niveau intermédiaire de cohérence entre l'Etat et les initiatives locales, en conséquence les projets de territoire qui donnaient lieu à des Contrats de Projet entre l'Etat et les territoires infra-régionaux concernés, sont progressivement intégrés aux CPER et validés sur la base de leur cohérence avec la vision prospective régionale.

En Tunisie, la région économique pourrait constituer un échelon territorial de coordination inter-régionale. Le Schéma Directeur d'Aménagement des Régions Economiques permettrait à la région de disposer d'une vision prospective stratégique, de plans et de programmes pour alimenter les futurs contrats Etat-Région prévu dans le XI^{ème} plan.

IV- LE SCHEMA DIRECTEUR D'AMENAGEMENT

C'est le scénario d'intégration et d'ouverture qui fait l'objet d'un schéma directeur d'aménagement pour la région du Nord-Ouest.

4.1- LES LIGNES DIRECTRICES DU SCHEMA DIRECTEUR D'AMENAGEMENT

Le Schéma Directeur d'Aménagement est un instrument global dont le principal intérêt réside dans la cohérence de ses propositions. Toutefois, sa mise en œuvre par les structures de l'Etat aura dans tous les cas des dimensions sectorielles, prises en charge simultanément par un ou plusieurs secteurs. Il est donc important de présenter le SDA selon des lignes directrices affectées sectoriellement. Les lignes directrices retenues pour le SDARE du Nord-Ouest découlent de l'explicitation des facteurs de changement et de rupture identifiés lors du choix du scénario d'aménagement et qui ont des implications très fortes sur le devenir de la région économique. Ces lignes directrices concernent :

- l'insertion dans l'ordre mondial et l'ouverture économique ;
- la maximisation des retombées des grands projets de la capitale et du Centre-Est ;
- la restructuration de l'armature urbaine et des polarités du territoire ;
- la valorisation des projets structurants dans la région ;
- le tissu économique, innovation et compétitivité ;
- l'environnement et les ressources naturelles.

L'espace de la région est structuré autour de deux axes majeurs comportant chacun des espaces intégrés dont la problématique centrale est homogène. Ce découpage qui servira de support à la présentation des lignes directrices se présente comme suit :

AXE 1 : ESPACE DE DECENTRALISATION FRONTALIER

Cet espace est formé de deux sous-espaces qui sont :

Le sous-espace transfrontalier de développement intégré : est structuré autour des agglomérations de Ghardimaou, Tajerouine, Oued Mliz, Touiref, Sakiet Sidi Youssef, Kalaât Snan, Kalaâ Khasba et Menzel Salem, qui sont caractérisées par :

- l'absence de liaisons entre-elles permettant de créer un véritable «espace frontalier» ;
- une faible dynamique démographique (de 94 à 2004, taux de croissance annuel entre 0 et 1%) ;
- l'absence d'activités économiques et un niveau d'équipement dédié au statut des villes et proportionnel aux nombre d'habitants ;

Le sous-espace du corridor de polarisation : est structuré autour des agglomérations de Tabarka, Ain Draham, Béni Mtir, Fernana, Jendouba, le Kef, Nebeur, Balta Bouaouene, Bousalem, Jerissa et Dahmani, qui présentant un dynamisme et des profils différents :

AXE 2 : ESPACE TRANSVERSAL ARTICULANT LES REGIONS INTERIEURES

Cet axe comprend quatre sous-espaces :

- le sous-espace littoral structuré autour de Nefza et du littoral de Zouaraa ;
- le sous-espace de la Mejerda : est structuré autour des agglomérations de Béja, Mejez El Bab, Testour, Goubellat et Thibar. La ville de Béja étant la peuplée de la région.
- le sous-espace central : est organisé autour du pôle régional de Siliana, autour duquel gravitent plusieurs centres urbains de différentes importances, constituant le support à une activité agricole intensive en voie de consolidation.
- le sous-espace de contact avec la région du Centre-Ouest : espace structuré autour des agglomérations de Makthar, ville la plus importante, de Sers, de Kesra, de Rouhia et d'El Ksour.

| Axe 1 : Espace de décentralisation frontalier | | | Axe 2 : Espace transversal articulant les régions intérieures | | | |
|---|--|---|---|---|---|---|
| | Sous-espace de développement transfrontalier intégré | Sous-espace du corridor de polarisation | Sous-espace littoral | Sous-espace de la Mejerda | Sous-espace central | Sous-espace de contact avec le Centre-Ouest |
| Armature urbaine | <ul style="list-style-type: none"> Structurée autour de 8 communes villes de petite taille dont 4 comptent moins de 3000 habitants | <ul style="list-style-type: none"> Jendouba et le Kef deux chefs-lieux de gouvernorat Villes de taille moyenne à petite 8 villes > 10000 habitants | <ul style="list-style-type: none"> Une commune et des groupements ruraux | <ul style="list-style-type: none"> Béja : chef-lieu du gouvernorat avec une population urbaine de 50000 habitants environs Mejez El Bab, ville moyenne de 20300 habitants | <ul style="list-style-type: none"> Siliana : chef-lieu du gouvernorat avec une population urbaine de 25000 habitants et 6 communes de moins de 10000 habitants | <ul style="list-style-type: none"> 4 chefs-lieux de délégation Makthar, ville la plus importante avec 12942 habitants |
| Délégations | <ul style="list-style-type: none"> Au nombre de 6 : Ghardimaou, Tajerouine, Sakiet Sidi Youssef, Kalaât Snan, Kalaâ Khasba, Oued Mliz | <ul style="list-style-type: none"> Au nombre de 10 : Jendouba, le Kef, Tabarka, Bousalem, Dahmani, Ain Draham, Fernana, Jerissa, Balta Bouaouane, Nebbeur | <ul style="list-style-type: none"> Nefza | <ul style="list-style-type: none"> Au nombre de 5 : Béja, Mejez El Bab, Thibar, Testour, Goubellat | <ul style="list-style-type: none"> Au nombre de 6 : Siliana, Bargou, Bouarada, Bourouis, Gaâfour, Laâroussa | <ul style="list-style-type: none"> Au nombre de 5 : Makthar, Kesra, Rouhia, Sers, El Ksour |
| Taux d'urbanisation (1) - 2004 - 2021 | <ul style="list-style-type: none"> Faible : 36,6 % | <ul style="list-style-type: none"> Faible 35,3 % | <ul style="list-style-type: none"> Très faible : 11,35 % | <ul style="list-style-type: none"> Moyen : 56,4 % | <ul style="list-style-type: none"> Moyen : 42,6 % | <ul style="list-style-type: none"> Faible : 26,15 % |
| Equipements structurants Infrastructures économiques | <ul style="list-style-type: none"> Espace dépourvu de tout équipement structurant Ligne ferroviaire de marchandises | <ul style="list-style-type: none"> A Jendouba : technopôle et plateforme logistique, pôle universitaire, centre hospitalo-universitaire Pôle touristique balnéaire et thermale : Tabarka-Ain Draham | <ul style="list-style-type: none"> Tourisme écologique Infrastructures hydrauliques | <ul style="list-style-type: none"> Existence de services de rayonnement régional à Béja Desserte autoroutière Zone industrielle projetée à Mejez El Bab | <ul style="list-style-type: none"> Niveau d'équipement existant en forte relation avec le statut administratif de la ville | <ul style="list-style-type: none"> Zone industrielle existante |
| Axes structurants | <ul style="list-style-type: none"> Absence d'axe de liaison transversal Axes : RN6 et l'axe de liaison horizontale | <ul style="list-style-type: none"> RN 17 : axe assurant la liaison entre les villes du corridor et celles de la région du Centre-Ouest. | | <ul style="list-style-type: none"> L'autoroute et la RN 5 assurant la liaison avec la capitale | <ul style="list-style-type: none"> La RN 4 : assurant la liaison avec le gouvernorat de Zaghouan | <ul style="list-style-type: none"> RN 4 et RN 12 assurent la liaison avec Zaghouan et avec la région du Centre-Ouest |

(1) Taux d'urbanisation régional en 2004 : 37 %

4.1.1- LD1 : L'insertion dans l'ordre mondial et l'ouverture économique : espace méditerranéen et consolidation de l'UMA

La ligne directrice représentée par l'insertion dans l'ordre mondial et l'ouverture économique, constitue un facteur de changement et de rupture, susceptible d'infléchir la configuration de la région économique. En effet, face au nouvel ordre mondial qui se met en place et face aux implications des évolutions de la situation économique et politique à l'échelle mondiale, la stratégie de développement régional mise en œuvre devra s'adapter, grâce à des mises à niveau sectorielles et territoriales visant une intégration plus grande dans de nouveaux espaces de développement et de solidarité : l'un autour de la méditerranée occidentale et l'autre, transversal se développant autour de l'entité maghrébine.

Le Nord-Ouest, région qui tourne le dos à son espace littoral, ne peut bénéficier d'une ouverture importante sur l'espace méditerranéen, mais elle peut s'inscrire dans une relation stratégique entre d'un côté l'Algérie et de l'autre la capitale Tunis, en misant sur le développement de l'unité du Maghreb.

Cette stratégie supposerait de constituer des partenariats interrégionaux forts, favorisés par les grands projets d'infrastructures et de transport déjà identifiés et en cours de réalisation de part et d'autre de la frontière et par une gestion rationnelle et protectrice des ressources en eaux communes aux deux pays.

AXE 1 : L'ESPACE DE DECENTRALISATION FRONTALIER

Sous-espace transfrontalier de développement intégré : La frontière devient un pont de développement.

La rareté des villes frontalières par le nombre et par la taille et l'inexistence des liaisons entre elles, n'a pas permis la création d'un véritable «espace frontalier». L'insertion dans l'ordre mondial et l'ouverture économique exigent que les villes frontalières jouent un rôle de plus en plus déterminant en tant qu'espace d'ouverture sur le Maghreb. Ainsi, la frontière devient un pont de développement. A cet effet, les actions à entreprendre seront :

- la mise à niveau des activités économiques et de service pour que cet espace devienne un espace d'attraction des PME (transformation agricole, artisanat, services à la fonction d'échanges transfrontaliers, tourisme écologique) ;
- la coopération dans les domaines sensibles qui sont l'eau, l'énergie, la sécurité alimentaire et les changements climatiques et coopération internationale par le biais des ONG et autres associations ;
- la mise en place des conditions de maintien et d'attractivité de la population, notamment l'amélioration des conditions de vie de la population, le renforcement des équipements de base, la création des sources d'emploi et le renforcement des équipements de culture et de loisirs.
- la poursuite du programme de développement rural intégré et le renforcement des incitations financières pour l'intensification des grandes cultures.
- la réalisation de projets mixtes Tuniso-Algériens à caractère maghrébin.
- le renforcement des infrastructures de communication et de développement urbain : Ghardimaou, Sakiet Sidi Youssef, Tajerouine, Kalaât Snan, Kalaâ Khasba et liaison avec les principales villes frontalières des deux pays :
 - Souk Ahras (Algérie) / Ghardimaou, Jendouba (Tunisie) ;
 - Souk Ahras/Sakiet Sidi Yousef, le Kef (Tunisie) ;
 - El Aouinet, Ouenza (Algérie) / Tajerouine et Kalaât Snan (Tunisie) ;
 - Tebessa (Algérie) / Kalaâ Khasba, le Kef (Tunisie).

- La création d'un axe structurant longitudinal frontalier reliant les délégations de ce sous espace du Nord vers le Sud, Fernana, Ghardimaou, Sakiét Sidi Youssef, Kalaât Snan jusqu'à Hydra, et Fernana (gouvernorat de Kasserine).
- le développement accéléré des délégations frontalières et le renforcement des postes frontaliers de passage : programmation des projets structurants de niveau national et international, injections des investissements pour la mise à niveau des villes frontalières et réhabilitation de la gare de Ghardimaou.

Sous-espace du corridor de polarisation : Espace d'ancrage des relations avec l'extérieur.

L'insertion dans l'ordre mondial et l'ouverture économique nécessite :

- le renforcement et la mise à niveau des principales infrastructures de transport :
 - liaison intermaghrébine «réseau M» : renforcement de la liaison Nord-Ouest pour atteindre le couloir littoral majeur Algérien (Annaba, Alger, Frontière Marocaine) avec la branche M1 : El Kala (Algérie), Tabarka, Ain Draham, Béja, Mejez El Bab, Tunis.
 - liaison des principales villes à l'autoroute : Jendouba, Bousalem, Tabarka et Le Kef et renforcement des axes des RN17 et RN5.
- la création de conditions favorables pour l'attraction des IDE : projection des zones industrielles modernes et répondant aux exigences des IDE, au niveau de Jendouba et du Kef, dans le but de renforcer la filière des industries mécaniques et électriques ;
- la mise à niveau des activités économiques dans le sous espace du corridor de polarisation avec :
 - le développement du pôle touristique Tabarka-Ain Draham (tourisme balnéaire, culturel, thermal et écologique) en intégration avec El Kala (Algérie) et en cohérence avec les exigences du grand écosystème naturel transfrontalier ;
 - la mise à niveau et l'extension des services aéroportuaires (aéroport de Tabarka) :
 - . Tabarka-Zouaraâ, point d'ancrage à l'espace méditerranéen : pôle de développement, tourisme, agriculture, thermalisme ;
 - . mise à niveau de l'offre touristique et plus grande intégration nationale et internationale avec la création de la ligne aérienne Tabarka-Tozeur ;
 - l'attractivité du bipôle Jendouba-Le Kef grâce à l'offre de services de haut niveau (structures d'accueil et d'hébergement, de loisirs et de culture) et de services économiques (banques, assurances, TIC et transit, station du TGVM à Jendouba) et grâce à la diversification des activités : tourisme, agro industrie, tertiaire supérieur et à la mise en place des conditions pour favoriser le transit maghrébin par Jendouba, Tabarka, Le Kef.
- la coopération dans le domaine de l'eau de l'énergie et du développement durable.
- la mise en place de programmes de coopération en accordant la priorité aux projets visant à atteindre la sécurité alimentaire et l'autosuffisance en matière de céréales avec un projet de coopération dans le domaine des grandes cultures (semences, conduite de l'intensification etc...) et, la création d'un centre de recherche et d'expérimentation mixte.

AXE 2 : ESPACE TRANSVERSAL ARTICULANT LES REGIONS INTERIEURES

Sous-espace littoral : site d'attraction majeur

Le sous espace littoral constitue un site d'attraction majeur caractérisé par des paysages naturels exceptionnels. Pour son développement durable, il s'agira de mettre en place des actions environnementales qui touchent le littoral, les forêts, les ressources en eaux et la biodiversité, à programmer au cours des prochains plans.

- Le projet de station intégrée de Zouaraâ : une zone d'éco-tourisme d'envergure internationale pour laquelle il s'agira de préparer toute la région Nord à l'accueillir :
 - . accès et accessibilité : infrastructures routières, aérienne et ferroviaires, favorisant les liaisons locales, régionales et internationales ;

- établissements humains et extensions pour répondre aux besoins d'une population potentielle importante en logements, équipements, etc... en tenant compte des contraintes de chaque site d'agglomération : physique, périmètre irrigué, agriculture péri-urbaine, réseau hydrographique, retenue d'eau, voie ferrée, etc...

Sous-espace de la Mejerda : site d'attraction des IDE

Dans ce sous-espace vital, il s'agira de mise à niveau du capital économique face à la concurrence et à la conjoncture économique (production de céréales et sécurité alimentaire, renforcement de l'encadrement et fortes incitations financières)

Sous-espace central : site de mise en valeur

- Mise à niveau du capital productif agricole : intensification en irrigué et en sec des grandes cultures et développement de la recherche appliquée.
- Etude de faisabilité d'un aéroport, site proposé : Zama.

Sous-espace de contact avec le Centre-Ouest : complémentarités dans l'offre touristique internationale

Valorisation des potentialités touristiques (sites archéologiques, paysages etc...) en liaison avec le tourisme international au Nord de la région et dans la région du Centre-Est.

4.1.2 – LD 2 : Maximation des retombées des grands projets de la capitale et du Centre-Est

Ces grands projets nécessitent des méga-investissements dans les secteurs porteurs de l'immobilier et des infrastructures.

Dans la capitale, ces projets concernent des complexes immobiliers et des plateformes internationales de services et d'affaires avec aussi un méga-complexe sportif, un village touristique, un port financier et la Cité des télécommunications.

Dans la région du Centre-Est, les Méga-investissements portent sur la réalisation d'un port en eau profonde, de l'aéroport international à Enfidha, de zones industrielles et de plateformes logistiques. Les impacts de ces méga-projets sur l'ensemble du pays et particulièrement sur les régions limitrophes sont multiples et importants. Ils porteront sur les ressources humaines en priorité avec des migrations, une forte mobilité d'une main d'œuvre disponible ou déjà occupée (ou sous occupée) mais aussi sur les économies régionales avec les opportunités de sous-traitance, d'exploitation des ressources locales etc....

Ces différents impacts sont présentés selon les espaces d'aménagement et de développement identifiés par le schéma d'ouverture et d'intégration de la région.

AXE 1 : ESPACE DE DECENTRALISATION FRONTALIER

Sous- espace transfrontalier de développement intégré : sous-espace aux fortes incitations

Ce sous-espace appartient à la zone d'encouragement de développement régional correspondant à une prime de 25% et à la zone d'encouragement pour le développement agricole. Le renforcement et la mise à niveau de son environnement économique permettra d'attirer les investisseurs pour des projets de sous traitance et de cotraitance.

Sous-espace du corridor de polarisation : sous-espace attractif prioritaire

Ce sous-espace et en particulier le pôle de Jendouba, recèlent des facteurs de compétitivité. Certains sont existants et d'autres sont projetés : plateforme logistique principale, pôle universitaire, ressources en eau, ressources humaines, infrastructures de niveau supérieur (autoroute, ligne

ferroviaire). A cet effet, le renforcement des mesures d'incitation et d'encouragement permet d'en faire un espace attractif prioritaire pour les opportunités de sous traitance et de cotraitance. En plus, l'importance de ces projets demande la satisfaction de ses besoins dans plusieurs secteurs tel que les matériaux de construction, l'eau, etc. Ainsi, les actions à entreprendre au niveau de ce sous espace seront :

- le développement des investissements dans la branche des matériaux de construction (exploitation des gisements), la valorisation en vue de répondre à une partie des besoins des grands projets d'habitat et d'infrastructures.
- la mobilisation et le transfert de la ressource en eau.
- la mise en œuvre d'un programme environnemental (protection de la ressource en eau et du potentiel en sol, assainissement).

Le Nord de cet espace appartient à la zone d'encouragement dans les secteurs du tourisme, de l'agriculture et de la pêche, secteurs complémentaires au tertiaire supérieur des grands projets.

- la satisfaction de ces projets en terme de main d'œuvre aura un impact important sur la mobilité de la population, l'amélioration des revenus et des conditions de vie de la population et permet d'éviter le risque des fortes migrations définitives ;
- l'augmentation des besoins en eau potable exige la mobilisation de la ressource en eau pour la transférer à la capitale et au centre Est. Dans le but de sauvegarder cette ressource, la mise en place de mesures en vue de sa protection sera indispensable ;

AXE 2 : ESPACE TRANSVERSAL ARTICULANT LES REGIONS INTERIEURES

Sous-espace littoral : site aux fortes pressions

- Mobilité de main d'œuvre et amélioration des revenus et des conditions de vie avec risque de fortes migrations définitives.
- Mobilisation de la ressource en eau et transfert vers la capitale.
- Protection des ressources naturelles en vue de sauvegarder la ressource en eau.
- Le renforcement des relations entre Nefza, Séjenen et Mateur du fait de leur appartenance au même écosystème naturel.

Sous-espace de la Mejerda : site attirant des délocalisations

Préparer cet espace à accueillir des activités de sous traitance et de cotraitance et celles issues des délocalisations par :

- Le renforcement du potentiel en réserves foncières à aménager en vue d'y créer des zones industrielles et des zones d'habitat.
- La dynamisation d'un marketing territorial en s'appuyant sur le découpage en zone d'encouragement du développement régional avec une prime de 8% à Mejez El Bab, 15% dans le reste de l'espace.
- La mise en œuvre volontariste des conditions de maintien et d'attractivité des populations.
- La maîtrise de la consommation de l'énergie et de la ressource en eau.
- La protection des ressources naturelles.

Sous-espace central : site de sous-traitance

Dans cet espace, il s'agira :

- de le préparer à accueillir des activités de sous-traitance orientées vers les petits métiers et favoriser la valorisation des substances utiles et des matériaux de construction.
- d'intensifier la production agricole en vue de la demande future grâce au développement de la petite et moyenne hydraulique.

Sous-espace de contact avec la région du Centre-Ouest : sous-espace à forte mobilité démographique

En vue de satisfaire les besoins des nouveaux projets, les impacts sur cet espace sont :

- une mobilité de la main d'œuvre et des migrations moyennes à élever avec l'amélioration des revenus et des conditions de vie des populations.
- la valorisation des substances utiles locales.
- l'établissement de relations avec les villes du Centre-Ouest et le port d'Enfidha.

4.1.3- LD 3- Restructuration de l'armature urbaine et polarité du territoire

Les incidences du SDA pour l'aménagement des villes se posent tout d'abord en termes quantitatifs généraux : selon les densités constatées dans l'extension des villes (75 à 80 habitants/ha), l'accueil de 800000 habitants environ dans les villes supposerait la mise à disposition, l'aménagement et l'équipement de 10.000 ha d'ici 2021.

Cette approche prospective pose le problème de la maîtrise foncière et de la gestion des plans d'aménagement. Rappelons que la majorité des villes de la région du Nord-Ouest est confrontée à la contrainte des terres agricoles ou aux contraintes topographiques qui engendrent un coût d'urbanisation élevé.

La contrainte des terres agricoles se présente pour les villes de la vallée de la Mejerda et les zones voisines, entourées des périmètres irrigués, telles que Jendouba, Mejez El Bab. Testour, Ghardimaou, Goubellat, Bou Salem, Dahmani etc...

Les extensions urbaines devront être plus sévèrement contrôlées. L'intervention des opérateurs publics, pour la réalisation de projets de logements en réponse aux besoins croissants de la population, demeure indispensable avec la programmation d'opérations de forte densité d'une part et la densification des tissus déjà existants d'autre part.

Les contraintes topographiques se posent pour les deux pôles de la région Le Kef et Béja, qui sont appelés à accueillir une importante population additionnelle, (37000 habitants pour Béja et près de 40000 habitants pour le Kef) ainsi que pour les villes de Nefza, de Makthar et de Teboursouk.

Les villes situées dans la haute vallée de la Mejerda souffrent quant à elles de problèmes d'inondation.

Par ailleurs, l'extension et l'aménagement de nouvelles zones d'activités seront confrontés aux mêmes problèmes sur le plan foncier, alors que ces sites doivent bénéficier d'une bonne accessibilité et d'un coût d'aménagement raisonnable.

L'aménagement des villes suppose la protection des terres agricoles, l'occupation des sites favorables par les activités, la recherche d'une forme d'urbanisation adéquate dans les zones d'extension et la résolution des problèmes de l'habitat anarchique.

Pour chacun des deux axes d'aménagement identifiés et des sous-espaces qu'ils abritent, le fait urbain et son devenir dans la perspective du SDARE sont analysés ci-après.

Tableau n° 55 : Structuration de l'armature urbaine de la Région Economique du Nord-Ouest

| Axe | Sous espace | Pôle régional | Centre régional | Relais régional | Centre à dynamique locale |
|---|---|--------------------|---------------------------------|--|--|
| -AXE 1- Espace de décentralisation frontalier | A- Sous espace de développement transfrontalier intégré | | Ghardimaou Tajerouine | Sakiet Sidi Youssef Kalaât Senan Kalaâ Khasba | Oued Mliz Touiref Menzel Salem |
| | B- Sous-espace du corridor de polarisation | Jendouba Le Kef | Tabarka Bou Salem Dahmani | Ain Draham Fernana Jerissa | Beni M'tir Nebbeur Balta Bouaouène |

Tableau n° 56 : Structuration de l'armature urbaine de la Région Economique du Nord-Ouest

| Axe | Sous espace | Pôle régional | Centre régional | Relais régional | Centre à dynamique locale |
|---|--|---------------|---------------------------------|------------------------------|--|
| -AXE 2- Espace transversal articulant les régions intérieures | A- Sous espace littoral | | Nefza | | |
| | B- Sous espace Mejerda | Béja | Mezez El Bab | Testour | Thibar, Maâgoula Zahret Medien, Goubellat |
| | C- Sous espace central | Siliana | Teboursouk Bou Arada Sers | El Krib Gaâfour Bargou | Laâroussa Bourouis |
| | D- Sous espace de contact avec la région du Centre-Ouest | | Makthar | | El Ksour Kesra Rouhia |

AXE 1- ESPACE DE DECENTRALISATION FRONTALIER

L'axe de décentralisation frontalier est composé du sous espace de développement transfrontalier intégré et du sous-espace du corridor de polarisation.

Tableau n° 57 : Axe 1 : Sous-espace de décentralisation frontalier

| Niveau dans l'armature | Agglomérations urbaines | Population totale | | | Taux de croissance % | | Population additionnelle | |
|---------------------------|-------------------------|-------------------|---------------|---------------|----------------------|--------------|--------------------------|--------------|
| | | 2004 | 2016 | 2021 | 2004-2016 | 2004-2021 | 2004-2010 | 2004-2021 |
| Pôles régionaux | Jendouba | 43997 | 65000 | 78960 | 3,2 | 3,50 | 21003 | 34963 |
| | Le Kef | 45100 | 70000 | 84330 | 3,6 | 3,75 | 24900 | 39230 |
| | Sous-total | 89097 | 135000 | 163290 | 3,40 | 3,50 | 45903 | 74193 |
| Centres régionaux | Tabarka | 15634 | 22290 | 25840 | 2,9 | 3,0 | 6656 | 10206 |
| | Bou Salem | 20098 | 24315 | 28140 | 1,6 | 2,0 | 4217 | 8042 |
| | Ghardimaou | 19690 | 24390 | 27570 | 1,7 | 2,0 | 4700 | 7880 |
| | Dahmani | 14600 | 20000 | 23160 | 2,5 | 2,75 | 5400 | 8560 |
| | Tajerouine | 18185 | 23060 | 25460 | 2,0 | 2,0 | 4875 | 7275 |
| | Sous-total | 88207 | 114055 | 130170 | 2,25 | 2,25 | 25848 | 41963 |
| Relais régionaux | Ain Draham | 8888 | 12670 | 14690 | 2,9 | 3,0 | 3782 | 5802 |
| | Fernana | 2210 | 3150 | 4670 | 3,0 | 4,5 | 940 | 2460 |
| | Jerissa | 11300 | 13500 | 14550 | 1,5 | 1,5 | 2200 | 3250 |
| | Sakiet Sidi Youssef | 6200 | 10000 | 12570 | 3,9 | 4,00 | 3800 | 6370 |
| | Kalaâ Senan | 5040 | 6030 | 7060 | 1,4 | 2,0 | 990 | 2030 |
| | Kalaâ Khasba | 2870 | 8000 | 12425 | 8,0 | 8,0 | 5130 | 9555 |
| | Sous-total | 36508 | 53350 | 65965 | 3,10 | 3,42 | 16842 | 29457 |
| Centre à dynamique locale | Balta Bouaouène | 5420 | 6480 | 6980 | 1,5 | 1,5 | 1060 | 1560 |
| | Beni Mtir | 810 | 915 | 1135 | 1,0 | 2,0 | 105 | 325 |
| | Nebbeur | 3435 | 4110 | 4810 | 1,5 | 2,0 | 675 | 1375 |
| | Oued Mliz | 2188 | 2465 | 3065 | 1,0 | 2,0 | 277 | 877 |
| | Touiref | 2895 | 3260 | 4055 | 1,0 | 2,0 | 365 | 1160 |
| | Menzel Salem | 2210 | 2645 | 2850 | 1,5 | 1,5 | 435 | 640 |
| | Sous-total | 14988 | 19875 | 22895 | 2,30 | 2,45 | 4887 | 7907 |
| Total | 228800 | 322280 | 382320 | 2,80 | 3,0 | 93480 | 153520 | |

Le sous- espace transfrontalier de développement intégré : Sous-espace stratégique à occuper

Il est structuré autour de deux centres régionaux, Ghardimaou au Nord et Tajerouine au Sud, de trois relais régionaux : Sakiet Sidi Youssef, Kalaat Snan et Kalaât Khasba qui constituent des centres de diffusion des services, relais entre les centres régionaux et les centres à dynamique locale

et à la base de la hiérarchie, les centres à dynamique locale qui sont Oued Mliz, et Touiref au Nord et Menzel Salem au Sud.

En termes d'infrastructures, ce sont cinq axes routiers (RN7, RN6, RN5, RN17 et RN11), l'autoroute projetée et la ligne ferroviaire reliant Tunis à Alger, qui permettront les échanges et l'intégration de la région et son ouverture sur le Maghreb et les régions limitrophes, notamment le Centre Ouest.

LES CENTRES REGIONAUX

Ghardimaou : *centre régional à vocation d'échanges et d'appui à l'économie frontalière, aux transports et à l'activité forestière.*

L'agglomération de Ghardimaou bénéficie d'une situation stratégique, elle constitue le point de passage regroupant les axes routiers et ferroviaires vers l'Algérie.

Sa promotion au rang d'un centre régional avec vocation d'échanges et ville d'appui à l'économie frontalière, aux transports et à l'activité forestière, exige la programmation des actions suivantes :

- L'ouverture de la ville sur les villes frontalières avec notamment ;
 - . le renforcement de l'axe routier de la RN6 ;
 - . la modernisation de la ligne ferroviaire Tunis-Alger ;
 - . la réactivation de la ligne ferroviaire des voyageurs entre les deux pays ;
 - . l'accélération de la réalisation de l'axe auto-routier.
- La programmation d'une plate forme logistique secondaire à caractère essentiellement commercial en raison des relations existantes ou programmées avec l'Algérie. Les marchandises en provenance ou à destination du Nord pourront y être entreposées en attendant leur éventuel conditionnement et redistribution vers les autres régions du pays ou leur exportation vers l'Algérie.
- La mise à niveau des services urbains et économiques offerts par la ville ;
- La programmation de services au profit des maghrébins tels que :
 - . multiplication des agences bancaires ;
 - . construction d'hôtels relais et d'hôtels d'affaires...
- Le renforcement des équipements de loisirs et des équipements culturels ;
- Le développement de l'Internet et le renforcement de la desserte téléphonique (fixe et mobile) ;
- La programmation de projets d'envergure internationale liés à la construction de l'UMA ;
- L'aménagement de zone de commerce de luxe, d'une gare ferroviaire des voyageurs moderne, l'établissement de relations adéquates avec le pôle touristique Tabarka-Ain Drahem ;
- Par ailleurs, il s'agira de favoriser la stabilisation des forces vives et l'attractivité de la ville à travers :
 - . l'amélioration de l'environnement urbain de la ville (amélioration des routes, maîtrise de l'extension de l'habitat) ;
 - . la programmation des zones aménagées et bien desservies au profit des promoteurs maghrébins ou Tunisiens dans le cadre du «marketing territorial» ;
- comme il s'agira aussi de favoriser la mobilité entre la ville et les groupements ruraux pour alléger la pression sur les zones forestières sensibles environnantes.

Tajerouine : *centre régional à vocation d'échanges, basés sur l'économie frontalière et l'industrie*
Avec un taux d'accroissement des plus élevés (8,88 %) par le passé, la ville vit une situation de stagnation et d'absence de dynamisme. La situation géographique et la promotion de la ville en un centre régional exige :

- l'ouverture de la ville sur la frontière ;

- le renforcement de la liaison de Tajerouine au pôle régional, le Kef-Tajerouine joue le rôle de centre intermédiaire entre le pôle régional et les relais régionaux de Menzel Salem, Kalaât Snan, Kalaâ Khasba, Jerissa et assure la liaison avec la région du Centre-Ouest ;
- la diversification de la base économique de la ville et mise à niveau des activités déjà existantes.

LES RELAIS REGIONAUX

Sakiet Sidi Youssef : *centre régional à vocation de services, avec économie frontalière, et forestière et relais avec l'extérieur :*

Ville frontalière de petite taille, malgré le dynamisme qui l'a caractérisé par le passé (taux de croissance autour de 4 %), elle vit aujourd'hui une situation de crise et devient répulsive puisque le taux de croissance enregistré entre 1994 et 2004 est de 0,4 %, alors que sa position géographique et sa fonction historique concourent pour en faire un véritable relais régional. Cette promotion exige la prise en charge de plusieurs actions dont :

- le renforcement des équipements urbains ;
- la réhabilitation du réseau routier urbain et le renforcement de la RN5, reliant la ville aux pôles régionaux le Kef et Jendouba ;
- le renforcement de la RR 72 permettant des liaisons avec Touiref et Oued Mliz au Nord et de la RR79 assurant la liaison avec Kalaat Senan au Sud ;
- le renforcement de la base économique de la ville de Sakiet Sidi Youssef grâce à (la filière IME, services...)
- la mise en place de programmes de développement urbain intégré (PDUI) ;
- le renforcement des équipements de la santé et de la formation professionnelle.

Kalaat Senan : *relais régional à vocation de services à la population, à l'économie frontalière et à l'économie rurale*

Elle fait partie du groupe des villes répulsives de la région du Nord-Ouest, caractérisées par un taux de croissance négatif entre 1994 et 2004.

Les actions à entreprendre pour la promotion au rang de relais régional sont :

- le renforcement des équipements de base de la population ;
- la programmation de zones d'activités au profit des jeunes en vue de leur stabilisation ;
- le renforcement des liaisons avec Menzel Salem et Jerissa ;
- la programmation de services multiples notamment à caractère économique (banques, assurances...).

Kalaa Khasba : *relais régional à vocation de services et échanges frontaliers et inter-régionaux (avec le Centre Ouest)*

Kalaa Khasba constituera le centre d'échanges avec le Centre Ouest. A cet effet, les actions à entreprendre seront :

- le renforcement des liaisons routières entre Kalaa Khasba et les villes de Thala et Hidra (Gouvernorat de Kasserine) : mise à niveau et réhabilitation de la RN17 ;
- la mise à niveau de l'axe ferroviaire assurant la liaison de la ville de Kalaa Khasba avec Jerissa et Dahmani ;
- l'amélioration de l'environnement urbain de la ville ;
- le renforcement des équipements socio-collectifs et de service de la commune.

LES CENTRES A DYNAMIQUE LOCALE

Les centres à dynamique locale sont Oued Mliz, Touiref et Menzel Salem. Ce sont des centres de services élémentaires à la population rurale d'une part mais aussi à l'activité économique émergente dans leur zone d'influence.

Oued Mliz : centre de service aux échanges.

Ces services sont destinés au trafic de transit et à l'activité agro-forestière avec possibilité d'implanter des structures d'accueil touristique ;

Touiref : centre de service à l'activité forestière ;**Menzel Salem : centre d'encadrement de la population rurale.**

Les actions à entreprendre pour les trois centres seront :

- la réhabilitation du réseau routier et l'amélioration des conditions de vie de la population ;
- le renforcement du secteur des services au profit de la population rurale ;
- le renforcement des capacités de formation agricole.

Sous-espace du corridor de polarisation : sous-espace à la forte polarité urbaine

La sous-région est structurée autour de deux pôles régionaux, Jendouba et Le Kef, de trois centres régionaux : Tabarka au Nord, Bousalem à l'Est et Dahmani au Sud et de trois relais régionaux : Ain Drahem et Fernana au Nord et Jerissa au Sud.

Les centres à dynamique locale sont Beni M'tir au Nord, Balta Bouaouène à l'Est et Nebbeur au Sud. Les RN17, RN6, RN5 et la RR80 constituent les axes d'intégration et d'échange de premier et de deuxième niveau de ce territoire.

Tableau n° 58 : Perspectives de population des centres urbains du sous-espace du corridor de polarisation

| | Agglomération urbaine | Population totale de 2004 | Population totale en 2016 | Taux de croissance 2004 et 2016 | Population 2021 | Taux de croissance 2004 et 2021 | Population additionnelle 2004-2021 |
|----------------------------|-----------------------|---------------------------|---------------------------|---------------------------------|-----------------|---------------------------------|------------------------------------|
| Pôles régionaux | Jendouba | 43997 | 65000 | 3,2 | 78960 | 3,5 | 34963 |
| | Le Kef | 45101 | 70000 | 3,6 | 84330 | 3,75 | 39229 |
| Centres régionaux | Tabarka | 15634 | 22290 | 2,9 | 25841 | 3,0 | 10207 |
| | Bousalem | 20098 | 24315 | 1,6 | 28142 | 2,0 | 8044 |
| | Dahmani | 14601 | 20000 | 2,5 | 23157 | 2,75 | 8556 |
| Relais régionaux | Aïn Drahem | 8888 | 12672 | 2,9 | 14691 | 3,0 | 5803 |
| | Fernana | 2211 | 3152 | 3,0 | 4673 | 4,5 | 2462 |
| | Jerissa | 11298 | 13508 | 1,5 | 14552 | 1,5 | 3254 |
| Centres à dynamique locale | Balta Bouaouène | 5418 | 6478 | 1,5 | 6978 | 1,5 | 500 |
| | Beni Mtir | 811 | 914 | 1,0 | 1136 | 2,0 | 325 |
| | Nebbeur | 3435 | 4107 | 1,5 | 4810 | 2,0 | 1375 |
| Total | | 171492 | 242436 | 2,99 | 287270 | 2,84 | 115778 |

LES POLES REGIONAUX**Jendouba : pôle régional à fonction tertiaire**

Sa situation lui permet d'établir des relations avec Béja sur l'axe transversal et avec Le Kef donc l'espace frontalier dans son ensemble, de Tabarka à Kalaât Senan grâce à la RN 17 puis avec Siliana (partie Sud-Est de la région) grâce aux axes médians à l'intérieur et avec l'Algérie grâce aux différents accès existants à renforcer.

La fonction de pôle tertiaire s'appuie sur une base économique diversifiée déjà existante (tourisme, industrie, logistique, agriculture, enseignement supérieur). Le pôle se dégage progressivement de l'activité agricole grâce à sa nouvelle vocation de tertiaire supérieur.

A cet effet, des fonctions urbaines et socio-culturelles nouvelles sont à développer pour les besoins de l'intégration régionale et maghrébine. Les actions à entreprendre sont :

- la restructuration de la ville : centralité urbaine et décongestion du centre actuel ;
- la programmation de projets de services supérieurs avec en particulier :

- . le renforcement du pôle universitaire existant, composé de 3 institutions universitaires, par l'intégration de nouvelles institutions de filières scientifiques et techniques ;
- . la consolidation de la pépinière d'entreprises existante au sein de l'espace universitaire ;
- . le développement de la formation professionnelle dans la filière de la maintenance et des NTIC ;
- . la finalisation du projet de technopôle : tel que stipulé dans le décret n° 2006-1220 portant la création d'une « unité de gestion par objectifs » pour la mise en place du technopole de Jendouba. Le site retenu pour l'implantation de ce projet appartient à la zone de Ben Béchir située à 7 km de la ville de Jendouba. Ce technopôle sera desservi par la RR 59, qui assure la liaison entre Ben Béchir, Jendouba et Bou Salem.

Cette zone constituera, dans le futur, un pôle de compétitivité avec la programmation de 4 projets d'envergure nationale et régionale : la plate forme logistique, la zone industrielle, le complexe sucrier et le technopôle ;

- . la généralisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) ;
- le renforcement des équipements structurants dans le pôle régional Jendouba avec :
 - . la programmation d'un centre hospitalier universitaire (CHU) et d'une faculté de médecine;
- la mise à niveau et le renforcement des infrastructures économiques avec :
 - . la modernisation des services du transport ferroviaire transmaghrébin ;
 - . le projet de TGV maghrébin et la programmation d'une station du TGVM à Jendouba ;
 - . la plate-forme logistique, à implanter au niveau de la zone de Ben Béchir.

La plate-forme programmée est de type régionale-internationale. Elle aura comme fonction prioritaire le stockage et le conditionnement des produits agricoles (céréales, fruits et légumes à conditionner), des fourrages et des aliments pour bétail. La plate-forme accueillera aussi les flux des intrants requis pour les exploitations agricoles de la région pour groupage et distribution, ainsi que certains produits des unités industrielles des différentes villes de la région (sucre, liège, ciment, céramique, textile etc....), avec l'objectif de maintenir sur place la plus value créée par les produits de la région.

Le rayonnement international de cet équipement notamment avec l'Algérie, dépendra de sa desserte terrestre. A cet effet, les liaisons routières et ferroviaires avec l'Algérie seront renforcées et modernisées.

Le Kef : pôle régional à fonction industrielle

Chef-lieu et pôle régional devant renforcer son rayonnement sur les franges frontalières, avec Siliana, le Centre-Ouest et l'Algérie grâce au renforcement des liaisons existantes et avec Jendouba et Béja grâce à la future liaison à l'axe autoroutier.

Le Kef vise à devenir un pôle à vocation dominante industrielle avec la concentration des industries à haute valeur ajoutée, au vu des potentialités et des projets engagés dans la filière de la câblerie électrique. Les actions à entreprendre sont :

- l'affinement des fonctions industrielles et la disponibilisation des sites industriels, de l'eau et de l'énergie (gaz) ;
- le renforcement de son rôle de complémentarité avec le Centre-Ouest et de son rôle de polarisation avec la frontière ;
- l'amélioration des conditions d'attractivité et la mise à niveau de la ville avec :
 - . le renforcement des équipements socioculturels dans la ville, déjà animée de traditions et de dynamisme culturel ancien ;
 - . le renforcement de la vocation universitaire, celle-ci étant en binôme avec le pôle universitaire de Jendouba ;
 - . le renforcement des infrastructures économiques : transport multimodal urbain et régional ; réactivation de la ligne ferroviaire des voyageurs.

- . la programmation de nouvelles zones industrielles «modernes» ;
- . la programmation de zones d'activités à mettre à la disposition des jeunes diplômés pour développer des activités industrielles, artisanales et de services.

LES CENTRES REGIONAUX

Constituant les centres intermédiaires entre les pôles régionaux et les relais régionaux, les centres régionaux du corridor de polarisation sont Tabarka au Nord, Bou Salem à l'Est, Tajerouine au Sud et Dahmani au Sud-Est.

Tabarka : *centre régional à vocation dominante touristique, avec l'émergence du profil urbain en liaison avec le développement des services, en amont et en aval des secteurs économiques.*

Tabarka bénéficie d'un site de grande valeur avec une ouverture sur le littoral et des paysages exceptionnels, et de plusieurs facteurs de compétitivité tels que l'aéroport international avec des capacités importantes non exploitées entièrement, une zone touristique de 350 ha, un port de plaisance et un port de pêche.

L'amélioration de l'attractivité de la ville exige la maîtrise de l'habitat anarchique et le renforcement des services tertiaires permettant de promouvoir la ville à un rang de pôle touristique de niveau international.

Le grand projet de tourisme écologique, sur la frange littorale de Cap Serrat (gouvernorat de Bizerte) jusqu'à la plage de Zouaraâ (gouvernorat de Béja), devrait créer au cours des différentes phases de sa concrétisation et lors de sa mise en exploitation 30000 emplois environ. Sur la base de ces données très préliminaires, il permettra de donner une nouvelle impulsion à la dynamique de développement de la partie Nord de la région Nord-Ouest en général et à Tabarka en particulier. A cet effet, il s'agira de :

- programmer des projets NTIC dans la zone touristique de Tabarka et de développer l'utilisation de l'Internet par le renforcement de la desserte téléphonique (fixe et mobile) et du réseau ADSL ;
- mise en place d'incitations particulières en faveur des implantations renforçant l'activité touristique ;
- améliorer l'environnement urbain : décongestion du centre de l'agglomération et mise à niveau des services liées à l'activité touristique (agences de voyages, restauration, banques etc...) ;
- accélérer l'ouverture maghrébine : renforcement de la liaison avec Annaba, mise à niveau de la RN17 et modernisation du poste frontalier ;
- créer des axes d'échanges avec les centres de l'axe transversal et les centres de la même sous-région Nord : axe de liaison avec Nefza valorisant les paysages exceptionnels et avec le pôle de Bizerte par Sejenène et Mateur ;
- diversifier le produit touristique avec les créneaux écologiques, sportifs, nautiques, culturels, de montagne, etc...).

Bousalem : *centre régional à vocation industrielle*

La ville de Bousalem bénéficie de l'existence de plusieurs facteurs de compétitivité :

- une position centrale entre les deux pôles régionaux de Béja et Jendouba ;
- une bonne accessibilité à partir de la RN6 et de la ligne ferroviaire, elle sera améliorée avec la future liaison à l'autoroute ;
- un dynamisme démographique relativement important 1,24%, en comparaison avec le reste des villes.

Sa position dans l'armature urbaine en tant que centre régional à vocation agro-industrielle, d'appui et de services à l'agriculture compétitive exigera une gestion maîtrisée de la croissance de la ville et la constitution de réserves foncières protégeant les périmètres et les terres agricoles. Ces objectifs se traduisent par :

- la protection de la ville contre les inondations avec :

- . le renforcement du nouveau centre créé notamment l'opération Roumani qui constitue une solution pour alléger la pression sur Bousalem ;
- . la projection des équipements de niveau régional ;
- . la multiplication des équipements de loisirs, de sport et de culture.
- la maîtrise de l'extension urbaine grâce à :
 - . la programmation de lotissements viabilisés au niveau de Roumani ;
 - . la densification des espaces déjà occupés ;
 - . l'engagement d'opérations d'ensemble intégrant des zones résidentielles et des zones d'activités.
- l'amélioration de l'attractivité de la ville notamment par les actions :
 - . de lutte contre la prolifération de l'habitat anarchique ;
 - . de programmation des projets de logements au profit des familles à faible revenu ;
 - . d'entretien de l'environnement urbain de la ville ;
 - . de renforcement des équipements socio-culturels de la ville ;
 - . d'amélioration du transport urbain.
- le renforcement des services liés à l'agriculture ;
- l'amélioration de la prestation de services au profit des entreprises et des investisseurs ;
- le renforcement du statut administratif par l'amélioration de la capacité des administrations et des équipements publics, en vue de polariser son arrière pays et de développer les relations inter-communales.

Dahmani : centre régional à vocation industrielle

Après un dynamisme exceptionnel (taux de croissance de 5%), la ville de Dahmani s'est essoufflée. Les projets industriels programmés engendreront un nouveau dynamisme économique :

- le projet d'exploitation du gisement de phosphate de SRA Ouertane, l'exploitation des mines et la cimenterie génèreront de l'emploi et par conséquent du dynamisme urbain ;
- la promotion de la ville de Dahmani au rang de centre régional correspond au renforcement de la fonction d'échanges et d'appui à l'activité agricole et de transformation industrielle. A cet effet, les actions à entreprendre sont :
 - . la mise à niveau des infrastructures de transport pour répondre aux exigences des nouveaux promoteurs industriels ;
 - . la mise à niveau de la ligne ferroviaire et la réhabilitation de la gare de marchandises ;
 - . l'amélioration de l'attractivité de la ville (retour et maintien des forces vives) ;
 - . la valorisation de la cité artisanale et de petits métiers réalisée dans le cadre du PDUI.

LES RELAIS REGIONAUX

Les relais régionaux du sous-espace du corridor de polarisation sont Ain Draham, Fernana et Jerissa. Ils constituent des relais de diffusion des services, entre les centres régionaux et les centres à dynamique locale.

Ain Draham, vocation touristique et de services à l'économie forestière et frontalière

Aïn Draham constitue avec Tabarka le binôme le plus dynamique de la région (taux de croissance de 2,87% entre 1994 et 2004). Sa position stratégique entre l'axe frontalier et l'axe transversal de la Mejerda, lui offre la possibilité de jouer un rôle de relais régional.

L'axe reliant Ain Draham à Béja constitue un atout pour renforcer les relations avec le pôle de Béja et avec Mejez El Bab et pour créer de nouvelles relations d'échanges avec Bizerte.

Les mesures nécessaires doivent toucher :

- les services et les équipements destinés à l'activité touristique (thermale et écologique) ;
- les services liés à l'économie forestière et frontalière.

Fernana, *vocation d'appui à l'économie forestière et au développement local*

Fernana est destinée à répondre aux besoins des centres à dynamique locale Beni M'tir et Balta Bouaouène et les groupements ruraux. Fernana présente un atout du fait de sa situation à proximité de l'axe autoroutier, elle est aussi la première agglomération en Tunisie, en venant par l'autoroute de l'Algérie.

Jerissa : *centre de services à l'activité minière et à l'agriculture*

Elle se caractérise par un taux d'accroissement négatif entre 1994-2004, malgré la dynamique vécue entre 1975 et 1984. Le projet de SRA Ouertane permettra de réactiver l'activité minière de la région avec un impact positif sur la ville. Jerissa est destinée à répondre aux besoins des groupements ruraux proches et au centre à dynamique locale de Menzel Salem.

La RN18 reliant la ville à Dahmani à l'Est et Menzel Salem à l'Ouest, et la RN17 assurant la liaison avec Kalaa Khesba constitueront les axes d'échange de cette partie du territoire.

LES CENTRES A DYNAMIQUE LOCALE

Balta Bouaouène : *centre d'encadrement de la population rurale.*

- promotion au statut communal ;
- renforcement des équipements de base.

Beni M'tir : *centre d'encadrement de la population rurale avec possibilité d'écotourisme*

Nebbeur : *constitue un centre de service à l'activité agroforestière et de transit inter-régional*

AXE 2 : ESPACE TRANSVERSAL ARTICULANT LES REGIONS INTERIEURES

Cet axe se divise en 4 sous espaces présentant des spécificités différentes :

- le sous espace littoral ;
- le sous espace de la Mejerda ;
- le sous espace central ;
- le sous espace de contact avec la région du centre Ouest.

Cinq routes nationales et une route régionale (RN11, RN4, RN5, RN12, RN6 et la RR 80) constituent les axes d'intégration et d'échange de 1^{er} niveau de ce territoire.

La population urbaine atteindra 380000 habitants environ, représentant 57 % de la région du Nord-Ouest avec près de 160000 habitants nouveaux dans les villes situées dans cet espace, de 2004 à 2021.

Tableau n° 59 : Armature urbaine de l'axe transversal

| | Agglomérations urbaines | Population totale en 2004 | Taux de croissance (%) 2004-2016 | Population totale en 2016 | Taux de croissance (%) 2004-2021 | Population en 2021 | Population additionnelle de 2004 à 2021 |
|----------------------------|-------------------------|---------------------------|----------------------------------|---------------------------|----------------------------------|--------------------|---|
| Pôles régionaux | Béja | 56677 | 2 | 71880 | 3,0 | 93678 | 37001 |
| | Siliana | 24243 | 3,0 | 35000 | 4,3 | 51235 | 26992 |
| | Sous-total | 80920 | | 106880 | 3,50 | 144913 | |
| Centres régionaux | Nefza | 6039 | 1,5 | 7290 | 1,5 | 7778 | 1739 |
| | Mejez El Bab | 20308 | 1,5 | 24281 | 2 | 28436 | 8128 |
| | Teboursouk | 10987 | 1,2 | 12678 | 1,2 | 13457 | 2470 |
| | Bouarada | 12273 | 4,0 | 20000 | 4,3 | 25937 | 13664 |
| | Sers | 11927 | 5,5 | 24000 | 5,5 | 32118 | 20191 |
| | Makthar | 12942 | 3,5 | 20000 | 3,6 | 24199 | 11257 |
| | Sous-total | 74476 | | 108249 | 2,48 | 131925 | |
| Relais régional | Testour | 12732 | 1,0 | 14347 | 1,0 | 15079 | 2347 |
| | El Krib | 7811 | 1,5 | 9339 | 2,0 | 10937 | 3126 |
| | Gaafour | 9358 | 3,8 | 15000 | 3,8 | 18228 | 8870 |
| | Bargou | 4577 | 2,5 | 6156 | 2,5 | 6964 | 2387 |
| | Sous-total | 34478 | | | 2,30 | 51208 | |
| Centres à dynamique locale | Rouhia | 4307 | 2,5 | 5792 | 2,5 | 6554 | 2247 |
| | El Ksour | 5357 | 1,5 | 6405 | 2,5 | 8151 | 2794 |
| | Bourouis | 3700 | 2,45 | 4976 | 2,9 | 6116 | 2416 |
| | Goubellat | 3741 | 7,8 | 10000 | 8,0 | 14972 | 11231 |
| | Maagoula | 7690 | 1,48 | 9194 | 2,0 | 10768 | 3078 |
| | Zahret Medien | 4960 | 1,48 | 5930 | 1,5 | 6389 | 1429 |
| | Kesra | 2490 | 5,5 | 5000 | 5,5 | 6705 | 4215 |
| | Laâroussa | 2621 | 1,50 | 3134 | 1,5 | 3376 | 755 |
| | Sous-total | 34866 | 3,02 | 50431 | 3,33 | 63031 | 28165 |
| Total | 224740 | 1,21 | 259971 | 3,21 | 391077 | 166337 | |

Sous-espace littoral : armature à consolider autour de Nefza

Il constitue le site d'attraction écologique, de développement des activités d'éco-tourisme, et d'intensification agricole, dans lequel la sensibilité du milieu exige des actions environnementales de protection du littoral et de la forêt afin de préserver l'écosystème naturel.

Ce sous espace est structuré autour du centre régional de Nefza. La RN7 assure la liaison avec le centre régional de Tabarka à l'Ouest et avec le pôle de Bizerte à l'Est, et les RR52 et RR63 assurent la liaison avec le pôle régional Béja. Ces deux routes constitueront les axes d'intégration et d'échange de cette zone.

Nefza : centre régional à vocation multiple avec priorité au tourisme écologique, à l'agriculture et à l'artisanat local.

A cet effet, les actions à programmer seront :

- le renforcement de la liaison de Nefza avec le pôle de Tabarka-Ain Draham à l'Ouest et le pôle de Bizerte à l'Est ;
- la réhabilitation et la modernisation de la ligne ferroviaire Tabarka-Nefza-Mateur ;
- le renforcement de la liaison Béja-Nefza. Cette action fera l'objet d'une étude de faisabilité ;
- la promotion de l'activité touristique et la programmation des activités de complémentarité entre le pôle touristique Tabarka-Ain Draham et la future zone éco-touristique de Zouaraâ ;

- la préparation de la ville à retenir, son croît naturel et une population additionnelle à l'horizon 2021 avec les actions spécifiques suivantes :
 - . programmation d'opérations d'urbanisme ;
 - . renforcement des équipements de base ;
 - . résorption de l'habitat anarchique ;
 - . renforcement des services de niveau local.

Les actions proposées au niveau de Nefza ne prennent pas en compte le grand projet touristique prévu le long du littoral Nord dont l'impact sur l'aménagement de la région, du littoral et du Nord du pays sera très important.

Sous-espace de la Mejerda : site à polarité urbaine subissant la forte influence de la capitale

Ce sous-espace est structuré autour d'un pôle régional, Béja, d'un centre régional Mejez El Bab, d'un relais régional Testour.

Les centres à dynamique locale sont Zahret Mediène au Nord, Maagoula, Goubellat à l'Ouest et Thibar à l'Ouest.

LES POLES REGIONAUX

Béja : pôle régional de services aux secteurs productifs (industries et agriculture) et au tourisme vert

La promotion de la ville de Béja au rang d'un pôle régional avec pour vocation dominante les services aux secteurs productifs et au tourisme, implique la programmation des actions suivantes :

- le renforcement de l'attractivité de la ville de Béja avec :
 - . la création d'une centralité moderne parallèlement la réhabilitation de la médina ;
 - . la mise en place et la réalisation de programmes d'intégration et de viabilisation des quartiers populaires ;
- la création d'activités de niveau régional et la promotion de centres secondaires allégeant la pression sur le centre principal ;
- le renforcement des liaisons avec les pôles de Jendouba et de Bizerte grâce à :
 - . la mise à niveau de la RN11 pour qu'il fasse l'équilibre avec l'axe majeur de la RN6, reliant la région à la capitale. Cette ouverture sur Bizerte permet d'atténuer la dépendance de la région vis à vis de la capitale et de bénéficier des opportunités de ce pôle d'excellence ;
- la préparation de la ville à accueillir autour de 95000 habitants à l'horizon 2021, soit une population additionnelle de 38000 habitants environ. Cette croissance urbaine exigera les actions suivantes :
 - . la programmation des opérations d'urbanisme concerté ;
 - . l'encouragement des opérateurs pour la réalisation de logements et la mise à disposition de la population de terrains viabilisés ;
 - . la maîtrise foncière de l'extension de la ville, la mobilisation de réserves foncières par anticipation à l'extérieur des PAU et des périmètres d'intervention foncière à l'intérieur ;
 - . la localisation adéquate des équipements structurants, améliorant et affirmant la centralité et la protection des terres agricoles ;
 - . la mise en valeur du patrimoine urbain (la médina) avec un programme de préservation et de valorisation.

LES CENTRES REGIONAUX

Mejez El Bab : *centre régional à vocation tertiaire et industrielle.*

Du fait des retombées de la croissance de la capitale, la ville de Mejez El Bab est en train de vivre des mutations profondes malgré les contraintes urbanistiques (Oued Mejerda, périmètres irrigués). Accessibilité renforcée par l'autoroute, voie ferrée, zones industrielles existantes et projetées, équipements structurants et périmètres irrigués constituent les facteurs de compétitivité de la ville.

A cet effet, les actions à entreprendre sont :

- l'amélioration de l'environnement urbain avec la restructuration de la ville et la rénovation de son centre ;
- la programmation d'opérations d'habitat social et la densification du centre existant en vue de protéger les terres agricoles et les périmètres irrigués péri-urbains ;
- la projection d'équipements de service, renforçant la vocation de centre régional ;
- la constitution de réserves foncières et l'aménagement de zones industrielles répondant aux exigences et des normes des IDE.

LES RELAIS REGIONAUX

Testour : *relais régional à vocation touristique*

Testour occupe une position centrale entre les hauteurs de l'Atlas Tellien. Cette agglomération a été édifée par les Andalous au 16^{ème} siècle, elle a consolidé progressivement sa fonction urbaine grâce à l'intensification de l'activité agricole périurbaine et à l'activité industrielle, sans pour autant offrir toutes les conditions pour une croissance démographique. Ville avec une structure urbaine lisible, avec une entité médinale et une nouvelle urbanisation se développant le long de la RN5, préservant les terres de grande valeur agricole. Située à 55 Kms de Béja, sans accès direct, elle se trouve fortement concurrencée par Mejez El Bab. Les actions à entreprendre pour la promotion de ce relais consistent en :

- la promotion de l'activité touristique culturelle ;
- la valorisation du patrimoine architectural spécifique de Testour ;
- l'amélioration de l'environnement urbain de la ville ;
- la programmation d'équipements urbains ;
- la protection des terres agricoles péri-urbaines ;
- la densification des tissus existants ;
- la programmation d'opérations d'habitat au niveau des terrains interstitiels à l'intérieur du tissu existant

LES CENTRES A DYNAMIQUE LOCALE

Zahret Medien : *centre de services à la population et à l'activité agro-forestière.*

Ce centre bénéficie de la situation géographique pour valoriser les flux de transit touristiques. A cet effet, il s'agira de renforcer sa dynamique grâce aux actions suivantes :

- le renforcement du secteur tertiaire et, en particulier, l'activité commerciale pour alléger la pression sur la ville de Béja ;
- la restructuration de l'agglomération avec l'affirmation de la centralité évitant l'extension linéaire ;
- le renforcement du niveau d'équipement urbain et le développement des services et de l'artisanat tournés vers les flux touristiques ;
- la projection d'une zone d'activité artisanale ;
- le renforcement de la RN 11 et de la RL 630.

Goubellat : centre de services à la population et à l'intensification agricole

Centre situé dans une zone dont le dynamisme sera renforcé par les impacts des grands projets de la capitale, il bénéficie d'importants investissements hydro-agricoles. Le tout nécessitant les actions suivantes :

- le renforcement des fonctions urbaines ;
- la protection des terres agricoles contre la prolifération de l'habitat anarchique ;
- la densification du tissu existant et l'implantation sur les terrains inoccupés ;
- l'amélioration de l'environnement urbain avec la protection contre les risques d'inondation, le renforcement du niveau d'équipement et de services.

Thibar : centre de services à l'agriculture, au tourisme de montagne et à l'artisanat local

- la promotion de Thibar au statut de commune ;
- le renforcement du niveau d'équipement pour satisfaire les besoins des populations rurales et pour alléger la pression sur le centre régional de Bousalem.

Tableau n° 60 : Perspectives de population dans les centres urbains du sous-espace Mejerda

| Niveau dans l'armature | Agglomération urbaine | Population total | | | Taux de croissance annuel (%) | | Population additionnelle | |
|----------------------------|-----------------------|------------------|---------------|---------------|-------------------------------|-------------|--------------------------|--------------|
| | | 2004 | 2016 | 2021 | 2004-2016 | 2004-2021 | 2004-2016 | 2004-2021 |
| Pôles régionaux | Béja | 56677 | 71880 | 93700 | 2,0 | 3,0 | 15203 | 37023 |
| Centres régionaux | Mejez El Bab | 20310 | 24280 | 28500 | 1,5 | 2,0 | 3970 | 8190 |
| Relais régionaux | Testour | 12735 | 14350 | 15100 | 1,0 | 1,00 | 1615 | 2365 |
| Centres à dynamique locale | Maâgoula | 7690 | 9200 | 10768 | 1,48 | 2,0 | 1510 | 3078 |
| | Zahret Medien | 4960 | 5930 | 6390 | 1,48 | 1,5 | 970 | 1430 |
| | Goubellat | 3740 | 10000 | 14975 | 7,80 | 8,0 | 6260 | 11235 |
| | Sous-total | 16390 | 25130 | 32133 | 3,50 | 3,9 | 8740 | 15743 |
| Total | | 106112 | 135640 | 169433 | 2,03 | 2,72 | 29528 | 63321 |

Sous-espace central : appui et encadrement des activités productives

Ce sous espace sera structuré autour du pôle régional Siliana, et des centres régionaux de Bou Arada, Tébourouk et Sers. Les relais régionaux seront Gaafour, El Krib et Bargou. Laroussa et Bourouis seront les centres à dynamique locale.

La vocation dominante du sous espace central sera l'encadrement des activités productives, l'intensification agricole et la transformation industrielle.

Les axes RR80, RN4 et la RN5 constituent les axes d'intégration et d'échange du 1^{er} niveau. Les axes RR47, RN47, RN18 et RR73, constituent les axes de 2^{ème} niveau.

LES POLES REGIONAUX**Siliana : pôle régional à vocation agro-industrielle et d'appui à l'agriculture et au tourisme**

Siliana constitue le pôle régional avec le renforcement du rayonnement local et développement de complémentarités avec les villes de Jendouba, Béja, Bou Salem, avec comme vocation dominante le développement de l'industrie agro-alimentaire mais aussi l'encadrement de l'activité agricole et l'appui au tourisme. A cet effet, il s'agira de :

- renforcer l'attractivité de la ville par l'amélioration de son environnement urbain : lutte contre l'habitat anarchique, viabilisation des terrains répondant aux besoins de la population ;
- renforcer le niveau d'accès aux équipements collectifs (équipements de santé, culture...) et programmation de parcs urbains et embellissement des entrées et des avenues des villes.
- assurer des liaisons adéquates entre Siliana, Makthar, Bargou et Bou Arada pour permettre l'essor du pôle agro-alimentaire régional ;

- assurer la liaison de Siliana avec le Centre-Est et le Centre-Ouest par la modernisation de l'axe de la RR 73 ;
- mise en valeur des potentialités touristiques grâce à la programmation du circuit touristique des forêts (Jebel Esserj, Ain Bou Saadia, forêt de Bargou, Barrage Lakhmes, Barrage Oued El Kbir). Cette action permettant la valorisation des villages environnant et la création d'une dynamique interne.
- préparer la ville à accueillir une population additionnelle relativement importante, avec la programmation de périmètres de réserves foncières ;
- programmer des équipements structurants avec le choix des emplacements permettant d'affirmer la centralité de la ville.

LES CENTRES REGIONAUX

Téboursouk : *centre régional à vocation agro-touristique et de services*

Ce centre occupe une position de carrefour entre les pôles régionaux, du fait de sa desserte par plusieurs routes dont la RN5 et du fait de son rayonnement sur une zone centrale. Dans le but d'en faire un véritable centre régional au développement local, il s'agira :

- d'orienter l'extension urbaine vers l'axe RN5, support et moteur du développement urbain futur ;
- de densifier le tissu urbain existant ;
- de renforcer les équipements urbains rayonnant sur l'ensemble du territoire central ;
- de sauvegarder et de protéger le cachet architectural de la ville et de valoriser son caractère vert : (ville romaine puis andalouse).

Bou Arada : *centre régional de services à l'agriculture et à la transformation*

Bou Arada constituera le centre régional assurant l'ouverture de la région sur le gouvernorat de Zaghuan et la ville de Fahs en particulier. Elle connaît un dynamisme économique important, vu sa position intéressante à l'intersection de deux axes de communication qui sont la RN47 et la RN80.

A cet effet, les actions à entreprendre pour la ville de Bou Arada seront :

- la densification du tissu urbain et l'occupation des terrains interstitiels ;
- la prévision de zones de petits métiers et d'activités artisanales ;
- la diversification de la base économique et le renforcement de l'activité industrielle ;
- le renforcement de la structure viaire de la ville.

Sers : *centre régional aux fonctions d'échanges inter-régionaux et d'appui à la transformation industrielle et minière*

- amélioration des conditions de vie de la population : renforcement des équipements socio-collectifs (centres de formation professionnelle et équipements de santé) ;
- réhabilitation du réseau routier ;
- diversification des services administratifs et économiques ;
- renforcement de la RR80 et de la RN12 assurant les liaisons de la ville du Sers avec le pôle régional Siliana à l'Est et le pôle régional, Le Kef à l'Ouest et de la RR60 qui le relie à Dahmani

LES RELAIS REGIONAUX

La promotion des relais régionaux Gaafour, Bargou et El Krib, exige le développement de l'activité industrielle, et la diversification des activités économiques pour alléger la pression sur les centres régionaux d'une part et pour alléger la surcharge démographique exercée sur l'espace agricole. Les relais ont une vocation liée à leurs particularités urbanistiques et économiques.

Gaafour : centre de services à l'économie agricole et rurale.

Bargou : centre de services multiples.

El Krib : fonction de relais favorisée par la situation géographique de la ville et sa bonne desserte en voie ferrée et en voie routière.

LES CENTRES A DYNAMIQUE LOCALE

Bourouis, centre d'encadrement de la population rurale nécessitant pour la dynamique locale des actions se rapportant à :

- la densification du tissu urbain dans un objectif de protection des terres agricoles ;
- le renforcement des équipements socio-collectifs en quantité et en qualité de service ;
- l'amélioration de l'accessibilité et de l'état de voirie.

Laâroussa, centre de services à l'activité agricole intensive

Dans ce centre il est déjà urgent de procéder aux rattrapages nécessaires et aux développements futurs. A cet effet, les actions porteront sur :

- le renforcement du niveau d'encadrement de la ville ;
- la programmation des lotissements aménagés répondant aux besoins des différentes catégories sociales de la population ;
- la facilitation aux services amont et aval de l'activité agricole irriguée.

Sous-espace de contact avec la région du Centre-Ouest : armature à renforcer

Ce sous-espace est structuré autour d'un centre régional Makthar et de trois centres à dynamique locale : Kesra, El Ksour et Rouhia.

LES CENTRES REGIONAUX

Makthar : centre régional à vocation de tourisme et de commerce régional

La promotion de la ville de Makthar au rang de centre régional apparaît comme un lien nécessaire pour l'établissement de relation de complémentarités et d'échanges entre ce sous-espace et le Centre Ouest. A cet effet, les actions envisagées consisteront en :

- le renforcement de la RN12 assurant la liaison avec le pôle du Kef et le pôle de Kairouan en passant par Makthar ;
- la mise à niveau de la RN4 reliant Makthar à Siliana ;
- la diversification de la base économique de la ville de Makthar ;
- la conservation et la sauvegarde du patrimoine archéologique et naturel avec le renforcement du caractère verdoyant de la ville, la mise en valeur des sites archéologiques (circuit touristiques, zone d'animation, valorisation de l'artisanat local).

LES CENTRES A DYNAMIQUE LOCALE

Kesra et Rouhia : centres destinés à l'encadrement de la population rurale.

El Ksour : centre à développer en liaison avec la réalisation du projet minier de SRA Ourtane.

A cet effet, le secteur des services sera renforcé pour répondre aux besoins de l'industrie minière, de l'activité agricole locale et de la population.

Tableau n° 61 : Répartition hiérarchique des agglomérations urbaines selon le rang dans l'armature

| | Agglomération urbaine | Pop totale en 2004 (RGPH) | Pop totale en 2016 | Taux de croissance de 2004 à 2021 (%) | Population totale en 2021 |
|----------------------------|------------------------------------|---------------------------|--------------------|---------------------------------------|---------------------------|
| Pôles régionaux | Béja | 56677 | 71880 | 3 | 93678 |
| | Le Kef | 45101 | 70000 | 3,75 | 84330 |
| | Jendouba | 43997 | 65000 | 3,5 | 78960 |
| | Siliana | 24243 | 35000 | 4,5 | 51235 |
| | Sous-total | 170018 | 241880 | 14,75 | 308203 |
| Centres régionaux | Tabarka | 15634 | 22290 | 3 | 25841 |
| | Mejez El Bab | 20308 | 24281 | 2 | 28436 |
| | Sers | 11927 | 24000 | 6 | 32118 |
| | Bou Salem | 20098 | 24315 | 2 | 28142 |
| | Ghardimaou | 19688 | 24388 | 2 | 27568 |
| | Bou Arada | 12273 | 20000 | 4,5 | 25937 |
| | Tajerouine | 18185 | 23063 | 2 | 25463 |
| | Makthar | 12942 | 20000 | 3,75 | 24199 |
| | Dahmani | 14601 | 20000 | 2,75 | 23157 |
| | Teboursouk | 10987 | 12678 | 1,2 | 13457 |
| | Nefza | 6039 | 7220 | 1,5 | 7778 |
| | Sous-total | 162682 | 222235 | 30,7 | 262096 |
| Relais régionaux | Gaâfour | 9358 | 15000 | 4 | 18228 |
| | Ain Draham | 8888 | 12672 | 3 | 14691 |
| | Testour | 12732 | 14347 | 1 | 15079 |
| | Goubellat | 3741 | 10000 | 8 | 14972 |
| | Jerissa | 11298 | 13508 | 1,5 | 14552 |
| | Sakiet Sidi Youssef | 6196 | 10000 | 4,25 | 12572 |
| | Kalaâ Khasba | 2871 | 8000 | 9 | 12425 |
| | El Krib | 7811 | 9339 | 2 | 10937 |
| | Kalaât Senan | 5044 | 6031 | 2 | 7063 |
| | Bargou | 4577 | 6156 | 2,5 | 6964 |
| | Fernana | 2211 | 3152 | 4,5 | 4673 |
| | Sous-total | 74727 | 108205 | 41,75 | 132156 |
| Centres à dynamique locale | Maâgoula | 7690 | 9194 | 2 | 10768 |
| | Ksour | 5357 | 6405 | 2,5 | 8151 |
| | Balta Bouaouene | 5418 | 6478 | 1,5 | 6978 |
| | Kisra | 2490 | 5000 | 6 | 6705 |
| | Rouhia | 4307 | 5792 | 2,5 | 6554 |
| | Zahret Median | 4960 | 5930 | 1,5 | 6389 |
| | Bourouis | 3700 | 4976 | 3 | 6116 |
| | Oued Mliz | 2188 | 2465 | 2 | 3064 |
| | Nebeur | 3435 | 4107 | 2 | 4810 |
| | Touiref | 2895 | 3262 | 2 | 4054 |
| | Beni Mtir | 811 | 914 | 2 | 1136 |
| | Laroussa | 2621 | 3134 | 1,5 | 3376 |
| | Menzel Salem | 2211 | 2644 | 1,5 | 2848 |
| | Sous-total | 48083 | 60301 | 30 | 70949 |
| | Ensemble des agglomérations | 455510 | 632621 | 3,24 | 773403 |

4.1.4- LD 4 : Valorisation des projets structurants dans la région

La région a été dotée progressivement, de l'infrastructure de base susceptible d'attirer davantage d'investissements en plus des incitations et encouragements de différents ordres consentis en faveur des régions intérieures et des délégations prioritaires. Les grands projets structurants concernent le développement de la base agricole, la mobilisation de l'eau, le rail, l'auto-route, le secteur du tourisme, le secteur minier, le potentiel foncier industriel, la logistique et le secteur universitaire.

Ces projets influent sur le développement et l'aménagement de la région économique. Selon l'orientation que peut prendre leur évolution, et selon le niveau de prégnance sur l'aménagement du territoire, la région peut connaître une importante impulsion ou au contraire subir les contrecoups notamment par une polarisation plus forte de la région par la capitale. Les projets structurants dont bénéficie la région sont répartis par secteur comme suit :

1) Secteur des infrastructures de communication

- Le projet auto-routier Tunis-Frontière Tuniso-Algérienne avec le premier tronçon déjà réalisé, reliant la capitale Tunis à Oued Zerga (Gouvernorat de Béja), le second tronçon reliera Oued Zerga à Bousalem et le troisième tronçon reliera Bousalem à la frontière. Cet axe reliera les franges Nord du territoire Tunisien et du territoire Algérien.
- Le doublement de la route Nationale n°6, reliant Mejez El Bab à Ghardimaou et passant par Béjà, Bousalem et Jendouba.
- La réhabilitation du rail Tunis-Tabarka : axe structurant l'espace littoral à fonction dominante éco-agro-touristique.
- Le TGVM : train à grande vitesse maghrébin. Cette infrastructure, par son importance et son efficacité participera à l'intégration maghrébine et à l'amélioration de la compétitivité régionale, nationale et internationale.
- La route frontalière permettant des liaisons verticales Nord-Sud

2) Le secteur des infrastructures hydrauliques

La stratégie nationale de l'eau a consolidé le choix pour la grande hydraulique, devenu opérationnel grâce aux plans directeurs régionaux de l'eau. Le Nord-Ouest est la région des barrages interconnectés intégrés au système de transfert avec le barrage de Sidi Salem (Béja) et le complexe des barrages de l'extrême Nord de Jendouba et du Nord du Kef.

- Les barrages réalisés au nombre de 13 offrent une capacité correspondant à 1616,53 Hm³/an ;
- Les barrages nouveaux programmés et planifiés, au nombre de 8, offrent une capacité correspondant à 467,20 Hm³/an. Ce sont les barrages de :
 - . Mellila et Eddir dans le gouvernorat de Jendouba ;
 - . Sarrat et Mellegue II dans le gouvernorat du Kef ;
 - . Béjà, Khaled et El Mellah dans le gouvernorat de Béjà ;
 - . Tessa dans le gouvernorat de Siliana.

Les eaux mobilisées sont destinées à plusieurs usages, en fonction des priorités : irrigation, AEPI, secteur touristique, mais aussi à l'amortissement des crues, à la recharges des nappes et à la production de l'hydro-électricité. L'ensemble de ces infrastructures s'intègrent dans des hydro-systèmes régionaux à objectifs multiples, représentant une nouvelle « approche spatio-temporelle de l'aménagement de la ressource naturelle tant par leurs objectifs, que par leurs structures et leurs modes de fonctionnement ». Ainsi, le transport de l'eau devient une application du principe de la transterritorialité. Les transferts d'eau se font du Nord-Ouest vers la capitale et vers les régions du Nord-Est et Nord-Centre avec le projet de réalisation d'une adduction du barrage Zerga (Tabarka) vers le barrage de Sidi El Barrak (Nefza).

Cinq centrales hydro-électriques sont installées au niveau des barrages de Sidi Salem, Sidi El Barrak, El Kassab, Bou Hertma et Mellègue.

3) Le secteur hydro-agricole

L'option de la grande hydraulique associée aux autres formes de mobilisation qui sont la moyenne et la petite hydraulique ont permis grâce aux infrastructures correspondantes, de valoriser le potentiel en sol à travers la création des périmètres irrigués dans le grand bassin de production de la Mejerda avec ses extensions vers le Nord (Tabarka, Nefza) et dans les terroirs de production en irrigué discontinu dans le Sud de la région, avec le futur projet de périmètre irrigué frontalier à cheval sur les délégations de Sakiet Sidi Youssef et de Kallaat Snan, grâce aux eaux du barrage de Oued Serrat.

4) Le secteur du tourisme

- Le pôle touristique de Tabarka-Aïn Drahem à vocation balnéaire et éco-thermale, avec le port de plaisance, le terrain de golf à Tabarka.
- Le projet d'éco-tourisme dans la zone de Zouarâa.
- Les différents circuits touristiques valorisant le patrimoine archéologique et culturel de la région, en particulier les sites majeurs de Dougga, de la Table de Jugurtha et de Chemtou.

5) Le secteur industriel et logistique

- Le foncier industriel avec 18 zones industrielles, couvrant 200 hectares aménagés, et 5 zones industrielles projetées dont 2 programmées dans le XI^{ème} plan.
- La logistique avec 5 plateformes :
 - . à Jendouba de type national-international avec pour fonction prioritaire le stockage et le conditionnement des produits agricoles ;
 - . au Kef, à Béja et à Siliana : des plateformes secondaires ;
 - . à Gardimaou, une plateforme commerciale en liaison avec la gare ferroviaire, frontalière avec l'Algérie.

6) Le secteur minier avec le projet d'exploitation du gisement de phosphate de Sra Ouertene dans la délégation de Ksour – gouvernorat du Kef. Les besoins du projet en main d'œuvre sont estimés à 2000 emplois directs et autant d'emplois indirects. Le projet occupera 2000 ha environ d'emprise.

7) Le secteur universitaire avec :

- le technopôle et la pépinière d'entreprises renforçant Jendouba en tant que pôle tertiaire et universitaire ;
- 11 Instituts et une Ecole Nationale des Ingénieurs renforçant le niveau d'encadrement dans les quatre pôles régionaux par des filières techniques et scientifiques.

Les impacts et les attendus de ces projets structurants sont présentés pour les deux grands axes spatiaux par sous espace, ci-après.

AXE 1 : ESPACE DE DECENTRALISATION FRONTALIER

Sous-espace de développement transfrontalier intégré : espace de fortes liaisons avec l'Algérie

- Le rail : réhabilitation de la ligne de chemin de fer Tunis-Ghardimaou et modernisation de la gare de Ghardimaou : facilitation des échanges transfrontaliers de personnes et de marchandises.
- Création d'une plate forme logistique commerciale à Ghardimaou en liaison avec la gare ferroviaire frontalière.
- L'autoroute : valorisation de la zone de passage de l'autoroute (tronçon de Fernana-la frontière Tuniso-Algérienne).
- Projets hydro-agricoles à impacts forts sur le développement frontalier dont la stabilisation des populations et l'amélioration des revenus avec :

- . la réalisation du barrage sur Oued Serrat : mobilisation de l'eau pour l'irrigation et le transfert ;
- . l'aménagement d'un grand périmètre irrigué à partir des eaux du barrage d'Oued Serrat (3100 ha) dans les délégations de Sakiet Sidi Youssef et de Kalaat Snan : promotion du secteur de l'irrigation permanente avec forte employabilité.

Sous-espace du corridor de polarisation : sous-espace aux grands projets structurants

- Le rail : réhabilitation et modernisation des infrastructures et des services du transport ferroviaire de la ligne Tunis-Jendouba et Tunis-Le Kef ;
- L'autoroute : réalisation d'une bretelle reliant Jendouba et Bou Salem à l'axe autoroutier, valorisation du passage de l'autoroute ;
- Modernisation de la liaison routière RN17, Le Kef-Jendouba, facilitant la liaison du Kef à l'autoroute, en vue de renforcer le bipôle urbain « Jendouba-Le Kef » et la liaison Le Kef-Kasserine, permettant de renforcer les liaisons Nord-Sud : liaisons frontalières et inter-régionales à la fois ;
- Le pôle touristique Tabarka-Ain Draham aux fonctions de tourisme balnéaire et thermal, avec des impacts sur le développement urbain (croissance urbaine, activités diversifiées, dynamique économique...) ;
- La plateforme logistique et le technopôle dans la commune de Jendouba, nécessitant la mise à niveau de la RR59 ;
- Le projet minier de SRA Ouertane dans la délégation de Ksour avec acheminement par voie ferrée du minerai vers le port de La Goulette (Tunis) ;
- Mobilisation de la ressource en eau : 7 grands barrages, infrastructures de traitement et de transfert ;
- Aménagement de périmètres irrigués (3654 ha).

AXE 2 : ESPACE TRANSVERSAL ARTICULANT LES REGIONS INTERIEURES

Sous-espace littoral : vocation agro-touristique dans la durabilité

- Projet de tourisme écologique de Zouaraa, situé dans la frange littorale jusqu'à Ras Edark (57 km de long), projet commun aux gouvernorats de Béja et de Bizerte : pôle de destination internationale à part entière avec une ouverture sur le Maghreb et sur l'Europe en particulier, dont les données préliminaires révèlent un projet de 6000 ha de superficie et de 20 à 30000 emplois directs et indirects induits, comportant un projet de port de plaisance à Sidi Mechreg et un projet de parc naturel national dans la zone de Zouaraa.
- Mobilisation de la ressource en eau et transfert vers le Nord-Est grâce aux eaux du barrage de Sidi El Barrak.
- Aménagement d'un périmètre irrigué de 2550 ha à Nefza qui renforce son devenir de centre régional à vocation agro-touristique.

Sous-espace de la Mejerda : sous-espace de développement du partenariat

- La desserte par l'axe autoroutier a pour impacts le renforcement de la compétitivité territoriale du pôle de Béja-Mejez El Bab :
 - . pôle hydro-agricole avec plus de 6000 ha de périmètres nouveaux, valorisant les projets de mobilisation de l'eau ;
 - . pôle de transformation industrielle avec 4 zones industrielles pour l'axe-Béjà-Mejez El Bab-Goubellat et l'attraction des investissements nationaux et internationaux.
- La liaison de complémentarité inter-régionale grâce à la réhabilitation de la voie ferrée et de la RN11 avec le pôle de compétitivité de Bizerte, bénéficiant ainsi de cet espace intégré avec un technopôle agro-alimentaire et un réseau de partenaires régionaux, nationaux et internationaux.

Sous espace central : sous-espace des échanges régionales transversales

- La liaison rapide du pôle régional Siliana avec l'axe autoroutier grâce à la modernisation des routes régionales RR623 et RR29 en passant par Bouarada et Goubellat, renforcera des liaisons Nord-Sud intra-régionales, valorisant par la même la liaison autoroutière avec la capitale.
- Liaison transversale Est-Ouest : Siliana-Sers-Le Kef, renforçant les échanges inter-régionaux et valorisant les complémentarités entre les deux pôles régionaux.

Sous espace de contact avec la région du centre Ouest : sous-espace des liaisons maghrébines intérieures

- Articulation des zones intérieures du Nord-Ouest et du Centre Ouest autour du centre régional de Makthar grâce à la modernisation de la RN12. La valorisation de cet axe permettra le renforcement de la liaison maghrébine intérieure entre les villes de Souk-Ahras (Algérie), Le Kef, Sers, Makthar et Kairouan.

4.1.5- LD5 : Tissu économique, innovation et compétitivité

Le tissu économique de la région est structuré autour de :

- l'émergence de zones agricoles compétitives avec les terres irrigables, en grande partie irriguées ou en voie de l'être, les terres à fortes aptitudes pour les grandes cultures et les espaces sylvicoles et sylvo-pastoraux. Ces zones doivent participer à résorber le déficit alimentaire et devenir de réels pôles de développement rayonnant sur leur environnement rural et urbain, tout en levant les freins à la compétitivité par un encadrement innovant.
- un tissu de PME, en particulier celles destinées à l'exportation, parmi lesquelles les IAA et les IMCVV qui semblent résister et se renforcer (création d'emplois nouveaux, attraction des IDE, nouveau projet minier de SRA Ouertène), face aux exigences de la mondialisation de l'économie. Sur le plan spatial, le développement des PME et PMI, revient à encourager le développement de la vitalité et de la compétitivité des territoires de la région grâce à l'approche intégrée et multisectorielle permettant de retenir un maximum de valeur ajoutée dans la région.
- la mise en place progressive, des équipements d'innovation en vue de la compétitivité économique : technopôle, ISET, pépinières d'entreprises, etc...
- l'émergence du secteur du tourisme (balnéaire, écologique et culturel) avec le renforcement des services de l'aéroport de Tabarka et l'opportunité de création de la ligne aérienne Tabarka-Tozeur : intégration et complémentarité des produits touristiques à offrir toute l'année.

En amont et en aval de ces secteurs économiques, il s'agira de faire suivre les infrastructures, la gouvernance et gestion des territoires, la consolidation des équipements de formation et de recherche, les nouvelles technologies, etc... dans un processus de mise à niveau permanente par le biais de l'innovation et de la compétitivité.

AXE 1 : ESPACE DE DECENTRALISATION FRONTALIER

Sous-espace de développement transfrontalier intégré : sous-espace d'intégration et d'échanges

Dans cet espace, il s'agira de :

- valoriser l'entrepreneuriat dans les domaines de l'agriculture, de l'artisanat de production et de l'artisanat de services et dans les services liés aux échanges transfrontaliers, grâce à la création de zones industrielles et de zones d'activités de petits métiers, au renforcement de la formation notamment dans le domaine des N'TIC ;
- développement intégré grâce à la réalisation de projet de développement rural intégré PDRI et projet de développement urbain intégré PDUI (Ghardimaou, Sakiet Sidi Youssef et Kalaâ Khasba) ;
- zone industrielle à Sakiet Sidi Youssef ;
- renforcement des réseaux de télécommunication (fixe et GSM).

Sous-espace du corridor de polarisation : sous-espace d'ouverture et de compétitivité régionale

- Potentiel productif en irrigué, 40000 ha constituant une plate forme idoine pour une agriculture moderne et intensive avec comme objectifs principaux :
 - . l'amélioration des rendements et des productions ;
 - . la transformation agro-alimentaire et l'exportation ;
 - . la création d'emplois directs et indirects.
- la promotion des activités exportatrices en plus des IAA : de nouvelles traditions commencent à s'installer dans la zone Tabarka-Jendouba-Bou Salem avec 4 zones industrielles, une plate-forme logistique, des projets de partenariat (IDE) dans l'agro-alimentaire et dans la filière automobile (pièces détachées automobiles).
- Renforcement des équipements d'innovation en vue de la compétitivité économique : technopôle et pépinières d'entreprises, Centre d'affaires.
- Mise en réseau du développement de la compétitivité : concentration des compétences pour soutenir l'innovation et la compétitivité des PME : Jendouba-Ben Béchir-Bousalem, nouvelle base industrielle. Cette base répond à l'exigence d'assurer une multi modalité du transport qui est l'un des éléments importants et déterminants dans l'opération de commercialisation et d'exportation vers les marchés intérieurs et extérieurs avec respect des conventions internationales (temps, coût, qualité), développement du transport combiné rail-route, associé à la plate-forme logistique et amélioration de l'équipement technique des infrastructures ferroviaires.
- Valorisation du potentiel «université-industrie» et adaptation de la formation (structures, filières, contenu en liaison avec les N'TIC).

Dans cet espace, il s'agira d'œuvrer à préparer le «Climat des Affaires» adapté pour attirer et accompagner des projets mixtes dans le cadre d'un partenariat Tuniso-Algérien, avec le soutien de la future Banque Régionale Commune aux deux pays, bénéficiant de la mise en œuvre prochaine de l'accord de la Zone de Libre Echange entre les deux pays.

Au Nord de ce sous-espace, se trouve le pôle touristique de Tabarka-Ain Draham à plusieurs vocations (balnéaire, thermale, écologique, culturelle etc...). Ce pôle passe du type classique au type «thématique» d'où le degré de pertinence qui exige une stratégie en cohérence avec le futur pôle d'éco-tourisme de Zouaraâ. Dans cette optique, il s'agira donc de :

- stimuler l'investissement et le réinvestissement favorisant le développement de l'ingénierie financière et incitant à l'innovation comme levier de la compétitivité ;
- multiplier les participations aux manifestations, aux foires et salons du tourisme pour la promotion du produit ;
- promouvoir l'activité touristique et de préserver la durabilité du secteur afin de pérenniser les impacts majeurs sur l'emploi et sur la dynamique du développement local et régional ;
- intégration et complémentarité de l'offre de produits touristiques entre Tabarka et Tozeur grâce à la création de la ligne entre ces deux aéroports ;
- intégration et complémentarité de l'offre de produits touristiques entre les 4 gouvernorats : création des circuits thématiques ; valorisation des infrastructures touristiques dans l'ensemble de la région.

Au Sud du sous-espace, le pôle régional du Kef développe sa base industrielle grâce, notamment à l'attraction d'entreprises de la nouvelle génération. Ainsi, le Kef devient un pôle régional où seront fortement encouragées les PME grâce à la mobilisation de réserves foncières industrielles aménagées et, prenant en compte la dimension environnementale.

AXE 2 : ESPACE TRANSVERSAL ARTICULANT LES REGIONS INTERIEURES

Sous-espace littoral

Dans cet espace littoral, la mer avec l'activité de la pêche et l'arrière pays avec le pôle hydro-agro-touristique de Nefza-Zaouaraa constituent la base économique pour laquelle il s'agira de procéder à

des mises à niveau pour répondre aux projets engagés mais surtout à des études d'impacts environnementales et socio-économiques pour tout projet nouveau. D'ores et déjà, il s'agira de :

- mise à niveau de la pêche en liaison avec la demande actuelle et future du pôle touristique mixte de Tabarka-Ain Drahem-Zouaraâ.
- valoriser la zone de Zouaraa grâce au projet d'une zone d'éco-tourisme pour laquelle il faut préparer toute la région Nord à l'accueillir, en particulier dans les domaines de l'accès et l'accessibilité : infrastructures routières, aéroportuaires et ferroviaires, liaisons locales, régionales et internationales ;
- de planification spatiale et d'extension urbaine dans les établissements humains pour répondre aux besoins d'une population potentielle importante, en logements et équipements en tenant compte des contraintes de chaque site d'agglomération : physique, périmètre irrigué, agriculture péri-urbaine, réseau hydrographique, retenue d'eau, voie ferrée etc...

Sous-espace de la Mejerda : sous-espace de compétitivité internationale

Dans cet espace, dit de report de la croissance du Grand Tunis polarisé par Béja, Mejez El Bab et Goubellat, il s'agira de consolider la base économique grâce :

- à la promotion de l'industrie à travers :
 - . la diversification des activités ;
 - . la création de zone de décentralisation industrielle (sous-traitance, co-traitance) ;
 - . la promotion des activités exportatrices ;
 - . le développement d'activités innovantes et à haute valeur ajoutée ;
 - . le développement du «marketing urbain», (offre de structures, de locaux, NTIC etc...) ;
- au développement agricole axé sur :
 - . le développement du secteur céréalière (irrigation dans les périmètres irrigués, en élargissant leurs superficies et améliorant leurs apports) ;
 - . la consolidation de la productivité agricole ;
 - . l'optimisation des facteurs de production ;
 - . les encouragements à la valorisation des facteurs de production de haute valeur ajoutée ;
 - . la modernisation du secteur maraîcher (transformation et/ou exportation) ;
 - . l'application des mesures récentes relatives au secteur laitier en vue du développement de la production (prix des fourrages, collecte du lait, soumettre les centres de collecte et les unités de production de produits dérivés à une certification sanitaire) ;
 - . l'amélioration de l'environnement général (encouragement des investissements, structuration des entreprises et sociétés de mise en valeur, réorganisation et consolidation du rôle de la profession etc...) ;
- à la desserte de la région en gaz naturel, en encourageant la création d'entreprises de la nouvelle génération, avec prise en charge de la dimension environnementale.

Sous espace central : sous-espace de consolidation du tissu économique

- Ce sous espace constitue d'une part une zone de sous traitance/co-traitance des activités induites en amont ou en aval des grands projets du Centre-Est et d'autre part un espace d'opportunités et de production de matières premières agricoles pour le développement des PME. A cet effet, afin de consolider le tissu économique et de l'orienter vers les activités innovantes, les actions suivantes sont à engager :
 - . l'essaimage d'entreprises : sous-traitance/co-traitance à partir des entreprises de réalisation du futur aéroport Enfidha et des grands projets de la capitale.
 - . le renforcement des capacités compétitives du tissu industriel des IAA et de la filière des matériaux de construction.
 - . les incitations fiscales et financières et l'assistance à l'exportation renforcées et l'incitation à la labellisation des produits.

- . la réhabilitation et la densification des zones industrielles existantes et la création de nouvelles capacités avec mise à disposition de locaux à l'attention des jeunes diplômés, pour développer des activités industrielles, artisanales ou de services, intégrant les NTIC.
- . l'amélioration de l'équipement technique des infrastructures ferroviaires pour augmenter la productivité.

Sous-espace de contact avec la région du Centre-Ouest : dynamique autour du projet de SRA Ouertane

Ce sous-espace verra sa base économique renforcée grâce au futur projet de SRA Ouertane, il doit donc faire l'objet d'un aménagement spécifique autour du projet d'exploitation du phosphate dans la délégation de Ksour. A cet effet, il s'agira de mettre à profit la dynamique économique et sociale de l'investissement projeté qui aura comme impact :

- la création d'emplois et l'amélioration des conditions de vie ;
- le renforcement des infrastructures notamment ferroviaires pour le transport du minerai ;
- la création d'une dynamique économique importante.

Le démarrage prévisible du projet se fera dans trois à quatre ans, à cet effet, vue l'importance du projet et son impact sur l'environnement naturel et socio-économique de la région, il est recommandé :

- la réalisation d'une étude de préféabilité du projet et d'une étude d'impact environnemental et social ;
- la révision du SDARE une fois le site de la chimie choisi.

Parallèlement, il s'agira de développer la filière de l'agro-tourisme avec la valorisation des activités agricoles locales, des produits du terroir et les sites touristiques existants à travers les circuits de l'olivier et de l'archéologie en liaison avec la mise en place et la valorisation :

- d'un hébergement dans les exploitations agricoles (fermes) ;
- des fêtes et folklores ruraux ;
- des activités de dégustation des produits du terroir ;
- des techniques traditionnelles dans les domaines du pressage de l'huile, du travail de la laine, du pain, etc...

La dynamique économique nécessitera le renforcement des services économiques des villes de cet espace : services à l'agriculture à l'artisanat et à la transformation minière.

4.1.6- LD 6 : Sauvegarde de l'environnement et des ressources naturelles

Le Nord-Ouest est une région stratégique, du fait qu'elle constitue le «château d'eau du pays», et qu'elle participe grandement à la sécurité alimentaire. Ainsi, l'ensemble de ses ressources naturelles constitue un capital à valoriser dans la durabilité, préservant et protégeant sa qualité face aux pressions anthropiques et aux dégradations, etc...

Ce capital exige des stratégies concertées face aux différents risques qui le menacent (inondations, érosion, glissements de terrain, pollutions, incendies de forêts, déforestation, étalement urbain, etc...) et une stratégie maghrébine de gestion de l'ensemble de l'écosystème naturel commun aux deux pays.

Le monde rural constitue le support des activités qui valorisent le capital naturel : activité agricole intensive performante, potentiel forestier et hydrique stratégique, et potentiel d'emploi agricole élevé. Il s'agira donc de veiller à assurer un équilibre entre développement économique et préservation de l'environnement par un aménagement équilibré et durable globalement et à assurer un niveau de développement local permettant la préservation de l'emploi et un renouvellement de la population active agricole et rurale.

AXE 1 : ESPACE DE DECENTRALISATION FRONTALIER

Sous-espace de développement transfrontalier intégré : sous-espace à gestion intégré

Dans cet espace, la protection de l'environnement et des ressources naturelles se traduit par des actions purement protectrices mais aussi par des actions de gestion équilibrée et de valorisation associées à des programmes de sensibilisation des populations et des acteurs économiques aux préoccupations environnementales. Dans ce cadre, les actions préconisées sont les suivantes :

- développer et soutenir une gestion intégrée et équilibrée de l'axe frontalier : répartition du peuplement dans une armature favorisant le regroupement mais aussi l'occupation de l'ensemble de cet espace.
- intégrer les activités humaines aux milieux naturels fragiles (forestier notamment, au Nord) multipliant les programmes de sensibilisation aux préoccupations environnementales.
- mobiliser et préserver la ressource en eau pour répondre aux besoins futurs : AEP, PMH et irrigation du périmètre de Serrat par la grande hydraulique.
- protection des ressources en eaux et en sols en veillant à :
 - . la maîtrise de l'exploitation des nappes ;
 - . à l'économie de l'eau ;
 - . favoriser la mise en place de réseaux d'assainissement et de petites stations d'épuration des eaux usées, en particulier à Ghardimaou et dans les agglomérations et zones d'activités en amont des futurs périmètres et barrage de Serrat.
- gestion des aléas naturels en sécurisant les zones à risques : contre les inondations, dans les zones d'expansion de crues.

Sous-espace du corridor de polarisation : sous-espace de gestion durable du développement

- Assurer l'équilibre entre développement économique et préservation de l'environnement en milieu rural et urbain par un aménagement durable :
 - . développer les initiatives et les activités économiques associant éco-tourisme, thermalisme, artisanat local et découverte des terroirs ruraux, dans un cadre réglementaire ayant pour objectif le développement durable ;
 - . intégrer les activités humaines aux milieux naturels forestiers en favorisant la sensibilisation aux préoccupations environnementales, tout en favorisant le regroupement de la population rurale dispersée ;
 - . soutenir les projets permettant de développer le management environnemental dans les secteurs économiques (agriculture, transformation, tourisme etc...).
- Intégrer l'archipel de la Galite dans le circuit touristique des îles tunisiennes tout en veillant au strict respect de ses écosystèmes.
- Garantir une gestion partagée et durable de la ressource en eau avec :
 - . la protection de la ressource en amont en vue de la durabilité des barrages, reboisements, entretiens pour limiter le taux d'envasement des infrastructures hydrauliques ;

- . la prise en charge commune avec l'Algérie, des écosystèmes frontaliers pour une meilleure gestion des ressources naturelles terrestres et marines (récif corallien et capital forestier) ;
- . diversifier les sources d'approvisionnement en eau (eau superficielles, souterraines, sources, eaux recyclées) et diffuser les modalités d'économie de la ressource en eau.
- Veiller à l'extension des systèmes d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales dans les zones d'habitat, dans les zones industrielles et dans les zones touristiques.
- Réhabiliter, équiper et créer de nouvelles capacités de traitement et d'épuration des eaux usées (STEP) en liaison avec l'augmentation des populations (dans les agglomérations urbaines et rurales) avec respect de la qualité des eaux de rejet en sortie des STEP : l'objectif étant de maintenir un bon état qualitatif et quantitatif des eaux de surface et des eaux souterraines. Ces capacités nouvelles permettront d'adapter les capacités des stations d'épuration aux fluctuations saisonnières (touristiques et de retours des émigrés).
- Amélioration de la qualité des eaux traitées pour l'irrigation d'une gamme plus large des cultures.
- Gestion des risques naturels :
 - . protection du littoral contre l'érosion éolienne ;
 - . protection de Tabarka contre l'érosion marine ;
 - . protection des bassins versants contre les différentes formes d'érosion ;
 - . protection du potentiel forestier, régénération et valorisation des productions des espèces nobles (chêne en particulier) ;
 - . protection des établissements humains, des infrastructures et des périmètres contre les manifestations d'érosion hydrique, en développant des plans de prévention du risque en plus des programmes d'aménagement adaptés à ce risque ;
 - . protection des villes contre les glissements de terrain.
- Gestion des risques technologiques en développant des mises à niveau des entreprises à risque, en localisant les zones industrielles éloignées des établissements humains etc....
- Energie et développement durable :
 - . développer des énergies renouvelables (solaire, éolienne) ;
 - . développement de l'énergie hydro-électrique et participation à la satisfaction des besoins de la région, transfert vers le Centre-Est : nécessité de mettre en place un programme de sensibilisation des usagers à l'économie de l'énergie.
 - . rénovation et entretien des circuits de distribution de l'eau potable (diminution des pertes dans les réseaux) ;
 - . réhabilitation des périmètres irrigués (drainage, assainissement) ;
 - . densification des villes appelées à un dynamisme urbain, pour sauvegarder les terres agricoles péri-urbaines et les périmètres irrigués conformément aux cartes agricoles ;
 - . conservation des eaux et des sols : aménagement de lacs et barrages collinaires (protection des bassins versants, recharge des nappes et irrigation ponctuelle).

AXE 2 : AXE TRANSVERSAL ARTICULANT LES REGIONS INTERIEURES

Sous-espace littoral : sous-espace aux milieux sensibles

Cette partie du littoral est strictement naturelle, l'unique agglomération communale est Nefza. De ce fait toute occupation, notamment touristique, devra s'adapter à ce territoire spécifique. A cet effet, il s'agira :

- d'associer développement rural et préservation de l'environnement (biodiversité, espace littoral, ressources en eau, sites et paysages naturels).
- de préserver, soutenir, consolider ce patrimoine régional et toute valorisation devra s'orienter vers des projets d'éco-tourisme prenant pleinement compte de la dimension environnementale.
- de protéger le milieu notamment la plage de Zouaraâ contre les actions d'ablation marine et les démaigrissements dus à l'efficacité des vents et à la rétention des sédiments par le barrage El Barrak.

Sous-espace de la Mejerda : sous-espace de protection du capital productif

Dans ce sous espace, il s'agira de poursuivre les programmes de conservation des eaux et des sols pour protéger le capital productif, et les programmes de protection du patrimoine forestier, à travers les actions suivantes :

- préservation du potentiel sylvo-pastoral : reboisement forestier et pastoral, développement forestier (pépinières et encadrement).
- protection des lits d'oueds (entretien et fixation).
- protection des terres agricoles menacées de glissement.
- assainissement et drainage des périmètres irrigués.
- conservation des eaux et des sols : aménagement de lacs et de barrages collinaires (protection et irrigation)
- lachure des grands barrages pour le maintien de l'équilibre du Lac Ichkeul comme Lac d'eau douce.
- conservation des eaux et des sols avec des actions régulières de sauvegarde, de réhabilitation, ou d'entretien : stratégie en cours (2002-2011) avec aménagement, sauvegarde et protection des terres céréalières les plus sensibles aux processus d'érosion.

Sous-espace central : sous-espace d'intensification des actions de conservation

Dans ce sous espace, les programmes de conservation des eaux et des sols devront être consolidés au niveau des zones céréalières dans le cadre d'un programme d'intensification des grandes cultures. Il s'agira donc :

- conservation des eaux et des sols avec actions régulières de sauvegarde, de réhabilitation, ou d'entretien : stratégie en cours (2002-2011) avec aménagement, sauvegarde et protection des terres céréalières les plus sensibles aux processus d'érosion.
- maîtrise des ressources en eau : réalisation des lacs et des barrages collinaires qui s'intègrent aux paysages ruraux, et créent un micro-climat et ne sont pas à l'origine de nuisances particulières, avec pour objectifs de :
 - . collecter les eaux de ruissellement ;
 - . laminer parfois des crues violentes ;
 - . recharger les nappes souterraines ;
 - . piéger des matières solides en vue de protéger les infrastructures en aval, notamment les retenues des grands barrages ;
 - . lutte contre la désertification de la zone de Siliana.

Sous-espace de contact avec la région du Centre-Ouest : gestion des écosystèmes communs avec le Centre-Ouest

Dans ce sous-espace, les programmes de conservation des eaux et des sols devront être consolidés dans les plaines, dans le milieu montagneux et devront faire l'objet de concertation avec la région du Centre-Ouest. Dans cet objectif, il s'agira de :

- maîtrise dans l'exploitation des ressources en eaux souterraines. Celles-ci devront être réservées à l'AEP des agglomérations urbaines et des centres ruraux.
- mobilisation des eaux de surface (lacs et barrages collinaires) et consolidation de l'irrigation par un apport de la ressource en eau (possibilité d'un transfert à étudier).
- promotion des actions de sensibilisation des populations et des acteurs économiques.
- protection des ressources en sols (une densité de drainage forte à très forte est nécessaire).
- protection des ressources pédologiques et sylvo pastorales.
- gestion environnementale des écosystèmes communs avec le Centre-Ouest : Bassin de Merguellil amont et celui de Hthob amont.
- conservation des eaux et des sols avec actions régulières de sauvegarde, de réhabilitation, ou d'entretien : stratégie en cours (2002-2011) avec aménagement, sauvegarde et protection des terres céréalières les plus sensibles aux processus d'érosion.

V- PLAN PROGRAMME ET MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

5.1- LE PLAN PROGRAMME

Le plan programme constitue une déclinaison des actions et mesures en spécifiant les opérateurs et acteurs, les moyens financiers, le tout hiérarchisé selon le court, moyen et long terme. Ce plan, pour chaque action présentera les objectifs spécifiques, les zones d'intervention, le planning de réalisation et les intervenants.

Les options régionales du XI^{ème} plan par gouvernorat sont intégrées. Le plan programme et son échéancier de réalisation constituent la contre partie active du SDARE et l'outil de gestion des différents projets structurants programmés. La programmation est faite selon les plans de développement (XI, XII et XIII^{ème} plan), pour l'horizon 2021. Elle constitue un instrument de travail pour la mise en cohérence des actions et mesures sectorielles d'aménagement.

Les prescriptions structurantes contenues dans les lignes directrices et présentées précédemment par sous-espace sont traduites sous la forme d'actions et de mesures dont les principales sont classées par secteur dans les tableaux qui suivent.

Ainsi, les responsables sectoriels pourront y trouver les dispositions nécessaires à la mise en œuvre du SDARE sans, pour autant, se substituer à leur propre planification sectorielle.

Les plans sectoriels sont réajustés avec les orientations du SDARE, suite aux concertations régionales et centrales.

Tableau n° 62 : Le XI^{ème} plan : les prévisions d'investissements : (Unité 1000 DT)

| Gouvernorat | Secteur public | | Secteur privé | | Total | |
|--------------------------|----------------|---------------|---------------|------------|---------------|------------|
| | Montant | % | Montant | % | Montant | % |
| Béja | 416,2 | 28,92 | 477 | 31,65 | 893,2 | 30,32 |
| Jendouba | 521,5 | 36,24 | 457 | 30,33 | 978,5 | 33,22 |
| Le Kef | 287 | 19,95 | 315 | 20,90 | 602 | 20,44 |
| Siliana | 214,2 | 14,89 | 258 | 17,12 | 472,2 | 16,03 |
| Région Nord-Ouest | 1438,9 | 100,00 | 1507 | 100 | 2945,9 | 100 |

Source : Ministère du Développement Economique et de la Coopération Internationale. Le rapport du XI^{ème} plan.

LD 1 : L'INSTALLATION DANS L'ORDRE MONDIAL ET L'OUVERTURE ECONOMIQUE : ESPACE MEDITERRANEEN ET CONSOLIDATION DE L'UNION DU MAGHREB ARABE (UMA)

| Nature des actions | Localisation | Objectif spécifique/impact | Planning de réalisation | | | Intervenants | Coûts indicatifs (MDT) |
|--|--|---|-------------------------|----------|-----------|-----------------------------------|------------------------|
| | | | XI Plan | XII Plan | XIII Plan | | |
| <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation de la 3^{ème} tranche de l'autoroute Tunis-la frontière Tuniso-Algérienne : Tronçon de Oued Zarga jusqu'à Bou Salem. (70 km). - Réalisation de la 4^{ème} tranche de l'autoroute Tunis- La frontière : Tronçon de Bou Salem jusqu'à la frontière Tuniso-Algérienne. | Partie Nord de la région du Nord-Ouest Ensemble Nord de la Tunisie et de l'Algérie | <ul style="list-style-type: none"> - Intégration régionale, nationale et efficacité dans les relations de complémentarité entre les vocations des pôles régionaux. - Liaisons maghrébines renforcées. - Efficacité des communications régionales et inter-régionales et impacts positifs sur le transport des productions agricoles essentiellement. | x | x | x | MEHAT | 400,000 40,000 |
| <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation des bretelles de liaison à l'autoroute. | Villes de Béja, Jendouba et Bou Salem | <ul style="list-style-type: none"> - Augmentation de l'efficacité des pôles régionaux à diffuser le développement sur leur environnement et sur leur arrière-pays. | | x | x | | 100,000 |
| <ul style="list-style-type: none"> - Amélioration des liaisons entre les villes du Kef et de Siliana et l'autoroute. | Kef - autoroute par la RN5 Siliana-Mjez El Bab- Autoroute | <ul style="list-style-type: none"> - Intégration régionale et efficacité sociale et économique dans les échanges | | x | x | " | 67,000 |
| <ul style="list-style-type: none"> - Modernisation du réseau et du transport ferroviaires : <ul style="list-style-type: none"> * normalisation et modernisation des voies ; * mise à niveau des métiers liés au rail ; * aménagement d'une gare ferroviaire moderne de voyageurs. * réactivation de la ligne des voyageurs | Algérie-Ghardimaou- Jendouba-Tunis Tunis- Kalaâ Khasba Tunis-El Kef, Tunis- Ghardimaou | <ul style="list-style-type: none"> - Renforcement de la compétitivité économique de la région de l'UMA. - Dans la région : desserte de la portion de territoire la plus peuplée, la plus dynamique et la plus développée. - Amélioration de la desserte - Valorisation d'un mode de transport stratégique : économie, rentabilité et protection de l'environnement - Promotion des exportations : rendre performant le réseau de transport ferroviaire reliant les différentes zones de production aux ports d'exportation (Bizerte et Tunis). | x | x | x | Ministère des Transports SNCFT | 80,000 |
| | | | x | x | x | | |
| | | | x | x | x | | |

| Nature des actions | Localisation | Objectif spécifique/impact | Planning de réalisation | | | Intervenants | Coûts indicatifs (MDT) |
|--|---|---|-------------------------|----------|-----------|--------------------------------|------------------------|
| | | | XI Plan | XII Plan | XIII Plan | | |
| - Promotion du transport multimodale : * Production de la qualité et renforcement de la sécurité * Maîtrise de l'énergie * Mise à niveau des entreprises et des institutions publiques en vue de l'amélioration des rendements | Ensemble de la région | - Efficacité et compétitivité économique | x | x | x | Ministère des Transports SNCFT | 5,000 |
| - Réalisation du TGVM (choix stratégique) | Région du Nord-Ouest, tracé schématique qui suit celui de l'autoroute | - Intégration maghrébine et amélioration de la compétitivité économique régionale, nationale et internationale | | x | x | Ministère des Transports SNCFT | 1500,000 |
| - Réalisation d'une station du TGVM | Agglomération de Jendouba | - Valorisation du passage dans la région - Renforcement du pôle régional de Jendouba | | x | x | SNCFT | 5,000 |
| - Renforcer l'axe reliant le Kef à Kasserine | Zone Sud-Ouest du Kef et zone Nord-Est de Kasserine | - Dynamisation de l'espace frontalier | x | x | | SNCFT | 50,000 |
| - Réhabiliter la ligne ferroviaire littorale | Tunis-Tabarka | - Efficacité de la desserte des zones touristiques littorales du Nord, rôle économique et protection de l'environnement | | x | x | SNCFT | 100,000 |
| - Renforcer l'infrastructure aéroportuaire : * mises à niveau nécessaires de l'aéroport et amélioration de la capacité du fret. * introduction de nouvelles technologies. * renforcement de la formation et de la gestion avec économie de l'énergie. * renforcement des services aériens par l'offre d'une ligne Tabarka-Tozeur | Tabarka | - Amélioration de la compétitivité du secteur aéroportuaire et du secteur du tourisme en liaison avec le projet d'éco-tourisme à Zouaraâ - Amélioration du service de transport aéroportuaire - Complémentarité avec le tourisme saharien | x | x | | Ministère des Transports | 5,530 |
| - Réseau du gaz naturel | L'ensemble de la région avec les pôles régionaux en priorité. | - Zones industrielles modernes compétitives - Maîtrise de l'énergie offerte | x | x | x | MIE PME | 200,000 |

| Nature des actions | Localisation | Objectif spécifique/impact | Planning de réalisation | | | Intervenants | Coûts indicatifs (MDT) |
|--|---|---|-------------------------|----------|-----------|------------------------------------|------------------------|
| | | | XI Plan | XII Plan | XIII Plan | | |
| - Télécommunications et Postes | Pôles et centres régionaux | - Infrastructures de la «future autoroute de l'information» : leur dimensionnement doit être à la mesure des ambitions socio-économiques de la région et de sa stratégie d'aménagement et de développement : désenclavement, accroissement de l'efficacité des activités productives et tertiaires, adaptation aux formes et techniques de travail nouvelles (télé – travail avec les IDE) - Amélioration de la densité téléphonique | | x | x | MRSTDC | 10,000 |
| - Etude de pré faisabilité d'un projet Maghrébin de tourisme intégré. | Frange littorale frontalière El Kala (Algérie) -Tabarka | - Valorisation du fond corallien, du potentiel forestier, des milieux humides classés dans une optique de développement durable | | x | x | Ministères concernés des deux pays | 0,200 |
| - Renforcement des équipements de base et des équipements de culture et de loisirs. | Les délégations frontalières | - Mise en place des conditions de maintien de la population | | x | x | Ministères concernés | 20,000 |
| - Réalisations des projets mixtes Tuniso-Algériens : centre de recherche et d'expérimentation mixte, | Suivant le résultat des études | - Renforcement des relations avec les pays du Maghreb | | | x | Ministères concernés des deux pays | 20,000 |
| - Aménagement d'un axe routier frontalier (200 km) | Ghardimaou, Sakiet Sidi Youssef, Kallat Snan, Hidra (Kasserine) | - Désenclavement de la zone frontalière et mise à niveau des infrastructures de transport | | x | x | MEHAT | 75,000 |

| Nature des actions | Localisation | Objectif spécifique/impact | Planning de réalisation | | | Intervenants | Coûts indicatifs (MDT) |
|---|---|---|-------------------------|----------|-----------|------------------------|------------------------|
| | | | XI Plan | XII Plan | XIII Plan | | |
| - Etude de faisabilité de la création d'un aéroport international | Dans le Sud de la région : localisation sur le site de Zama à étudier | - Renforcement des infrastructures d'ouverture sur le monde extérieur | | x | x | Ministère du Transport | 0,500 |

LD 2 : LA MAXIMISATION DES RETOMBÉES DES GRANDS PROJETS DE LA CAPITALE ET DU CENTRE-EST

| Nature des actions | Localisation | Objectif spécifique/impact | Planning de réalisation | | | Intervenants | Coûts indicatifs (MDT) |
|---|--|---|--------------------------------|--------------------------|--------------------------|---------------|------------------------|
| | | | XI Plan | XII Plan | XIII Plan | | |
| - Construction de barrages et des adductions d'eau - Achèvement des études des barrages - Réalisation des études des barrages identifiés - Exploitation des eaux de l'Oued Barbara | Sidi El Barrak : Béja Sidi Salem : Béja Oued Zarga : Jendouba Mlila : Jendouba Kébiri, Moula : Jendouba Serrat : Le Kef Oued Mellegue supérieur ; Tessa et Eddir : Le Kef Khaled, El Malah et Béja : Béja | - Mobilisation de la ressource en eau Transferts vers les régions côtières Est - Valorisation des eaux de l'Oued Barbara (lachers) | x x x x x x | x x x x | | MARH CRDA | 738,850 |
| - Aménagement des zones industrielles modernes. | Au niveau des pôles et des centres régionaux | - Opportunité d'accueil d'unités de sous traitance et de co traitance | | x | x | AFI | 50,000 |
| - Aménagement des zones de petits métiers (Voir LD 5) | Localités au taux de chômage élevé | - Fonction complémentaire avec les zones industrielles projetées | x | x | x | Municipalités | 5,000 |

LD 3 : RESTRUCTURATION DE L'ARMATURE URBAINE ET POLARITE DES TERRITOIRES

| Nature des actions | Localisation | Objectif spécifique/impact | Planning de réalisation | | | Intervenants | Coûts indicatifs (MDT) |
|--|--|--|-------------------------|----------|-----------|-----------------------------|------------------------|
| | | | XI Plan | XII Plan | XIII Plan | | |
| Aménagement du réseau routier classé | Béja : RR : 28, 49, 62, 131, RL 585 (66,9 kms) | - Renforcer les liaisons inter-gouvernorats de Béja avec Jendouba et Zaghouan | x | | | MEHAT | 26,800 |
| | Jendouba : RN 11, RR 60, 62 (36 Kms) | - Améliorer les liaisons avec le gouvernorat de Béja et celles des agglomérations de Jendouba entre-elles | x | | | " | 14,430 |
| | Le Kef : RR 79, 172 et 60 (51,6 Kms) | - Renforcer les liaisons intérieures et frontalières | x | | | " | 20,500 |
| | Siliana : RR 80, RL 623 et 713 (75,9 Kms) | - Améliorer les liaisons avec le gouvernorat du Kef et les liaisons locales internes à Siliana | x | | | " | 30,400 |
| Renforcement du réseau routier classé. | Béja : RN 6, 11 et RR 75 (64,5 Kms) | - Renforcer les liaisons de Béja avec Jendouba par le Nord et celle de Thibar avec l'axe de la RN6. | x | | | " | 11,400 |
| | Jendouba : RN 17 et 6 (72,8 Kms) | - Renforcer l'axe littoral (Maghrébin) de Tabarka, l'axe de liaison Nord (Jendouba et Tabarka) et l'axe Bou Salem-Jendouba | x | | | " | 13,580 |
| | Le Kef : RN 5, RN 5, RN 17 (84,9 Kms) | - Renforcer les liaisons frontalières : Kef-Sakiet Sidi Youssef et les liaisons intra-régionales Kef-Siliana et Kef-Jendouba. | x | | | " | 14,470 |
| | Siliana : RN 4/RL 719 et RR 71 RN 4 (33,8 Kms) | - Renforcer les liaisons locales internes à Siliana et développer les liaisons de Siliana avec Kasserine par Sbiba | x | | | " | 5,800 |
| | Siliana : RR 47 5a Zone centrale Est de la région (16 kms) | - Liaison avec le gouvernorat de Béja ; renforcement des échanges | x | | | " | 6,000 |
| Modernisation du réseau routier classé | Gouvernorat de Béja et de Bizerte RR 64 (RR 52 – Bizerte) | - Liaison extérieure avec Bizerte/renforcement de la compétitivité | x | | | MEHAT Conseils Régionaux | 4,100 |
| | RR 47 (RN 5 n° 2) Zone centrale de la région (22,5 kms) Béja | - Liaison intérieure avec le gouvernorat de Siliana par Téboursouk : renforcer le carrefour des échanges que constitue la ville de Téboursouk. | x | | | " | 4,600 |

| Nature des actions | Localisation | Objectif spécifique/impact | Planning de réalisation | | | Intervenants | Coûts indicatifs (MDT) |
|--|--|---|-------------------------|----------|-----------|-------------------------------|------------------------|
| | | | XI Plan | XII Plan | XIII Plan | | |
| Modernisation du réseau routier classé | Le Kef : RN 18 Corridor de polarisation (14,1 kms) | - Liaison avec le gouvernorat de Béja : renforcement des échanges | x | | | | 6,160 |
| | Siliana : RR 47 (A) Zone Centre-Est de la région (16 kms) | - Liaison avec le gouvernorat de Béja : renforcement des échanges | x | | | | 6,000 |
| | RN4 : Siliana – Makthar RR73 : Siliana – Oueslatia (Centre Ouest) | - Renforcement de la liaison avec le chef lieu du gouvernorat Siliana | | | x | MEHAT | 10,000 |
| | RR71 : Dahmani – El Ksour – Rouhia | - Renforcement de la liaison avec Le Kef | | | x | MEHAT | 5,000 |
| Réseau routier des grandes villes : Doublement de la RN 6 Déviation d'agglomération (RR 52, RN 11, RN6) | Béja : 4 km Béja : Nord-Est 2x2 voies (4 kms) | - Efficacité de la circulation et du transport, amélioration de la qualité de vie des habitants. | x | | | | 7,000 |
| | | | x | | | | 9,500 |
| Déviations de la RN 17 et RN 6 | Jendouba : (Nord-Est) 2 voies et 2 ponts (sur Oued Mejerda et sur la voie ferrée). (6 kms) | - Efficacité de la circulation et du transport, amélioration de la qualité de vie des habitants | x | | | | 19,000 |
| Doublement de la RN 5 à partir de la sortie de la ville du Kef. | Le Kef : au Sud (5,5 kms) | | x | | | | 11,500 |
| Voirie urbaine | Jendouba, Béja, le Kef, Siliana | - Consolidation et entretien en vue d'une fluidité de la circulation urbaine | x | x | x | MEHAT DREHAT | 7,500 |
| | | | | | | | 10,700 |
| | | | | | | | 9,100 |
| | | | | | | | 8,800 |
| Construction de 3 ponts | Oued Siliana – RL n° 623 Gouvernorat de Siliana | - Désenclavement et plus grande efficacité dans la prise en charge des risques (aléas climatiques) | x | | | DREHAT | 2,900 |
| | Oued El Maleh – RN n° 5 Gouvernorat de Béja | | x | | | | 5,000 |
| | Oued Mejerda – RN n° 17 Gouvernorat de Jendouba | | x | | | | 5,830 |
| Aménagement de pistes dans le cadre du PDRI | Gouvernorat de Béja (20 kms), de Siliana (56 km), de Jendouba (70 km), de Béja (46 km), de Jendouba (19 km), du Kef (43 km), de Siliana (22 km) | - Développement rural intégré ; - Meilleur fonctionnement des activités productives ; - Désenclavement des zones montagneuses et des zones frontalières. | x | | | MARH CRDA | 1,600 |
| Pistes rurales dans le cadre du Programme Régional de Développement | | | | | | | 3,400 |
| | | | | | | | 12,600 |
| | | | | | | | 8,280 |
| | 3,420 | | | | | | |
| | | | | | | ODNO Conseils Régionaux | 7,740 |
| | | | | | | | 3,960 |

| Nature des actions | Localisation | Objectif spécifique/impact | Planning de réalisation | | | Intervenants | Coûts indicatifs (M DT) |
|---|--|--|-------------------------|----------|-----------|-------------------------------|-----------------------------------|
| | | | XI Plan | XII Plan | XIII Plan | | |
| - Pistes rurales (FNS) | Gouvernorat de Béja (60 km), de Jendouba (50 km), du Kef (50 km), de Siliana (50 km) | - Désenclavement et meilleur fonctionnement de l'économie locale. | x | | | FNS | 10,800 9,000 9,000 9,000 |
| - Etude de faisabilité d'un tronçon de voie ferrée urbaine | Ben Béchir – Jendouba | - Meilleure mobilité de la main d'œuvre de la plateforme et de la zone industrielle | | x | x | SNCFT | 0,500 |
| - Etude de faisabilité d'une voie ferrée inter-urbaine | Jendouba – Le Kef | - Renforcement de la polarité du binôme formé par les 2 pôles | | x | x | SNCFT | 0,500 |
| - Réseau d'alimentation en électricité | Bénéficiaires : 1952 ménages Béja (500), Jendouba (316), Siliana (989), Le Kef (147) | - Amélioration des conditions de vie des populations | x | x | x | STEG | 1,000 |
| - Renforcement du réseau d'alimentation en eau potable : Etude de la répartition de la ressource en eau potable en liaison avec le développement de la région | Agglomérations urbaines et et groupement ruraux de la région entière | - Renforcement et extension des réseaux d'AEP des communes - Approvisionnement des zones rurales - Satisfaction de l'ensemble des besoins en AEP en priorité | x | x | x | CRDA SONEDE Génie Rural | 5,000 |
| - Institut Supérieur des Langues Appliquées et Informatique | Béja | - Renforcement du niveau d'encadrement des pôles, soutien à l'activité agricole intensive, mise à niveau des services offerts par les villes, chefs lieux de gouvernorat et pôles régionaux. - Renforcement des filières techniques et scientifiques et amélioration de l'environnement culturel dans la région. - Renforcement des filières techniques en liaison avec l'ouverture de la région - Formation en vue d'améliorer la gouvernance locale et régionale - Formation technique de niveau supérieur | x | x | | MES | 40,000 |
| - Institut Supérieur de Biotechnologie | Béja | | x | x | | MES | |
| - Institut Supérieur des Arts et Métiers | Béja – Siliana | | x | x | | MES | |
| - Institut Supérieur des Technologies d'Alimentation, Institut Préparatoire et Ecole Nationale des Ingénieurs | Jendouba | | x | | | MES | |
| - Institut Supérieur de la Musique et du Théâtre. | Le Kef | | x | | | " | |
| - Institut Supérieur des Etudes Appliquées aux Sciences Humaines, Institut Supérieur des Sciences Appliquées et des Technologies et Institut Supérieur d'Informatique | Le Kef | | | x | | | |
| - Institut Supérieur de l'Administration des Affaires | Le Kef | | | | | | |
| - Ecole d'Ingénieurs (ENIB) | Siliana | | | | x | MES | |
| | Béja | | | | | | |
| | Béja | | | | | | |

| Nature des actions | Localisation | Objectif spécifique/impact | Planning de réalisation | | | Intervenants | Coûts indicatifs (MDT) |
|--|--|--|-------------------------|----------|-----------|--------------------------------|------------------------|
| | | | XI Plan | XII Plan | XIII Plan | | |
| - Hôpital Régional | Pôle régional de Béja | - Renforcement de la desserte sanitaire sur le plan qualitatif et quantitatif | x | | | Ministère de la Santé Publique | 15,000 |
| - Pôle inter-régional d'excellence en cancérologie - Hôpital spécialisé : hôpital d'enfants | Pôle régional de Jendouba Pôle régional du Kef | - Rapprocher les prises en charge des malades - Renforcer le rôle du pôle régional de Jendouba : rayonnement sur l'ensemble des régions intérieures | x | x | | | 5,000 |
| - Faculté de Médecine et renforcement de la structure hospitalière existante (CHU) - Ecole paramédicale | Jendouba : localisation à confirmer par l'étude du SDA d'agglomération de Jendouba | - Satisfaire les besoins des régions intérieures | | x | x | MS MES | 10,000 |
| - Institut Supérieur du Sport et de l'Education Physique - Centre de médecine sportive | Commune du Kef Commune de Siliana | - Renforcer le rôle des pôles régionaux | x | | | MJSEP | 7,000 |
| o Complexe sportif | Les communes de : Béja - Mjez El Bab-Nefza -Jendouba - Ghardimaou - Kef Siliana - Rouhia - Makthar | - Doter la région de capacité de prise en charge des jeunes dans l'activité sportive | x | x | | " | 2,000 |
| o Programmation de centres de formation professionnelle | Les communes de Fernana-Nebber-Sakiet Sidi Youssef-Kalaat Snan Kalaa Khesba-Jerissa-Ksour-Bargou et Bouarada | - Créer des synergies entre l'éducation et la formation afin que « l'acte d'apprendre soit synonyme de savoir/savoir faire » | x | x | x | MEF | 10,000 |
| o Equipements éducatifs : lycées et collèges pilotes | Les pôles régionaux de Béja, Le Kef, Jendouba, Siliana | - Amélioration du niveau scolaire et valorisation des capacités existantes | x x | | | MEF | 6,000 |

| Nature des actions | Localisation | Objectif spécifique/impact | Planning de réalisation | | | Intervenants | Coûts indicatifs (MDT) |
|--|--|--|-------------------------|----------|-----------|--|------------------------|
| | | | XI Plan | XII Plan | XIII Plan | | |
| - Emergence de la centralité - Maitrise de l'habitat anarchique | Les communes de Jendouba, Beja, Le Kef, Siliana | - Amélioration de l'attractivité des villes - Amélioration des conditions de vie | x | x | x | MEHAT ARRU | 20,000 |
| - Réhabilitation des quartiers spontanés | Les différentes communes de la région | - Intégration des quartiers et amélioration des conditions de vie des populations | x | x | x | | 20,000 |
| - Mise en place des plans de circulation urbaine et mise en place du transport urbain | Jendouba, Béja, le Kef et Siliana | - Amélioration de l'accessibilité et de la mobilité | x | x | | Municipalité MT-DREHAT | 0,150 |
| - Programmation des opérations d'habitat et d'équipements. - Offre de terrains viabilisés | Les centres régionaux | - Maîtrise foncière de l'extension des communes - Densification des tissus urbains existants | x | x | x | AFH SPROLS SNIT | 80,000 |
| - Mise à niveau et promotion des pôles régionaux - Etude de SDA d'agglomération à lancer | Béja, Jendouba, Le Kef et Siliana Mjez El Bab Bousalem Le Kef | - Compétitivité des villes - Maîtrise de la croissance urbaine - Renforcement du rôle économique des pôles régionaux | x x | x x | x x | MEHAT Municipalités Directions Régionales | 0,400 |
| - Lancement des révisions des PAU Finalisation des PAU en cours | Communes concernées (voir Atlas du SDARE page 55) | - Planification spatiale dans le but d'en faire des villes durables | x | x | x | MEHAT DREHAT Municipalités | 0,500 |
| - Programmation d'opérations d'urbanisme d'ensemble | Béja, Jendouba, Le Kef, Siliana, Bousalem, Mejez El Bab, Tabarka, Ghardimaou, Testour, Dahmani | - Attraction des investissements privés et des IDE | x | x | x | MEHAT AFH Municipalités | 60,000 |
| - Déviation d'agglomérations | Les agglomérations importantes | - Développement et maîtrise de la mobilité interne - Amélioration de la circulation urbaine | x | x | x | Directions Régionales du MEHAT Municipalités | 10,000 |
| - Maîtrise du foncier urbain - Création de périmètres de réserves foncières en dehors des zones couvertes par les PAU (PRF) | L'ensemble des villes Les pôles régionaux | - Réserves potentielles à créer et protection des terres fertiles - Anticiper les besoins de la croissance urbaine en cohérence avec les instruments de sauvegarde des terres agricoles du MARH | x | x | x | MEHAT/ MIDL | 50,000 |

| Nature des actions | Localisation | Objectif spécifique/impact | Planning de réalisation | | | Intervenants | Coûts indicatifs (MDT) |
|---|---|---|-------------------------|----------|-----------|------------------------------------|------------------------|
| | | | XI Plan | XII Plan | XIII Plan | | |
| Lancement et révision des plans d'aménagement ruraux | <p>Gouvernorat de Béja : Dougga El Jadida, Sidi Ismaïl, Ouchtata, Sidi Medien, Sidi Nasr, Skhirat, Jama.</p> <p>Gouvernorat du Kef : Toukaber, Mellègue, Bouhra, Sidi Khir, Tell El Ghozlane, Ezzouaouine, Zeitouna, Sidi Ahmed Salah, Mahjoubia, Aïn El Karma, Kezzat.</p> <p>Gouvernorat de Jendouba : Souk Sebt, Souk Jemaa, Kahâ, Dkhila, Aïn Sobh, El Hamdia.</p> <p>Gouvernorat de Siliana : Edoukhria, Borj Massoud, Lakhsab, Karia, Mansourah, Khalssa, Ksar Hadid, Kantara, Sned El Hadad.</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Renforcement de l'armature urbaine de la région - Stabilisation de la population rurale - Amélioration du niveau de l'équipement de base (école, santé, téléphone, poste, etc...), de desserte en eau potable et en électricité | x | x x | x x | MIDL MEHAT DREHAT | 0,400 |
| Etude d'identification et de localisation de zones de petits métiers. | Délégations prioritaires sur l'axe frontalier et au Sud de la région du Nord-Ouest | <ul style="list-style-type: none"> - Création d'emplois, stabilisation de la population, valorisation des ressources humaines et des potentialités locales | x | x | x | CGDR ODNO Secteurs concernés | 0,50 |

LD 4 : VALORISATION DES PROJETS STRUCTURANTS DANS LA REGION

| Nature des actions | Localisation | Objectif spécifique/impact | Planning de réalisation | | | Intervenants | Coûts indicatifs (MDT) |
|--|---|--|-------------------------|----------|-----------|--|------------------------|
| | | | XI Plan | XII Plan | XIII Plan | | |
| La logistique | | | | | | | |
| Plate forme logistique principale | Pôle régional de Jendouba | - Promotion de la fonction tertiaire de Jendouba | x | x | x | MEHAT MT | 15,000 |
| Plateforme logistique secondaire | Communes du Kef, de Béja et de Siliana | - Renforcement des facteurs de compétitivité des villes | | x | x | MEHAT | 3,000 |
| Plateforme commerciale | Commune de Ghardimaou | - Renforcement de son rôle en tant que ville frontalière | | x | x | MT | 10,000 |
| Technopole | Commune de Jendouba | - Valorisation des potentialités techniques et scientifiques - Renforcement des conditions de la concurrence entre les entreprises économiques de la région | x | | | MRSTTDC | 60,000 |
| Promotion du Tourisme des quatre saisons avec : - Pôle d'excellence touristique (Tabarka - Aïn Drahem – Hammam Bourguiba) - Pôle d'écotourisme (Nefza – Zouaraâ) - le renforcement du tourisme balnéaire - l'aménagement de zones d'écotourisme - la valorisation du secteur thermal - la valorisation du patrimoine historique et le renforcement du tourisme culturel - La promotion de l'agro-tourisme - Aménagement de zones et de circuits d'éco-tourisme | - Tabarka, Aïn Drahem, Zouaraa, Nefza - Les stations thermales - Les sites archéologiques, historiques - Le Kef et les villes touristiques du Sud de la région Makthar – Kesra - Testour - Les sites berbères, les villes andalouses, le littoral, les forêts - les circuits de forêts, de l'olivier et les circuits de sites archéologiques - Les plans d'eau - Les réserves et les parcs naturels | - Valorisation des potentialités naturelles culturelles, historiques et archéologiques de la région (au Nord et au Sud) - Renforcement de la compétitivité du secteur touristique - Intégration régionale entre le pôle balnéaire de Tabarka et le pôle culturel et agro touristique de Testour - Renforcer l'attraction des équipes sportives internationales - Agro-tourisme, tourisme culturel et immatériel - Diversification du produit touristique - Développement local et valorisation de l'emploi féminin | x | x | x | MCA MCSP MEDD MT Municipalités | 20,000 |

| Nature des actions | Localisation | Objectif spécifique/impact | Planning de réalisation | | | Intervenants | Coûts indicatifs (MDT) |
|--|---------------------------|---|-------------------------|----------|-----------|----------------------------------|------------------------|
| | | | XI Plan | XII Plan | XIII Plan | | |
| - Aménagement du site archéologique de Dougga (étude et réalisation) | Gouvernorat de Béja | Appui à l'activité touristique régionale et nationale | x | x | | MCSP MJSEP MEDD | 5,000 |
| - Musée régional | Commune de Siliana | | x | | | | |
| - Musée local | Commune de Kesra | | x | | | | |
| - Complexe culturel | Commune de Siliana | | x | | | | |
| - Complexe sportif | Commune de Siliana | | x | x | | | |
| - Parc à thème | Commune de Nefza | | x | x | | | |
| - Modernisation du centre sportif | Commune de Ain Draham | | x | | | | |
| - Etude de faisabilité et étude d'impact socio-économique et environnementale du projet minier de SRA-Ouertene | Sud du gouvernorat du Kef | - Aspects liés aux choix technologiques en liaison avec la ressource locale - Organisation du territoire et prise en charge des impacts et des besoins du projet (foncier, habitat, équipements, eau, énergie, transport, formation, mobilité, etc...) | x | x | | Soumissionnaire Adjudicataire | 500,000 |

LD 5 : TISSU ECONOMIQUE, INNOVATION ET COMPETITIVITE

| Nature des actions | Localisation | Objectif spécifique/impact | Planning de réalisation | | | Intervenants | Coûts indicatifs (10 ³ DT) |
|---|---|---|-------------------------|----------|-----------|--|---------------------------------------|
| | | | XI Plan | XII Plan | XIII Plan | | |
| - Pépinière d'entreprises | Commune de Jendouba | - Renforcement du rôle de Jendouba en tant que pôle tertiaire et universitaire | x | x | | MES | 5,000 |
| - Aménagement de périmètres irrigués (PI) | Gouvernorat de Béja : Ain Younes : 874 ha, Zrarib : 1060 ha, Marnissa : 1670 ha | - Intensification de la production et valorisation de la ressource en eau mobilisée, création d'emplois et renforcement de la filière exportation : IAA dans l'axe Béja - Siliana | x | | | MARH CRDA Sociétés de mise en valeur Exploitants privés | 72,930 |
| | Irrigation à partir de forages profonds : 50 ha PI de Mejez El Bab et Testour (en cours) | | x | | | | |
| | PI El Khouitra, 100 ha – Jendouba et 3 PI sur forages (260 ha) | | | | | | |
| | PI de Serrat (le Kef) sur 3100 ha et 4 PI à partir de puits profonds : 180 ha | | | | | | |
| | PI à partir du barrage R'Mill (Siliana) sur 872 ha et 5 PI à partir de forages : 256 ha | | x | x | | | |
| | | | | | | | |
| - Réhabilitation de périmètres irrigués existants | Mejez El Bab : 3791 ha. Testour : 1286 ha | - Modernisation du potentiel productif et valorisation du capital agricole | x | x | | MARH CRDA Sociétés de mise en valeur Exploitants privés | 39,389 |
| | Skhira : 134 ha et 324 ha sur 4 périmètres à partir de petits barrages (Gouvernorat de Béja). (100 ha), 6 PI à partir de forages profonds (460 ha), PI de Bouhertma I et II à Jendouba | | | | | | |
| | PI : Sebt Ghardimaou et Badrouna PI : Sidi Khiar (le Kef) PI : Nebeur (le Kef) sur 363 ha PI : Soulem (Makthar) sur 45 ha PI : Sadaka (Bargou) sur 33 ha | - Renforcer la viabilité des exploitations agricoles moyennes - Développement rural local - Création d'emplois et amélioration des revenus | x | x | | MARH CRDA | |
| - Développement du secteur des grandes cultures avec irrigation d'appoint | En partie dans les périmètres irrigués et en partie dans les zones aptes aux grandes cultures pluviales dans l'ensemble de la région | - Assurer la sécurité alimentaire (blé) et l'alimentation du cheptel (orge) avec impacts sur les industries de transformations, le stockage et le conditionnement | x | x | x | MARH CRDA Exploitants privés | 10,000 |

| Nature des actions | Localisation | Objectif spécifique/impact | Planning de réalisation | | | Intervenants | Coûts indicatifs (MDT) |
|---|--|--|-------------------------|----------|-----------|--------------------------|------------------------|
| | | | XI Plan | XII Plan | XIII Plan | | |
| - Modernisation du secteur maraîcher et introduction des cultures biologiques | Dans les PI en particulier ceux de Testour et de Bargou et dans les aires de PMH au Sud de la région | - Promotion des exportations et de la transformation en particulier les IAA (Produits biologiques destinés au secteur touristique) - Employabilité plus élevée | x | x | x | CRDA | 2,000 |
| - Aménagement et revêtement de pistes | Délégation des gouvernorats de : Béja : 531,5 km et 89,6 km Jendouba : 526,9 km, et 25 km Le Kef : (36 km et 60,2 km) Siliana : 20,5 km et 33,9 km | - Meilleur fonctionnement des activités agricoles et autres - Désenclavement des groupements ruraux | x | x | x | DEHAT | 37,780 |
| - Aménagement de pistes agricoles dans les périmètres irrigués | Gouvernorat de Béja (97 kms), de Jendouba (18,8 km), du Kef (6,4 km), de Siliana (22,5 km) | - Efficacité dans la conduite des cultures et dans la commercialisation des productions agricoles | x | x | | MARH | 26,270 |
| - Création de zones d'activités économiques | Communes de 10000 habitants et plus | - Aider à garantir les opportunités d'emplois et à améliorer les conditions de vie des populations - Développement des petits métiers urbains - Créations d'emplois - Densification du tissu économique | x | x | x | AFI Municipalités | 10,000 |
| - Réhabilitation et extension du potentiel foncier industriel | Zones industrielles existantes | Mise en valeur du potentiel industriel déjà mobilisé : - Attractivité - Dynamisme économique - Valorisation des matières premières locales et création d'emplois. | x | x | x | AFI | 20,000 |
| - Transports publics : aménagement de la gare routière multimodale, de la ligne ferroviaire urbaine ente la base industrielle et logistique (Jendouba, Ben Bchir et Bousalem) et la ville | Commune de Jendouba | - Promotion de Jendouba en tant que pôle régional à vocation tertiaire : renforcer sa compétitivité | x | x | x | Ministère des Transports | 200,000 |

| Nature des actions | Localisation | Objectif spécifique/impact | Planning de réalisation | | | Intervenants | Coûts indicatifs (MDT) |
|--|---|--|-------------------------|----------|-----------|--|------------------------|
| | | | XI Plan | XII Plan | XIII Plan | | |
| - Mise en place des équipements de niveau supérieur | Communes de Tabarka, Ghardimaou, Sakiét Sidi Youssef | - Répondre à la stratégie d'occupation du territoire frontalier et aux besoins des échanges maghrébins. | x | x | x | Administrations centrales et régionales des Ministères concernés | 4,000 |
| - Mise à niveau des marchés de gros | Jendouba – Mjez El Bab – Siliana – Le Kef – Béja | - Modernisation de la collecte et de la distribution des productions agricoles | x | x | | ARRU | 5,000 |
| - Création d'un marché d'intérêt national (MIN) | Béja | - Rayonnement national | | x | | AFD | 3,000 |
| - Réhabilitation et rénovation des abattoirs, renforcement et amélioration des équipements marchands | - Béja – Mejez El Bab – Testour - Jendouba, Ghardimaou, Bousalem, Tabarka - Kef – Tajerouine - Siliana | - Mise à niveau de l'activité d'abattage - Mise à niveau des circuits de distribution des produits agricoles et de la pêche | | x | | ARRU/AFD | 2,450 |
| | | | | x | | | 2,265 |
| | | | x | x | | | 1,290 |
| | | | | x | | | 0,860 |
| - Réhabilitation des souks à bestiaux (réalisation des clôtures, équipements...) | Béja, Nefza, Testour | - Modernisation des marchés à bestiaux | x | x | | Communes MC | 1,370 |
| | Jendouba, Ghardimaou, Bousalem, Tabarka, Fernana | | x | x | | | 1,610 |
| | Kef, Sakiét Sidi Youssef, Tajerouine, Sers, Kalaa | | x | x | | | 1,580 |
| | Siliana Bouarada Makthar El Krib | | x | | | | 1,100 |
| - Programmation de marché | Mejez El Bab, Nefza, Testour | - Organisation des circuits de distribution à l'échelle du gouvernorat | x | x | | Communes MC | 1,060 |
| | Jendouba, Ghardimaou, Aïn Drahem, Bousalem | | x | x | | | 0,980 |
| | Kef, Sers | | x | x | | | 0,760 |
| | Siliana, Bouarada, Makthar | | x | x | | | 1,100 |
| - Marché spécialisé des céréales | Béja : chef lieu | - Organisation de la commercialisation de la production des céréales à l'échelle du Nord-Ouest | | x | | Communes MC | 1,000 |

| Nature des actions | Localisation | Objectif spécifique/impact | Planning de réalisation | | | Intervenants | Coûts indicatifs (MDT) |
|---|---|---|-------------------------|----------|-----------|----------------|------------------------|
| | | | XI Plan | XII Plan | XIII Plan | | |
| - Réalisation d'études portant sur l'habitat économique | Une étude pour chaque gouvernorat | <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les capacités et les spécificités régionales et locales et les possibilités de leur valorisation (opportunité d'investissement, emploi, stabilisation des populations, etc...). - Construction d'une banque de projets potentiels | x | x | x | ODNO | 0,500 |
| - Réalisation d'études spécifiques (aménagement et développement) | Zones à intérêt particulier Zone frontalière du Nord au Sud de la région | - Prise en charge des spécificités locales, valorisation en cohérence avec le SDATN et le SDARE | x | x | x | MEHAT/ MEDD | 0,100 |
| - Etudes sur le chômage et la migration | Région Nord-Ouest | - Meilleure prise en charge des problèmes des ressources humaines | | x | | | 0,100 |
| - Mise à niveau de l'infrastructure et des équipements du port de pêche | Tabarka | <ul style="list-style-type: none"> - Amélioration et sécurisation de l'activité de la pêche - Augmentation de la production - Satisfaction des besoins de la population en poissons | x | x | | MARH | 15,000 |
| - Renforcement des encouragements à la pêche en eau douce | Retenues des barrages | - Amélioration des conditions de travail et de vie des pêcheurs en eau douce | x | x | | MARH | 1,000 |

LD 6 : SAUVEGARDE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES RESSOURCES NATURELLES

| Nature des actions | Localisation | Objectif spécifique/impact | Planning de réalisation | | | Intervenants | Coûts indicatifs (MDT) |
|--|--|---|-------------------------|------------|------------|-------------------------------|------------------------|
| | | | XI Plan | XII Plan | XIII Plan | | |
| - Réseau d'assainissement des eaux usées et pluviales (16 villes) | Quartier des gouvernorats de Béja, de Jendouba, du Kef, de Siliana regroupant 15464 logements | - Réhabilitation de quartiers : amélioration du niveau d'équipement, d'hygiène, de la qualité de vie et du développement urbain | x | x | | MEHAT ARRU ONAS | 2,061 |
| - STEP : * réhabilitation * extension * réalisation | - Béja - Mejez El Bab-Testour-Nefza-Teboursouk - Le Kef, Sers, Jerissa, Dahmani, Tajerouine, - Siliana - Bou Arada, Gaâfour, Makthar - Jendouba – Tabarka – Balta Bouaouene | - Développement durable et qualité de vie. - Protection des ressources naturelles (eaux des oueds Mejerda) - Valorisation des eaux traitées | x x | x | | ONAS MEDD Municipalités | 20,933 |
| - Etude du Schéma Directeur d'Assainissement | Commune de Béja, de Jendouba, du Kef | - Protection en liaison avec le dynamisme urbain et économique - Actualisation des besoins en réseaux d'assainissement | x | | | ONAS | 0,400 |
| - Assainissement des zones rurales | Sidi Ismail (Béja) Slouguia et Oued Zerga (Testour) | - Protection du milieu naturel et qualité de vie | x | | | MARH CRDA | 7,362 |
| - Conservation des eaux et des sols : *Réalisation de lacs collinaires * Recharge de la nappe et aménagement des lits d'Oueds | 36000 ha à Jendouba, 11000 ha à Béja, 20000 ha à Siliana et 15000 ha au Kef | <ul style="list-style-type: none"> • Mobilisation de l'eau • Recharge des nappes souterraines • Protection des sols contre les inondations | x x | x x | x x | MARH CRDA | 46,000 |

| Nature des actions | Localisation | Objectif spécifique/impact | Planning de réalisation | | | Intervenants | Coûts indicatifs (MDT) |
|--|--|--|-------------------------|----------|-----------|-------------------------------------|------------------------|
| | | | XI Plan | XII Plan | XIII Plan | | |
| - Actualisation de la carte agricole et des cartes de protection des terres agricoles | - Exploitation agricoles économiquement viables - Terres agricoles en périphérie des agglomérations de l'axe de la Medjerda en priorité | - Mise à jour des données techniques et adaptation du contenu au contexte nouveau de l'ouverture tenant compte des évolutions sur le terrain. - Identification des zones majeures de production et identification des axes spécifiques de développement agricole - Protection des bonnes terres agricoles périurbaines | x | x | x | Gouvernorat CRDA ODNO MARH | 0,500 |
| - Mise en place de centres de recherche scientifique à l'échelle régionale - Création de l'Institut des Grandes Cultures | Dans la délégation de à Bou Salem avec une coopération maghrébine dans les domaines similaires | - Se rapprocher des spécificités locales pour mieux sensibiliser, encadrer les exploitants dans les domaines des céréales, de l'eau, de la santé animale, de la biotechnologie, et des technologies d'analyse de l'eau. - Orientation et coordination de la recherche appliquée dans le domaine des grandes cultures et de leur développement en irrigué. | x | x | x | MARH | 10,000 |
| - Développement rural : PDRI - Articulation du développement régional avec le développement local et réhabilitation des terroirs ruraux | - Ensemble de la région - Zones prioritaires (zones déficitaires en équipements, en emplois, zones de chômage et de migration) le Sud de la région et l'axe frontalier. | - Développement intégré : - Amélioration des revenus ; - Amélioration des niveaux de desserte en équipements de base ; - Amélioration des conditions de production - Préservation, utilisation optimale, économie et qualité de la ressource | x | x | x | Délégations CGDR ODNO | 50,000 |

| Nature des actions | Localisation | Objectif spécifique/impact | Planning de réalisation | | | Intervenants | Coûts indicatifs (MDT) |
|--|--|--|-------------------------|----------|-----------|-----------------------|------------------------|
| | | | XI Plan | XII Plan | XIII Plan | | |
| Protection des milieux naturels - Exploitation maîtrisée des ressources naturelles - Mise en place d'un système de surveillance et de contrôle pour la surexploitation des nappes, l'exploitation et la qualité des ressources - Poursuite de la mobilisation des ressources en eaux et leur protection dans le cadre de la Stratégie Nationale de l'Eau - Application des recommandations des cartes de protection des terres agricoles - Gestion des zones sensibles - Etude de schéma de gestion des zones forestières - Mise en œuvre et suivi du programme de lutte contre la désertification | Ensemble des ressources naturelles : eaux des barrages, nappes souterraines, retenues des lacs et barrages, massifs forestiers, le littoral et les îles de la Galite. Zones littorales et zones sylvo-pastorales | - Protection des écosystèmes - Développement local durable - Protection des ressources naturelles et valorisation de la production forestière - Protection des ressources en sols et du capital productif | x | x | x | MARH MEDD | 50,000 |
| - Traitement et réutilisation des eaux recyclées | Agglomérations urbaines équipées de STEP | - Economie de l'eau, valorisation des investissements et appoint en irrigation des cultures fourragères, des espaces verts etc... | x | x | x | MEDD MARH MEHAT | 1,000 |
| - Réhabilitation des périmètres irrigués et gestion de l'eau agricole | Périmètres irrigués existants | - Valorisation du m ³ à l'ha et des investissements réalisés - Economie de l'eau | x | x | x | MARH CRDA ONAS | 5,000 |
| - Réalisation et suivi des actions du plan de gestion intégré de la zone cotière de la région « Kroumirie -Mogods » | Nord de la région en liaison avec le Nord du gouvernorat de Bizerte | - Préservation des écosystèmes marins et côtiers et développement socio-économique de la zone - Les axes du Plan d'Action de Gestion Intégrée des Zones Côtières – GIZC : (Projet SMAP III – Tunisie – APAL) . Connaître, préserver et valoriser le patrimoine naturel et humain | x | x | x | MEDD MARH | 15,000 |

| Nature des actions | Localisation | Objectif spécifique/impact | Planning de réalisation | | | Intervenants | Coûts indicatifs (MDT) |
|--|--|--|-------------------------|----------|-----------|--|------------------------|
| | | | XI Plan | XII Plan | XIII Plan | | |
| | | <ul style="list-style-type: none"> . Gérer un développement touristique raisonné et durable . Promouvoir et accompagner le développement local . Renforcer la gestion concertée des territoires marins et terrestres. | x | x | x | MEDD MARH | - |
| <ul style="list-style-type: none"> - Création de zones de protection - Etude de développement des zones forestières : composante productive et composante peuplement | Zones forestières des Mogods et du Haut Tell Massifs de Bargou et du Kef | <ul style="list-style-type: none"> - Protection, en amont, des ressources hydriques et préservation du potentiel sylvicole ; - Equilibre environnemental - Valorisation des productions forestières | x | x | x | MEDD | 100 |
| Développement durable : <ul style="list-style-type: none"> - Mise en valeur d'une agriculture de terroir ; - Promotion de l'agro-tourisme | Thibar, Nefza, Makthar, Tabarka, Ain Drahem, Ghardimaou | <ul style="list-style-type: none"> - Stabilisation et regroupement des populations rurales - Amélioration des revenus | x | x | x | MARH MT | 5,000 |
| Etude d'un Schéma Directeur des décharges contrôlées | Région du Nord-Ouest : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Pôles régionaux ▪ Centres régionaux | <ul style="list-style-type: none"> - Maîtrise et modernisation de la collecte ; - Contrôle des décharges et valorisation des déchets dans des projets environnementaux : (recyclage, transformation, tri, création d'emplois, etc...) - Protection de l'environnement et des ressources naturelles - Amélioration de l'attractivité et de l'environnement urbains des communes | x | x | x | MEDD MARH Conseil Régionaux Municipalité ANGED | 200 |
| Généralisation de l'élaboration de l'Agenda 21 à toutes les villes importantes et suivi des Agendas déjà existants. | <ul style="list-style-type: none"> - Villes de plus de 5000 habitants - Mejez El Bab, El Krib, Siliana, Jendouba, Nebeur, Ain Drahem | <ul style="list-style-type: none"> - Mise à niveau des villes et suivi de l'amélioration de la qualité de vie des populations. | x | x | x | Municipalités MEDD | 500 |

| Nature des actions | Localisation | Objectif spécifique/impact | Planning de réalisation | | | Intervenants | Coûts indicatifs (10 ³ DT) |
|--|---|---|-------------------------|----------|-----------|------------------------------------|---------------------------------------|
| | | | XI Plan | XII Plan | XIII Plan | | |
| - Création d'une station de mesure de la pollution de l'air | Pôle régional de Béja | - Contrôle de la pollution de l'air | x | x | | MEDD | 250 |
| - Incitations et encouragements à la mise en œuvre de projets à énergie renouvelable (solaire et éolien) | Dans l'activité agricole, touristique, dans l'utilisation domestique etc... | - Economie d'énergie - Qualité de la vie et économie financière | x | x | x | MEDD MARH ONG - Associations | 5,000 |
| - Développement de l'habitat rural, promotion des villages ruraux intégrés | Groupements ruraux dans le Nord des gouvernorats de Béja et Jendouba et dans les délégations de Kalaâ Snan, Jerissa, Makthar, Kesra, Teboursouk et Thibar | - Valorisation de la main-d'œuvre féminine, amélioration des conditions de travail de la femme et des revenus des ménages | x | x | x | MEHAT MARH | 50,000 |
| - Programme d'encadrement des petites et moyennes exploitations agricoles et des petits éleveurs | Exploitations agricoles de petite et moyenne taille, dans l'ensemble des délégations de la région. | - Lutte contre l'exode rural et amélioration des productions agricoles de subsistance | x | x | x | MARH | 5,000 |
| - Renforcement des espaces verts et embellissement des villes | Villes présentant une superficie en espaces verts inférieur à 15m ² /habitant | - Amélioration de la qualité de vie des populations - Création d'emplois et amélioration des revenus ; - Développer l'entrepreneuriat local (les diplômés du supérieur) - Offre de produits touristiques nouveaux, complémentarités avec les régions de tourisme balnéaire - Dynamisation des terroirs et de l'artisanat local. | x x | x x | x x | MEDD Municipalités | 8,000 |
| - Lutte contre les inondations | Au niveau des agglomérations de : Béja, Tébourouk, Bousalem, Ghardimaoui, Kalaa Khesba, Sakiet Sidi Youssef, Gaâfour Nefza, Ain Draham, Fernana, Bouaouane, Amdoun, Oued Mliz | Protection des populations, des infrastructures et des villes contre les inondations et leurs conséquences | x | x | x | MEDD MEHAT | 15,000 |

Plan programme : récapitulatif des coûts estimatifs

| Nature des actions | Planning de réalisation | | | Coûts indicatifs (MDT) |
|---|-------------------------|-------------|--------------|------------------------------|
| | XI Plan | XII Plan | XIII Plan | |
| LD 1 : L'INSTALLATION DANS L'ORDRE MONDIAL ET L'OUVERTURE ECONOMIQUE : ESPACE MEDITERRANEEN ET CONSOLIDATION DE L'UNION DU MAGHREB ARABE (UMA) | X | X | X | 2678,230 |
| LD 2 : LA MAXIMISATION DES RETOMBEES DES GRANDS PROJETS DE LA CAPITALE ET DU CENTRE-EST | X | X | X | 793,850 |
| LD 3 : RESTRUCTURATION DE L'ARMATURE URBAINE ET POLARITE DES TERRITOIRES | X | X | X | 698,370 |
| LD 4 : VALORISATION DES PROJETS STRUCTURANTS DANS LA REGION | X | X | X | 613,000 |
| LD 5 : TISSU ECONOMIQUE, INNOVATION ET COMPETITIVITE | X | X | X | 474,494 |
| LD 6 : SAUVEGARDE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES RESSOURCES NATURELLES | X | X | X | 297,306 |
| Total général | | | | 5550,250 |

5.2- LES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

Les mesures d'accompagnement du SDARE concernent principalement l'appui destiné à renforcer la compétitivité de l'économie de la région du Nord-Ouest, pour répondre à l'enjeu de la sécurité alimentaire et à celui de l'exportation dans le contexte actuel.

▪ **Thème 1 : la sécurité alimentaire :**

Afin d'améliorer le rendement des céréales, des fourrages et de l'élevage et d'augmenter la production de semences sélectionnées, les mesures consistent à :

- octroyer une prime de 30% au titre de l'utilisation de semences fourragères sélectionnées et mettre en place un plan de renforcement de la production nationale de fourrages afin de réduire les importations ;
- créer une structure unique rassemblant l'ensemble des structures administratives intervenant actuellement dans le domaine des grandes cultures ;
- élaborer un cadre juridique en vue d'encourager l'exploitation commune des terres agricoles, évitant ainsi le morcellement de la propriété ;
- exonérer la location des terres agricoles destinées à la céréaliculture durant 3 ans des frais d'enregistrement et de la taxe sur le revenu ;
- consolider la recherche scientifique dans le secteur des grandes cultures et orienter les activités du pôle technologique du Nord-Ouest vers ce créneau essentiellement ;
- augmenter à 40% la prime d'investissement accordée aux coopératives au titre de l'acquisition des équipements agricoles et accessoires ;
- encourager les crédits saisonniers destinés aux grandes cultures ;
- augmenter la prime d'investissement pour l'acquisition de vaches de 25 à 30 % pour les petits agriculteurs, de 20 à 25% pour les agriculteurs moyens et de 7 à 15% pour les grands agriculteurs ;
- encourager la production de génisses pleines de chaque race pure (prime de 300 à 700 DT) ;
- encourager, par le prix, l'engraissement des moutons ;
- assurer un meilleur encadrement des agriculteurs afin de garantir une exploitation optimale de leurs terres et de poursuivre les efforts améliorant la productivité, tout en se conformant aux exigences de la qualité ;
- renforcer la coopération scientifique entre chercheurs et experts dans le domaine de l'impact du changement climatique sur le secteur des grandes cultures et de l'élevage, en vue de faire face aux nouveaux défis imposés par ces changements climatiques : intégrer les dernières innovations dans ces secteurs, sélection des espèces végétales (plants fourrages) et animales adaptées et tenir compte des changements climatiques dans les plans de développement à long terme et dans la gestion des ressources naturelles (moyens de s'adapter à ces phénomènes et les mécanismes d'intervention dans le domaine de la santé animale) ;
- promouvoir de nouveaux modes de cultures, sans engrais chimiques et adoptant les seuls fertilisants naturels : dans les secteurs des céréales, l'oléiculture, les légumes et les viandes, c'est-à-dire développer l'agriculture biologique ;
- consacrer 120000 ha à des périmètres irrigués d'ici 2011, réservés aux grandes cultures contre 80000 en 2008 et lancement du programme de mise en valeur des plaines céréalières inondables (20000 ha) à l'échelle nationale ;
- un cheptel plus dense chaque année ;
- concevoir des projets publics impliquant les habitants des espaces fragiles, dans le cadre d'une approche participative ;
- projets de conservation des eaux et des sols : dans une vision de développement durable et d'une accélération de la croissance, ces projets devront concilier l'amélioration des conditions de vie des populations cibles et la protection des ressources naturelles :

- * projets de développement participatif intégré à l'échelle des bassins versants avec pour objectifs une croissance soutenue de la production agricole, l'amélioration des conditions de vie des populations, la sécurisation de l'approvisionnement en eau du pays, la protection des villes et des infrastructures socio-économiques menacées par l'érosion, les inondations et les envasements ;
- * gestion concertée de la forêt et protection des lacs collinaires : traitement des zones dégradées avec l'aménagement sylvo-pastoral et la création de bandes forestières, la mobilisation des eaux et la protection des lacs collinaires, ouvrages d'épandage de crues, recharge des nappes et protection.

▪ **Thème 2 : aides aux entreprises et secteurs exposés aux effets négatifs (pervers) de la crise économique et aides pour préserver leur rythme de croissance au niveau de la production et de l'exportation :**

- mesures conjoncturelles avec des dispositions à vocation sociale et un appui financier aux sociétés exportatrices ;
- mesures structurelles avec l'amélioration de l'environnement des affaires et de la qualité des produits ;
- les délocalisations vers le pays ; sont des opportunités structurelles positives à exploiter par les entreprises nationales : la région devient un site attractif «car moins cher». Exemple de l'unité câblerie à Béja (1000 emplois) ;
- mise à niveau environnementale du tissu et entreprises industriels ;
- l'entreprise devra de plus en plus intégrer «l'anticipation» en tant que mode de travail avec les outils nécessaires, la formation adéquate, le professionnalisme de haut niveau. Elle doit aussi intégrer la prospective stratégique dans son système de gouvernance (nouvelle approche managériale) ;
- le fonds de promotion des exportations : crédits alloués aux entreprises et augmentation du budget du FOPRODEX ;
- les chambres de commerce régionales sont associées au mécanisme d'octroi des fonds de soutien aux entreprises exportatrices ;
- facilitation des procédures du commerce extérieur en vue de promouvoir les exportations.

▪ **Thème 3 : stratégie de développement de l'espace urbain :**

Les villes du Nord-Ouest en particulier celles promues comme pôle régional (Jendouba, Béja, Le Kef et Siliana) sont appelées à devenir les principaux supports de développement et à jouer leur rôle en tant que moteur du développement régional.

A cet effet, la mise en place d'une stratégie de développement urbain est indispensable pour promouvoir la fonction de la ville. Cette stratégie s'articule autour des principaux points suivants :

- le développement économique local urbain ;
- l'emploi et la formation ;
- la pauvreté urbaine ;
- le transport et la circulation ;
- la gestion des nuisances ;
- la gouvernance ;
- la qualité de l'espace urbain ;
- la maîtrise du développement spatial (PAU, PAD, SDA) ;
- l'approvisionnement de la ville (produits agricoles, eau potable, électricité, carburant...).

5.3- LES STRUCTURES DE MISE EN ŒUVRE

5.3.1- Pilotage du SDARE du Nord-Ouest

5.3.2- Suivi de la mise en œuvre du SDARE du Nord-Ouest

Situation actuelle

Bien que les schémas directeurs d'aménagement du territoire comportent des plans-programmes, ils sont considérés comme des documents d'orientation à moyen et à long terme, permettant une certaine cohérence des programmes et projets sectoriels.

En effet, le cadre juridique de l'aménagement du territoire insiste plus sur la cohérence des programmes d'actions sectoriels et la coordination entre les intervenants que sur des obligations de mise en œuvre des actions programmées par le schéma directeur.

Selon l'Etude d'Evaluation et de Développement des Instruments de l'Aménagement du Territoire en Tunisie (DGAT 2006), le plan programme n'est pris en compte que partiellement par certains gouvernorats et organismes publics, à travers l'intégration de certaines de ses actions dans le plan de développement et dans les plans directeurs des infrastructures. L'articulation entre les SDA et les autres outils de planification est relativement faible, y compris avec les plans d'aménagement urbain.

De ce fait, le SDA reste un outil d'orientation qui assure un rôle encore réduit dans la coordination des actions des différents intervenants sur le territoire. Ses attributions juridiques ne lui assurent pas la mise en œuvre. Ainsi, la définition d'une stratégie d'aménagement et de développement à l'échelle d'une région économique est tributaire du niveau et des degrés de sa prise en compte par les outils à portées opérationnelles dont le plan de développement économique et social et les différents programmes spécifiques sectoriels. Dès lors, la mise en œuvre du SDA nécessite de limiter sa portée à l'identification des objectifs opérationnels permettant la mise en œuvre de la stratégie et de prévoir pour sa concrétisation, des outils adaptés à une mise en œuvre partenariale et coordonnée ainsi que des structures et une organisation pour le pilotage et le suivi.

Les modalités de mise en œuvre

Le constat des écarts constatés entre les plans programmes du SDA et leur prise en compte par les différents plans et programmes opérationnels de développement, est à l'origine des recommandations et des mesures prévues par le XI^{ème} plan pour améliorer l'articulation entre la planification territoriale et la planification économique et sociale. Ces recommandations concernent la création d'une structure de coordination et la contractualisation.

- La structure de coordination

La région économique n'a pas d'existence institutionnelle. Elle est constituée par l'agrégation de gouvernorats sur la base de leur proximité géographique. Cela n'empêche que des organismes publics adoptent une organisation territoriale sur la base du découpage en région économique ; c'est le cas, à titre d'exemple des représentations régionales du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable et des Offices de Développement. L'aménagement du territoire qui relève du MEHAT n'est représenté ni à l'échelle des régions économiques ni à l'échelle des gouvernorats et ce, malgré l'existence d'autres directions régionales du ministère de tutelle.

Ainsi, face à une situation qui prête à confusion sur les attributions et les rôles des institutions et pour simplifier les modalités de mise en œuvre du SDARE, il est primordial de créer à l'échelle de la région économique soit une structure déconcentrée relevant du ministère chargé de l'Aménagement du Territoire pour assurer en partenariat, avec les Conseils Régionaux de chaque Gouvernorat, le pilotage du SDARE soit une Collectivité Territoriale Régionale, qui serait le partenaire des gouverneurs pour le pilotage et le suivi du SDARE.

Dans les deux cas de figure, un comité de pilotage du SDARE sera constitué par les premiers responsables de la structure régionale et par les gouverneurs ou leurs représentants. Ce comité assurera le pilotage politique :

- en veillant au respect des engagements financiers pour éviter les blocages et les retards ;
- en mobilisant les différents services dans la réalisation des projets impliquant différents partenaires ;
- en cherchant à surmonter les difficultés pouvant apparaître lors de la réalisation des opérations.

Ce comité se réunit au moins deux fois par an et chaque fois que des décisions importantes seraient nécessaires pour l'avancement dans la réalisation du SDARE.

Un bilan annuel d'avancement des programmations et des réalisations sera effectué et soumis au Gouvernement.

- **Les comités de suivi**

Le précédent comité de pilotage sera assisté par des comités de suivi au nombre des objectifs opérationnels, composés des représentants des organismes impliqués.

Ces comités assureront le suivi physique et financier des actions engagées, établiront les rapports d'avancement bimensuel et informeront le comité de pilotage des éventuels dysfonctionnements.

En outre, ces comités fourniront les données nécessaires à l'évaluation : outil devant être prévu pour chaque programme opérationnel.

Une autre version des comités de suivi pourrait consister dans un comité de suivi par gouvernorat regroupant les services déconcentrés et les représentants des Municipalités de chaque gouvernorat. Cette formule aurait l'avantage d'être rapidement opérationnelle.

La contractualisation

L'état s'oriente vers une mise en œuvre contractuelle du plan notamment pour favoriser une mise en œuvre partenariale du projet et du programme de développement. Des initiatives sont déjà engagées à travers plusieurs contrats conclus entre l'Etat et les centres de recherche (innovation dans les secteurs de l'eau, de l'environnement etc...). D'autres contrats seront mis en place, dans le cadre des projets de développement intégré, entre l'Etat et les Conseils Régionaux.

Pour la mise en œuvre du SDARE, le contrat Etat/Région Economique n'est envisageable que dans la mesure où la région économique serait érigée en collectivité publique territoriale.

Cela n'empêche pas que des contrats Etat/Gouvernorat peuvent être conclus entre d'une part l'Etat et d'autre part les 4 gouvernorats de la région du Nord-Ouest, à condition que la composition et le fonctionnement des comités de pilotage et de suivi ainsi que les modalités d'évaluation de ces contrats soient précisés dans les clauses des contrats.

En outre, le contrat Etat/région, pour la mise en œuvre du SDARE, se substitue au plan programme et définit, à partir des objectifs opérationnels, les actions que l'Etat et la Région s'engagent à mener conjointement pendant la période fixée par les deux parties.

Le contrat «Etat-Région » comprendrait :

- Le contrat proprement dit ;
- Un rappel des axes de la stratégie ;
- Les actions retenues pour chaque objectif stratégique ;
- Des fiches d'actions détaillées comportant :
 - * l'objectif opérationnel ;
 - * les descriptions des actions regroupées ;
 - * les acteurs concernés et leurs rôles ;
 - * le financement ;
 - * le calendrier de réalisation ;
- Les indicateurs de suivi ;
- Le dispositif de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation ;
- Des annexes.

ANNEXES

LISTE DES TABLEAUX

| | Page |
|---|------|
| Tableau n° 1 : Superficie de chêne liège | 11 |
| Tableau n° 2 : Répartition des forêts de pin d'Alep | 11 |
| Tableau n° 3 : Gouvernorat de Jendouba et Béja | 12 |
| Tableau n° 4 : Localisation des terres touchées par des manifestations d'érosion | 13 |
| Tableau n° 5 : Evolution du poids démographiques (%) | 15 |
| Tableau n° 6 : Découpage administratif de la région | 15 |
| Tableau n° 7 : Evolution du taux de croissance annuel (%) | 15 |
| Tableau n° 8 : Evolution de la population totale et rang selon le taux de croissance 94-2004 | 16 |
| Tableau n° 9 : Situation de la migration interne | 18 |
| Tableau n° 10 : Situation de la migration externe | 18 |
| Tableau n° 11 : Motifs des migrations intérieures (%) | 18 |
| Tableau n° 12 : Motifs des migrations extérieures (%) | 18 |
| Tableau n° 13 : Evolution lente de l'urbanisation | 19 |
| Tableau n° 14 : Population selon le milieu | 20 |
| Tableau n° 15 : Evolution du taux d'urbanisation de 1984 à 2004 (%) | 20 |
| Tableau n° 16 : Ecart de densité de 1975 à 2004 : augmentation différenciée | 20 |
| Tableau n° 17 : Evolution de la densité régionale et nationale | 20 |
| Tableau n° 18 : Structure de la population par grand groupe d'âge en 2004 (%) | 21 |
| Tableau n° 19 : Délégations selon la classe du rapport de masculinité | 21 |
| Tableau n° 20 : Situation en 1994. | 22 |
| Tableau n° 21 : Répartition du parc logements selon le milieu : en 2004 | 22 |
| Tableau n° 22 : L'occupation des logements par les ménages | 23 |
| Tableau n° 23 : Taux d'occupation par gouvernorat | 23 |
| Tableau n° 24 : Population occupée et taux d'occupation par sexe : 2004 | 23 |
| Tableau n° 25 : Evolution de l'occupation de 1984 à 2004 (%) | 24 |
| Tableau n° 26 : Population au chômage | 25 |
| Tableau n° 27 : Taux de chômage selon les gouvernorats en 2004 (%) | 25 |
| Tableau n° 28 : Montant cumulé des investissements : 1973-2005 | 28 |
| Tableau n° 29 : Ratio de charge | 29 |
| Tableau n° 30 : Répartition du potentiel irrigué | 29 |
| Tableau n° 31 : Actifs occupés dans l'agriculture, la pêche et l'exploitation des forêts : ensemble des milieux | 30 |
| Tableau n° 32 : Indice emplois industriels pour 1000 habitants | 33 |
| Tableau n° 33 : Espérance de vie | 40 |
| Tableau n° 34 : Taux de natalité et de mortalité (‰) | 40 |
| Tableau n° 35 : Structure de la population par âge de la région Nord-Ouest | 41 |
| Tableau n° 36 : L'évolution du poids démographique | 42 |
| Tableau n° 37 : Classification des facteurs de changement et de rupture | 80 |
| Tableau n° 38 : Perspectives de la population totale en 2016 et en 2021 | 106 |
| Tableau n° 39 : Perspectives de la population par gouvernorat | 106 |
| Tableau n° 40 : Perspectives de la population selon le milieu (SDARE) 2016 | 107 |
| Tableau n° 41 : Scénario de polarisation : projections de la population urbaine | 107 |
| Tableau n° 42 : Scénario de polarisation : projections de la population rurale | 107 |
| Tableau n° 43 : Scénario de polarisation : populations totales et densités globales | 108 |
| Tableau n° 44 : Superficie foncière additionnelle (Ha) | 108 |

| | Page |
|--|------|
| Tableau n° 45 : Hypothèse 1 : taux de charge moyen de 3,71 observé à l'échelle nationale en 2004 | 108 |
| Tableau n° 46 : Hypothèse 2 : taux de charge moyen de 3,0 : amélioration du niveau d'occupation | 108 |
| Tableau n° 47 : Scénario d'ouverture et d'intégration : projections de la population selon le milieu en 2016 | 109 |
| Tableau n° 48 : Scénario d'ouverture et d'intégration : projections de la population selon le milieu en 2021 | 109 |
| Tableau n° 49 : Scénario d'ouverture et d'intégration : population totale et densités par gouvernorat | 109 |
| Tableau n° 50 : Besoins en logements urbains en 2016 : TOL de 3,7 observé en 2004 | 110 |
| Tableau n° 51 : Besoins en milieu rural : TOL de 4,0 personnes par logement (amélioration des conditions d'habitat par rapport à 2024) | 110 |
| Tableau n° 52 : Hypothèse 1 : taux de charge moyen de 3,71 observé à l'échelle nationale | 110 |
| Tableau n° 53 : Hypothèse 2 : taux de charge moyen de 3,0 : amélioration du niveau d'occupation | 110 |
| Tableau n° 54 : Tableau récapitulatif des perspectives de population selon les différents scénarios | 111 |
| Tableau n° 55 : Structuration de l'armature urbaine de la Région Economique du Nord-Ouest | 131 |
| Tableau n° 56 : Structuration de l'armature urbaine de la Région Economique du Nord-Ouest | 132 |
| Tableau n° 57 : Axe 1 : Sous-espace de décentralisation frontalier | 132 |
| Tableau n° 58 : Perspectives de population des centres urbains du sous-espace du corridor de polarisation | 135 |
| Tableau n° 59 : Armature urbaine de l'axe transversal | 140 |
| Tableau n° 60 : Perspectives de population dans les centres urbains du sous-espace Mejerda | 143 |
| Tableau n° 61 : Répartition hiérarchique des agglomérations urbaines selon le rang dans l'armature | 146 |
| Tableau n° 62 : Le XI ^{ème} plan : les prévisions d'investissements : (10 ³ DT) | 157 |

LISTE DES CARTES

Découpage administratif

Dynamique régionale engagée

Schéma Directeur d'Aménagement de la Région Economique du Nord-Ouest

BIBLIOGRAPHIE

- Schéma Directeur National d'Aménagement du Territoire (SDATN) -DGAT
- Schéma National d'Aménagement du Territoire 1985 - DGAT
- Schéma Directeur d'aménagement des Zones Sensibles de Tabarka - DGAT
- Schéma Directeur d'aménagement de l'Agglomération du Kef - DGAT
- Schéma d'Aménagement et de Développement Spécifique du Milieu Rural de la Zone forestière du Nord-Ouest - DGAT
- Atlas des gouvernorats : Jendouba, Siliana, Le Kef, Béja - DGAT
- Atlas des Paysages de la Tunisie – DGAT – 2007 - DGAT
- La Subénaie Tunisienne : importance et orientations pour une gestion durable, biodiversité et paysages – Direction Générale des Forêts – INRGRF – MARH - 2002
- Enjeux et Politiques d'Environnement et de Développement Durable : Tunisie – Plan bleu 2000.
- Gestion Durable des Ressources en Eau – Tunisie 2007 - MEDD
- Les Gouvernorats en Chiffres : ODNO - 2006
- Actes du séminaire Wademed, Cahors, France, 6-7 novembre 2006. El Atiri. R. (MARH)
- Annuaire de l'exploitation des nappes profondes- 2005. DG/RE ; MARH.
- Données sur les barrages collinaires en Tunisie. DG/EGTH. MARH
- Enquêtes sur les périmètres irrigués. DG/GRHA 2005. MARH.
- Enquêtes sur les structures des exploitations agricoles 2004-2005. DG/EDA. MARH
- La répartition des Lacs collinaires en Tunisie. DG/ACTA. MARH
- Les travaux de C.E.S en Tunisie. DG/ACTA, MARH.
- Rapport national de prospective du secteur forestier en Tunisie. DG/F. MARH
- Rapport national sur la biodiversité marine et côtière - (PAS/BIO), Juin 2006 - MEDD
- Profil de la pêche par Pays. FAO : Janvier 2005
- SDAT, phase 3, Tunisie 1998. IGIP
- Site [Carte](#) agricole – MARH – 2006
- Rapports du 11^{ème} plan de développement économique et social - MDCI